#### rutrāmina

« rougeâtre », on admet un élément radical de type \**eru*-, \**ru*-, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela; la structure du mot reste énigmatique.

rutrămina n. pl. : « gangue », CIL' I<sup>2</sup> 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rūdus*, *-eris*.

rutrum : v. ruð.

rutuba, -ae f. : glosé perturbatio par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, Sezagesi 488 : ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (rutuva, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

> sabaia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé sabaiārius. Cf. v. h. a. sof « Salt », rac. \*sab.?

> gabanum, -In. : pièce de toile (linteum uillösum) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est luimême d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. savene, cf. M. L. 7478; en germanique : got., v. h. a ¶ saban et en v. sl. savan « linceul ».

gabbatum, -Ī n. (surtout au pl. sabbata; les langues romanes attestent un doublet sambatum, cf. M. L. 7479, et v. sa(m)būcus, stra(m)bus) : le sabbat. Emprunté à l'hébreu sahabbat « repos » par l'intermédiaire du gr. σάδ6ατα; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.); panroman; irl. sapat, britt. abat; germanique : v. h. a. sambatac. Autres emprunts : sabbatizō, sabbaismus. Vue suffixe latin : sabbatārius. V. B. W. samedi.

sabīna, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482; v. h. a. sevina. Le rapprochement avec Sabinus « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cl. sabicus?

Sabīnī, -ōrum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à Sabellī et à Samnium, d'où dérivent Samnīs, -ītis; samnīticus. Semble sans rapport avec Sabus (Silius 8, 423), dont l'ā fait difficulté. Cf. Sabius, Sabidus.

La forme indigène était Safīnī : osq. Safinim « Samnium » (cf. Solmsen, Untersuchungen, p. 202).

sabūcus : v. sam-.

sabulum, -I (sabulō, -ōnis m.; formes syncopées sablum, sablō dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : sabulõsus ; sabulēta, -õrum : sablières (Plin.) et \*sabellum (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. zavel.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. ψάμμος et άμμος, ψάμαθος et άμαθος (à côté de ψαφαρός « fin »?), avec v. isl. sandr et v. h. a. sampt, et même avec arm. awaz. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original; le -μ- simple de ψάμαθος, άμαθος montre que -μμ- de ψάμμος, άμμος est expressif; le -b- de sabulum, qui peut reposer sur \*-bb-, concorde avec le -ω- de arm. awaz.

Saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : <sup>saburrö</sup>, -ās; saburrālis, -ārius. Ancien (Plt.). M. L. <sup>7487-7488</sup>. S

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspectrappelle celui des noms propres Mamurra, Suburra,

saccharum, -Ī n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien sakkarā. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe sukkar. M. L. 8441 a; B. W. s. u.

saccus, -I m. (ă d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.); s. uīnārius : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où saccō, -ās « filtrer »; s. niuārius : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin; cf. cōlum. Ancien, usuel. Panröman. M. L. 7489; celtique : irl. sacc, britt. sach, et germanique : got. sakkus, v. h. a. seckil « bourse », de sacculus, etc.

Dérivés et composés : sacculus ; sac(c)ellus (cf. offa/ ofella) ; sacceus et saccīnus (Vulg.) : fait de toile à sac ; saccārius ; sacculārius : coupeur de bourse; saccellārius : trésorier ; saccellō, -ās ; saccellātiō (Vég.) ; bisaccium (Pétr. ; bisaccia, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; saccipērium : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de sacco + un dérivé de πήρα « besace »; la forme saccibuccis (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi saccia, et sacelliōnēs « sacculõs ».

Le mot se retrouve en gr. σάσασς, qui l'a emprunté au sémitique saq, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

## sacellum : v. sacer.

sacena (scēna), -ae f. : scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis, Fest. 422, 32; et 444, 8, scenam... utrum securis an dolabra sit ambigitur... Liuius in Lydio (Com. 2) : « corruit quasi ictus scena, haut multo secus ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose. V. seco.

sacer, -cra, -crum (ancien sakros attesté dans l'inscription du Forum, CIL I<sup>2</sup> 1); cf. aussi sacro-sanctus (avec  $\delta$ ?); sacer est à sancið à peu près comme \*-tagrodans in-teger à tangō. Pas de comparatif (c'est sanctior qui en tient lieu); superlatif sacerrimus (rare, archaīque). A côté d'un thème en -o/e-, qui se retrouve en oscoombrien : osq. σαχορο (qui semble féminin), ombr. sa-

-- 586 ---

kra « sacrās », a existé en thème en -i- \*sākri-, bien attesté par osq. sakrim « hostiam » (abl. sg. sakrid, abl. pl. sakriss) et ombr. sakre « sacrum »(nom. acc. sg. n.), avec abl. pl. sacris, etc., conservé en latin dans la langue religieuse, notamment dans l'expression sācrem porcum, sācrēs porcī qu'on trouve chez les archaīques, cf. Fest. 420, 26 sqq.; dans Rud. 1208, Plaute a la scansion sācrēs, sûre; pour la longue, cf. lat. ācer, ācris, en face de gr. ăxpco, et pacer (ital.) sous paco.

Ce qui est sacrum (ou sacre) s'oppose à ce qui est profānum; ce qui est sacrum appartient au monde du « divin », quicquid quod deorum habetur, suivant l'expression de Trébatius (chez Macrobe II 3, 2), et diffère essentiellement de ce qui appartient à la vie courante des hommes; on passe du sacer au profanus par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées. Le sens de sacer diffère de religiosus (distinction artificielle dans Gaïus, Inst. 2, 3, sacrae [res] sunt quae dis superis consecratae sunt ; religiosae quae dis manibus relictae sunt); cf. Via Sacra, Sacer Oceanus, etc. La notion de sacer ne coïncide pas avec celle de « bon » ou de « mauvais »; c'est une notion à part. Sacer désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller; de là le double sens de « sacré » ou « maudit » (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est sacer (sacer esto; cf. gr. ayuog), d'où le sens de « criminel » (auri sacra fames) ; cf. aussi sacer morbus = iepà vózog (épilepsie), sacer ignis: ös sacrum = lepòv dortéov. Le n. sacrum désigne toute espèce de chose sacrée : sacrum facere « accomplir une cérémonie sacrée », d'où sacrificūs, -fico, -ās (-ficor et exsacrifico, Enn.), sacrificium (cf. lερουργέω, -γία), sacrificulus (surtout dans l'expression rex sacrificulus, où -ficulus semble être à -fico comme bibulus, legulus à bibō, legō). V. plus loin sacerdōs, pour une forme plus ancienne du nom d'agent. Au pl. sacra, -orum « les cérémonies du culte » et le culte lui-même : s. publica, s. priuāta. Ancien, usuel, non roman, où il a été éliminé par sanctus, qu'a répandu l'Église. Celtique : l'irlandais a des mots d'Église : sacrail, sacarbaic, sacrifis, sacramint. sacrista.

Autres dérivés et composés : sacellum : diminutif du n. de sacer, substantivé dans le sens de « petit sanctuaire », consacré à un dieu, contenant un autel, mais dépourvu de toit, d'après Fest. 422, 15; sacrārium : endroit où l'on enferme les sacra (comme armārium/ arma), cf. Dig. 1, 8, 9, « sanctuaire »; sacrārius m. ; sacristain; sacrānus, -a, -um : -i... Reate orti... dicti sacrani quod uere sacro sint nati, P. F. 425, 1 (cf. prīmānus, prīmus); sacrima : ... mustum quod Libero sacrificabant, P. F. 423, 1 (cf. xalluos en face de xalós); sacrō, -ās : consacrer (cf. les formes osques du verbe fréquent, e. g. sakarater « sacrātur », avec les dérivés osq. sakaraklúm « sacellum » et pélignien sacaracirix « \*sacrātrīx »); d'où le composé d'aspect déterminé consecro (consacro, M. L. 2155; celtique : irl. cosecraim, britt. cysegru) et ses dérivés consecratio et, à basse époque, consecran(e)us : συμμύστης ; desacro (desecro), époque impériale (contamination de consecro et dedico) ; exsecrō (et exsecror) : exécrer, maudire ; obsecrō : « obsecrare est opem a sacris petere », P. F. 207, 7, « prier au nom des dieux », avec tmèse ob uos sacro, souvent formule de la langue familière; employé en incise, avec

valeur affaiblie, cf. Plt., Au. 733 : quo, obsecro, esse possum, v. Bryant, Harv. Stud. 9, 123 sqq.' Pa kernagel, Verm. Beitr. z. griech. Sprachk. 24, d'où secrō (Plt.); resecrō : resecrare soluere religione, un cum reus populum comitiis orauerat per deos ute o culo liberaretur, iubebat magistratus eum resecrare. Pin tus (Au. 684) : « resecroque, mater, quod dudum ob craueram », P. F. 353, 14; rare et archaïque. Cl. M 1493, sacrāre; 7494, sacrātum, et 7494 a, \*sacrista [ava suffixe grec).

alixe greci. De sacrō dérive, en outre : sacrāmentum, terme di droit : « dépôt fait aux dieux d'une certaine some droit : « uepot lait aux monte de la bonte de sa bonne foi ou de la bonte de sa comme garantie ue sa bonno ter. L. L. 5, 180, ea per cause uais an prover, and in litibus, sacramentum nia quae in iunicium accest sacro; qui petebat et qui infitiabatur, de aliis rebus uterqu sacro; qui percou ei que en (1. pontificem?) deponebant a aliis rebus item certo (certabani Collart) alio legitimo numen assum (1. actum?); gui iudicio uicerat, suum sacramenum e sacro auferebat, uicti ad aerarium redibat. Cf. Festur 468, 16 sqq. Il est probable que ce dépôt s'accompagnal d'une prestation de serment (iūsiūrandum); de la la sens dérivé qu'a pris le mot; cf. Fest. 466, 2 sqq. sacramento dicitur quod (iuris iurandi sacratio)ne inter posita actum (est), et P. F. 467, 3. C'est ce sens de (sen ment » que le mot a pris dans la langue militaire, où il s'employait d'abord dans une acception différente da iūsiūrandum, le sacrāmentum étant personnel et volon taire, le iūsiūrandum étant collectif et imposé; et T.-L. 22, 38, 2-5. Dans la langue de l'Église, sacrament tum a désigné tout objet ou tout acte ayant un caracte tère sacré : mystère, révélation, sacrement, etc. /v Blaise, s. u.). M. L. 7492; sacrāmentārium : sacramen. taire. Sur sacramentum, v. H. Lévy-Bruhl, REL XXX 1952, 296 sqq.

sacerdos, -dotis c. (le féminin sacerdota est récent, plus récents encore sacerda, CIL VIII 3307, 10575, fait peutêtre sur sacerdos prononcé sacerdus; et sacerdotissa (cl. abbatissa) : celui qui accomplit les cérémonies sacrées prêtre en général; cf. Varr., L. L. 5, 83, sacerdotes uniuersi a sacris dicti. Passé par l'Église en celtique irl. sacart, sacerdote, et en germanique : v. angl. sacerd. Dérivés : sacerdotium, -dotalis, -dotare; sacerdotula. De \*sakro-dhō-ts, le second élément appartenant à la racine \*dhē-, v. facio et -do; le vocalisme du timbre o du second terme de composé est ancien. Thème consonantique : le génitif pluriel est sacerdotum ; pour la formation, cf. locu-ples, ple-t-is. Vieux composé de type indoeuropéen, à côté duquel s'est formé en latin même le type récent sacrificus, voisin de sacrificium. V. H. Pedersen, MSL 22, 5

sacrilegus (cf. legō et la citation de Non. 332, 23), qui du sens de « voleur d'objets sacrés », ἰερόσυλος, a passé au sens plus large de « sacrilège, profanateur »; sacri legium (époque impériale); <code>! sacrifer (Ov.); sacricola (époque impériale) : victimaire, prêtre.</code>

sacrõsanctus (ö, Orientius 2, 830; confirmé, selon L. Havet, Man., § 322, par la prose métrique; cf. Cic., Balb. 32, si guidem sacrosanctum est; et la « tmèse », sacroque sanctus (Plin. 7, 143) : adjectif appartenant à la langue du droit et de la religion, qualifiant une personne ou un objet dont le caractère sacré ou inviolable a été solennellement reconnu; cf. F. 422, 17 : -m dic um quod iure iurando interposito est institutum, si quis um quod iure iurando interposito est institutum, si quis uiasset, ut morte poenas penderet, et Rosenberg, it uiasset, 3. Sans doute juxtaposé formé de sacrō Hermes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de sacrō (ablati instrumental de sacrum) + sanctus (cf. uērīsiablati sinstrumental de sacrum) + sanctus (cf. uērīsiablati sanctus dont les éléments se seraient soudés ou par un composé dont le premier élément serait la forme du thème nu sacro- semblent contredites par la quantité fongue de l'o de sacrō- et soulèvent, du reste, d'autres ablections. Toutefois, Tertullien recrée sacersanctus.

canció, -is, sānxī, (sancīuī, Pomp.), sānctum, (sancīum, Lucr.), -īre : terme de la langue religieuse et politique « rendre sacré ou inviolable » : s. legem ; par suite Atablir solennellement par une loi, etc. » : s. lege ut. ne: et enfin « ratifier, sanctionner ». Alors que sacer cionifie en certains cas « voué aux dieux infernaux. exécrable, etc. », sancio a aussi le sens de « proclamer comme exécrable », d'où « interdire so'ennel'ement ». nuis « punir » : s. capite, supplicio, execrationibus publiris. De là : sanctus « rendu sacré ou inviolable, sanctionné », cf. Ulp., Dig. 1, 8, 9, où la différence avec sacer est hien établie : proprie dicimus sancta quae neque sacra neque profana sunt, sed sanctione quadam confirmata, ut leges sanctae sunt, quia sanctione quadam sunt subnixae. Auod enim sanctione quadam subnixum est, id sanctum est, etsi deo non sit consecratum (cette différence de sens entre sacer et sanctus n'exclut pas la parenté initiale : rétat de sanctus est obtenu par un rite de caractère religieux; sacer indique un état, sanctus le résultat d'un acte); puis sanctus a reçu le sens du gr. arioc, qui, luimême, chez les juifs et les chrétiens, a reçu le sens de l'héhreu qodaš; du sens de « consacré, établi, consolidé par un rite », on est passé ainsi à un sens essentiellement moral : « vénéré » et « vénérable », « vertueux » et, dans la langue de l'Ég ise, « saint ». Sanctum n. « sanctuaire » : s. sanctorum (rendant τὸ ἅγιον, τὰ ἅγια, τῶν ἁγίων). Mais, dans le latin classique, sanctus est encore loin de cette valeur toute morale ; chez Cicéron et Virgile, sānctus est dans une période de transition.

Dérivés : sānctiō f. : sanction ; sānctor (Tac.) ; sānctidās « inviolabilité » et « sainteté » ; sānctitūdō ; sanctimōnium, -mōniālis ; sānctuārium (époque impériale pour sacrārium) ; sānctēscō (Acc.), et, dans la langue de l'Église, sānctificars, -ficō, -ficium, -ficātiō, etc., calques du gr. ἀγιάζω, ἀγιασμός. Cl. M. L. 7569, sanctus; 7567, sanctificāre; 7568, sanctitās [celtique : il. sant, saith; britt. sanct, sanctitār, mots savants], tous mots qui ont pénétré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'Église.

Pour Sancus, v. ce mot.

La forme de sanciō est pareille à celle de uinciō; le perfectum sānxī, l'adjectif en -to-, sānctus, sont du même type que uinxī, uinctus. Comme dans lit. jungiu en face de lat. iungō (v. ce mot), il y a ici à la fois l'inface nasal, qui s'est largement développé en latin et en baltique, et le suffixe de présent  $-ye/-\overline{i}$ . L'ā de osq. saahtúm « sanctum » a l'air de supposer un ancien \*sankto- en italique; l'ombrien a, de même, sahatam « sanctam ». Les objections de Kretschmer, Glotta, 10, p. 155 sqq., ne prouvent pas contre le rapprochement de sacer et de sanciō, que Kretschmer n'écarte, du reste, pas absolument, et elles aboutissent à priver sanciō de

toute étymologie. Du reste, de même que l'on a lat. con-iugare en face de con-iungere, l'osque a sakahiter (pour \*sakarahiter?) « sacrificātur », à côté de saahtúm, en face de lat. sancio. Un présent à nasale infixée tel que sancio indique le passage à un état de choses nouveau. Si, comme il semble, sacer, sancio est apparenté à hitt. šaklai- « coutume, rite ». le latin et le hittite auraient en commun une racine servant aux idées religieuses et juridiques du plus ancien vocabulaire indoeuropéen. En dehors de ce rapprochement, il est impossible de trouver un correspondant précis au groupe italique de lat. sacer, sancio. On rapproche v. isl. sott « entente, compromis », qui est de sens différent et où le caractère de la consonne finale n'est pas discernable. Ce mot scandinave ne doit pas être séparé du groupe de got. sakan, qui s'applique à toute discussion, à toute querelle de caractère verbal et, à en juger par le sens précis de v. isl. sok, v. sax. saka, v. h. a. sahka, etc., se rapporte originairement à une « affaire judiciaire », à un « procès », donc à quelque chose qui se règle au moyen de formules. Un rapprochement avec le groupe de sacer, sancio est donc possible. Le fait que le germanique a le représentant  $\hat{k}$  d'un ancien g en face de k italique ne fait pas difficulté : la forme du verbe sakan donne lieu de croire qu'il s'agit d'une racine fournissant un présent aoriste radical de type athématique, ce qui rendrait aussi compte de lat. sancio; dans ces racines, le fottement entre sourde et sonore finale arrive souvent. Dès lors, rien n'empêcherait de rapprocher, d'autre part, le groupe de gr. άζομαι « j'ai un respect religieux pour », présent dérivé dont la forme s'expliquerait bien dans une racine fournissant un ancien présent radical athématique, ἄγιος « saint », ἀγνός « pur »; le rapprochement de ces mots grecs avec la famille indo-iranienne de skr. yajati « il sacrifie » n'est bon ni pour la forme ni pour le sens. Toutefois, les trois groupes de lat. sancio, de got. sakan et de gr. acouat ne comportent pas de concordances de sens ni de formes assez précises pour autoriser une affirmation. Il est curieux qu'aucun mot pour la notion de « sacré » ne soit attesté pour l'indo-européen commun : le vocabulaire proprement religieux varie beaucoup d'une langue indo-européenne à l'autre.

sācoma, -atis n. : contrepoids.<sup>¶</sup>Emprunt (Vitr.) à une forme dorienne correspondant à att. σήχωμα. Dérivé : sācomārius, -a, -um (tardif).

#### sacrima : v. sacer.

saeculum (saeclum), -I n. : génération (sens fréquent dans Lucrèce, au pluriel : saecla hominum, ferārum, animantum; mortālia saecla, etc.), correspondant à gr. yeveá et à φῦλον; cf. avec Hom.  $\eta$  206, ἄγρια φῦλα γιγάνrow, la traduction latine fera saecla et les exemples cités par Burger, Les mots de la famille de φόω en gree ancien, p. 83 sqq.; durée d'une génération, fixée, entre autres, à cent ans, « siècle », cf. Varr., L. L. 6, 11, saeculum spatium centum annorum uocarunt, et P. F. 441, 4, saeculares ludi apud Romanos post centum annos fiebant; guis saeculum annos centum extendi existimabant; puis « longue de l'Église, « le siècle, le monde », traduction du gr. aláv, qui lui-même s'est chargé du sens d'un mot hébreu. Ancien, usuel et classique. Remplace en partie aeuom, q. u.; les représentants romans du type fr. siècle sont des mots savants, M. L. 7495, comme irl. sáigul. Le dérivé saeculāris s'applique aux jeux, s.  $l\bar{u}d\bar{i}$ ; ce n'est que dans la langue de l'Église qu'il a pris le sens de « séculier, profane », d'après saeclum.

Sans étymologie hors du celtique : cf. gall. hoedl, de \*saitlo- « durée de la vie, vie », dont le sens concorde avec celui qu'a lat. saeculum, notamment chez Lucrèce. Ce rapprochement, limité à deux langues, est peu significatif. Beaucoup de mots à diphtongue en -ae- sont sans étymologie.

saepe adv. : souvent. D'où persaepe, saepenumerō, forme renforcée; saepiusculē, saepiculē. Attesté de tout temps, mais concurrencé en latin même par subinde; non roman. V. B. W. souvent.

Semble le neutre d'un adjectif \*saepis «  $\sigma_{UV} \diamond_{G}$  » dont le comparatif saepior et le superlatif saepissimus sont cités par Prisc., GLK III 80, 5 et II 90, 15, qui les attribue aux antiqui et cite un exemple de Caton auquel on peut ajouter le copiast saepissuma de Plt., Persa 633 (leçon de A; sepisse B, sepissime CD). Le sens aurait été d'abord « d'une façon serrée »; cf. ital. spesso « souvent », de spissus.

On a rapproché saepēs. Adverbe expressif dont l'origine n'est pas claire.

**saepēs** (*saepis*, *saeps*, *sē*-; mais les manuscrits en capitale de Virgile ont toujours la diphtongue), -is f. : haie; puis « clôture ». Ancien (*saepiõ* est dans Enn.).

Dérivés : saepiõ, -īs, -psī, -ptum : entourer d'une haie, enclore; puis « protéger, défendre »; saeptum; saeptātus (tardif); saeptuõsus (archaīque) : employé seulement au sens dérivé de « obscur, caché »; saepīmen (Apul.); saepīmentum : enclos; saeptiõ (rare, époque impériale); saeptor, saeptus, -ūs (Itin. Alex.); cōnsaepto et cōnsaeptum; intersaepto =  $\delta ta \phi \rho \phi \sigma \omega$ ; intersaeptum =  $\delta ta \phi \rho \sigma \mu \omega$ ; saepicula f. : petite haie; praesaepe (praesēpe), -is n. (et praesēpēs f., Plt., Cu. 228) : parc à moutons, étable, écurie; praesēpium, -piārium, -piātus (tardifs). Mot de la langue rustique, saepēs (sēpes) est bien représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7496; cf. aussi 7497, saeptum; 6724, praesēpe, et 6724 a, praesēpium. Celtique : irl. praiseach, britt. preseb.

Le rapprochement qui a été proposé avec gr.  $alµ \delta c$ « buisson, broussailles »,  $alµ \alpha a u \bar{\alpha}$  « clôture (d'épines ou de pierres sèches) » ne s'étend pas hors du grec et n'explique pas le détail du mot latin. En tout cas, il s'agirait d'un terme technique, comme le montre le vocalisme a.

saeta (sēta), -ae (souvent au pl. saetae) f. : 1º soies, crins, poil (rude) d'un animal, piquants; par dérivation, « crinière »; 2º objet fabriqué en soie, ligne de pêcheur, brosse, etc. Depuis Plt., Cas. 929. Technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 7498. Le français suppose sēta, comme le germanique : v. angl. sēta « Seide », et l'irl. sita; toutefois, dans les manuscrits, la graphie avec ae est la plus fréquente, notamment chez Virgile.

Dérivés et composés : saetōsus (poétique et époque impériale) ; saetiger (poétique) ; saetula, rare et tardif (Arn.), demeuré en italien, M. L. 7500 ; saetācius (sē-) attesté dans les gloses : cribrum setacium ad pollinem (Plac. V 59, 24), et demeuré dans les langues romane M. L. 7499 (cf. fr. sas), et saetació, -ās (Orih.); buoda (porca); equisaetum (v. equus). Sans étymologie claire. On compare germ. : v. h. seid, seita « corde, lacet », lit. sétas « crible (en crist de cheval) », etc.]

saeuus (saeuos), -a, -um : emporté, furieux, féroce, adv. saeuiter etisaeue.

dv. szeuter consum. Dérivés et composés : saeuiō, -īs (ancien et tra quent, mais semble évité par César, qui n'en a qu'un exemple, et par Cicéron, qui n'emploine que saeui et saeuitia); saeuitia (usuel et classique); saeuitiadi (Gl.); saeuităs (tardif et rare); saeuitidō (ā. A. Pitt saeuidicus (Tér.); dēsaeuiō (poétique; époque impe riale): 1º être en fureur; 2º cesser d'être en fureur (Luc. 5, 304); exsaeuiō : cesser d'être en fureur (T.-L. 30, 39, 2); in-, per-, re-saeuiō.

Même diphtongue en a et même suffixe que dans beau coup d'adjectifs désignant un défaut : aeger, lacuig scaeuus, caecus, claudus, ualgus, etc. Le sens premier était peut-être « à l'aspect (au visage) effroyable : cl gr. αlανής. Ancien (Liv. Andr.), surtout poétique. Non représenté dans les langues romanes.

On a rapproché lett. sievs « cruel »; quand les adjectifs de ce genre ont un correspondant, ce qui est le cas de laeuus, scaeuus, caecus, l'extension en est faible.

sāga : v. sāgus.

sagēna, -ae f. : seine, filet de pêche. Emprunt au gr. σαγήνη. Μ. L. 7505. Celtique : britt. \*seulenn?; el. germanique : v. angl. segne, fris. seine, etc.

Dérivés : sagēnicum (Ed. Diocl. 5, 11); sagēnula (Gl.).

sagīna, -ae f. : 1º « engraissement », s. ānserum, gal *līnārum*, etc., et par suite « nourriture, régime » (en particulier des gladiateurs); 2º embonpoint, obésité graisse; 3º animal engraissé (rare). Ancien (Plt.), usuell-Les langues romanes supposent un doublet saginum

(et \*sagimen). M. L. 7506; B. W. saindoux.

Dérivés : sagīnō, -ās ; sagīnātiō, -tor ; sagīnārium ; endroit pour engraisser.

Aucune étymologie. Terme technique.

sāgiō : v. sāgus.

sagitta, -ae f. (i) : 1° flèche ; 2° objet en forme de flèche : pointe d'une branche (cf. Isid., Or. 17, 5, 7); lancette ; sagittaire (plante) ; la Flèche (constellation). Ancien (Pl., Naev.), usuel. M. L. 7508. Celtique : irl. saiget; britt. sach.

Dérivés et composés : sagittula, demeuré en italien, M. L. 7510; sagittārius; sagittātus (Plt., Tric. 242), sur lequel a été fait à l'époque impériale sagittā, -ās, qui a passé dans les langues romanes, M. L. 7509, d'où sagittātor; sagitti-fer, -potēns (poétique); sagit (t)icum : Iouis barba, CGL III 576, 50.

Sans doute mot d'emprunt à une langue non indeeuropéenne; l'arc et la flèche ne sont pas des armes nationales à Rome. La finale *-itta* paraît étrusque; Plaute scande sagita; cf. Havet, Man. crit. verb., §1142; Lindsay, Early Lat. Verse, p. 115.

sagma, -ae f. : bât, selle ; chargement suspendu au

bête de) somme. Emprunt technique et populaire bête de) somme. Emprunt technique et populaire augradyua, aroc, (Vég., Vulg., Isid.). Dérivés : sagmā, ugradyua, aroc, (Vég., Vulg., Isid.). Dérivés : sagmā, ugradyua, sagmātus : oxaret & sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : sommier ». Panroman, sauf routi (Slos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxti (Glos.); sagmātus : oxeaxsagmātus : oxearet & vor; sagmātus : oxeaxsagmātus : oxeaxsagmātus :

sommer. sagmen, -inis n. : - a uocantur uerbenae, i. e. herbae sagmen, -inis n. : - a uocantur uerbenae, i. e. herbae pure, guia ex loco sancto arcebantur a consule praetopure, legatis proficiscentibus ad foedus faciendum belrue, legatis ad foedus faci

segum, -I n. (sagus m., Enn.; certaines formes romanes supposent aussi saga, sans doute d'après toga, r. B. W. saie) : 1º sayon, sorte de manteau en laine rossière, d'origine gauloise, d'après Polyhe, cf. Rich, s. u.; particulièrement « manteau de soldat » (opposé & toga, vêtement du civil), d'où saga sūmere, põnere, ad saga īre, in sagīs esse; 2º couverture, housse. M. L. 7515. Celtique : irl. sái, sachill. Les autres mots celtiques proviennent peut-être du français par l'anglais; v. J. Icht, s. u. sace.

Dérivés : sagātus ; sagārius ; sagulum, M. L. 7514 ; sagulātus, -rius.

Cf. lit. sagis « manteau de voyage pour femmes », lett. sagsa?

sāgus, -a, -um : surtout au fém. subst. sāga « sorcière »; sāgiā, -īs, -īre; peu usités et remplacés par leurs composés plus précis praesāgus, praesāgiō, -īs, d'où praesāgium; et à basse époque praesāgō, -ās; săgāx, -ācis, ancien (Enn.), fréquent et classique; sāgācitās, -ter; et peut-être sāgāna « devineresse » qu'y rattache Priscien, GLK II 120, 21, mais qui est attesté seulement comme nom propre et dont l'ā fait difficulté.

Le sens est défini par Cic., Diu. 1, 31, 65 : sagire sentire acute est ; ex quo sagae anus, quia multa scire uolunt, et sagaces dicti canes. Is igitur qui ante sagit quam oblata res est, dicitur praesagire, i. e. futurum ante sentire. Le sens général est « avoir du flair »; cf. sagax nasum habet, Plt., Cu. 110 b; uoltures sagacius odorantur, Plin. 10, 191, etc. Pour l'alternance, cf. contâgium et tigaz, dicere et dicax.

Praesāga est demeuré en français, où il désigne un oiseau de mauvais présage, l'orfraie, dite aussi *fresaie*. M. L. 6723; B. W. s. u.

La racine \*sāg-, \*səg- a dû fournir un présent radical athématique, à en juger par l'opposition entre lat. sāgiō et irl. saigim « petõ, adeõ » (avec subj. sás-). Lé grec s'est tiré d'affaire en employant le type itératif : dor. åγέομαι, att. ἡγοῦμαι « je conduis, je dirige en qualité de chef » (aor. ἡγγσάμπν). On ne peut déterminer si le type germanique de got. sokja « je cherche » répond à celui de lat. sāgiō ou à celui de gr. ἡγοῦμαι. Sur hitt. šakiya « montrer des signes, présager », šakiyah « faire connaître, manifester, prononcer un oracle », v. Bénveniste, BSL 33, 141. Cette racine n'est pas attestée en indo-iranien. Sāgiō serait un terme de chasse : du

- 589 -

sens de « quêter » appliqué au chien, on serait passé à celui de « avoir du nez ».

saiō, -ōnis m. : poenātor, tortor; cf. Thes. Gloss., s. u.; Isid., Or. 10, 262. Se trouve aussi dans Cassiodore. Mot de basse époque, germanique, latinisé. V. Sofer, 153; M. L. 7507.

sal, salis m. et n. (abl. sale indiquant un thème sal-, et non \*sali-; le masculin semble ancien, cf. Non. 223. 11 sqq.; le pluriel est toujours masculin : salēs; sāl neutre (dans Fabius Pictor) est peut-être formé d'après mel, auquel il s'oppose ; on trouve aussi un doublet sale dans Enn., A. 385; Caton, Agr. 162, 1; Varron ap. Non. 223, 17; 162, 1, sans doute formé sur salis, d'après mare, maris) : 1º sel, puis toute substance salée ou amère, d'où \*salnitrum, M. L. 7546; \*salpetrae, 7550; le pluriel sales désigne les grains de sel : en poésie, à l'imitation du gr. άλς « mer » (rare, Vg. Ae. 3, 385) ; 2º sel de l'esprit, piquant, etc., cf. Plin. 31, 88 : (sal) adeo necessarium elementum est, ut transierit intellectus ad uoluptates animi quoque. Nam ita sales appellantur, omnisque uitae lenos et summa hilaritas, laborumque requies non alio magis uocabulo constat : sens qu'on retrouve dans salsus et son contraire insulsus « non salé, insipide, fade ». Gr. alec a le même emploi dans la xouvn. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7521.

Dérivés : salārius : relatif au sel : Salaria uia Romae est appellata quia per eam Sabini sal a mari deferebant, P. F. 437, 4; salārium : somme donnée aux soldats pour acheter leur sel (cf. calceārium, congiārium, uestiārium), par suite « solde, salaire »; d'où salāriārius m. (tardif) « salarié, mercenaire ».

salīnus : de sel, salin; subst. salīnum : salière, et salīnae f. pl. : saline(s); salīnārius; salīnātor (usité comme surnom), cf. M. L. 7535-7538; salīniēnsis (Inscr.) « marchand de sel »; salillum n. : petite salière.

Composé : salifodina f. (mine de sel » (Vitr.).

sallo (salo), -is, salsus, -ĕre et sal(l)io, -īs, sal(l)ītus : saler, M. L. 7539 (logoud.); irl. saillim? Il y a deux formations différentes : sallo est issu de \*sal-d-o, comme le montre salsus de \*sald-tos ; sal(l)io est un dénominatif à suffixe -ye/o-; sallio est influencé par sallō, comme salō par saliō. De là salsus, salsa, M. L. 7550 a, et subsalsus, insulsus, M. L. 4476; insulse, īnsulsitās; salsūrā (saltūra, que Bücheler veut lire dans Plt., Cu. 22, est invraisemblable), salsāmentum (-men, Arn.), salsāmentārius; salsēdō, salsitās, tous deux rares et tardifs ; salsiusculus (St Aug.) ; salsitūdo, salsūgo (et salsilāgo)); Salsulae (Aquae); et aussi salītūra (Colum.); salacaccabia, -orum (Apic.; lecture douteuse) : salaisons. Cf. aussi M. L. 7528, \*saltcāre; \*salmūria, 7545, attesté aussi par le germanique : v. angl. soelmeyrie ; salsīcius (de salsus, comme empticius de emptus), d'où salsicia (farta) : britt. selsig « saucisse ».

L'ā de sāl s'explique par le caractère monosyllabique de la forme; lat. sal- (avec ombr. salu « salem ») est à rapprocher de gr.  $\tilde{\alpha}\lambda_{\zeta}$ ,  $\tilde{\alpha}\lambda\delta_{\zeta}$  (masculin; féminin seulement au sens de « mer »); même a dans v. sl. solt (féminin), qui repose sur sal-, à en juger par le dérivé slană (de \*solnă) « salé »; l'arménien al « sel » est un thème en -i-; le tokharien B a sālyi; il peut y avoir eu un élar-

#### salamandra

gissement -i-; car le celtique a une forme élargie : irl. salann. et il y a une autre forme élargie dans got. salt (neutre) et arm. alt (thème en -i-) « sel, saline ». Lat. sallo de \*saldo n'a rien à faire avec un thème nominal en -d- : -de/o- v est le suffixe de présent connu par tendo. cūdo, fallo, etc. Vocalisme radical a qui n'a rien de surprenant dans ce terme technique.

salamandra, -ae f. : salamandre. Emprunt (Celse. Plin., Pétr.) au gr. σαλαμάνδρα, déformé dans la langue populaire : cf. M. L. 7525.

salapitta, -ae f. : chiquenaude (Arn., Ital. Joh. 18. 22, et Gloss.). Conservé dans un parler italien. M. L. 7526. De gr. σαλπι(γ) χτής, avec épenthèse osque?

salapütium, -ī n. (salaputtium) : nain, nabot (?). Mot familier (Catul. 53, 5), de formation et de sens obscurs. On a un cognomen Salaputis, CIL VIII 10570.

salar. -aris m. : sorte de truite, ou jeune saumon (Aus., Sid.). Cf. salmo.

salāriāna, -ae f. : sorte de châtaigne (Pline). De salārius?

salebra : v. salio.

salgama, -örum n. pl. : conserves (faites dans le sel = άλμη), Col. Le singulier salgamum est plus récent.

Dérivés : salgamārius et sans doute salmacidus. glosé άλμυρός; \*salmūria « saumure ». Μ. L. 7543. 7545.

Sans étymologie.

## salicastrum : v. salix.

Salii. -orum m. pl. : Saliens, collège de prêtres consacrés au service de Mars par Numa. Leur nom est rattaché à saliō par tous les anciens, cf. Varr., L. L. 5, 85. Salii ab salitando, quod facere in comitiis in sacris quotannis et solent et debent, et les références de Goetz-Schoell, ad loc., et le composé praesul semble désigner à l'origine le chef des Saliens; cf., toutefois, F. 438, 27, salios a saliendo et saltando dictos esse quamuis dubitari non debeat, tamen Polemon ait Arcada quendam fuisse. nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuuenes Italicos evóntuov saltationem docuerit.

Dérivés : Saliāris, -e; saliares cenae, epulae, expressions dont dérive le sens de « somptueux, magnifique »; cf. Fest. 439, 7 sqq.; Saliātus, -ūs.

La forme Salisubs.li (-lis?), génitif d'un nom de divinité (?), Catul. 17, 6, est obscure : de salio + subsilio?

salio, -is, salui (et saliui, salii, époque impériale), saltum, salire : sauter, bondir ; cf. Plin. 10, 111, ambulant aliquae [aues] ut cornices ; saliunt aliae ut passeres, merulae; jaillir (dē aquā), palpiter (dē corde); saillir (transitif dans la langue des éleveurs) ; d'où salāx « lubrique » et « aphrodisiaque ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7540; B. W. saillir. Irl. salach « salāx ».

Dérivés : salāx (cf. plus haut) ; salācitās : Salācia. nom d'une déesse marine, opposée à Malacia (v. salum) ; salěbra, -ae : aspérités du sol, ornière, cahot, M. L. 7527; cf. latebra, scatebra; salebrosus et salebratus, salebritās (tardifs).

saltus, -ūs m. : saut, bond, puis « passage étroit, pas » (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), « dé-

filé » (sensū obscēnō, dans Plt., Cas. 922 et Cu. 56 filé » (sensū obscenu, uau atu, et u. so et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois herhage et, comme ces enurous sources en la de born ou de pâturages, « pâturage, herbage », et mente « mesure de terre de 4 centuries » (Varr., R. R. « mesure de terre de a source a saltuarin, saltuênsis, sal 10). Derives : sanuar as, current, saluarius, saluarius, saluarius, R. L. 7553, 7554, et saluarius, 7553 sus. G. salus, in. L. voc, salitio (Vég.). Celtique : irl. sal

Satio a lourni de nomeno seulement l'idée verbale ab-, ad-, circum-, dē-, dis-, ex-, in-, prae-, pro-, re-, pro-, pro-, re-, pro-, pro-, re-, pro-, pro apparaît dans la langue de l'Église avec le sens da « insulte », sans doute sous l'influence de insultan qui est employé au sens moral déjà par Cicéron. G aussi \*assalīre, \*assaltus, M. L. 713, 714. Pour praesul, v. ce mot.

De saliō existe un itératif-intensif ancien et usuel saltō, -ās (salitō, Varr.), qui tend à se substituer à salito (comme cantare à canere) dans le sens de « sauter », bien représenté dans les langues romanes, M. L. 7551, et en germanique : v. h. a. \*salzon, v. angl. sealtian. Du sensi ancien de « sauter à plusieurs reprises » est dérivé la sens technique de « danser »; de là : saltator, -trīx, -tið -tiuncula, -torius, -tus, -ūs, saltābundus, qui tous se rap portent à l'idée de « danser ». Comme salio, l'itératif saltō a de nombreux composés qui sont en -sultō : ad-(as-), dis-, ex-, in-, per-, prae-, re-, sub- (sus-), trans-suba Exsulto et insulto ont souvent le sens moral qu'ont leur calques du français savant exulter et insulter. Forme récente sans apophonie : desalto. Dérivé secondaire saltito (Hist. Aug.).

Le présent salio n'a d'autre correspondant exact que gr. άλλομαι, qui a le même sens. Pas plus en grec qu'en latin, il n'y a trace d'un aoriste en -s-. La langue homérique a conservé un aoriste radical άλτο, -άλμενος.

salis(s)ātio, -onis f. (Marc. Emp. et Gloss.) ; palnitation, s. cordis, gl. παλμός Du gr. σαλάσσω, cl. comissātio et κωμάζω; rattaché par étymologie populaire à salio, cf. Isid., Or. 18, 26, salisatores uocati sunt, quia dum eis membrorum quaecumque partes salierint, aliquid sibi exinde prosperum seu triste significari praedicunt.

salīua, -ae f. (pl. salīuae, ap. Lucr. 4, 1108) : 1º salive, bave. Se dit aussi de toute espèce de secrétion visqueuse ; 2º saveur (qui excite la salive) ; salive en tant que marque de désir ou d'appétit. Ancien (Lucr., Catull.); panroman (sauf roumain). M. L. 7541.

Dérivés : salīuārius (Plin.) ; salīuārium « mors »; salīuosus ; salīuo, -ās ; salīuātum ; salīuātio, tous d'epoque impériale.

Même formation que gingīua. Sans étymologie claire. Irl. saile peut être emprunté.

saliunca, -ae f. : valériane ou nard celtique (depuis Vg. et Plin.); dim. saliuncula. Celtique ou ligure?

salix, -icis f. : saule. Ancien ; panroman. M. L. 7542; v. B. W. s. u. Cf., pour la formation, larix.

Dérivés : salicastrum n. : douce-amère qui croît parmi les saules, dite aussi labrusca, Pline, 23, 20, M. L. 7531, et irl. soileastar; salignus ou saligneus : de saule ; salictum : saussaie, et salicetum, M. L. 7532-7534, gall. sailchoit; salictārius. Certaines

101 mes romanes supposent \*salicārius et \*saliceus: M. L. 7530-7533.

ct. <sup>m.</sup> <sub>Salix a un correspondant dans irl. *sail* « saule » (gén.</sub> (ormation est différente (de \*salhjon-). Si l'on rapproche formation de donne Théophraste, έλίκη, pour le nom le saule » en Arcadie, il faut admettre que la forme de saute reposerait sur \*solik- (mais alors on attendrait jatine reposerait sur \*solik- (mais alors on attendrait Rtine reprise to a forme germanique sur \*solk-.

salmacidus : v. salgama.

salmo, -onis m. : saumon (Plin., Aus.). M. L. 7544. Mot gaulois. Cf. Salmona « Salm », affluent de la Moelle, et salar. Passé en germanique : v. h. a. salmo.

galpa, -ae f. : saupe, poisson de mer (Ov., Plin.). Emprunt au gr. σάλπη. M. L. 7549.

calpuga (-punga), -ae f. : sorte de fourmi ou d'arainée venimeuse. Mot (espagnol d'après Plin. 29, 92?) Aformé par l'étymologie populaire en solipuga, solipuma, solifuga; cf. P. F. 389, 4, solipugna, genus bestiolae maleficae, quod acrius concitatiusque fit ardore solis, unde diam nomen traxit. V. Sofer, p. 58, et Alessio, R. di Filol., 1938, p. 152, qui suppose un emprunt à un gr. tomielπuyos (μύρμηξ)? Sans étymologie.

saltem : particule invariable signifiant « du moins au moins » et marquant une restriction, généralement après une proposition concessive commençant par si. tout au moins à l'époque archaïque, e. g. si illud non licet, | saltem hoc licebit, Tér., Eu. 639-640. Toutefois, l'opposition peut n'être pas exprimée ; cf. Cic., Fam. 12. 23. 3, antehac quidem sperare saltem licebat ; nunc etiam il ereptum est ; entendez « il nous était permis au moins d'espérer (à défaut d'autre chose : si nil aliud) ». De cet emploi découle celui qu'on fait de saltem à l'époque impériale, où on le joint à non, neque avec un sens équivalent à celui de ne... quidem ; cf. T.-L. 5, 38, 1, ibi ribuni militum non praemunito uallo... non deorum saltem si non hominum memores, nec auspicato ... instruunt aciem. Ancien, usuel et classique. Ne semble plus attesté après Apulée ; non roman.

Étymologie inconnue; la finale rappelle celle de autem, quidem, etc. De \*s(i) al(i) tem?

saltus, -ūs m. : v. salio.

saluber, -bris : v. saluus.

saluia, -ae f. : sauge (Plin.). Panroman. M. L. 7558. Germanique : v. h. a. salbeia. Sans doute de saluus, à cause de ses propriétés bienfaisantes. Le sens de « sauge » est secondaire. A l'origine, semble avoir désigné une autre plante; cf. Pline, 22, 147 et 26, 31.

salum, -ī n. (et salus dans Enn., e. g. Sc. 195, undantem salum ; le changement de genre est dû sans doute à l'influence de mare, cf. sale) : mer libre, mouillage devant le port; cf. T.-L. 37, 10, 10, ante portum in salo; 37, 13, 18, pars in salo ad ostium portus in ancoris stetit; Cic., Verr. II 5, 35, 98, quadrirememque fluctuantem in salo reliquerat. Peut-être emprunt au gr. σάλος, quoique le sens de « mouillage » ne soit pas attesté avant Polybe et puisse provenir du latin. Sur le mot « préi.-e. » sala, v. Battisti, St. Etruschi, XVI, 342 sqq.

salor, -oris m. : couleur de la mer (Mart. Cap.)? Forme unique et peu sûre.

Les Latins y rattachent aussi Salācia, nom d'une déesse marine (qui s'oppose à malacia) et femme de Neptune; cf. Varr., L. L. 5, 85, Salacia Neptuni ab salo, avec les références de Goetz-Schoell, ad loc., et l'étymologie de Fest. 436, 14, Salacia... quod salum ciet. Sans doute étymologie populaire ; salācia semble inséparable de salāx.

Pour insula, v. ce mot.

- 591 -

salūs, -tis f. : v. le suivant.

saluus (saluos), -a, -um : entier, intact; cf. Plt., Au. 207, di me seruant, salua res est : saluom est si quid non perit, et les expressions du type saluā lege, saluō iūre, saluīs auspiciīs; par suite « sauf, sain et sauf, en bon état » (souvent joint à sanus dans le couple allitérant sanus saluus) ; usité dans la formule de politesse saluus sis. Dans la langue de l'Église a pris le sens moral de « sauvé du méchant ou du mal par le Sauveur ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7559. Adverbe saluē, usité surtout dans la langue de la comédie : satin saluē? Formule archaïque reprise par Apulée, e.g. Met. 1, 26. Le substantif correspondant à saluus est :

salūs, -ūtis f. (thème consonantique, abl. salūte) : état de celui ou de ce qui est saluus, bon état, salut, sauvegarde, conservation; souvent joint à ops dans opem salūtemque ferre; par suite « vie (sauve) » par opposition à « mort », pestis, pernicies : salutem debere alicui. Personnifié et divinisé dans la déesse Salūs « celle qui assure le salut » (Salūs Sēmonia, Macr., Sat. 1, 16, 8); cf. Plt., Mo. 351, nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest, par allusion à une formule usuelle ; employé souvent comme formule de salut : salūtem dīcere, dare, reddere, accipere. Dans la langue de l'Église a désigné le « salut » (= σωτηρία). M. L. 7555; britt. sal.

Dérivés et composés : 1º de saluus : salueo, -es, -ēre : être sain et sauf, bien portant, etc., usité surtout comme formule de salutation, saluē, saluēto, etc., souvent joint à ualere : uale, salue, Cic., Fam. 16, 9, 4, etc. ; saluō, -ās : sauver. Bas latin, apparaît à partir de Végèce et remplace seruo, auquel ne correspondait aucun adjectif. Usité surtout dans la langue de l'Église, ainsi que les dérivés et composés : saluātor =  $\sigma\omega\tau\eta\rho$ , saluātio, -mentum; saluificus, -fico; resaluō. Panroman (sauf roumain). M. L. 7557, 7557 a; britt. salw, sylwadour.

Noms propres : Saluius, -uīnus, -uīllus.

2º de salūs : salūber (-bris), -bris, -bre « salutaire » et « salubre » (souvent opposé à pestilens) ; quelquefois aussi « en bonne santé », M. L. 7556 a ; d'où salūbritās, -ter et l'opposé īnsalūber (-bris); salūtāris : salutaire (conservé par la langue de l'Église); salūtāriter.

salūtō, -ās : donner le salut, sauver. Sens rare et tardif; salūto est presque uniquement usité avec un sens affaibli dans des formules de politesse au sens de « saluer », comme les dérivés et composés : salūtātor, salūtātio, consalūto, obsalūto (Festus), persalūto, resalūtō, īnsalūtātus, etc. Panroman. M. L. 7556; britt. saludi.

salūti-fer (poétique); salūtificātor (Tert.); salūtiger

(poétique, tardif); salūtigerulus : porteur de salutations (Plaute).

Salūs est, comme fidēs, un exemple d'un ancien terme religieux, passé ensuite dans la langue courante, puis repris par la langue de l'Église chrétienne, qui lui a redonné un nouveau sens religieux. Saluo est de création récente; on disait dans la langue classique seruo. conseruo dans ce sens ; saluo a été créé par suite de l'affaiblissement de salūto, qui, ne subsistant plus guère que dans des formules de politesse, n'avait pour ainsi dire plus rien de commun avec salūs, saluus : de là saluātor, saluātio; cf. Aug., Serm. 299, 6. C'est le gr. σῶος, σῶζω, σωτήρ, σωτηρία qui a servi de modèle. Au me siècle après J.-C., il n'y avait pas plus de rapport entre saluāre et salūtāre qu'il n'y en a en français entre « sauver » et « saluer ».

Saluus rappelle skr. sárvah « entier, intact, tout ». av. haurvo, v. p. haruva- « entier », gr. &xFoc (supposé par la correspondance hom. obloc. att. bloc), où le vocalisme radical est autre. Le mot indo-iranien s'oppose par le sens à skr. viçuah, av. vispo, v. p. visa-, qui se traduit par lat. omnis : en sanskrit. il a été fléchi comme viçvah; mais, à en juger par Y., LVIII 6, où le nominatif pluriel haurva signifie « intacts », le fait n'est pas indo-iranien. En latin, saluus n'a gardé que le sens originel de « entier », avec la nuance « en bon état de santé »; et il n'a pas reçu la flexion du démonstratif. parce que c'est totus qui a reçu le sens de « entier » et a pris en conséquence cette flexion ; ceci n'empêche pas. du reste, que, pour rendre le sens de « intact. entier ». sans aucune nuance religieuse, le latin a créé integer, qu'ont conservé les langues romanes. Le sens propre de saluus a été commandé par la valeur religieuse qui est attachée à ce mot et qui ressort de salūs. - Le vocalisme à degré zéro de lat. saluus se retrouve dans osq. σαλαFς, salavs « saluus », ombr. saluvom « saluum », etc., et dans le nom de notion lat. salūs, qui est ancien (v. BSL 28, p. 40 sqq.), tandis que av. haurvatās, qui y répond pour le sens, est un dérivé secondaire de hauroo. Les mots italiques supposent une forme de suffixe à voyelle initiale; cf. gr. δλοός. Le vocalisme à degré zéro est sans doute ancien dans ces formes, et l'o radical de gr. όλοός doit être pris à δλος.

Sans le suffixe \*-mo-, on a en latin même solidus, avec -l- simple (cf. osq. suluh «omnino »?), et sollus, avec -1- géminé, ce dernier se retrouvant largement en osque : sullus « omnēs », pélignien solois « omnibus », etc. La forme -ll- est du type des formes expressives à géminées, qui est courant en italique. La gémination se retrouve dans le nom propre Sallustius. De même gall. holl « tout entier ». Comme la racine n'est pas dissyllabique, irl. slán « entier, sain et sauf » ne s'explique pas directement ; comme sānus s'associe à saluus (salua ac sana sunt, Plt., Mer. 176), il peut y avoir dans irl. slan une contamination.

Dans got. alls « πᾶς, ὅλος », etc., il y a, sans s initial. un mot pareil en tout à lat. sollus, gall. holl; il y a -lsimple dans ala- au premier terme de composés (got. in allaim alamannam « dans tout l'ensemble des hommes »). ce qui rappelle lat. sollus : solidus. - H. Pedersen. V. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 411, enseigne que la forme sans s- initial de irl. uile « tout, entier » résulte d'un passage de s- à h- en celtique ; l'irlandais a, en effet, une ortho-

graphe huile, et le gallois a holl et ol tout entre graphe huile, et le ganois a sour en sour en a guar à arm. ol, équivalent à lat. saluus pour le sour en sour e Quant à arm. oi, equivaient a serie pour le on ne saurait dire s'il y a eu un s- initial. La course et sans s- rappelle le course on ne saurait dire s in y and s rappelle le La contained tence des formes avec et sans s- rappelle le  $c_{as}$  den sine : got. inu. etc.

sine : got. inu, etc. Le germanique et le slave ont un autre mot hails, v. sl. célü ; sur v. pruss. kailüstikan, v. BSL 28 (1)

sam : v. sum.

samardacus, -I m. : imposteur (St Aug.). Mot an cain?

samartia, -ae f. : erreur causée par une borne situa aux confins de trois champs? (Grom., p. 360).

samauca, -ae f. : sorte de poisson (Polem, Sila Mot gaulois?

sambüca, -se f. : 1º sorte de harpe ; 2º machineid guerre qui servait à escalader les murailles, nam un organo chordae, sic in machina intenduntur fune F. 435, 4. De là : sambūcus « harpiste », sambūcina, san r. 435, 4. De la . come a gr. σαμθύκη, σαμθυχίστρια m est lui-même emprunté. M. L. 7560.

sambücus, -I (Plin.; sābūcus, Ser. Samm. et gloss sabbūcus, sabuncus) f. : sureau; sambūcum (sab.) haie du sureau; sambūceus (-cius). — Depuis Luciim Panroman. Les deux formes samb- et sab- sont remu sentées dans les langues romanes, mais la seconder nlus d'extension que la première (cf. sabbatum et son hatum), M. L. 7561-7562; v. h. a. buhhila?

Sans correspondant, sauf peut-être le dace onfa Cunv. MSL 16, 329. Même finale que dans album lactūca.

sămentum, -I n. : défini par Marc-Aurèle ap. Front Ep. 4, 4, lingua Hernica pelliculam de hostia quam avicem suum flamen, cum in urbem introeat impon Sans autre exemple ; sans doute vieux terme du ritue De \*sak-s-mento-m? Cf. sagmen.

samera (samara), -ae f. : semence d'orme (Plint Col.). Gaulois? Cf. fr. samare.

samins, -a, -um : de Samos ; samia n. pl. : vaisse de Samos ; samia testa, samius lapis : tesson de vaseou pierre servant à polir; d'où samio, -ās : fourbir, polir (terme de la langue militaire, Vég.), M. L. 7563; samile tor. gl. anovnth; samiārium.

samolus, -I f. (?) : plante inconnue. Mot peut-être al tique; cf. Plin. 24, 104.

sampsa, -ac f. : pulpe d'olives triturée et conservé (Plt., Col.). M. L. 7564.

Sanates : v. sanus.

sancio, sanctus ; v. sacer.

Sancus, -ūs (et Sancus, -ī récent) m. : nom d'une a cienne divinité italique d'origine sabine d'après Vari L. L. 5, 66. Sancus signifierait « le ciel » d'après Lydu De Mens. IV 90, et est identifié à Deus Fidius. Le m est joint à Sēmō dans le groupe Sēmō Sancus (ou Sa cius). - Le dérivé Sanquālis, cf. -is porta appellat proxima aedi Sancus, P. F. 465, 6 ; -auis quae ossifras dicitur, id. 421, 1, prouve l'ancienneté du thème en a L'ombrien a Sansio-, épithète des dieux \*Fiso

Fisovio- et \*Vesticio- de sens inconnu. On rat-Les rise inconnu. On ratand generation identifie Sancus et Sancus, et CIL XIV. 18694, yu Fidius à fidês, ce qui justifie l'assimilation 158) Containes. Mais le groupe Semõ (v. serõ « semer ») Thus ne s'explique pas par là ; et la présence du thème n'est pas plus claire (cf. Consus, Iānus). Il v a là e l'ere la trace d'une vieille divinité indigène, dont d'élite primitif s'est perdu et qui a été rapprochée seaute primer de sancio et assimilée au Dius Fidius Zeve donos « le dieu qui sanctionne ».

sandala : v. scandala.

andalium, -I n. : sandale. Emprunt au gr. σάνδα-

1/1/04. Dérivés et composés : sandaliārius (Suét.) : sandalieerula (Plt.).

andapila, -ae f. : sorte de civière ou de bière grosder qui servait à porter en terre les corps des pauvres ides malfaiteurs. — Mot populaire, attesté seulement l'époque impériale (Mart., Suét., Juv.), sans doute emprunté.

Dérivés : sandapilo ; νεκροθάπτης; sandapilārius.

anguls (puis sanguis à partir de Vg.), -inis m. (arch. unguen n., Enn., et sanguis, -guis, tardif) : 1º sang fui coule, différent de cruor « sang coagulé »), pas de puriel, sauf dans la langue de l'Église, uir sanguinum Nulg.), uae ciuitati sanguinum (Ezech.), qui traduit ans doute un hébraïsme; 2º sang en tant que constimant la parenté ou la descendance : sanguine coniuncti. (i. Inuent. 2, 161; Sall., Iu. 10, 3; in suum sanguium saeuire, T.-L. 40, 5, 1; o sanguen dis oriundum. Rnn.; de la consanguineus = δμαιμος, σύναιμος, conunguinitäs; 3º sang en tant que symbole de la force. Thité de tout temps. Panroman. La langue écrite de Weoque classique et de l'empire n'emploie que sanguis. mis les formes romanes remontent à sanguen. M. L. 7574.

Dérivés et composés : sanguineus : de sang, sanglant, et consanguineus, M. L. 7572 ; sanguinālis et sanguinārius; d'où sanguināria f. « sanguinaire, renouée »; sanguinolentus et sanguilentus (-nentus, Orib.) : sanglant, M. L. 7570 ; sanguinosus : sanguin (langue médicale, Cael. Aurel. = aluarúðnç), M. L. 7573; sanguino, -ās : saigner (époque impériale), M. L. 7571 ; sanguiculus : boudin de sang de chevreau (Plin., M. L. 7569 c); sangunculus (Petr. 66, 2); sanguisuga : sangsue, composé qui se substitue à hirūdo à l'époque de Pline (v. s. hirūdo), et sansūgia (Gloss.) par haplologie, M. L. 7575; sangui-uorus, -bibulus (lardifs) ; exsanguis (ancien, classique) ; exsanguinālus (Vitr.); exsanguinesco (tardif).

ll est vain de rappeler ici le groupe de skr. dsrk, undh « sang », signalé sous assyr, car il n'y a de comnun aux deux groupes que s, et toute la formation de tanguis ainsi coupé demeurerait inexpliquée. Le ballique a connu le groupe de skr. dsrk; car le lette a encore asins (féminin) pour désigner le « sang »; mais s slave a généralisé le mot v. sl. kruvi, etc., qui est de a famille de lat. cruor, et le lituanien a aussi kraŭjas (sang ), en face de v. pruss. krawian (neutre) et krawia (6minin), Ench.; crauyo, Voc. Souvent les mots qui

désignent le « sang » sont d'origine obscure, ainsi gr. alµa, got. blop, irl. fuil, gall. gwaed. Le genre neutre est fréquent pour cette notion; sanguen se comprend donc bien ; c'est le masculin sanguis qui est un peu surprenant. Comme dans lat. sanguen, il y a un a radical dans gr. alua et dans gall. gwaed.

sanies (sania, Gl.), -ei f. : 1º « sang corrompu » qui s'écoule des blessures, intermédiaire entre le sang proprement dit (sanguīs) et le pus (pūs, tabum) ; cf. Cels. 5, 26, 20, ex his [uolneribus ulceribusque] exit sanguis, sanies, pus... sanies est tenuior hoc [sanguine], uarie crassa et glutinosa et colorata...; 2º en poésie « bave du serpent », puis toute espèce de liquide ressemblant à la sanie. Ancien (Enn., Cat.). M. L. 7577.

Dérivés et composés : saniōsus (Plin.), M. L. 7579; sanio et exsanio, -as (technique, époque impériale), M. L. 3065 a; saniola (Cass. Fel.).

Pas d'étymologie. A en juger par des cas tels que aciës ou progenies, serait le dérivé d'un theme radical représenté par lat. san-, mais dont aucun correspondant n'est connu. Les Romains étaient naturellement tentés de rapprocher sanguis ; mais cela ne prouve rien,

sanna, -ae f. : grimace, moquerie (Pers., Juv.); sannio, -onis : bouffon, paillasse, grimacier (déjà dans Cic.) ; sannō, -ās, sannātor et dē-, sub-sannō, -ātor, -ātiō, subsannium (tardifs), M. L. 8392. Emprunts populaires au gr. σάννας, σαννίων. Μ. L. 7583.

Sanquālis : v. Sancus.

santerna, -ae f. : borax (Plin.). Sans doute mot étranger (étrusque?). Cf. Runes-Cortsen, Der etr. Text d. Agramer Mumienbinde, p. 72.

Santonicus, -a, -um : adjectif dérivé du nom de peuple gaulois Santoni, appliqué à différents produits qui en sont originaires, en particulier -m (absinthium) : santoline. M. L. 7583 b.

sānus, -a, -um : sain, bien portant (de corps ou d'esprit). Souvent joint à saluus. L'adverbe sane « d'une manière saine » s'emploie comme ualde avec une valeur intensive : sane sapere, puis avec toute sorte de verbes ou d'adjectifs ou d'adverbes : sane metuers, sane bonus, sane bene, s. sapienter; et; avec négation, haud, non sane. Souvent joint dans la langue familière à un impératif qu'il renforce : i sane. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7584.

Dérivés et composés : sanitas : santé, M. L. 7580 (d'où \*sānitiāre, sānitosus, Orib., M. L. 7581, 7581 a); sānō, -ās (et tardif sāniō, Mul. Chir.) : rendre sain, guérir (sens physique et moral), M. L. 7566; sānātiō (Cic.) ; sānātor (Paul. Nol.) ; sānātorius (Cass.) ; sānābilis (rare, mais classique) et însânâbilis = dvlaroç; sānātiuus, sānāria, sānātāria « peucédan », déformé en satanāriu, v. André, Lex. (tous tardifs) ; con-, per-, praesano, resano (rares tous quatre et d'époque impériale) ; sānēsco (Col., Cels., Plin.) et resānēsco (d'après recrudesco?); sanifer (Paul. Nol.). Sur sanare « châtrer » dans certains dialectes romans, v. M. Leumann, KZ, 1942, 215,

insanus : malsain, malade; presque uniquement employé dans le sens de « qui n'est pas sain d'esprit, insensé, fou » et aussi « qui rend fou » (insana herba, i. e. laurus); cf. Insānī montēs traduisant le nom grec d'une montagne de Sardaigne, tà maivoueva 50n. Insānum. īnsānē s'emploient aussi comme adverbes de renforcement, cf. notre « furieusement », dans la langue familière. Dérivés : însānia, mot courant; M. L. 4455, însānitās (rare, mais dans Cic., Tusc. 3, 4, 8 et 3. 5. 10, Varr. ap. Non. 122, 24); însāniō, -īs; uēsānus, uēsānia, uēsānio, -īs : même sens que īnsānus; cf. vecors

A sānus les anciens rattachent aussi Sānātēs; cf. Fest. 474, 22 : Sanates dicti sunt qui supra infraque Romam habitauerunt. Quod nomen his fuit quia, cum defecissent a Romanis, breui post redierunt in amicitiam. quasi sanata mente. Itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forctibus, i. e. bonis, et qui numquam defecerant a P. R. Sans doute étymologie populaire; il s'agit vraisemblablement d'un nom propre du type Arpinās, cf. forctis s. u. fortis. V. M. Lejeune, R. Ph., 1951, p. 221.

Aucun mot pareil ne se retrouve ailleurs, sauf peutêtre en ombr. sanes « sānīs, integrīs », T. E. IV 8 (emprunt?). Le vénète sahnatei dat., épithète d'une déesse Reitia, est obscur. Un rapprochement avec gr. laivo « je guéris », etc., ne s'obtient qu'à l'aide d'hypothèses arbitraires. Pour irl. slán. v. sous saluus.

sapa, -ae f. : vin cuit jusqu'à réduction des deux tiers. Ancien (Cat.), technique. Dans les langues romanes, sapa a le sens de « sève ». M. L. 7585.

Le sens de « sève » qui est celui des mots romans, it. sapa, fr. sève. etc., se retrouve dans un mot germanique semblable : v. isl. safe, v. h. a. saf, etc., ou, avec consonne géminée, v. angl. saep, etc. (si ces mots ne viennent pas du latin). D'autre part, arm. ham « goût » fait penser à lat. sapiō, sapidus, etc.

saperda, -ae f. : genus pessimi piscis, F. 434, 7. Emprunt au gr. σαπέρδης.

sapiō, -is, sapīuī (-iī), -ĕre (parf. sapuī dans Aug., C. D. 1, 10 et inf. sapēre supposé par les formes romanes du type savoir, cf. M. L. 7586; sapěre n'est pas représenté en roman) : avoir du goût, de la saveur (ou du parfum) ; s'emploie absolument des choses : oleum male sapiet, Cat., Agr. 66, 1.; ou des personnes, le plus souvent au sens figuré « avoir du goût, du discernement ; être sage », hic homo sapienter sapit, Plt., Poe. 606; joint à sentire, cf. Plt., Poe. 1200, nunc hinc sapit, hinc sentit guicquid sapit, et Cic., Rep. 1, 65, etc. Transitivement : « se connaître en, comprendre, savoir ». Formule courante de la conversation : si sapis, si sapias. Usité de tout temps. Panroman. De là : sapiens adj. et subst. « sage », sapienter, sapientia (= σοφία et φιλοσοφία; Ennius emploie sapientia pour traduire σοφία et le marque expressément; c'était une innovation), M. L. 7588; persapiēns, īnsipiēns, īnsipienter, -tia, sapientipotens (composé artificiel créé par Ennius, qui l'oppose à bellipotens); sapientifico (Itala); consipio : être dans son bon sens (rare, époque impériale); desipio ; n'être pas dans son bon sens (classique); desipientia (Lucr.) : resipīsco, -īuī (-iī et resipuī) : reprendre ses sens, recouvrer la raison ; resipiscentia (Lact., pour traduire μετάνοια). Par contre, resipio a presque uniquement le sens concret de « avoir le goût, la saveur de »

(cf. redoleo), e. g. Varr., R. R. 1, 54, 3, mustum resign (cl. redoleo), e. g. val., t. L. 7237 (la forme sans applied in the sans applied in th phonie resapio so in annu 108); ce n'est que tardives ment qu'il est contonue a to saveur, sout settement le sens concret le substantif sapor « saveur, goût , et « sens du goût » (physique et moral), d'où saporo, a « sens au gour » projorque di sapidus (époque in saporātus, -osus, suporas, rul, 1590 et 7587, et son contraire insipidus (\*insapidus), M. L. 4466; cf. aussi mate sapidus > ir. maussade et florisapus, CIL VIII 211, 90sapidulus. Toutefois, le sens de « sage » pour sapidul apparaît dans Ausone. Pétrone a un composé nesapius « imbécile » (cf. nesapus « qui non sapit », Terent scaur., GLK VII 12, 4, forme populaire faite sur ner cius) qu'il met dans la bouche de Trimalcion, Sat. 50 5; c'est à sapius que remontent le type roman sage et britt. saib, mais les formes romanes sont troubles; v B. W. sous sare.

Sapiō a un correspondant en germanique : v. sar an-sebbian « apercevoir, remarquer », v. h. a. int-seffen (prétér. -suob) « remarquer, goûter »; cf. v. isl. seff « pensée ». La formation est la même que celle de capit Mais il n'a pas survécu de formes telles que captus ou  $c\bar{c}p\bar{i}$ . En revanche, l'osque a une forme à  $\bar{c}$  unique en son genre : sipus « sciēns », cf. volsque sepu « sciente » à ce sipus osque il faut sans doute rattacher sibus et persibus.

saplūtus : adaptation latine de ζάπλουτος (=  $\delta d d$ . πλουτος) « très riche », qu'on lit dans Pétr. 37, 6, aven prononciation s de  $\zeta$  initial; cf. Saguntum = Záxuyőe

sāpō, -ōnis m. : savon (Plin., Mart., Ser. Sammia M. L. 7589 ; britt. sebon (mot savant). Dérivés ; sanda nātum, -ī « eau de savon »; sāponārius (Orib.). Mot d'emprunt, germanique ou celtique, désignant d'abord une substance propre à laver et à teindre les cheveux Cf. all. Seife « savon ».

sappa, -ae f. : sorte de hoyau (Gloss., Isid.). Le britt a saffwy « lance, pique ». Français sape, v. B. W. s. u. M. L. 9599 : zapp- (illyrien?).

sappīnus (sapīnus), -ī f. : sapin, sapine. Dérivé sap(p)ineus; d'où sappinea : partie inférieure du sapin et « pomme de pin ». Les manuscrits de Pline ont aussi une forme sappium (16, 61). Ancien (Varr., R. R. 1, 6 4). M. L. 7592.

Le v. fr. et prov. sap représentent un ancien \*sappus prélatin ou gaulois ; et sappinus serait issu d'une combinaison de \*sappo- et de pinus, ou simplement du l'influence de pinus, favorisée par l'existence de formes comme carpinus, fraxinus : tout ceci, incertain. Le v angl. saeppe (Gl., v. Hoops, Waldbäume, p. 226) doit être un emprunt adapté du latin.

sappirus, -i f. : saphir. Emprunt au grec d'origine sémitique σάπφειρος attesté sous cette forme dans Pline 37, 119; et plus tard sous la forme hellénisée sap phīrus (sapphīrus, Fort.), d'où sapphīrinus, -rātus, el fr. safir, saphir; irl. saifir.

## sapsa : v. ipse.

sarcio, -Is, sarsī, sartum (sarsum, tardif; resarsurum) Suét., Claud. 6), -ire : défini par Festus, 428, 25, « inté-

num jacere ». Le sens premier est sans doute « recoudre », sarcina et sarcīmen : suture (Apul.), sarcinātrīx Non. 56, 22); sarculum : alène (GL); et plus généralement « réparer, raccommoder ». Sens propre et figuré : participe figure dans le couple asyndétique sartus equis, employé notamment dans le cahier des charges des bâtiments de l'État que l'entrepreneur devait s'enrager à maintenir en bon état « clos et couverts »: cf. rest. 428, 25; Plt., Tri. 317; T.-L. 29, 37, 2. L'expresion est devenue proverbiale; cf. Cic., Fam. 13, 50, 2 : the mihi da atque largire ut M'Curium sartum et tectum. nationation ab omni incommodo, detrimento, molestia. sinmrum integrumque conserues; de là sane sarteque. Ancien, usuel. M. L. 7599 et 7615, sartum; B. W. sertir. Brittonique : gall. seirch, de \*sarcia.

nérivés et composés : exsarcio (exercio), archaïque : resarcio; sartor, M. L. 7614, -trīx, -tūra; sartāgo -1º mélange, ramassis, fait de pièces et de morceaux : 20 poêle à frire (= τήγανον), M. L. 7613; sarcitector. Isid., Or. 19, 19, 2 (sarcitator, Gloss.); sarcorius, Col. (W. H.); sarsorius (bas latin); sarcimen (Apul.); sarcina (usité surtout au pluriel) « paquet(s), bagage(s) » enveloppés d'abord dans une toile cousue (opposé à Inscis. impedimenta), M. L. 7598. De là : sarcinula, diminutif affectif et familier; sarcinālis, -ārius (-e, .ium iumentum); sarcinosus (Apul.); sarcinātus (sarcino n'est pas attesté, mais l'époque impériale connaît consarcino); sarcinātor, -trīx : raccommodeur, -deuse. La racine de sarcio n'a de correspondant exact nulle part ; en italique, on a rapproché l'expression ombr. sense sarsite, qui se lit une fois (T. E. VI b 11) et dont les deux termes ont été traduits de manière conjecturale ; sane sarte, mais que Vetter estime « noch nicht sicher lekklärt » (Hdb., p. 249). Hors de l'italique, cf. gr. Epxoc clôture », δρκάνη « enceinte, clôture » et hitt. šarnink dédommager »? Le vocalisme radical de lat. sarc- n'est pas surprenant dans un terme technique; cf. sarpō, etc. La technique de la clôture qui est envisagée ici est celle du clavonnage.

sarcophagus, -I m. (sarcophagum, sartophagus, sartofagus, inscr.) : cercueil. Emprunt tardif (Plin., Juv.) au gr. σαρχοφάγος (λίθος) « (pierre) qui consume les chairs », passé en français. M. L. 7600; B. W. s. u.; v. h. a. sark.

sarculum : v. sar(r)io.

sarda, -ae f. : sorte de thon ; sardīna, -ae f. : sardine (Orib.). De Sardus « Sarde », en raison de leur origine. M. L. 7603, 7604.

sarda, -ae f. : cornaline, pierre précieuse ; sardius, -a, -um et sardius m. subst., sardinus lapis ; cf. sardonyx, emprunts au gr. σάρδιος, σαρδόνυξ.

sardāre : « intellegere . Infinitif d'un verbe \*sardō, employé par Naevius au ('ire de Varr., L. L. 7, 108, et de Festus, P. F. 429, 8. P ut-être dérivé par plaisanterie de Sardus « comprendi : comme un Sarde », le nom des Sardes étant devenu proverbial de plusieurs manières.

sargus, -I m. : sargue, poisson (Enn.). Emprunt au gr. σάργος, demeuré dans les langues romanes, M. L. 7605. Diminutif : sargulus.

— 595 —

sario. -onis m. : nom d'un poisson (la truite saumonée?) dans Aus., Mos. 130. V. fario:

sario, -īs, -īuī (-uī), -ītum (sartum, Col.), -īro (sarrio. cf. Niedermann, Mél. Sauss. 46) : sarcler. Ancien (Cat., Plt.); technique. Rare dans les langues romanes, où il a été remplacé par sarculāre, qui est panroman. M. L. 7606 et 7615, sartum

Dérivés et composés : sar(r)ītio, -tor, M. L. 7607; -torius, 7608; -tūra, 7608 a; sarculum (de \*sar-tlo-m) « houe, sarcloir », M. L. 7602; sarculo, -ās (époque impériale), M. L. 7601; sarculātio; resar(r)io?, Plin. 18, 183 (lecture douteuse, mais cf. M. L. 7238) ; \*sarcellum, M. L. 7597. Cf. aussi M. L. 3066, exsartum (Lex Burgund.), fr. essarts. Terme technique, à vocalisme radical a, comme sarpo; v. ce mot.

saris(s)a, -ae f. : lance macédonienne. Emprunt au gr. σάρισα.

sarma : v. serna.

sarmen, -mentum : v. sarpõ.

sarpa, -ae f. : héron (Serv. ad G. 1, 364). Forme douteuse : de gr.  $d\rho\pi\eta$  avec influence de sarpo?

sarpō (sarpiō), -is, sarpsī (Gramm.), sarptum. sarrere : tailler la vigne ; cf. P. F. 429, 1, sarpta uinea, putata, i. e. pura facta, unde et uirgulae abscisae sarmenta. Sarpere enim antiqui pro purgare ponebant. Ancien (XII Tables), technique. Panroman. M. L. 7612. Cf. fr. serpe.

Dérivés : sarmen? (Plt., Mo. 1114, texte corrompu) ; sarmentum : sarment, M. L. 7609 ; sarmentosus ; sarmenticius. Cf. aussi M. L. 7610, sarminium (comme sēmen, sēminium); v. André, Lex.

Une racine \*serp- est attestée par gr. ὄρπηξ « rejeton, scion », v. sl. srūpū « δρέπανον » et lette sirpis « faucille ». Le vocalisme a de lat. sarpo ne surprend pas dans un terme technique. Gr. ἄρπη « faux, faucille » a un vocalisme ambigu. — Cette racine comporte peut-être un élargissement : cf. skr. srni « faucille » et lat. serra (et sario?). Irl. serr « faucille », qui peut se rattacher à sarp-, est sans doute emprunté au lat. serra.

sarraca, -ae f. : hellébore (Ps. Dsc.). De serra.

sarrācius, -a, -um : -a lactūca (bas latin, pour serrācius); sarrālia « scarole »; v. serra.

sarracum, -I n. (et sarraca f.)I: sorte de chariot à roues basses et pleines. Mot vulgaire d'après Quint. 8, 3, 21. On trouve aussi serracum, cf. Juv. 3, 255 et 5, 23, et le grec a σάρσαι άμαξαι (Hes.) et σαράγαρον (ed. Diocl.). Sans doute emprunt à l'illyrien, déjà dans Sisenna.

sartāgō : v. sarciō.

sat. satago : v. satis.

satelles, -itis m. (surtout au pluriel) : garde(s) du corps; satellite (sens propre et figuré). Dérivé tardif : satellitium. Ancien, usuel et classique. Etymologie inconnue ; sans doute mot d'emprunt, peut-être étrusque! (v. Ernout, Philologica I, p. 46), le premier roi de Rome à qui la légende attribue des « satellites » étant Tarquin le Superbe. - V. termes.

## satira : v. satur.

satis adv. (forme abrégée sat de \*sate issu de \*sati sans s final; cf. satin de \*sati(s)n(e), comme uiden) : assez et, à basse époque, e très » (Peregr. Aeth.), comme nimis. Souvent joint à esse, habère : sat est, sat habeõ. Peut avoir un complément au génitif : satis uerbörum, etc. Muni d'un comparatif satius employé dans la langue courante avec le sens de potius : satius est « il vaut mieux ». Ancien (Enn.), usuel, classique. Représenté seulement en ancien fr. sez, M. L. 7617; remplacé par ad satis, panroman, sauf roumain, M. L. 199.

Satis  $\mathbf{v}$ 'unit à un certain nombre de verbes pour former des juxtaposés, dont le plus usité et le mieux soudé est satisfàciõ « donner satisfaction à quelqu'un » (formes savantes en roman, M. L. 7618), d'où satisfactiõ; d'après ce mot, satisacceptiõ, satisfactiõ, termes de la langue du droit. De sat a été formé satagõ, -is (-agitõ, -ās), usité surtout dans le sens de « en avoir suffisamment à faire », terme de la langue militaire, litote du genre de labõrāre « étre à l'ouvrage »; cf. Caton ap. Charis., GLK I 218, 2, iam apud uallum nostri satis agebant; Auct. B. Afric. 78, 7, Caesar alteram alam mitti qui satagentibus celeriter occurrerent; par suite « être affairé, se démener » (= πολυπραγμυνέω), d'où satagius dans Sén., Ep. 98, 8.

Dérivés de satis : satietās : abondance, suffisance, satiété. Comme il n'y a pas d'adjectif \*satius, le dérivé satietās doit être formé analogiquement, peutêtre sur ebrietās. De satietās est issu, sans doute par haplologie, satiās, -ātis (n'est ni dans Gieéron ni dans Gésar; archalque et postclassique, employé par Lucrèce pour éviter le tribraque de satietās); satiā, -ās : rassasier, satisfaire (premier exemple dans Gieéron); satiās, -ei f. (Pline, Juvencus); satiātē, satianter; exsatiō (époque impériale); insatiātus, insatiābilis « insatiable », traduction du gr. čaroç, et « dont on ne peut se rassasier »; insatiābiliter. V. aussi M. L. 7919, satium, et assatiāre, M. L. 717. A satis se rattache :

satur, -ra, -rum : rassasié (surtout de nourriture). Ancien (Carm. Fr. Aru.), usuel. M. L. 7621.

Satur est sans doute pour satu-ro-s, dérivé à l'aide du suffixe -ro- d'un thème en -u- \*satu-.

Un féminin satura (scil. lanx), puis satira (époque impériale), substantivé a désigné une macédoine de fruits, de légumes, un mets composite, cf. Varr., Quaest. Plaut. II dans GL.K I 486, 7, et P. F. 417, 1; et par dérivation, en littérature, une pièce de genres mélangés (cf. notre mot « farce »), pour s'appliquer spécialement ensuite à la satire d'Horace ou de Juvénal. C'est du moins l'explication des anciens, mais qui a chance d'être une étymologie populaire; sur une origine étrusque du mot, v. F. Muller, Zur Gesch. d. römischen Satire, Philol. 78 (1923), 230 sqq. L'expression per saturam s'applique à une loi de caractère composite; sur le sens et l'emploi de l'expression, v. Hammarström, Eranos, 25 (1927), 37 sqq.

De satur dérivent : saturitās (auquel la prose classique préfère satietās) ; saturō, -ās, doublet de satiō, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés saturāmen (Paul. Nol.) ; saturātiō, -tor. tous de basse époque ; exsaturō, -turābilis ; īnsaturābilis. Il en existe aussi un diminutif familier satullus (Varr.) avec un dénominatif (id.), qui est demeuré dans les langues romains saoul, etc., M. L. 7620. Le diminutif satillum aus dans Pl., Tri. 492, est peu sûr (salillum, Lindsay les manuscrits palatins).

s manuscrus paravinoj. sati-, dans satietās et satiāre, et aussi dans sage sati-, dans saucus de formes adverbiales; dans te etc., et satis ont l'air de formes adverbiales; de pos etc., et satis ont 1 an a χωρίς, etc., ou lat. the post is a finale, gr. χωρί : χωρίς, etc., ou lat. the satisfies the satisfies the satisfies of the satisfie la finale, gr. χωρι · Απτ., internation par un ancien to face de még. άνις; l'explication par un ancien to face de még. face de meg. avu, , contratable, est moins valuen un en -i, \*satis devenu invariable, est moins valuen en -i, \*saus ucreme de satis est le même Traises blable. Le vocalisme de satis est le même Traises blable. Le vocalisme de l'adverbe de hom. & ατος « insatiable » à côté de l'adverbe de de hom. & ατος « insatiable » α. h. a sati de hom.  $\alpha$ - $\alpha$ ros « Inservice das « à satiété »; got. sa/s « rassasié », v. h. a. sat, all sat « à satiete »; gue. sup irl. sathech « rassasié ». Le degré plein  $\bar{a}$  de la rassa  $\bar{a}$  sathech « rassasié ». Le degré plein  $\bar{a}$  de la rassa figure dans irl. sdith « satiété », got. du sofa « npoc ngure dans III. outre vortásai » et lit. sotus « rassasian μόνην », ga-supjan · ζ.γ. rassasier », v. pruse, sauna rassasié », sótis « fait de rassasier », v. pruse, saune « tu rassasies ». Le grec seul conserve des formes ver bales : hom. āµevat (infinitif supposant un thème rade cal de type athématique), &oat, avaobat, avev, toute cal de type attenueros, . Les formes à -s- désidération de transformes de se desidération de la conservé. Les formes à -s- désidération de la conservé de l formes ou a est couse, se. ont fourni des dérivés : irl. sásaim « je rassasie » et. ave. ă, gr. (ion. et lesb.) ἀσάω « je rassasie », ἄση « acte de a, gr. (1011. et 1050.), actual of lat. satur indiquent un forme à -u- après -t-. Il y a un -u- ajouté à la racine directement : arm. y-ag « satiété », y-agim « je me rat sasie » (où g doit reposer sur un ancien w), v. sl.  $y_{ijk}$ « rassasié », do syti « à satiété », véd. d-sinoan (compos du participe d'un présent à infixe nasal à thème sint d'après quoi a été fait asinodh « insatiable » (ou, invers sement. le composé á-sinvan d'après asinvah). Radina dont les formes verbales ne subsistent qu'exception nellement et dont les représentants diffèrent d'une langue à l'autre, en raison des éléments affectifs s'associent à son sens, mais dont on entrevoit quelque formations anciennes. Les formes à t : \*sat. \*sat. sont nombreuses; satis n'est pas isolé.

satura : v. satur sous satis.

. satureia, -ae f. : autre nom de la *cunila*, « sarriette i (depuis Ov.). Panroman, sauf roumain. M. L. 7623 ; B W. s. u. Origine inconnue.

satureia, -õrum n. pl. D'après André, Lex., contamination de satyrion et de saturcia désignant des planta aphrodisiaques (orchidées).

Säturnus, -I m. (doublet ancien Saeturnus, CIL II 449) : Saturne, divinité italique; la légende en fait le plus ancien roi du Latium, qui serait venu en Italie sous le règne de Janus. Identifié avec Kpówçe et devenu, par un rapprochement avec sătus dù à l'étymologie po pulaire, le dieu des Semailles, époux de Ops Cānstaa cf. Fest. 432, 17, qui deus in Saliaribus Sat(e)urnus (lie Saeturnus?) nominatur, uidelicet a sationibus. Peut-être d'origine étrusque; cf. F. Muller dans l'article cité s. satur et v. crăpula.1M. L. 7624. A fourni le nom d'un jour en celtique : irl. dia satharann, gall. dydd sadarm, et en germanique : v. angl. săternesdeg, etc.

Dérivés : sāturnius (-ī uersūs « vers saturniens 1 quibus Faunus fata cecinisse hominibus uidetur, el Fest. 423, 11); Sāturnīnus (gall. Sadyrnin); Sātur nālis, d'où Sāturnālia; Sāturniācus; Saturnālicius; Sāturnigena (poétique). presptis (se-), -idis f. : sorte de parfum. Mot de presptis (se-), -idis f. : sorte de parfum. Mot de partie. Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme maccis.

sucius, -s, -um : blessé, frappé. Se dit des personnes sucius, -s, -um : blessé, frappé. Se dit des personnes te choses, du physique comme du moral. Dans la te choses, du physique comme du moral. Dans la te choses, du chose se sucie for liber i choses en cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, hace te nn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, hace te nn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, hace te nn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, hace te neutio, Plt., Cas. 639-640, nisi hace meraclo se te neutio, Plt., Cas. 639-640, nisi hace meraclo se te neutio, Plt., Cas. 639-640, nisi hace meraclo se te neutio, Plt., Cas. 639-640, nisi hace meraclo se te neutio, Plt., Cas. 639-640, nisi hace meraclo se te neutio, plt., cas. 640-640, nisi hace meraclo se te neutio, plt., cas. 640-640, nisi hace meraclo

Derlives : saució, -ās et consaució ; sauciātio (Cic., Derlives : saucietās (un exemple de Caelius Aurejius).

require; Adjectif expressif à vocalisme radical a; étymologie geonue. Le sens de ombr. sauitu (T. E. VI b 60) est incertain.

duillum : v. le suivant.

Julum, -I n. : baiser amoureux; cf. Serv., in Ae. 1, [166] sauium uoluptatis... scorto sauium. Ancien (Plt.), surtout familier.

Derivés : sāuior, -āris (et sāuio), d'où dissāuior (Q. Cle. in Cic. Fam. 16, 27, 2) ; sāuiolum (Catulle) ; sāuiāis (Plt.).

D'après Kretschmer, Glotta 9, 228, serait issu par disimilation de \*suäuium (suäuis), mot de la langue enfantne ou amoureuse; cf. säuillum dans Cat., Agr. 84, de \*suäuillum, désignant une sorte de gâteau, et sauia mauia, Apul., Met. 6, 8; suäui säuiätiö (Plt., Ba. 116). Cl. básium.

saurix : v. sorix.

saurus, -I m. : saurel, poisson de mer. Emprunt au g. acúpoc (Laevius), passé en roman, également avec le sens de « lézard ». M. L. 7627. Sans rapport avec saunu « brun clair, saur », M. L. 7626, sans doute germanique.

sarum, -I n. : pierre, et spécialement grosse pierre, roc, rocher : sarum Tarpeium, sarum sacrum. Ancien, wuel et classique, mais peu représenté dans les langues romanes, où il a été concurrencé par un mot nouveau, para. M. L. 7631.

Dérivés et composés : saxeus, M. L. 7629 ; saxāsus ; saxātiis (cf. aquātiis) : qui se tient dans les pierres ; saxiālis (bas latin, cf. glaciālis) ; saxulum (un exemple de Cic., De Or. 1, 196) et Saxula ; saxātum : terrain pierreux (rare) ; saxitās ?: dureté, nature pierreuse (Cael. Aurel.) ; saxical : qui adore les idoles de pierre (langue de l'Église) ; saxifer (Valer. Fl.) ; saxificus : pétriflant (épithète poétique de Méduse =  $\lambda 60 aporté,$  ; saxifragus : qui se brise contre les rochers (Enn.) et saxifraga, -gum (-frica) : saxifrage; v. André, Lex., s. u. ; M. L. 7630 ; saxigenus (Prud.) ; Subsaxāna, épithète de Cérès.

Pour la forme, sazum concorde avec v. isl. saz, v. h. a.sabs « couteau, épée courte » ; mais le mot germaniqueappartient à un groupe de noms indiquant des objetsiranchants : v. h. a. sega, sego « scie », segesna, segansa« faux », etc. Les mots germaniques sont donc évidemment de la famille de lat. secare. Le lat. sazum y peutussi à la rigueur être rattaché, mais par un autre pro-

— 597 —

cès de sens : le rapport serait de même ordre que celui de lat.  $r\bar{u}p\bar{e}s$  avec  $rump\bar{o}$ , v. sl.  $skala \ll$  pierre, rocher » avec lit.  $skeliù \ll$  je fends », etc. Pour le vocalisme, cf. lat.  $sac\bar{e}na$ , avec sac- issu de  $*_{5}\circ k$ -; mais l'a de v. h. a. sahs, etc., peut reposer sur o; il n'est donc pas évident que le mot latin et le mot germanique doivent être superposés.

scabellum, scabillum : v. scamnum.

scabō, -is, scābī (un exemple de scāberat dans Lucilius, cité par Priscien, GLK II 507, 1), scabere : gratter, se gratter. Mot de la langue familière. Non roman; le français, l'italien, le provençal ont gratter, grattare, gratar empruntés. au germanique occidental; cf. all. kratzen.

Formes nominales et dérivés : scabiës, -ei f. (et scabia) « aspérité, rugosité » et « gale, lèpre, démangeaison » (sens physique et moral). Ancien (Cat.); technique et familier. M. L. 7634. De là scabië, ψωριῶ, Pelag., scabialis, scabidus, scabiësus, M. L. 7635, scabitūdē, scabiola.

scaber, -bra, -brum (forme dialectale scafer : tofus inaequalis, CGL V 243, 2?) : rugueux, raboteux (sens physique et moral), galeux, M. L. 7633 a; scabra, -õrum « dépôts, sédiments ». De là : scabreõ, scabrātus, d'où \*scabrāre, M. L. 7636 (conservé en espagnol et portugais), scabrēdõ, scabrēs (Varr.), scabridus; scabritia (-ties), Plin., Col.

Avec vocalisme o de la racine : scobis, -is f. (et scobe dans Prisc., GLK II 320, 24) : râpure, raclure, copeau, etc.; scobina f. : râpe, l'écoine ; dēscobinātus, Varr. ap. Non. 99, 25 (cf. deasciāri, dēruncinātus dans Plaute). Les formes romanes remontent à scobina et \*scoffina, ce dernier sans doute dialectal. M. L. 7729; B. W. égoine.

Scabō est un verbe technique à vocalisme radical a; par scobis, on voit que la racine avait la forme (\*skebh-), \*skobh-. Le perfectum scābī a été fait sur scabō, peutêtre par Lucilius. On ne saurait dire si l'on a a ou o dans got. skaban « gratter », lit. skabiù, sköbti « gratter », v. russe skobli désignant sans doute une sorte de couteau à racler. Le grec a  $\alpha$  dans le groupe de σκάπτω; mais le sens est « creuser » et, en considération de pers. š'kāfað « il fend », kāfað « il creuse », dont f suppose \*ph, on ne peut dire si le o de oxápoc « action de sarcler, bêcher », σκαφή « tombeau » et de l'aor. ἐσκάφην repose sur bh ou sur ph; le p de lette kaps « tombeau » est ambigu, de même que celui de v. sl. kopati « creuser »; le grec a π dans κόπτω « je frappe », κόπος « coup, fatigue », etc. V. scapula. Il y a ici une racine d'emploi technique à formes variées et à sens variés ; v. scrobis.

scaena : v. scēna.

scaeuus, -a, -um : gauche, qui est à gauche ou qui vient de gauche. Usité surtout dans la langue augurale ou avec des sens figurés : subst. scaeua, -ae f. « présage qui vient à gauche »; Scaeua, Scaeuola, cognomen, « gaucher ». Comme laeuus, a le sens de « d'heureux augure, favorable »; cf. l'emploi de bona scaeua « bon présage » et obscaeuāre dans Plt., St. 461, 672 (v. strēna), Ps. 1138, et le témoignage de Var., L. L. 7, 97, pueris turpicula res in collo quaedam suspenditur, ne quid obsit, bonae scaeuae causa scaeuola appellatur. Ea dicta ab

scaeua, i. e. sinistra, quod quae sinistra sunt bona auspicia existimantur. D'autre part, comme sinister, l'adiectif scaeuus, peut-être d'après le grec σκαιός, a pris (du reste rarement) le sens de « gauche, maladroit » et aussi de « défavorable, sinistre » (surtout dans Apulée) ; cf. P. F. 443, 8 : scaeua res dicitur mala, quasi sinistra : oxatov enim Graece sinistrum dicitur; mais scaeua avait conservé le sens de « présage » (indifférent, cf. Fest. 432, 26. scaeuam uolgus quidem et in bona et in mala re uocat, cum aiunt bonam et malam). Ancien et repris par les archaïsants. Non roman. Outre scaeuola et Scaeuīnus, on rencontre à l'époque impériale scaeuitas (Gell., Amm., Apul.) fait sur le modèle de gr. σκαιότης.

Les noms pour « gauche » sont divers (par contraste avec celui de « droite »; v. aussi sinister opposé à dexter). Le latin, qui a laeuus en face de laids, a de même scaeuus en face de σχαιός; formation parallèle, avec diphtongue a radical, ou emprunt? De scaeuus, σκαιός, on rapproche lit. kaire « main gauche », mais qui semble provenir de \*kraire. Irl. ciotan « la gauche » et gall. chwith « gauche » ne concordent pas; à en juger par scando et les cas analogues, le vocalisme a est une variante expressive et populaire (v. saeuus). Du côté oriental, il y a des mots analogues : skr. savyáh et v. sl. šujt « gauche »; sl. šujt indique un ancien \*seuyo-, avec vocalisme e. Cf. obsc(a)enus?

On a supposé pour Scaeuola une origine étrusque (cf. Schulze, Lat. Eig. 369-419), de même que pour Scaeua; mais la démonstration n'est pas aussi probante que l'affirme W. Schulze. Scaeua, Scaeuola rentrent dans la série des nombreux surnoms en -a. Tout au plus peut-on penser à un emprunt au grec.

scala, -ae f.? : calices et calathi et scalae poculorum genera, ante ex ligno facta, inde et uocata : Graeci enim lignum xala uocauerunt, Isid. 20, 5, 5.

Mot germanique : all. Schale, etc. V. Sofer, p. 154 sqq.

scāla : v. scando.

scalmus, -i m. : dame ou tolet, cheville pour l'aviron. Emprunt au gr. σκαλμός (déjà dans Cicéron), passé dans les langues romanes. M. L. 7640.

scalpo, -is, -psī, -ptum, -ere : gratter. Ancien, populaire dans ce sens (comiques, satiriques, etc.). A pris dans la langue des graveurs et des statuaires un sens technique et a servi à traduire le gr. γλύφω « tailler, graver, inciser » et « sculpter ». Il n'y a pas de doute que la langue classique n'ait connu que scalpo et ses dérivés dans ces sens divers, et la différence que l'on a voulu établir entre  $scalp\bar{o} = \xi \dot{\epsilon} \omega$  et  $sculp\bar{o} = \gamma \lambda \dot{\upsilon} \phi \omega$ n'est pas fondée. Varron ne connaît que scalpō (cf. L. L. 6, 96, « scalpere » a σκαλεύειν); Diomède également. GLK I 378, 31 : scalpo, insculpo : quare « gemma scalpta » dicendum non « sculpta »; adiecta enim praepositione facit « sculpta ». Mais à l'époque impériale, sur le modèle des composés exsculpo (déjà dans Plt., Ci. 541, avec un sens figuré), *însculpõ*, on voit peu à peu se substituer à scalpo dans le sens technique un simple sculpo; et il s'établit une différenciation de caractère secondaire et récent entre scalpō « gratter » et sculpō « sculpter, tailler ». Les inscriptions de bonne époque et les bons manuscrits ne connaissent que les formes en a : les Acta fratr. Arual. opposent correctement scalptūra (marmo-

ris) à Insculpō; les index de Pline l'Ancien et de vite ris) à Inscutpo; les meilleurs manuscrits ont et de titen montrent que les meilleurs scalator scalator en mais montrent que les inclusions scalptūra; cf. Hulsen les formes scarpo, scarpor, de fuisen lol. 56, 388. Très souvent, là où les éditeurs lisents lol. 56, 388. 1165 sources, and the la forme en set suit tura, les manuscrits hésitent entre la forme en action dannée part tūra, les manuscrits nortene donnée par les modent forme en u; et la préférence donnée par les modent t fondée que sur la différence forme en u; et la preter sur la différence de sur la celle-ci n'est fondée que sur la différence de sur la celle-ci n'est fondée que sur la celle-ci n'est fondée que sur la celle-ci n'est moderne sur la celle-ci n'es qu'on suppose arbitrairement entre scalpo et s qu'on suppose division de Georges, 8ª éd., est (l'article au unchonnant faux) : ainsi, par exemple dans Ov., M. 10, 248, M<sup>1</sup> a scalpsit correctement. dans Ov., M. 10, 240, m correction sculpsit adoptée par tous les éditeurs et de partagent entre sculptum et scalptum; et la comparate de C. 3, 11, 51 montre que cette dernière leçon de u. 3, 11, 31 monor a scalpo et sculpo est une m férence non de sens, mais de date. Toutefois, la forma sculpō, d'abord évitée par les puristes, et attestée por sculpō, d'abora evice par ter parter par ter parter pour solutions de langue peu solutions de langue peu solutions de langue peu solutions de soluti (cf. Hülsen, l. l.), a vers le me siècle fini par élimine scalpō dans le sens de « sculpter »; c'est à partir de cetta date qu'elle a dû se répandre dans les manuscrits, do elle a souvent chassé un ancien et authentique scalpa c'est ainsi que dans Cic., Ac., 2, 31, 101, tous éditeurs lisent : non est e saxo sculptus aut e robore dola tus, alors que Cicéron a fort probablement écrit scalpage (cf. N. D. 2, 60, 150, itaque ad pingendum ad fingendum ad scalpendum... apta manus est) ou exsculptus... edita tus (cf. Att. 13, 28, 2, exsculpseram; 13, 47 a 1, edolani Il est à peu près certain que, jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, les écrivains n'ont connu que scalin Dans les gloses, la différenciation entre les deux formes est achevée et l'on y trouve : scalpō, scalptor, scalpture scalptiuum (et naturellement scalprum, scalpulus, scal pellum, scalpurio, scalpellat), comme aussi sculpo let peut-être sculpō, -ās.; cf. les gloses sculpa γλύψων γλύψον et sculpātor, et le composé exsculpo, -ās dans Aus., Idyl. 11, Préf.), sculptor, sculptūra, sculptus, sculp tilia. Les langues romanes ont conservé scalpere et un itératif \*scalpitāre; l'ital. scolpire suppose un doubles \*sculpīre, cf. M. L. 7643, 7644, 7754.

Formes nominales, dérivés et composés : scalprum (et scalper m., cf. cultrum et culter) : outil tranchant De ce sens général sont dérivés divers sens spéciaux dans les langues techniques : ciseau (s. fabrile); trans chet (de cordonnier); lancette, bistouri; canif; serpe cf. Rich et Daremberg-Saglio, s. u. Demeuré dans les langues romanes, cf. fr. échoppe, M. L. 7645. De la scalprātus : en forme de serpe ; scalpulus (Gloss.), scal pellum (-lus, Celse; \*scarpellum) : scalpel, M. L. 7642 et scalpello, -ās (Marc. Emp.), M. L. 7641; scalptor, scalptūra : graveur, gravure ; sculpteur, sculpture ; di Plin. 36, 5, 1, scalptores marmorum; scalptorium grattoir.

scalpitio, scalpitudo (Gloss.) : démangeaison, prurigo scalpurrio, -is, Plt., Aul. 467 (scalpurio, Gloss.); scal pur(r) īgō; scalticus : dartreux (Theod. Prisc.).

exsculpo : arracher en grattant ; faire sortir en creu sant, d'où « faire sortir du marbre, sculpter » (cl. et primo). Ancien (Plt.), comme le montre le vocalisme intérieur; insculpo, -is : tailler, sculpter dans (cl. in cīdo). - A côté de ces formes anciennes existent des composés récents qui ont maintenu l'a : adscalpo

circumscalptus (Plin.), exscalpo, interscalptus. apo, tous avec le sens de « gratter »; auri-, dentipum : cure-oreilles, cure-dents (cf. ἀτογλυφίς). pum : cure-oreilles, cure-dents (cf. ἀτογλυφίς). Terme technique sans étymologie claire, comme les Terme redical dans er ordical a (cf. caedō, claudō, nutre remo radical dans er ordical a wires verues a rocansme radical a (cf. caedō, claudō, Même radical dans gr. σκάλλω « fouir » et σκάλοψ (aupe .

# scambus : v. scaurus.

scamnum, -i m. : 1º escabeau, marchepied, taboubano; 20 dans la langue rustique « banquette de iere entre deux sillons »; qui, dans la langue des agripensores, a servi à désigner la « largeur » d'un champ, persones, a voit a triga, sa longueur. V. Rich, s. u. An-per opposition à striga, sa longueur. V. Rich, s. u. An-per (Enn., A. 96); technique. M. L. 7649 et 7648, seramnium. Celtique : irl. scamon, britt. yscafn.

Dérivés : scamnātus : en forme de scamnum ; scamnorium : droit de banc ; scabellum (scabillum, scabelus): 1º petit tabouret, escabeau; cf. Varr., L. L. V 168, qua simplici scansione scandebant in lectum non altum, scabellum; in altiorem, scamnum; 2º insfrument de musique composé essentiellement d'une semelle de bois très épaisse dans laquelle était inwree une lame vibrante, cf. Rich, s. u. M. L. 7633 scabillārius (Inscr.); scamellum (-millum) : doublet de scabellum, également représenté dans les langues romanes, M. L. 7647, en germanique : v. h. a. scamal. At en celtique : corn. scavel. V. B. W. escabeau.

Il v a. pour exprimer la notion de « appuyer » et « ce mil sert à appuyer », des mots à \*sk- initial et labiale male, mais avec élément interne variable et des différences dans la forme de la labiale, soit skr. skabhnáti "Nataie », skambháh « étai, pilier », av. fraskəmbō, fratimbanəm « étai, pilier » — lat. scāpus et dor. окаятоу. att σχήπτρον « hâton » — et, avec cela, gr. σχίμπτομαι al'appuie », σχίπων (et variante σχίμπων d'après aluπτομαι); v. lat. scīpio. On peut penser à σκαπος κλάa et au groupe de gr. σχήπτω. Sur des mots de sens comparable et de forme \*stebh-, \*stabh-, v. W. H. s. u.

scandala (sandala, scandula), -ae f. : épeautre (Plin.). Sans doute mot étranger, demeuré en roman (italien, langues hispaniques). M. L. 7650.

scandalum, -i n. : pierre d'achoppement; dispute, scandale. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tertullien) au gr. σκάνδαλον; d'où scandalizō, scandalōsus. Formes savantes : fr. scandale (v. B. W. s. u.); irl. scandal.

scando, -is (parfait et supin non attestés), scandere : monter, gravir ; dans la langue de la grammaire, « scander » les vers, par allusion aux mouvements du pied qu'on levait et baissait pour marquer la mesure (cf. en g. άφσις et θέσις). Scando est ancien (Cat., Agr. 50, lei classique, mais rare, et remplacé par ses composés d'aspect déterminé ad- et con-scendo.

Dérivés : scānsiō (très rare, sauf au sens technique de « scansion »; on dit ascensio); scansilis (époque impériale); scānsor (Gl.); scānsorius (Vitr.); \*scānsus n'existe pas.

scāla (de \*skand-s-lā; usité surtout au pluriel scālae) : échelle(s) ; marches d'escalier, M. L. 7637, et britt. ysgol. De là : scālāris, scālārius.

Composés : ascendō (ads-), ascendī et ascendidī à basse époque (cf. prandidī; ascendiderat, Itala, Euang, Palat. Ioh. 6, 22) : monter; faire monter (Itala, Act. 9, 39, Cod. Laud., traduisant ἀνήγαγον είς); ascendentes « ascendants », terme de la langue juridique (opposé à descendentēs); ascēnsiō (= ἀνάληψις dans la langue de l'Église), cf. M. L. 695; ascēnsus, -ūs m. : abstrait et concret, 1º montée, 2º degré, échelon, 3º terme de rhétorique =  $\varkappa\lambda\tilde{\iota}\mu\alpha\xi$ ; conscendo : monter, spécialement « s'embarquer »; conscensio (rare); conscensus (tardif); dēscendō (parfait dēscendidī, Valer., ap. Gell. 7, 9; Laber., ibid.) : descendre ; dēscēnsio, -sus. M. L. 2589. britt. discynn et, dans la langue de l'Église, condes $cend\bar{o} = \sigma_{UYXATA}\beta_{\alpha}iv\omega$ , cf. Cassian. Conl. 17, 20, 3, condescendisse se et a perfectionis rigore aliquid relaxasse; escendo (exsc-) : monter, synonyme de ascendo. escensio (T.-L.), escēnsus (Tac.). Escēnsio a aussi le sens de « débarquement » : escensio ab nauibus in terram, T.-L. 22, 20, 4; inscendo : monter dans ou sur; inscēnsus, -tio; trānscendō : s'élever au delà, traverser.

Ascendo est représenté en italien, espagnol, vieux provençal, mais a été concurrencé par un dérivé de mons, fr. monter, etc.; v. B. W. s. u.; M. L. 5668; descendō est panroman, M. L. 2588 ; le gallois a emprunté ascen et disgyn. Sur \*scandāculum « échelle, sonde » que supposent certaines formes romanes, v. M. L. 7649 a.

Scando a le vocalisme radical a qui caractérise des formes populaires, expressives, telles que caedo. Ce vocalisme n'a rien d'essentiel; c'est une déviation qu'explique le caractère particulier du mot ; le védique a des intensifs : caniskadat, kániskan. Le celtique offre le vocalisme -e- qui est normal : m. irl. scendit « ils s'élancent », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. K. Spr., II, p. 616), gall. cy-chwyn « partir ». L'a est ambigu dans l'aoriste véd. adhi-skán « in-siluit », dans le parfait caskanda et dans v. irl. sescaind, qui ont sans doute d'anciens o radicaux. Le présent skr. skándati, en face de l'aoriste athématique skan, doit avoir été fait secondairement; les anciennes formes à e radical ont du s'éliminer. du sanskrit, où elles se seraient confondues avec la racine chand- « sembler », racine dans laquelle ch- a été généralisé. Le terme technique gr. σκάνδαλον « piège, pierre d'achoppement » a le même vocalisme, expressif et populaire, que lat. scando. - Pour les racines à \*sk- initial signifiant « sauter », v. scateo.

scandula, -ae f. (et scindula, gr.  $\sigma\chi(\delta\alpha\xi)$  : bardeau, petite planche servant à la couverture d'un toit. Attesté depuis Hirtius; technique. V. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à scandula et scindula, M. L. 7652; à scindula le v. h. a. scintala, l'irl. slind « imbrex ». Le correspondant grec et la technique même de la fabrication du bardeau, que l'on obtient en fendant l'arbre suivant le fil du bois - c'est du moins ainsi que l'on procède en Savoie, où les chalets sont couverts avec des bardeaux de sapin - sont en faveur de scindula, quoique la présence de l'n soit étonnante.

Dérivés : scandulāris, scandulārius.

Il doit s'être produit des associations qu'il est actuellement impossible de déterminer et qui rendent difficile de faire un départ entre l'origine réelle et l' « étymologie populaire ».

scandulāca, -ao f. : genus herbae frugibus inimicae

quod eas uelut edera implicando necat, P. F. 443, 10; cuscute, cf. scandala. Cf., pour la finale, portulāca. Autre forme : scandulācium. Le rapport supposé avec scandō n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

scapha, -ae f. : barque. Emprunt (depuis Plt.) au gr. σκάφη latinisė, d'où scaphārius : caboteur (Inscr.); scaphō, -ōnis m. : cordage [qui tient la barque] (Gaec.); scaphula (tardif, Vég., Gael. Aur.). M. L. 7653. Geltique : britt. cafat ; irl. scaf, scabal. De \*scapa provient le v. h. a. scaf.

\*scaptos (scaptus) : sagitta, Isid., Or. 18, 8, 2. Sans doute germanique; v. Sofer, 44.

scapula, -ae f. : sorte de vigne, synonyme de uennucula, Plin. 14, 34. Sans doute de scāpus.

scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.) : épaules ; sens techniques : bras d'une machine (Vitr.) ; croupe d'une montagne (Tert.). Ancien (Cat., Plt.), usuel ; sert de cognomen : Scapula, d'où Scapulānus. Peu représenté dans les langues romanes, cl. M. L. 7657, où il a été remplacé par spatula, v. B. W. épaule. Dérivés tardifs : scapulāre n., irl. scabal « scapulaire » ; scapulātus, interscapulae = µɛrœpévicov (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois destrame scapla « in dextram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr.  $\sigma x d\pi \tau \omega$  « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bêches à creuser la terre, est évidemment hypothétique; cf. la substitution postérieure de spatula à scapula. V. scabō; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leurs ressemblances avec des bêches. J. Bloch a signalé marathe khavā, de skapaka.

scāpus, -I m. : désigne d'une manière générale toute espèce de montant ou de soutien ; spécialisé dans les langues techniques avec diverses acceptions : fût de colonne (d'où le sens de « membrum uirile »), d'escalier, montant de porte, tige de candélabre, fléau d'une romaine, cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, ensouple de tisserand autour duquel est enroulée la chane; cf. Rich, s. u. Depuis Varron; technique. Dérivés : scāpulus (Greg. T.). M. L. 7656, \*scapiculus.

V. scamnum et scopa. Peut-être emprunté au grec : cf. σxāπος κλάδος (Hes.).

**SCAFA**, -**ae** f. : escarre. Emprunt tardif (Cael. Aur.) au gr. ἐσχάρα, avec chute de l'e initial comme dans scia, q. u. M. L. 2915 a, eschara.

scarabaeus, -I m. : scarabée, escarbot, etc. (Phèdre, Pline). Sans doute dérivé du gr. χάραδος « crabe »; pour la variation à l'initiale, cf. corium et scortum; le doublet \*scarafaius, M. L. 7658, doit être d'origine osque; v. crabrõ. Sur les contaminations qui se sont produites entre escarbot et escargot, v. B. W.

scarda, -ae f. : poisson inconnu (Pol. Silv.).

scardia, -ae f. : autre nom de l'aristoloche, Ps.-Ap., Herb. 19 (seulement dans la classe  $\beta$  des manuscrits ; cf. Howald-Sigerist, p. 57, l. 27 et appar. crit. ad l.).

scarfla, -ae f. : coquille d'œuf (Gl.). Latinisation tardive d'un mot germanique.

scarizō, -ās: emprunt tardif au gr. σκαρίζω « s'agiter vivement » (Irén. I 24, 1; 30, 6). scarifico, -ās (Colum., Pallad.), scarifio (Scrib. Larg.). scarifier; adaptations de scarīfo (scari-ficātio, -fātio Col., Plin.; -factio, Orib.), emprunt au gr. σχαριφάομαι sous l'influence de sacrifico, etc. M. L. 7662. L'origine de germ. schreppen, schrappen est douteuse.

scarpinat : forme de glossaire, d'un verbe scarpinăre « gratter », que supposent quelques formes romanes, M. L. 7663. Appartient au groupe des mots populaires en sca-, cf. scabō, scalpō, et suppose peut-être un verbs \*scarpō, alternant avec carpō, cf. corium et scortum, Les gloses ont bien une forme scarpo : eligo, CGL v 578, 15; mais ce scarpo n'est qu'une « graphie inverse, par « hyperurbanisme » (cf. scia) de excarpō, doublet vulgaire de excerpō; cf. dēcadō (Isid., Or. 16, 2, 10) en face de dēcidō.

scarus, -I m. : scare (déjà dans Ennius). Emprunt au gr. σχάρος, demeuré en italien, espagnol, portugais. M. L. 7664.

scateõ, -õs (et doublet ancien scato, ts,  $-\delta re$ ),  $-\delta re$ , sourdre, jaillir (d'une source). Le verbe évoque une idée d'abondance; aussi est-il employé dans le sens de e dé. border, grouiller, regorger de » (cf. *abundo*). Ancien (Enn.), technique.

Dérivés : scatebra f. : jaillissement ; eau jaillissante; scatebrõsus ; scatur(r)ið, doublet expressif de scata d'où scaturrex (Varr. ap. Non. 172, 23) « source abondante » ; scatur(r)īginēs (Front., Amm.) ; scatur(r)iginõsus (Col.). Les gloses attestent aussi scatise GGL V 514 60 et 482, 53 (avec un doublet scalised qui n'est peut-être qu'une faute de copiste) ; on y trouve aussi : scatus : impetigo, sicca scabies ; scaturrio (scaterio : lepra ; confusion avec scalpturriô?).

Il n'y a pas d'autre rapprochement clair qu'avec lit. skastù, skataŭ, skàsti « sauter »; l'a du latin est du type des a du vocabulaire « populaire »; l'a lituanien est ambigu. — Si la racine ne se retrouve pas ailleurs, c'est que, pour « sauter », les formes expressives à skinitial sont variées, ainsi gr. σχαίρω, σκαρτάω (et χόρ δαξ, χραδαίνω), sl. skokŭ « saut » (et tout le groupe), etc. On notera arm. cysti « il jaillit » (avec forme à h « populaire » cayt'i), qui est intéressante pour le sens; le  $\varsigma$  initial arménien s'explique bien par \*sk.

## scauria : v. scoria.

scaurus, -a, -um : pied bot, cuius calces retrorsum abundantius eminent (Gloss.). Surnom romain : Scaurus, d'où Scaurīnus, Scauriānus.

Le grec a σκαῦρος, mais seulement dans les Hippiatrica, dont la date est fort tardive. Il est peu probable qu'il y ait eu emprunt du latin au grec, et le contraire est plus vraisemblable, étant donné l'ancienneté du mot en latin. Les gloses expliquent scaurus par σκαμδώ, σκελλός, στρεδλόπους, βλαισόπους, mais ignorent σκαῦρος, ce qui prouve que les rédacteurs ne connaissent que la forme latine de l'adjectif.

Adjectif à vocalisme radical a pour indiquer une infirmité. Cf. le type de *claudus*, *caecus*, etc. La structure du gr.  $\sigma x \alpha \mu \delta \delta \varsigma$  (emprunté par Suét., Oth. 12, 1) est pa reille. On rapproche skr. *khorah* « boiteux », qui, comme *scaurus*, a un aspect « populaire » avec son *kh*.

scelus, -eris n. : 1º mauvaise action, faute, crime;

2º dans la langue familière, terme d'injure « vaurien, criminel ». Terme général, sans doute d'origine religieuse; cl. dans la formule du uer sacrum conservée par T.-L. 22, 10, 5, si quis clepsit, ne populo scelus esto, neue cui cleptum erit; et le sens de scelerāre « souiller », opposé à pius dans Vg., Ae. 3, 42, parce pias scelerare manus; de même scelerātus, e. g. scelerata terra, id., ipid. 3, 60; Scelerātus Vicus, Campus, etc. On trouve aussi dans la langue familière scelus avec le sens de « malheur, infortune », et scelestus avec le sens de « malheureux »; cl. Plt., Cap. 762; Mo. 563, ne ego sum miser, | scelestus, natus dis inimicis omnibus. Les deux sens de « malheureux » et « misérablé » sont réunis, As. 476, sceleste, non audes mihi scelesto subuenire? Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : scelestus : très fréquent dans la langue de la comédie ; Cicéron ne l'applique qu'à des choses ou à des mots abstraits : rēs, facinus ; pour les personnes, il se sert de scelerātus ; scelerōsus (archaique et postc.assique) ; scelerō, si (rare et sculement poétique ; premier exemple dans Catulle) : souiller ; scelerātus (très fréquent ; cf. scelerāta (herba), v. André, Lex., s. u.), d'où conscelerō et conscelerātus. L'existence d'un adjectif scelerus dans Plaute est douteuse ; v. G. Lodge, Lex. Plaut., s. u. L'adjectif gallois ysceler est issu de scelere.

Évidemment ancien, mais sans correspondant. Le rapprochement avec skr. skhālati « il fait un faux pas », arm. sxalim « je fais un faux pas, je commets une faute » est possible (cf. peccõ], mais ne s'impose pas; celui avec got. skulan, lit. skelžti « devoir » pas davantage, encore moins celui avec gr. σxέλος « jambe ». Faute de concordance exacte, on ne sort pas de vagues possibilités. Cf. encore hitt. iškallā(i) « briser, mutiler ».

scēna (et scaena, graphie fréquente qui note sans doute un  $\bar{e}$  ouvert; aussi scaina, par « contrépel », CIL l<sup>2</sup> 1794), -a0 f. : scène (sens propre et figuré); puis « spectacle, spectateurs ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Irl. scian. Germanique : v. h. a. giscin, v. angl. scin(n) « phantasma ».

Dérivés et composés : sc(a)enālis (rare, Lucr.); sc(a)enārius (Amm.); sc(a)enātilis (Varr.); sc(a)enāticus (id.). Mais l'adjectif le plus employé est <math>sc(a)enicus du gr. σχγνικός substantīvé dans <math>sc(a)enicus, -a «acteur, actrice», avec son adverbe sc(a)enice (Quint.); proscaenium (-scē-) : avant-scène; emprunt au gr. προσκήνιον, déjà dans Plaute; technique.

Le mot latin, avec tout son groupe, est emprunté au gr. σκηνή, dans la mesure où ce mot grec a un sens technique et s'applique à des choses du théâtre. Mais la forme ionienne-attique σκηνή ne rend pas compte de la graphie scaena, et la forme σκανα des autres dialectes ne fournit pas davantage une explication.

Un intermédiaire étrusque est possible; la graphie scaena rappelle les transcriptions étrusques Calaina, Laeis de gr. Γαλήνη, Act. Cf. aussi Saeturnus, Aesculāpius, paelex et, inversement, crāpula. Le mot ferait partie des mots relatifs aux jeux et au théâtre venus par l'étrusque : lūdus, persona, histrio, sporta, etc.

## scēna : v. sacēna.

sceptrum (et scaeptrum, cf. scēna), -I n. : sceptre.

— 601 —

scheda : v. scida.

schedius, -a, -um : impromptu, fait sur-le-champ. Empruntfau gr. σχέδιος; d'où schedia : genus nauigii incondium, i. e. trabibus tantum inter se nezis factum, unde mala poemata schedia appellantur, P. F. 451, 9. M. L. 7680.

schěma (sce-), -ae f. (puis schēma, -atis n.) : figure, aspect; figure de rhétorique, figure de géométrie. Plaute a seulement schēma, -ae (Am. 117, Pe. 463). Emprunt au gr.  $\sigma_{\chi}\epsilon_{\mu\alpha}$  (les termes latins correspondants sont habitus et figūra), entré d'abord en latin par la voie orale et passé dans la première déclinaison, et par la rangé dans la catégorie des féminins, puis refait par la lague écrite sur le modèle grec plus fréquent  $\sigma_{\chi}$  fua. Adverbe plautinien : ineuschemē. M. L. 7684 a. Irl. sciam.

schidiae, -ārum f. pl. : copeaux. Emprunt (Vitr.) au gr.  $\sigma_X(\delta \alpha$ , demeuré dans que ques langues romanes. M. L. 7689.

schisma, -atis n. : séparation, schisme. Emprunt de la langue de l'Église (Tert.) au gr. σχίσμα. Μ. L. 7693.

schoenus (-num), -I m. : sorte de jonc, dont on tirait un parlum grossier dont se servaient les prostituées de bas étage; Plaute, pour cette raison, a schoenicula, Ci. 107. Emprunt au gr. cyoïvoc.

schola (scola), -ae f. : école (sens abstrait ou concret), exercice d'école, etc. Emprunt au gr. oxoly (Lucil.), d'abord rendu par lūdus et dont le sens est ainsi défini par Festus, 470, 14, scholae dictae sunt non ab otio ac uacatione omni, sed quod, ceteris rebus omissis, uacare liberalibus studiis pueri debent. Le sens de « repos, lieu de repos » est conservé dans une expression technique : schola lābrī, schola alueī qui désigne une sorte de salle d'attente ou de repos dans les bains, cf. Rich, s. u., et dans Octauiae scholae « galerie d'Octavie » (Plin. 36, 29). Représenté en roman par des formes savantes, M. L. 7703; B. W. école. Irl. scol, britt. yscol; germanique : ags. scol, etc. Dérivés latins : scholāris (époque impériale), M. L. 7704; antescholārius (Pétr., CIL VI 14672, 9); antescholānus (Gloss.). Les autres dérivés : scholasticus, etc., sont des calques du grec.

scia, -ae f. : os de la hanche (Plin., Val.); sciaticus : qui a la goutte sciatique (id.); sciaticum (Ps.-Apul.); formes tardives de ischias, ischiaticus, -cum (avec t au lieu de d'après arthriticus, etc.), du gr. loxuóc, loxuaδικός. Cf. scara, Spania, pour Hispānia, etc., par « hyperurbanisme ». M. L. 4549. Celtique : irl. siatag.

scida, -ae f. : feuille de papyrus, feuillet. Scida est la graphie des manuscrits de Cic., Fam. 15, 16, 1; Att. 1, 20, 7, et de Quint. 1, 8, 19; aussi a-t-on pensé à rattacher le mot à scindō, mais la formation serait sans exemple. D'autre part, le palimpseste de Pline, 13, 77, a la leçon schida (comme Martial 4, 89, 4), et Charisius, GLK 1, 107, note : « scida » àrd voö σχίζειν. Ceci incline à penser que sc(h)ida est une déformation de scheda (cf. schedius par étymologie populaire, sous la double influence de σχίζω et de scindō. De scheda dérive schedula

« cédule » (Hier., in Ruf. 3, 2). M. L. 7678, 7681. Irl. sgeotha; germanique : all. Zettel.

scilicet adv. : évidemment (=  $\delta\eta\lambda ov \delta\tau t$ ), sans doute. Adverbe affirmatif, fréquent dans la langue parlée, souvent avec valeur ironique. Attesté de tout temps ; non roman. Cf. *ilicet*.

L'étymologie scire licet apparaissait encore assez nettement pour que scilicet ait pu être accompagné, sans doute par recomposition étymologique, d'une proposition infinitive, complément de scire; e. g. Pl., Ru. 395, nunc eam cum naui scilicet abiisse pessum in alum.

scilla, -ae f. : scille ou oignon marin. Emprunt au gr. σχωλα, comme les dérivés scillinus, scillītēs. V. aussi squilla.

Sur sylla « sorte de luzerne », qui est sans rapport avec scilla, v. M. L. 8494 a.

scincus (stinchus, stingus), -I m. : nom d'un lézard (Plin.); transcription du gr. σχίγχος, dont la chair passait pour aphrodisiaquelet qui a été pris pour un nom de plante à la même propriété, l'orchis ou satyrion; v. André, R. Phil., 1954, p. 60.

scindō, -is, scicidī (puis scidī tiré des composés), scissum, -ere : 1º fendre (s. cuneīs lignum, comme findō, de même formation); et par suite « déchirer », s. uestem; puis « arracher », s. comam; 2º par dérivation « diviser, séparer », quelquefois « interrompre ». Ancien (Naev.), usuel et classique. Ne semble pas représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7719; certaines formes supposent un dérivé \*scisāre, M. L. 725.

Dérivés et composés : -scidium dans di-scidium « déchirement, séparation, divorce », synonyme de discissio, joint par Lucrèce à perscindere, 6, 293 ; cf. Cypr., Un. eccl. 23, scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari. Rien de commun avec cado, malgré Walde; cf. gr. σχίσμα, et aussi ex(s)cidio, ex(s)cidium, dont le rapport avec exscindo est évident; cf. Vg., Ae. 1, 177, nec posse Argolicis exscindi Pergama telis; et, 12, 655, deiecturum arces Italum excidioque daturum; mais des confusions ont pu se produire entre cado, caedo, scindo. en raison du voisinage de sens, et, pour les composés de caedo et scindo, l'homonymie de certaines formes. Pour excidio, le Thes. note : « ab exscindo, ut uid. (cf. excidium...); contra cidio : PAVL. FEST : p. 80 -nem urbis a caedendo dictam manifestum est ... At fortasse re uera duae uoces i. -cīdio et -cidio extitisse putandae sunt; cf. abscīdio, occīdio (V 2, 1231, 60 sqq.) »; scissio (Macr., Vulg.); scissor « écuver tranchant » (Pétr.) ; scissūra (époque impériale) ; scissus, -us (Gloss.); scissilis (Cels.); scissim (Prud.), tous tardifs.

ab-scindō =  $d\pi \sigma \sigma \chi (\zeta \omega)$ , souvent confondu avec abscīdō; circum-, cōn-scindō, M. L. 2156; discindō =  $\delta t \alpha =$  $\sigma \chi (\zeta \omega)$ ; exscindō; interscindō = skr. antár-chid « séparer en coupant »; per-, prae-, prō- (M. L. 6786), re-, trān(s)-scindō.

La racine de *scindō* fournissait un aoriste radical athématique, conservé dans véd. *chedma* « nous avons coupé » (le thématique *áchidat* est fait sur la 3° plur. *áchid-an*, qui est attestée). Le présent est du type à infixe nasal dans véd. *chinátti* « il coupe », 3° plur. *chin* 

dánti, comme dans lat. scindo. Le perfectum scicidi est de véd. chinátti comme findő vis-à-vis de skr. bhinátti « il fend », de la racine bhid-. — A côté de la racine normale \*skeid-, établie par les faits sanskrits, il y a normale 'snew, crashe par le groupe de une forme expressive à -kh-, attestée par le groupe de gr. σχίζω (présent secondaire dérivé d'un aoriste athé. matique) et de véd. khidáti « il déchire », forme sans s d'une racine skhid- aussi attestée : véd. askhidat. Le a une facine success kh de k non aspiré, on n'a pag le moyen de décider si le groupe de scindo repose sur \*skid- ou sur \*skhid-. — Le verbe à vocalisme populaire, expressif, lat. caedo, est sans doute une forme de ce groupe. Sur les formes celtiques peut-être apparentées v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 77. Lit. skedim « je coupe (un liquide), je filtre » est ambigu : k pent reposer sur k ou kh, ë sur n'importe quelle diphtongue en -i-; mais le v. sl. čistă « pur » indique k et sans doute  $\bar{i}$ ; sl. cěditi « διυλίζειν » a un ancien k. Le clde arm. *ctem* « j'égratigne, j'écorche » doit reposer sur \*skid-; il exclut skh- et concorde ainsi avec véd. chinátti. Comme la racine fournissait un aoriste radical athématique, il a pu y avoir, à la finale, une alternance de la sourde et de la sonore, ce qui expliquerait que, à côté de v. angl. scitan « cacāre », qu'on rapproche d'ordinaire, le germanique ait, avec des représentants de -t-, got. skaidan « séparer ».

## scindula : v. scandula.

scinip(h)es (-fes, cini-), -um f. pl. : artison, ver du bois. Emprunt (attesté depuis Pétrone, Sat. 98) au gr. σχνίπες, χνίπες et σχνίφες.

scintilla, -ae f. : étincelle. S'emploie au propre et au figuré, et comme nom propre. Ancien, usuel. M. L. 7720.

Dérivés : scintillula ; scintillō, -ās, M. L. 7721; scintillātiō (Plin.) ; scintillōsus (Cassiod.).

Mot expressif. Le vocalisme i joue un rôle pareil dans le nom grec de « l'étincelle », σπινθήρ, et dans gr. στίλδω; cf. cicindēla.

sciō, -īs, -īuī (et sciī, d'où les formes contractes scīsī, scīsse, etc., fut. scībā), scilum, scīre : savoir; sciēns « qui sait » (opposé à īnsciēns, imprūdēns, d'où le sens de « à bon escient ») substantivé sciēns, e.g.: uitis pampinari, sed a sciente, Varr., R. R. 1, 31, 1; sciēns esse « être au courant de », scientem facere, etc. Sciēns, traité comme adjectif, a un comparatif et un superlatif, comme sapiēns, et un adverbe scienter.

Le sens de « savoir » est le seul attesté pour scire; on trouve parlois, chez les historiens de l'époque impériale, le sens de « décider, décréter », e. g. T.-L. 26, 33, 10, ut tribunus plebis rogationem ferret sciretque plebs ut..., mais c'est par suite d'une confusion avec sciscō, due à ce que les deux verbes ont un même parfait et un même supin ; de même, Tacite, H. 4, 80, 1, emploie adsciri abusivement pour adsciscī. Ces exemples n'autorisent pas à conclure que le sens premier de sciō était « décider », encore moins à déduire que ce sens moral de « décider » prôvient d'un plus ancien sens physique de « séparer, trancher ». Ancien, usuel, classique. Peu représenté dans les langues romanes, où il a subi la concurrence d'un verbe de forme plus pleine, et plus expressif, sap<sup>ére</sup>, M. L. 7722, et 7727, scita; 7239, rescire. V. B. W. sous savoir.

20 scīscō, -is, scīuī, scītum : inchoatif, « chercher à savoir, s'informer », par exemple Acc. ap. Non. 505. savon, ad eam ut sciscam quid uelint; spécialisé dans la 10, 10 du droit public au sens de « discuter, débattre nne question », sciscere rogationem, d'où sciui « j'ai déhattu et je décide », par suite « je décrète », scītum « décret », populi-, plebi-scitum « décision du peuple, de la plèbe ». Le sens du parfait s'est ensuite étendu au présent (comme dans nosco vis-à-vis de noui; cf. l'emploi de scīsco au sens de scio dans Plt., Ba. 301-302, auferimus aurum... | palam atque aperte, ut illi id factum sciscerent); de là des emplois comme Cic., Leg. 2, 5, 13. multa perniciose sciscuntur in populis (joint à sancire). 3º scitor, -āris : itératif intensif bâti sur scitus (de scisco) « chercher à savoir » (archaïque, poétique et tardif). Évité par la prose classique, qui lui préfère la torme tirée de scisco (comme agito de ago) : sciscitor Isciscito, Plt., Merc. 386); d'où sciscitator, -tio, d'époque impériale. M. L. 7726?

Dérivés et composés : 1º de scio :

scius : qui sait, doublet de sciens, rare et non classique sous cette forme, mais très usité dans les composés : conscius = συνειδώς « qui sait avec d'autres, conscient de, confident, témoin, complice ». Souvent ioint à mens, animus, ou accompagné d'un pronom an datif. e. g. Tér., Ad. 348, conscia mihi sum a me culpam esse hanc procul; d'où conscientia (= τό συνειδός) « connaissance commune, conscience, comnlicité », souvent avec une valeur péjorative. C'est le sens de conscius qui a amené Horace à créer conscire sur le modèle de σύνοιδα, Ep. 1, 1, 61, nil conscire sibi. nulla pallescere culpa; înscius, nescius (ce dernier fait sur nescio); praescius. De scius apparaît à basse époque un diminutif sciolus. De sciens a été dérivé scientia : science (= ἐπιστήμη), britt. sciant, scient; scientiola (Aug., Arn.), scientiālis, scientificus (Boèce); însciens (formé sur inscius), înscienția; scibilis : qui peut être su (Tert., Mart. Capella) ; nescio : « je ne sais pas », ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. M. L. 5899, 5900.

2º de scīscō :

scītus : adjectif en -to- marquant l'état (cf. adolēscī/adultus) « qui a appris à connaître, qui sait, savant »; se dit surtout des personnes, mais aussi des choses : scitum cōnsilium; par extension, « bien fait », cf. Plt., Merc. 755, sati' scitum filum mulieris, sens fréquent surtout dans le diminutif scitulus (Plt. repris par Apul., Arn.); inscītus : ignorant; inscītus. La langue distingue insciēns, inscius de inscitus; le premier signifie seulement « qui ne sait pas », haec insciente me euenerunt « ces choses se sont faites à mon insu ». Dans inscitus, à l'idée d'ignorance se joint une nuance de blâme ou de mépris.

Scisco a fourni un certain nombre de composés avec préfixe, dont les uns appartiennent à la langue du droit et ont un sens dérivé de celui de « décider »; les autres, au contraire, se rattachent simplement au sens de « savoir ». On a ainsi :

1º adscīscō : adjoindre par décret, ou officiellement, Cic., Rep. 2, 25, regem alienigenam... sibi... populus

- 603 -

adsciuit eumque... Romam Curibus acciuit; Leg. 2, 19, deos... aduenas... publice adscitos. En droit privé « s'adjoindre par adoption ». Dans la langue courante est devenu synonyme de arcessō, adiungō, assūmō; cf. P. F. 13, 22. Sur adscīscō d'après adsciuī a été formé adsciō, peut-être sous l'influence de acciō. Adscio est rare : premier exemple dans Vg., Aen. 12, 38.

conscisco : arrêter, décider en commun ou d'accord avec d'autres. Joint à consentio, censeo. Dans la langue commune, « arrêter, décider », surtout dans l'expression mortem sibi consciscere. A basse époque, quelquefois synonyme de sibi comparare.

dēscīscō « scīscendō dēficere », abandonner un parti, une alliance, etc., à la suite d'une délibération publique; cf. Caes., B. C. 1, 60, 5, multae longinquiores ciuitates ab Afranio desciscunt. Dans la langue courante est devenu synonyme de dēficiō, dēserō; ainsi dans le Mon. d'Ancyre, 5, 28, desciscentem est traduit par àquotáµevo.

 $2^{o}$  per-sciscō : s'informer en détail (très rare et tardif, un exemple de Dict. Cret.).

prae-scīscō: chercher à deviner (Vg., Col.); re-scīscō: venir à savoir, apprendre par contre-coup (surtout langue familière, Plt., Tér.). Resciō semble avoir été formé sur rescīscō; cf. Gell. 2, 19.

L'italique n'a pas trace d'un correspondant du parfait indo-européen attesté par skr.  $o\acute{ed}a$ , gr.  $(F)oï\delta\alpha$ , got. wait « je sais », que le celtique conserve, au contraire. Le latin a recouru à une racine qui n'a de correspondant dans aucune autre langue. On admet d'ordinaire que le sens initial serait « décider », plus anciennement « trancher »; cf. skr. chyáti « il coupe » et irl. scian « couteau ». Mais autre chose est « cribler, séparer », qui a fourni cernō, autre chose « couper ». Le sens de dē-scīscō est dù au préverbe, et plēbīscītum n'indique rien. Le rapprochement avec le groupe de « couper » est en l'air, tout en étant, semble-t-il, le seul possible. Des mots comme sciō, sciscō n'ont pas de chance d'être des emprunts. Le hittite a « savoir » (de \*sk-) sēk-/šak-; cf. Vaillant, BSL XLII, p. 84 sqq.

scīpiō, -ōnis m. : bâton, sceptre. Surnom célèbre de la gens *Cornelia*. Ancien (Plt.), conservé surtout à l'époque impériale dans la langue de la chancellerie : s. eburneus. Non roman.

Cf. gr. σχίμπτομαι « j'appuie », σχίπων « bâton », et v. scamnum, pour l'ensemble du groupe ; peut-être cippus?

scirpus (quelquefois sirpus), -ī m. : jonc. Ancien (Plt., Enn.). M. L. 7724; et germanique : v. h. a. sciluf, etc.

Dérivés : scirpeus (sir-) : de jonc; scirpea : panier de jonc, caisse de tombereau, M. L. 7723; scirpiculus, -a, -um et scirpiculus, -ī m. (scirpicula 1.), même sens que les précédents, avec les graphies sir-, surp-; scirpõ (sirpõ), -ās : tresser, lier avec du jonc; scirpula : sorte de vigne.

Pas de rapprochement clair.

sciūrus, «I m. : écureuil. Emprunt au gr. σχίουρος, devenu<sup>\*</sup>dans la langue populaire scūriolus, par dissimilation du diminutif \*sciūriolus, CGL III 569, 76. M. L. 8003; B. W. s. u. sclareia, -ae f. : nom de plante (saluia sclarea « sclaree, ormin, toute-bonne »). Tardif (Gargil. Mart., De med. 62, et Capit. carol. de uillis); cf. A. Thomas, Rev. Philol. 31 (1907), 199 sqq. Sans doute mot étranger, d'origine inconnue.

scloppus : v. stloppus.

scobis : v. scabo.

scolopendra, -ae f. : 1° scolopendre; 2° poisson de mer. Transcription du gr. σκολόπενδρα déjà dans Pline. Passé dans le latin vulgaire et de là dans quelques dialectes romans; v. M. L. 7730 et Schuchardt, Z. f. roman. Philol. 32, 238 sqq.

scomber, -bri m. : maquereau. Emprunt au gr. σχόμ-6ρος (depuis Plt.). M. L. 7733.

scopa, -ae f. : nom de plante, s. rēgia (Plin. 21, 28; 25, 44), variété d'ansérine. — Même mot que le suivant? V. André, *Lex.*, s. u.

scopae, -ārum f.: balai. Le singulier est tiré du pluriel plus fréquent scopae « brins, brindilles, balayures »; cf. Varr., L. L. 8, 7, unae dicuntur scopae; et 9, 24, scopae, non dicitur una scopa. Ancien (Naev., Cat.); technique et familier. Celtique : irl. scúap; britt. yscub, yscubawr. V. fr. escouve et écouvillon.

Dérivés : scōpō, -ās : balayer (Vulg.); scōpārius : balayeur (Dig.); scōpulae, scōpīliae (Gloss.); scōpiō, -ōnis m. « rafle » ou « raffe », grappe de raisins sans grains; attesté aussi sous la forme scōpius. M. L. 7734, 7735, 7736, 7737.

V. le groupe de scāpus, etc.

scopulus, -I m. : rocher, écueil. Emprunt ancien (Enn.) fait par voie orale et latinisé au gr. σχόπελος apparenté à σχάπτομα, v. Vendryes, *Choix d'études*, p. 124; s'emploie au propre comme au figuré. Dérivé : scopulõsus. Panroman, sauf roumain. M. L. 7738; B. W. écueil.

scordalus, -I m. : querelleur; scordalia, -ae f. Mots populaires de la latinité impériale (Pétr., Sén.). Sans doute mot d'argot grec \* $\infty co \delta co \Delta co, co \delta co \sigma$ ,  $\infty co \delta co \sigma$ ,  $m co \sigma co \sigma$  $\delta co \sigma co \delta co \sigma$ , par allusion à l'habitude de nourrir avec de l'ail les coqs de combats; cf.  $\infty co \rho c \delta l' \omega \ll nourrir$ avec de l'ail », et par suite « exciter, aigrir, exaspérer »(Aristophane).

scordiscus, -I m. : selle de cheval; scordiscum, cuir cru; scordiscārius. Mots tardifs, de Scordiscī, peuple d'Illyrie.

scoria (scau-), -ae f. : scorie (Plin.). Emprunt au gr. σχωρία. M. L. 7739.

scorpiō, -ōnis m. (et doublets poétiques scorpios, scorpius): 1º scorpion et « rascasse »; 2º nom de plantes diverses; 3º objets évoquant le scorpion, machine de guerre, fouet à pointes de fer, tas de pierres. Emprunt au gr. σκορπίος, Σκορπιών (nom propre). M. L. 7741, 7741 a et 7740 scorpaena. Irl. scoirp. Dérivés latins : scorpiōnius, scorpiacum. De scorpiōnem provient got. skaurpjo.

scortum, -I n. : 1º peau, cuir ; 2º prostitué, prostituée (cf. le français vulgaire « peau ») « quia ut pelliculae subiguntur »; cf. Hammarström, Eranos 23 (1925). 104 sqq.; et aussi Don. in Eu. 424, abdomen in corpore feminarum patiens iniuriae coitus scortum dicitur. Une forme scortis (d'après pellis?) est supposée par la g'ose; scortes; i. e. pelles testium arietinorum, ab eisdem pellibus dicti, P. F. 443, 8. Ancien; technique ou familier. Non roman.

Dérivés : scorteus : de peau, d'où scortea « écorce » dans les langues romanes, M. L. 7742 et B. W. s. u.; scortia : outre pour l'huile (Diocl.); scortinus. Au sens. de « prostituée » se rattachent : scortulum; scortillum; scortor, -āris (iri. cortan?); scortător, -tus, mots de la langue familière ou vu'gaire.

Pour l'étymologie, v. corium. La racine est de la forme \*sker.; cf. v. h. a. sceran « couper, tondre », irl. scaraim « je me sépare » et, pour le sens, v. sl. skora. « peau », à côté de kora « écorce ».

scoruscus, scoriscus : v. coruscus.

scotômia, -ae f. : ab accidenti nomen sumpsu, quod repentinas tenebras ingerat oculis cum uertigine capitis, Isid. 4, 7, 3. Adaptation tardive de gr. σχότωμα, v. Sofer, p. 155; scotômõ, -ās : étourdir; scotômaticus.

scrattae (scraptae) : mot de Plt., Neruol. fr. 97 L., que Festus 448, 4 explique par « nugatoriae ac despiciendae mulieres... ab [h]is quae screa idem appellabant 1. Fait partie d'un ensemble obscur : scrattae, scruppedae (scrupipedae, Varr., L. L. 7, 65), strittabillae (striitiuillae, Gell. 3, 3, 6), sordidae (tantulae, Varr., ibid.). Ct. Hammarström, Eranos 23 (1926), 111 sqq.

Mot de type populaire en -a, comme scurra, etc.; forme peu sûre (sartce P. F. 449, 1).

scrautum : pelliceum, in quo sagittae reconduntur, appellatum ab eadem causa qua scortum, P. F. 459, 7. Sans doute identique à scrõtum, -īn. « scrotum » (Cels.). Peut-être faut-il y rattacher scrüta, -õrum « nippes, vieilles hardes » (v. ce mot), scrütulus, scrütillus « ventre de porc farci »? Cl. raudus/rõdus/rūdus; nõgae et nügae. V. scortum.

On rapproche les formes germaniques du type v. h. a. scrötan « couper, tailler », scrot « coupe ».

screa n. pl. (cf. Fest. 448, 4 s. u. scrattae) : crachats. Peut-être le nom est-il tiré du verbe screō, -ās : cracher (en râclant la gorge, expectorer), dont dérivent screātor, screātus, uniquement dans Plt. et Têr., exscreō (cf. ezpuō), cōnscreor. Non roman. Sans doute onomatopée, comme les formes romanes dérivées de types \*krak- (B. W. cracher), \*rak-, \*rūsp-, M. L. 4752, 7017, 7461. Cf. crepō. Mot expressif, comme spuō.

scrīb(i)līta, -ae f. : tarte au fromage (v. Caton, Agr. 78); de là scrīb(i)lītārius. Rare et familier.

Rappelle certains dérivés grecs en  $-t\tau\eta\varsigma$ ; cf. W. Heracus, *Die Spr. des Petron. u. die Glossen*, p. 4 (Kl. Schr. 59), et M. Niedermann, I. F. Anz. 29, 36; sans doute emprunté, comme de nombreux termes de cuisine. Mais le rapport avec στρεδλός n'apparaît pas.

scrībō, -bis, -psī, -ptum, -bere : écrire. Correspond au gr. γράφω qu'il traduit, ainsi dicam scribere = δύην γράφειν; s'emploie au sens propre de « tracer des caractères », e. g. Plt., Ps. 132, quasi in libro quom scribuntur calamo litterae, et se dit d'un écrivain qui compose une cuvre : s. historiam, poémata, etc.; s'emploie aussi dans la langue du droit : s. lēgem, s. mīlitēs « enrôler des soldats », s. hērēdem, s. nummös, pecūniam, alicuī. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7745. Celtique : irl. scribaim, scriptur; britt. yscrif, yscrifen, Yscrythur; et germanique : v. h. a. scriban, etc.

Formes nominales, dérivés et composés : scrība m. : proprio nomine antiqui et librarios et poetas uocabant : a nunc dicuntur scribae equidem librarii qui rationes nublicas scribunt in tabulis, P. F. 446, 23, M. L. 7744 at B. W. écrivain ; scrībātus, -ūs m. (Cod. Just.) ; scrīpwr. spécialisé au sens « noble » de « écrivain » lorsque eriba, forme vulgaire en -a, eut pris le sens de « scribe. greffier »; scrīptorius; scrīptorium = ypaqlov; scrīptio: Acriture et « art d'écrire » (presque uniquement cicéronien); scriptiuncula (rare et bas latin); scriptilis( Amm.); scrīptionālis (Mart. Cap.); scrīpto, atteste seulement dans Priscien, GLK II 429, 23; III 466, 17, et remplacé par scriptuo (classique) ; scriptura « écriture » et « art d'écrire », dans la langue de l'Église « les Écritures » at a l'Écriture », d'après le gr. γραφή. γραφαί, M. L. 1746 a. Dans la langue du droit, scriptūra a désigné une taxe sur les pâturages de l'État fixée par écrit ; cf. Plt., Tru. 144 et 146; de là : scriptūrārius : ager publicus appellatur in quo ut pecua pascantur certum aes est, quia nublicanus scribendo conficit rationem cum pastore; F. 446, 23 ; scrīptus, -ūs m. « greffe, secrétariat » ; scrīptūrio, -is (Sid.).

Cl. aussi les noms propres Scrībō, -bōnius, -nia, .niānus.

Scrībo a fourni en outre, comme γράφω, un grand nombre de composés dans lesquels le préverbe précise le sens du verbe simple ; à ces verbes composés correspondent généralement des abstraits en -tio, des noms d'agents en -tor, des noms concrets en -tum, etc. On a ainsi adscrībō (ā-) =  $\pi \rho \circ \sigma \gamma \rho \Delta \phi \omega \ll ajouter par écrit »,$ āscrīptio, -ptor, āscrīptīcius, āscrīptīuus (= accēnsus); circumscrībo =  $\pi \epsilon \rho_i \gamma \rho d \phi \omega$ ; conscrībo =  $\sigma_i \gamma \rho d \phi \omega$  et conscribillo, -as (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157; describo « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω; exscrībō; īnscrībō = ἐγγράφω; inter-, per-, post-, prae-, pro-, re-, su(s)-, super-, tran(s)-crībo; de scrīptus existe le composé négatif in-scriptus = aypaqoc, cf. indictus. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattachent āscrīptīcius, āscrīptiuus ; conscribo, d'où conscripti formant avec patres un couple asyndétique dans l'expression patres conscripti : « nam patres dicuntur qui sunt patricii generis : conscripti qui in senatu sunt scriptis adnotati », P. F. 6, 22. - Perscriptio désigne la rédaction exacte, par suite la teneur d'un acte public; praescribere « écrire en tête d'une loi » a pris le sens de « prescrire », et spécialement de « exciper, produire un moyen déclinatoire »; de même praescrīptio, praescrīptīuus; proscrībo « publier par écrit, afficher » s'est entendu dans le sens de « afficher le nom et les biens d'un condamné, proscrire, conlisquer », d'où proscriptio, proscripturio, -is (créé par Cicéron, qui le joint à sullaturio, Att. 9, 10, 6) ; rescribo a désigné sous l'Empire les réponses faites par l'empereur à une question et a pris le sens de « rendre un arrêt », d'où rescriptum ; subscribo « soussigner une accusation » (se dit du censeur qui blâme un citoyen, ou d'un particulier qui accuse un citoyen); de là subscrīptiō, -tor. On voit par là l'importance du document écrit dans le droit romain.

Termes italiques : osq. scriftas « scriptae » et ombr. screhto « scriptum »; screihtor « scripta » (e et ei étant des notations, exceptionnelles, de ī). La notion d' « écrire », qui est rendue en perse par ni-pistam « écrit » et en slave par piso, pisati « écrire », cf. v. pruss. peisāi « ils écrivent », est exprimée ailleurs par des racines signifiant « inciser »; tel est le cas de v. angl. writan. Lat. scrībō rappelle lit. zém. skrēbiù, skrēbti « tracer des traits, dessiner », en face de lette skripåt « inciser » et de v. isl. hrifa « gratter ». Le gr. σκαριφάσθαι ξύειν, σχάπτειν, γράφειν (Hés.) montre que -iet la labiale résultent d'élargissements. Et, en effet, il y a un groupe de russe skrebú « je gratte », lette skrabu « je gratte », v. angl. sceorpan « gratter ». Le rapport de lat. scrībō avec ce groupe rappelle celui de got. greipan « saisir » et de lit. grebiu « je saisis » (fréquentatif graibañ) avec skr. grbhnáti « il saisit », v. sl. grabiti « saisir », etc. Cf. scrobis.

scrinium, -I n. : écrin, boîte ou cassette de forme circulaire servant à serrer des objets portatifs (livres, papiers, lettres; boîtes à parfums, etc.), spécialement « étui à livres ». Attesté depuis Horace; roman. M. L. 7746. Celtique : irl. scrin, britt. yscrin; germanique : v. h. a. scrini.

Dérivés : scrīniārius : bibliothécaire, archiviste; scrīniolum.

Mot technique qui n'a pas de correspondant sûr.

scrīpulum : v. scrūpus.

scrobis (et scrobs d'après Prisc., GLK II 320, 24), -is c. (semble d'abord avoir été masculin, cf. Plt. ap. Non. 225, 7; masc. dans Plin. et Colum.; serait devenu féminin d'après l'analogie des noms en -is): fosse, trou: s. uirgindlis = pudendum muliebre (Arn.). Ancien, technique. M. L. 7747.

Dérivés : scrobiculus (Varr.) ; scrobātio.

Cf. russe skrebù « je gratte », lette skrabu (même sens), etc. V. scrībō et le suivant. Cf. sans doute scabō.

scröfa, -ae f. : 1° truie. Sert également de surnom, comme Verrês, Strüma (cf. Asina, etc.). M. L. 7748. Ancien (Plt.). Terme technique de la langue rustique, dialectal (cf. Ernout, *Elém.*, p. 225), comme l'indique *f* intervocalique; 2° écrouelles (Mul. Chir.).

Dérivés et composés : scröfinus ; scröfipascus (Plt.) ; scröfulae (Vég.) : scrofules, imitation du gr. χοιφάδες, M. L. 7750 et 7749 ; \*scröfellae, 7751 et B. W. écrouelles ; \*scröfulösus.

A basse époque apparaît une forme scroba porca quae generauit, CGL V 331, 23, influencée par screbis, la truie étant considérée comme « la fouilleuse », ce qui explique le sens de scröfa (scröba) « écrou » dans les langues romanes (fr. ; ital. du Sud scrofula ; cf. esp. puerca « truie » et « écrou ») ; cf., toutéfois, B. W. sous écrou. De \*skröbhā ; cf. peut-être γρομφάς τος παλαία (Hés.)

#### scrötum : v. scrautum.

scruppedae (scrupedae, ap. Gell. 3, 3, 6) : terme d'injure que Plaute applique aux femmes; v. scruttae. Cf. Varr., L. L. 7, 65, scruppedam (-pidam) Aurelius scribit a scauripeda : Iuuentius comicus dicebat a uermiculo piloso qui solet esse in fronde cum multis pedibus : Valerius a pede ac scrupea. De \*scrupipeda?

scrüpus, -1 m. : caillou pointu. Employé aussi une fois par Cic., Rep. 3, 16, 26, au sens de « angoisse. souci », réservé d'ordinaire au diminutif scrūpulus : cf. P. F. 449, 5, scrupi dicuntur aspera saxa et difficilia attrectatu : unde scrupulosam rem dicimus quae aliquid in se habet asperi. Ancien (Enn.); rare. Doublet tardif sciūpo dans Isidore et les gloses. Non roman.

Dérivés : scrupeus, d'où scrupea i. ; scruposus (Pac.) ; scrūpulus (scrī-), scrūpulum, et scriptulum (-lus) par rapprochement avec scriptum, cf. Charisius, GLK I 105, 5, scriptulum quod nunc uolgus sine t dicit. et qui cite un exemple de scriptulus de Varron : du reste. les médecins grecs de l'Empire traduisent ce scriptulum par ypáµµa) : 1º petit caillou : 2º scrupule. 24º partie de l'once, puis de l'heure, etc., en général la plus petite division d'une unité de mesure (pour le double sens de « caillou » et de « poids », cf. calculus [Thes. III 143 sqq.], angl. stone); 3º au sens moral « petit ennui qui blesse », inicere, eximere scrüpulum. joint à aculeus par Cic., Att. 1, 18, 2; de là « scrupule ». Ancien, usuel, classique. Celtique ; irl. screpul, « monnaie », d'où britt. yscrubl « bétail »; cf. pour le sens pecunia, péculium; germanique : all. Skrupel (tardif, savant). Dérivés : scrūpulosus « caillouteux » et « scrupuleux » (époque impériale) ; scrūpulose. -lositās (rare et non classique).

Pas de rapprochement clair.

scrüta, -orum n. pl. : hardes, défroques, friperies. Synonyme de gr. γρύτη. Populaire (satiriques; Vulg.). Non roman.

Dérivés : scrūtārius ; subst. scrūtārius, -a « fripier, fripière », -um n. = γρυτοπωλεΐον; scrütor, -āris (et scrūto) : fouiller (comme un chiffonnier, cf. dans les gloses scrutor =  $\gamma \rho \upsilon \tau \epsilon \dot{\upsilon} \omega$ ), scruter, explorer (sens physique et moral; avec ce sens déjà dans Ennius). irl. scrutaim; scrūtātio (rare, époque impériale), -tor, -trīx (id.) ; scrūtino (Vulg.) ; scrūtinium (Apul., Vulg.), irl. scrutan, d'où \*scrutiniāre, M. L. 7752-7753; perscrūtor. M. L. 6425.

Scrütor s'est dit d'abord des chiffonniers qui fouillent dans les tas de hardes, soit des enquêteurs qui fouillent les esclaves ou les voleurs; cf. Cic., Rosc. Am. 34, 97. non excutio te... non scrutor.

Pas de rapprochement sûr; cf. peut-être scrautum. scrötum

scrütillus, -Im. : uenter suillus condita farte expletus, P. F. 449, 2. Sans doute de scrautum.

scudicia, -ao f. : instrument aratoire (Isid.). Sans doute de excūdere; cf. scia.

sculca, -ae f. (sculta) : forces (militaires; Greg. M. ep. 2, 33 bis, 13, 23). M. L. 7753 a. Probablement germanique.

sculna, -ae c. : synonyme, vulgaire et rare, de sequester « arbitre, médiateur »; cf. Gell. 20, 11, 2; glosé συνθημοφύλαξ. - Mot étrusque?

## sculpo : v. scalpo.

sculponeae, -neï f. et m. : sorte de galoches à semelles de bois; cf. Rich, s. u. sculponeatus. Sans doute de sculnõ.

scultātorēs (exculcātorēs, Not. Dign.), m. pl.: soldats de l'infanterie légère. Mot tardif (Ive siècle) de l'argot mili. taire, Vég., Mi. 2, 17; scultātoria (exculco-) : vaisseau éclaireur (Cassiod.). La graphie avec ex- doit noter une prononciation escul-. V. sculca et prosculto

scultimidoni : qui scultimam suam quod est podicis orificium gratis largiatur : dicta scultima quasi scortorum intima (Gloss.).

scurra, -ae (et scurrus, scurro dans les Gloss., cf. Thes Gloss. s. u.) m. : « citadin », « civil », le plus souvent avec une nuance de mépris ou d'injure (opposé à home mīlitāris, Plt., Ep. 15; cf. aussi Tri. 202, urbani adsi. dui ciues quos scurras uocant) ; « galant, mignon, débauché ». cf. Cic., Sest. 17, 39, de harusp. resp. 42, ad He. renn. 4, 14 ; usité surtout dans le sens de « bouffon » et « parasite », cf. Lejay, Sat. d'Hor., p. 551 sqq. Dans le Bas-Empire désigne aussi un soldat de la garde de l'empereur (Lamprid., Alex. Sev. 61; Elag. 33), parce que ces soldats restaient en ville au lieu de faire campagne. Ancien, usuel, classique, Non roman.

Dérivés : scurrīlis (scurīlis) (-bilis, tardif; cf seru-īlis, uern-īlis), -itās, -ter; scurrula (Apul., Arn.); scurror, -āris (Hor.).

Terme populaire, sans rapprochement clair. -Étrusque comme sculna?

scutāle, -is n.  $(\bar{u}?)$  : bourse ou courroie de la fronde Uniquement dans Tite-Live; peut-être dérivé du pr σκῦτος.

scutica (scytica, P. F. 449, 7), -ae f. : fouet à lanière de cuir, peau d'anguille. Attesté à partir d'Horace. Sans doute féminin de l'adjectif scuticus, i. e. scythicus, gr. Σκυθικός; le gr. σκῦτος avec υ long ne convient pas. M. L. 7758.

scutilus, -a, -um : -m tenue et macrum, et in quo tantum exilis pellicula cernitur, P. F. 441, 6. Sans exemple : étymologie inconnue.

scutra, -ae f. (scrūta, Ital. = χυτρόπους) : 1º sorte de plateau ou de plat en bois ; 2º sorte de marmite, cf. Serv., G. 1, 110, uasa, ubi calda solet fieri, scutrae appellantur. - (Plt., Cat.); technique. Non roman.

Dérivés : scutella (et scutella dans les langues romanes, par croisement avec scūtum) : plateau, écuelle, M. L. 7756; B. W. s. u.; celtique : britt. ysgudell; et germanique : v. h. a. scuzzila; scutriscum, Cat., Agr. 10, 11 (avec suffixe grec?) ; scutrillus( tardif). Sur scutella, qui est le diminutif phonétique de scutra (\*scutro- $l\bar{a}$  > \*scutr $l\bar{a}$  > scutella), ont été refaits scuta (Lucil. ap. Prisc., GLK II 115, 8, scūtam | ligneolam in cerebro infixit) et scutula, d'après le type tabula, tabella; cf. martellus, martulus. Scutula, outre une écuelle sans doute en forme de losange (Mart. 11, 31, 19), a désigné aussi dans les langues techniques des objets de forme semblable, entre autres des incrustations en marbre, des garnitures de robe (chez Plt., Mi. 1178, une sorte de cache-nez). Dérivés : scutulā-

ms; scutulārius « ouvrier marqueteur ou mosaïste ». gr. σκουτλάριος. N'a rien de commun avec scutula cylindre, rouleau de bois » (César, B. C. 3, 40, 4), qui est emprunté au gr. σκυτάλη. Terme technique, aucun rapprochement sur.

- 607 -

scutum, -I n. (scutus, Turp.) : grand bouclier oblong.

différent du clipeus ; cf. Rich, s. u. Ancien (Enn.), classigue, usuel. Panroman. M. L. 7759. Rattaché à σκῦτος par les anciens; cf. P. F. 449, 7 : σκῦτος... graece pellis dicitur, unde ... scuta quia non sine pellibus sunt.

Dérivés : scūtārius, -a, -um; scūtārius : fabricant de boucliers. Sous l'Empire, le pluriel scūtāriī désigne les « gardes de l'Empereur » (Amm. 20, 4); M. L. 7755, fr. écuyer; scūtātus; scūtulum.

On est tenté de rapprocher le groupe de skr. skáuti il couvre »; cf. lat. ob-scūrus. Mais irl. sciath, gall. useavyd et v. sl. štitu, v. pruss. staytan (lire scaytan?). tous mots signifiant « bouclier », offrent une forme qui. si l'u latin repose ici sur oi, apporterait un rapprochement plus exact. Aucun fait actuellement connu ne nermet de déterminer quelle est l'origine de ū dans scūtum.

scyphus, -I m. : coupe, vase à boire. Emprunt au gr. σχύφος, déjà dans Cicéron. Diminutif : scyphulus (scypulus). M. L. 7760. Celtique : irl. escop, escibul.

sē : v. suī.

sē : v. sed.

sebum, -ī n. : suif, graisse. Ancien (Plt.), technique. Panroman. M. L. 7762; B. W. s. u.

Dérivés : sēbōsus : gras, sert aussi de surnom ; sēbō, -ās (Col.), M. L. 9708; sēbālis (Amm.); sēbāceus (Apul.); sebāciārius (cf. sebbaciaria, CIL VIII 3028). Terme technique sans rapprochement net. Cf. sapo?

sēcăle (sicale), -is n. : seigle (Plin.). i Les langues romanes attestent un ă, ce qui exclut le rapprochement avec seco; cf. M. L. 7763; B. W. s. u.; celtique : irl. secul, britt. segal; et germanique : v. h. a. sihhila, v. angl. sicol. Sans doute emprunté. Sur \*consēcale, v. M. L. 2157 a.

secespita, -ae f. : cultrum ferreum oblongum, manubrio eburneo, rotundo, solido, uincto ad capulum argento auroque fixum. clauis aeneis, aere Cyprio, quo flamines, flaminicae, uirgines pontificesque ad sacrificia utebantur. Dicta autem est secespita a secando, P. F. 473, 6. Vieux terme de rituel, de formation obscure. Le rapprochement avec secāre n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

secessiones : narrationes, P. F. 453, 19. Peut-être à rapprocher de insectiones « narrationes » qu'Aulu-Gelle attribue aux antiqui, 18, 9, 11. V. inquam.

## sēcius : v. sētius.

seciuum : libum est quod secespita secatur, P. F. 473, 11. V. seco.

seco, -as, -ui, sectum (mais secātūrus), -āre: couper, découper ; griffer, taillader (sens propre et figuré) ; couper en deux, diviser (cf. gr. τέμνω), et aussi « trancher une question, décider ». Dans Vg., Ae. 10, 107, quam quisque secat spem, le verbe est sans doute employé d'après secāre mare, aurās, uiam, et d'après le rapport que les Latins avaient faussement établi entre seco et secta. cf. Ae. 6: 899. ille uiam secat ad nauis, où Servius note « unde et sectas dicimus habitus animorum et instituta philosophiae circa disciplinam », Ae. 5, 658, ingentemoue fuga secuit sub nubibus arcum. Ancien (Cat.), classique, usuel. Le verbe est bien représenté dans les langues romanes, où il s'est spécialisé dans les langues techniques, notamment dans la langue de l'agriculture, éliminant serrare dans ce sens ; v. B. W. sous scier. M. L. 7764; d'où \*seca, M. L. 7762 a.

Dérivés et composés : -sex, dans resex m. : jeune vigne taillée. M. L. 7242 ; fenisex m. : faucheur de foin, d'où feniseca (avec l'a des noms de métiers. etc.), refait sans doute sur fenisicium (employé au pluriel) ; fenisecta, -orum ; -sicium et -sicia dans incicium (-cia) : -a ab eo quod insecta caro, ut in carmine Saliorum est, quod in extis dicitur nunc prosectum, Varr., L. L. 5, 110 (les formes romanes remontent à \*isīcia, M. L. 4551, avec ī?), d'où īnsiciārius : charcutier, însiciātus; prosicium : quod praesecatum proicitur, P. F. 252, 12, terme du rituel désignant les parts de viande découpées et offertes au dieu, qu'on retrouve dans ombrien prusecia; seciuus non attesté en dehors de la glose de Festus, cf. plus haut, mais dont le composé subseciuus est bien attesté dans la langue de l'agriculture, cf. plus bas.

sectio : coupe; sector : coupeur. Tous deux rares dans ce sens, mais conservés dans les langues romanes. avec un dénominatif \*sectāre, M. L. 7766-7768, et l'adjectif sectorius, M. L. 7769. Se sont surtout employés dans la langue du droit, où sectores désigne les acheteurs de biens capturés ou confisqués par l'État qui sont vendus sub hastā; cf. Gaïus, Inst. 4, 146; sectio, la vente de pareils biens, et aussi la confiscation; de là sectorius ap. Dig., sectrix (Pline). L'origine de cette appellation est obscure. D'après Mommsen, l'acheteur est ainsi désigné parce qu'il doit retrancher du bien qu'il a acquis un certain pourcentage représentant le montant des dettes dont ces propriétés sont grevées; cf. Halm dans son édition du pro Roscio Amer., préface, n. 26; sectilis; sectiuus (tous deux d'époque impériale; cf. seciuus, qui doit être plus ancien) ; sectūra (rare, Varr., Plin.), M. L. 7770; secābilis, -bilitās (tardifs, Lact., Claud. Mam.), formes savantes, refaites sur le composé insecābilis, qui semble moins récent ; secāmenta, -ōrum : ouvrages de menuiserie (Plin.).

segmen (rare, usité surtout au pluriel) : coupure(s) ; et segmentum : entaille(s), coupure, segment, bandes taillées, chamarrures; segmentātus.

sécula : nom campanien de la faux (ou de la faucille), cf. Varr., L. L. 5, 137, hae [scil. falces] in Campania secula a secando. L'ē est long d'après le témoignage de l'ital. segolo, cf. M. L. 7771.

secūris, -is f. : hache. Le rapport avec secō semble certain. mais la formation est obscure, M. L. 7775; de là : securicula, -larius; securiclatus et securifer, -ger (poét.).

Seco a de nombreux composés : circum-, con-, de-, dis- (M. L. 2688), ex-, in-, inter-, per- (M. L. 6425 a), prae- et praesegmen « rognure » (Pit.), pro-, re- (M. L.

7241) et resectorium « ciseaux à ongles » (Gl.), sub-seco (et -sico, forme à apophonie régulière souvent attestée chez Varron : resicārī, R. R. I 31, 2; praesicātur, ibid. 3. 16, 34 ; subsicuerunt, ibid. I 50, 1, etc.), où le préfixe précise l'idée exprimée par le verbe. Certains composés ont servi à traduire des modèles grecs ; ainsi insecabilis, à l'époque impériale (Sén., Quint.), traduit arouos (Cicéron n'avait pas osé le créer) ; insectum dans Pline traduit Evrouov. L'adjectif subseciuus (subsi-) appartient à la langue des agrimensores ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 3, subsiciua, quae divisis per ueteranos agris carptim superfuerunt ; il s'est appliqué ensuite au temps « retranché sur le temps des affaires », puis a fini par désigner le superflu, ou l'accessoire, et par prendre le sens de « occasionnel. accidentel ».

La racine \*sek- « couper » est attestée dans plusieurs langues : v. sl. sěko, sěšti « couper » indique, par son ē, un présent radical athématique indo-européen; on cite aussi, du vieux lituanien, ī-sekti « graver », iš-sekti « sculpere ». L'irlandais ne connaît que des formes à préverbe in- : esgid « il abat », tescaid « il coupe », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, 612]. Le présent en -ā-, seco, secas, est une formation dérivée remplaçant un ancien présent athématique ; l'ombrien a de même prusekatu « prosecāto » (la forme prusektu provient sans doute d'une faute du graveur ; cf., toutefois, Vetter, Hdb., p. 198). Le participe sectus indique une racine monosvllabique, tandis que l'ombrien a pru-seçetu, pro-seseto, aseçeta « non sectā »; l'ombrien a étendu le type -eto-, comme on le voit par uirseto « uisum ». Le pelfectum secui ne concorde ni avec l'à constant de secāre ni avec le type de sectus. Hors du slave, du baltique, du celtique et de l'italique, il n'y a pas de formes verbales connues.

La formation de securis a un pendant approximatif dans v. sl. sekyra « hache » : \*sek-ū-r- est commun aux deux mots. L'e du slave en face du é de séke atteste l'antiquité de la forme slave. La formation est insolite, aussi bien que la limitation au latin et au slave.

Il n'y a pas lieu de poser un rapprochement particulier de lat. seciuum (chez Festus) et de v. sl. sécivo « hache »; les sens divergent.

Le degré *e* apparaît peut-être dans secula (cf. plus haut), si ce mot a le vocalisme de tegula, regula.

Le germanique a plusieurs formes, toutes nominales : v. h. a. saga « scie », sagesna et segansa « faux », v. angl. secg « épée », v. isl. sax « couteau » (de \*saksa- du germanique, le sens ne permet guère de rapprocher lat. saxum, on l'a vu), etc. L's de v. isl. sax se retrouve peut-être dans lat. sacēna (de \*sacesna?). L'irlandais a scian « couteau, lime » (de \*skeinā?).

Racine à sens technique de la civilisation du Nord-Ouest inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Si scio a pour sens originel « je coupe », ce serait une forme élargie de \*sek-; v. ce mot.

#### secrētus : v. cernō. M. L. 7765.

secta, -ae f. : ligne de conduite ; suite, parti, secte, école (dans la langue philosophique). Souvent joint à sequi; cf. Naev., B. P. 9, eorum sectam sequentur multi

mortales; Cic., Cael. 17, 40, nos qui hanc sectam ratio. nortales; Liu, Lau. 1, ..., etc. Rattaché par les anciens à seco, sectus, cf. Serv., Ac. 6, 899, cité s. u. seco, mais, d'autre part, non séparé de segui, dont sector est mais, a auto paro, non comme l'intensif; cf. Plt., Mi. 94, ait sese ultro omnis mulieres sectarier. Il est possible que secta soit un postverbal de sector, comme pugna de

Dérivés : sectārius : uerbex qui gregem agnorum praecedens ducit, P. F. 453, 15; sector, -āris : suivre habituellement, accompagner; et « poursuivre , s. ferās, praedam, etc. De là : sectātor « compagnon » et « sectateur »; sectātrīx (Aug.); sectātio et les composés as-, con-, in-, per-sector et leurs dérivés. M. L. 719 assectāre. V. sequor.

secundus, -a, -um : ancien participe de sequor avec la forme exceptionnelle en -undus; cf. oriundus, proprement « qui suit », « qui n'offre pas de résistance , S'est dit d'abord du courant que descend la barque, du vent qui la pousse : secundo flumine ad Lutetiam uer facere coepit, Caes., B. G. 7, 58, 5; et uentum et aestum uno. tempore nactus secundum, id. 4, 23, 6. S'est ainsi opposé à aduersus et a pris le sens de « qui va dans le sens de , « favorable », d'où secundum « suivant, conformément à », secunda n. pl. « prospérité », secundae rēs, secundā -ās (époque impériale), secundē. Ancien, usuel, classique, Sert de cognomen, comme Secundinus, Secundilla, M L. 7772-7774.

Il y a eu un développement de sens particulier : qui vient après, second (et par suite « inférieur »); dans ce sens, secundus a servi d'adjectif ordinal à duo et a fourni les dérivés : secundanus (-dianus) : de la seconde légion (terme de la langue militaire, cf. prīmānus, etc.); secundārius : de second rang, secondaire; secundātus, -us (Tert., opposé à primatus) ; l'adverbe secundo (et secundum), d'où secundicerius, cl. primicerius. Substantive le pluriel secundae désigne : 1º l'arrière-faix (dit aussi secundinae, Vulg. = τὰ δεύτερα); 2º le second rang, la seconde part.

Le sens de « conforme, favorable » rappelle celui qu'a pris le correspondant de skr. sáce en iranien : av. hačaite « il convient ».

Le procédé indo-européen pour exprimer « second » était l'adjectif en -tero-, dont got. an par donne une idée; l'italique l'a remplacé par la formation nouvelle du type lat. alter; le brittonique a remplacé ce mot disparu par le représentant de \*alyos : m. gall. et bret. eil. Pour le besoin de l'expression, les langues ont recouru à des procédés nouveaux, ainsi le grec avec & περος. L'irlandais a un mot obscur, tánaise (M. Pedersen rapproche im-thánad « changement »). Lat. secundus « deuxième » résulte de la même tendance.

sēcula, secūris : v. seco.

sēcūrus : v. cūra.

secus : v. sexus.

secus adv. et prépos. : secus comme préposition signifie « le long de », et Charisius, GLK I 80, 18 sqq., qui en note l'emploi, en fixe aussi le sens et l'étymologie : id quod uolgus usurpat « secus illum sedi » hoc est « secun-

dum illum » et nouum et sordidum est. Il ajoute, pour en dum valeur adverbiale : significat... aliter, exemplis mnium fere qui eam uocem usurpant. Souvent secus est

- 609 -

joint à une négation : non, et surtout hau(d). Secus s'emploie aussi par litote pour « non », e. g. nobis aliter uidejur : recte secusne, postea, Cic., Fin. 3, 13, 44, ou pour un adverbe comme male dans secus accidere « arriver utrement [qu'on ne voudrait] », d'où « échouer », etc. ; d. Plt., Cas. 376-7, si illuc quod uolumus eueniet, gaudebimus; | sin secus, patiemur animis aequis. Le sens de secus » est voisin de celui de minus; celui de haud secus [quam], de haud minus [quam]; cf., par exemple. Pit., Poe. 835, bibitur, estur quasi in popina, hau secus. C'est cette similitude de sens qui a sans doute amené la création d'un comparatif sequius, sur le modèle de seius, synonyme de minus, cf. plus bas s. u., avec lequel secus n'a rien de commun à l'origine ; cf. Afran. 293 R<sup>3</sup>, sin, id quod non spero, ratio talis sequius ceciderit. D'après sequius a été rétablie une forme de comparatif d'adjectif sequior = inferior, qu'on trouve attestée à partir d'Apulée : sexus sequior « le sexe faible ».

Secus comme adverbe est usuel et classique ; à partir de Cicéron, il est surtout frequent en poésie ; la prose impériale l'emploie peu et, à partir du rer siècle. il tombe en désuétude. Comme préposition, secus apparait, du reste rarement, chez Caton et Ennius : inconnu de la prose et de la poésie classiques, il avait subsisté dans la langue populaire, où il se manifeste à basse Apoque (Inscriptions, Vulg.), ce qui justifie le jugement de Charisius cité p'us haut. Existe aussi comme second terme de composé dans altrin-, extrin-, utrin-, post-, circum-secus. Représenté seulement en logoudorien, M. L. 7777; quelques dialectes ont aussi un représentant de sētius, M. L. 7883.

V. sequester.

Comme le groupe de \*pedo- « trace de pas » (gr. dial. πεδα « après », arm. y-et « après », littéralement « sur la trace de »), mais plus largement, le groupe de \*sekw- fournit des formes adverbiales et prépositionnelles, diverses d'une langue à l'autre. Les plus proches du latin sont irl. sech « praeter, ultrā » (avec accusatif, comme secus) et v. gall. hep « sans », qui rendent compte des sens latins. Lette sec, secen (avec accusatif) signific « le long de », v. Endzelin, Lett. Gramm., p. 532. En indo-iranicn, \*sáčā, qui est un instrumental : skr. sácā « avec », avec locatif, et av. hača, v. p. hačā, avec ablatif, pour indiquer le point de départ : on notera la concordance de sens de lat. secus, sequester, v. gall. hep et de l'iranien hačā. Le sanskrit a de plus sākām (avec instrumental) « avec » et l'ancien locatif véd. sáci « de même », d'où véd. saci-vid « qui pense de même »; on voit qu'il s'agit de formes isolées d'un ancien nom d'action radical \*sekw-. Les deux valeurs « le long de » et « séparément » remontent donc à l'indo-européen ; ceci rappelle la double valeur, aussi indo-européenne, du groupe de \*n-, \*ndh- (v. infrā, etc.). Il y a là des faits de sens à expliquer, sans doute par une mentalité différente de la nôtre. - Cf. sequor.

sēd, sē, sō- : particu'e marquant la séparation, l'éloignement, la privation; cf. P. F. 453, 9, sed pro sine inueniuntur posuisse antiqui. — Sē, sed préposition est encore attesté dans d'anciens textes de lois : se (sed)

fraude, dans la loi des XII Tables (cf. aussi sēdulo). mais a été remplacé dans cet emploi par sine et ne se trouve plus dans les textes littéraires, où se n'apparaît que comme préverbe au premier terme de composés : sēcēdō, sēpōnō, sē-cūrus, sēdulō, sēcernō, etc. (sēd- devant voyelle : sēd-itio), avec voyelle brève dans : soluo de \*sěluō, ou \*sŏ-luō; sŏcors (seulement dans Prudence); sĕorsum n'enseigne rien; v. aussi söbrius.

Sed est frequent comme conjonction adversative ou restrictive au sens de « d'autre part, mais »; se place en tête de la phrase; en opposition à un non : d'où non solum... sed etiam. Il est probable que sed représente sēd dont l'e s'est abrégé devant le d final, tandis qu'il s'est conservé en composition : sēditio. Les grammairiens citent une forme archaïque sedum, douteuse, et non autrement attestée; cf. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., p. 690; la graphie set, blâmée par eux, note sans doute un assourdissement du d final devant sourde initiale du mot suivant, cf. apud et aput, etc.

Trop peu expressif, sed n'a pas subsisté dans les langues romanes, où il a été remplacé par d'autres mots, en français par magis.

Le slave a de même svěni, svěnije « en dehors de », et l'arménien k'ec « détaché, séparé ». Il y a ici un sens particulier du groupe du réfléchi se, qui comporte des formes avec et sans w et dont le sens initial comporte l'idée d'un groupe séparé ; v. suī. L'ombrien a de même seipodruhpei « seorsum utrõque », dont on rapproche le sédutraque de Plaute, Sti. 106 (lecon contestée, id utraque, Ritschl).

sedeō, -ēs, sēdī, sessum, sedēre : être assis, siéger; indique la station assise, par opposition à la station debout, stare, et à la station couchée, cubare. A divers sens spéciaux : dans la langue du droit et du rituel, se dit du juge qui siège, e. g. Cic., Clu. 38, 105 : a quibus si qui quaereret sedissentne iudices in Q. Fabricium, sedisse se dicerent (cf. gr.  $x\alpha\theta(\zeta\omega)$ ; de l'augure qui prend les oracles; familièrement, s'emploie de quelqu'un qui reste inactif et sans bouger : sedemus desides domi, T .-L. 3, 68, 8 (de là : desideo, deses et resideo, reses, obsideo opposé à oppugno); se dit aussi de quelque chose qui reste stable, Vg., Ae. 4, 15, si mihi non animo fixum immotumque sederet, | ne cui...; ou de quelque chose qui se dépose (par opposition à surgere); cf. Lucr. 5, 474, quod neque tam fuerunt gravia ut depressa sederent, | nec leuia ut possent per summas labier oras (de là : sedimen, sedimentum). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7780 ; fr. seoir, esp. ser « être », etc.

Nombreux dérivés et composés :

1º en sed- : sedīle, -is n. : siège (semble évité par la prose classique, surtout fréquent à l'époque impériale), M. L. 7783; sedibilis (Cassiod.); sediculum : sedile, P. F. 453, 12, non usité d'après Varr., L. L. 8, 54; sedimen, -mentum (Cael. Aur., Plin.) : fond, sédiment, M. L. 7784 ; sedentārius : sédentaire (rare, non classique, cl. praesentārius); sedulāria, -orum : sieges (Dig.), avec vocalisme u (cf. edulis) ; sella de \*sed-la : siège, chaise à porteurs, chaise percée, selle, etc. ; sur les différentes sortes de sièges désignées par ce mot, v. Rich, s. u. : s. curūlis, castrēnsis, balneāris, pertūsa, familiārica, tonsoria, gestātoria, fertoria, portoria, baiulātoria, equestris; de là : sellārius, -ria, -ris, -riolus ; sellula, -lārius ; selli-

sternium (cf. lecti-sternium); adsello (-lor), -as : aller à la selle, laisser aller, substitut de cacāre dans la langue médicale (d'aprês le gr. ἕδρα?), adsellātiō; sub-sellium (employé surtout au pluriel subsellia) : ban(c)s ; en particulier, ban(c)s où siègent les magistrats, tribunal. Sella, sellārius sont demeurés dans les langues romanes; cf. M. L. 7795, 7796,

Enfin, il a dû exister un substantif \*sedica (cf. pēs/ pedica, etc.), dont le dénominatif \*sedicare est supposé par certaines formes romanes du type « siéger ». M. L. 7782; B. W. s. u.

Avec vocalisme en  $-\bar{e}$ - :

sēdēs, -is f. : siège, fondement ; résidence (sens propre et figuré): diminutif : sēdēcula (Cic., Att. 4, 10, 1). M. L. 7781 et 7785, \*sēdula. Britt. savydd.

Avec vocalisme à degré zéro, on a nīdus de \*ni-zdo-; v. ce mot.

2º en sess- (d'après sessus) : sessio (Cic. et, après lui. auteurs tardifs : Apul., Cael. Aurel., Dig.) : fait de s'asseoir ou de siéger ; session ; siège et bain de siège, xáθισμα: sessiuncula (Cic.); sessor (rare; premier exemple dans Corn. Nép.) : celui qui est assis (spectateur, cavalier); celui qui réside, résident, d'où sessorium (Pétr., Cael. Aurel.); sessus, -ūs m. : fait de s'asseoir (Apul.). Formes rares : sessibulum (Plt., Apul.) et sessibile (bas latin) ; sessilis : qui peut servir de siège ou de base (poétique et prose impériale), sessile (s. laciūca); sessimonium (Vitr.); sessito, -ās (rare; un exemple de Cic., Brut. 15, 59. et un d'Apul.). Les langues romanes attestent, en outre, \*sessula et \*sessicare; cf. M. L. 7879, 7880.

Une forme -ses de \*-sed-s (cf. compcs), à thème consonantique se trouve dans les composés du type deses. etc. V. plus loin.

Composés : adsideo (\*assedeo) : être assis auprès ; de là « assiéger », sens plutôt réservé à obsideō; assister, ne pas quitter, s'occuper assidûment de ; dans la langue du droit, « être assesseur »; d'où assessio, assessor. M. L. 729. — adsidelae mensae, ad quas sedentes flamines sacra faciunt, P. F. 18, 8; formation du type candela. suadēla; M. L. 721, \*assediāre (cf. sedito); M. L. 722, \*asseditäre.

assiduus : assidu, continu, continuel. Dans la langue du droit, assiduus substantif a désigné l'homme « établi » (locuplēs), par opposition à proletarius. L'étymologie ancienne ab asse dando n'est qu'un calembour. De là : assiduē, -duō, -duitās et, à basse époque, assiduāre : continuer sans cesse.

dēsideo : être toujours assis, être paresseux, inactif; dēses, -idis : oisif ; dēsidia ; dēsidiābulum ; dēsidiosus. Sur la possibilité d'une forme \*desedium, v. M. L. 2590.

dissideo : se tenir à l'écart de ; siéger dans un parti opposé ; être en dissidence, différer d'avis ; et simplement « être différent ». Usité surtout au sens dérivé ; le sens physique semble être créé par les poètes de l'époque impériale pour fournir un substitut rare de distare, differre. Joint à discordare, Cic., Fin. I 44, 58; à diiungi, Verr. II 5, 182.

īnsideō : être assis dans ou sur ; d'où être établi, fixé (sens physique et moral) ; peut être transitif : i. locum, arcem. De là insidiae : embuscade, proprement « fait de s'établir à un endroit » pour y guetter une proie, un ennemi, cf. ἐνέδρα; par extension « guet-apens, per-

fidie, ruse, artifice », terme de la langue militaire, comme idie, ruse, arunos ", constantinos, cf. suppetiae; tosi obsidium, praesidium, subsidium, cf. suppetiae; insiobsidium, praesuum, sussiantes, s. Prince; insi-dior, -āris et ses dérivés; insidiösus, M. L. 4460-4461.

obsideo : être assis ou établi devant, occuper un endroit; dans la langue militaire « camper devant une place forte pour en faire le siège », assiéger (sans complace forte pour en faite de oppugno); de là : obsidio (-dium, battre, différent de oppugno); de là : obsidio (-dium, archaïque et postclassique, et \*absedium, M. L. 6022). -dionalis, -dialis; obsidior, -aris (rare et tardif; sur les formes romanes, v. B. W. sous siege); obsessio; obses. sor. Pour obses, v. ce mot.

persedeō (persi-) : rester assis (latin impérial). possideo : v. ce mot.

praesideō : présider ; praeses, -idis : celui qui préside Dans la langue militaire « être posté en avant »; de là praesidium « dictum qui extra castra praesidebant quo

tutior regio esset », Varr., L. L. 5, 90; praesidārius prôtosedeō : avoir la préséance. Hybride forgé par Tertullien.

resideo : résider, rester, demeurer en arrière; lesre « qui reste en arrière, paresseux, inactif »; residuus ; qui reste (synonyme de relicuus, superstes), en particulier « qui reste dû », d'où residuae f. pl. : arrérages. M. L. 7243 a.

subsideō, mal attesté, remplacé par subsīdō : se baisser pour s'asseoir; se baisser; se déposer, avec différents sens techniques « se soumettre au mâle » (cf. submitto); « faire halte »; « être placé en réserve »; de là subsidium « troupes placées en réserve », quod hi [scil triarii] subsidebant ab eo « subsidium » dictum, Varr., L. L. 5, 89 (cf. suppeto, succurro); de là « secours » et « subside, impôt »; subsidior, -āris; subsidiārius, -ī « les réserves » et subsidiālis (Amm.); subsiduus : qui s'est déposé au fond (rare); subsidentia : dépôt (Vitr.); cf. aussi subsessor : qui se tient en embuscade ; subsessa . embuscade (tous deux tardifs).

A sedeō correspond un factitif ou causatif : sēdō, -ās (cf. placeo/placo), proprement « je fais asseoir, je fais retomber », qui s'est appliqué à des objets soulevés par l'agitation, la tempête, etc. : sedare fluctus, mare. puluerem, puis à toute espèce d'objets, avec le sens de « calmer, apaiser » : s. sitim, famem, dolorem, etc. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. De là : sēdātiō, -tor (rare et tardif), -men (id.); însēdābilis, glosé ἀκατάπαυστος; īnsēdābiliter (Lucr.); resēdō (Pline) et resēda?

Enfin, à sedeo correspond une forme à redoublement sīdō, -is; le perfectum ancien est le même que celui de sedeo, soit sedi; toutefois, il a été fait secondairement, sur sīdō, une forme sīdī qui se trouve aussi; sīdō a l'aspect déterminé et indique le procès arrivant à son terme : « je m'assieds, je me pose » (cf. sistō « je m'arrête » en face de sto « je suis placé, je suis debout », et -cumbo « je me couche » en face de cubo « je suis couché »); ainsi Vg., Ae. 6, 203, [columbae] sedibus optatis gemina super arbore sidunt. Comme sedeo, sido a fourni de nombreux composés qui ont tous cette même nuance « déterminée » : assīdo « s'établir », M. L. 729 ; circumsīdo « s'établir autour », dēsīdō « s'affaisser », dissīdō « s'établir dans un camp séparé », însīdō « se placer sur », obsīdo « attaquer », possīdo (Lucr.) « prendre possession de », persīdo « s'arrêter, se deposer » (Lucr., Vg.), resīdo « se déposer », subsīdō « baisser ».

Le type indo-européen n'est bien conservé nulle part. Le fait que les formes slaves et baltiques reposent sur Le lais avec -ē-, dans une racine de la forme \*sed-, indique un ancien aoriste radical athématique. Mais déjà le védique a généralisé un type thématique sáda-. Dans le racines signifiant « se tenir debout, s'asseoir », ou se coucher », il faut, à côté d'un aoriste indiquant le procès pur et simple, un présent indiquant la réalisation du procès, ce qui s'obtient avec des formes thématiques à redoublement ou une forme à nasale (v. rumbo); à en juger par sisto, le présent sido est un ancien présent de cette sorte, soit \*si-zd-ō, et c'est ce que montre, en effet, ombr. sistu « sīditō »; le skr. dati « il s'assied », avec son correspondant avestique  $ni-\delta(h)i\delta aiti$  « il s'assied », représente une forme altérée par un procédé qui n'est sûrement pas déterminé. Pour indiquer la notion d' « être assis », un type en  $-\bar{e}$  - est attendu; de même que le slave a sédéti et le lituanien sedeti « être assis », e latin a sedere, l'ombrien a sersitu sedēto », zeřef, serse « sedēns »; le présent sedeo est tait sur un type en -ē-, comme dans plusieurs autres cas en latin, notamment dans uideo; un procédé plus archaïque de formation du présent, avec vocalisme radical au degré zéro, apparaît dans v. irl. saidi « tu es assis », en face de v. sl. sedită, lit. sedi « il est assis ». La forme du perfectum qui, de par son sens, s'oppose à la fois aux deux infectum sīdo et sedeo est sēdī; phonétiquement, elle peut représenter soit \*sed-, cf. got. setun « ils se sont assis », soit \*se-zd-, cf. le parfait skr. sasåda « il a été assis » (pluriel sedúh, d'un indo-iranien \*sazd-); la comparaison de stetī donne lieu de croire ou'il faut partir du type du parfait à redoublement (cf. ombr. sesust « sēderit »?). — Comme sīdō n'a pas reçu la valeur factitive qu'admet sisto, il fallait une sorte de causatif; or, le latin n'a pas conservé l'ancien causatif, qui est attesté, avec ŏ, dans irl. at-suidi « il retient » et got. satjan « poser », et, avec ō, dans v. irl. sáidim glosé « fīgō », v. sl. saditi « établir », skr. sādáyati « il place », v. perse niyašādayam « j'ai établi »; il a été créé en latin une forme nouvelle : sēdāre, du type de cēlāre.

En indo-iranien, en arménien et en grec, la réalisation du procès est souvent indiquée par un préverbe. En indo-iranien, le préverbe le plus fréquemment employé à cet effet est ni-; en iranien, l'emploi en est presque constant : av. nišhišaiti, v. perse niyašādayam et persan níšastan « s'asseoir ». En sanskrit, il est fréquent : nisīdati « il s'assied », etc. En arménien, il est constant : nstim « je m'assieds », aor. nstay (avec un nom d'action nist « siège »). En grec, \*ni- a été remplacé par κατα-; déjà chez Homère καθίζω et καθίζετο sont fréquents et l'attique n'a que χαθίζω. Cette présence du préverbe est chose ancienne. Les langues comme le germanique, le celtique, l'italique ne l'ont pas maintenu près des formes verbales, en partie sans doute parce que le préverbe ni- y est sorti de l'usage. Mais il en reste une trace : il y avait un composé \*ni-zd-o, « lieu où l'on s'établit », que le sanskrit garde sous la forme nīdáh ou, au neutre, nīdám. Au sens spécial d' « endroit où s'établit un oiseau », le mot est conservé dans lat. nidus, irl. net (où t note un d non spirant), gall. nyth (léminin), v. h. a. nest, et, sous des formes altérées, dans lit. lizdas, v. sl. gnězdo (neutre, comme skr. nīdám).

- 611 -

Il y a un nom d'action \*séd- radical, dont le védique a des formes : acc. sadam, dat. sade ; c'est ce thème que présente, avec élargissement -ē-, lat. sēdēs; au génitif pluriel. sēdum est resté plus courant que sēdium, et l'ablatif singulier est sēde, du type consonantique, et non du type en -i-; l'accusatif pluriel est sēdēs, et non \*sēdīs.

Comme il est normal, le thème \*sed- a la valeur de nom d'agent à la fin d'un composé, dans le type prae-ses, etc., en indo-iranien : véd. apsu-sád « qui réside dans les eaux », av. maidyōi-šādəm (accusatif singulier) « qui réside au milieu ». Le sl. so-sedu « voisin » a passé au type thématique.

Le mot sella doit aussi être ancien : le laconien a έλλά καθέδρα, conservé par Hésychius et qu'on ne saurait séparer du masculin got. suls « siège ». - Subsellium en est dérivé.

Le mot sedile est fait comme cubile ; sans correspondant hors du latin.

Dans solium, on observe le passage du d intervocalique à l qu'offrent d'autres mots latins (d'origine dialectale) tels que oleo en face de odor. L'irlandais a un correspondant suide « fait de s'asseoir ».

Quant au type dē-sidia, l'emploi du suffixe, qui est spécial au latin, est rendu nécessaire par le fait que dē-ses s'applique à une personne. On a de même praesidium en face de praeses. Avec même formation, le mot insidiae est à rapprocher pour le sens de gr. ἐνέδρα, ένεδοεύω.

Le correspondant de sessus se trouve dans skr. sattáh, pers. ni-šast « assis »; et sessor est fait comme le nom d'agent skr. sattar-, av. aiwi-šasta « celui qui est monté (sur un cheval) »; sessio est l'élargissement d'un thème en -i- \*sed-ti-, cf. skr. nisattih « inaction ».

Le type de assiduus, residuus n'a pas hors du latin de correspondant exact ; mais il y a en sanskrit un type en -van-, -vara- qui joue un rôle semblable; le védique a pari-sádvan « qui réside autour », dru-sádvan- « qui réside dans les arbres », etc. (-an-, -ara- est ici un élargissement).

sēditio, -onis f. : ea dissensio ciuium, guod seorsum eunt alii ad alios, seditio dicitur, Cic., Rep. 6, 1, 3; « sédition »; par suite « dissension, discorde, soulèvement », etc. De là : sēditiosus (classique); sēditionor, -nārius (tardifs, rares).

Serait formé directement de sēd + itio, peut-être d'après sēcessiō; il n'y a pas de verbe \*sēd-eō.

sēdo, -ās : v. sedeo.

sëdulo, sëdulus : y. dolus.

sedum, -ī (doublets sadum et sesuuium d'après Fest. 462, 13) n. : joubarbe des toits.

seges, -etis f. : terre préparée et prête à recevoir la semence ou déjà ensemencée ; cf. Fest. 460, 22 : dicitur ea pars agri quae arata et consita est, et Cat., Agr. 29 : partem dimidiam (stercoris) in segetem, ubi pabulum seras, imponito; par suite « ce qui pousse sur le champ, récolte, moisson » (sens propre et figuré). Ancien (XII Tables, Cat.); technique. Conservé seulement en sarde. M. L. 7786.

Dérivés : segetālis (Ps.-Apul., Herb. 79, 18) ; Se-

gesta, -ae (Plin.); insegestus (Plt., Tru. 314); v. Buecheler, Kl. Schr. 3, 54. S'y rattache sans doute Seia « déesse tutélaire de l'ensemencement ».

Pas d'étymologie claire. Pour rendre compte de m. gall. sehe « semence » (d'où hen « semer »), on pense à lat. seges plus qu'à la racine \*se-.

segestre, -is n. (segestra f., Ed. Diocl., et tegestre, ibid. 8, 4 et 8, 42, par étymologie populaire qui faisait dériver le mot de tego (cf. tegeste, Schol. Iuu. 6, 117); sagestra, Ital., d'après sagum?) : couverture faite de paille tressée qui servait aussi d'emballage. Dérivé ; segestellum (Not. Tir.). Du gr. στέγαστρον, déformé par une dissimilation que favorisait un rapprochement avec seges ; cl. Varr., L. L. 5, 166 : qui lecticam inuoluebant, quod fere stramenta erant e segete, segestria appellarunt.... nisi a Graecis : nam στέγαστρον. La finale -tre dénonce peut-être un intermédiaire étrusque, comme dans aplustre. V. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 6.

## segmen. -mentum : v. seco.

sēgnis, -e (sur l'e long, v. Class. Rev., 1913, 125) : lent, paresseux. Attesté depuis Plaute (Tri. 796). Usité surtout au comparatif à l'époque classique (Cic., Cés.); de même pour l'adverbe segniter qu'on trouve particulièrement dans les litotes : non, nihilo segnius. Le positif est surtout fréquent à l'époque impériale.

Dérivés : segniter ; segnities -(tia), plus usuel que sēgnitās; sēgnēsco, -is; sēgnipēs (Juv.). Non représenté dans les langues romanes. Aucun rapprochement sûr.

següsius (canis) : chien de chasse. Mot gaulois, tardif (Lex. Sal. 6, 1); cf. le nom des Següsiaui.

segutilum, -I n. (segullum) : I terre qui indique le gisement d'une mine d'or. Mot espagnol d'après Pline (33, 67), qui est le seul à l'employer. Conservé dans l'esp. seguilo, M. L. 7790.

Seispita, Sispita : v. sospes.

selägö, -inis f. : plante odoriférante citée par Pline, 24, 103, qui d'après lui ressemble à l'herba sabina, mais non autrement précisée : sélaginelle?

Terme technique, sans origine connue. Pour la forme, v. Ernout, Philologica I, p. 165 sqq.

sellbra : v. libra.

seliquastrum, -I (sili-, Varr., L. L. 5, 128) n. : siège à l'ancienne mode (cf. Fest. 460, 1), dont la forme n'est pas autrement précisée. Dérivé de sedeō par les anciens, « d littera in l conuersa », peut-être par étymologie populaire, qui, du reste, n'explique pas la seconde partie du mot.

## sella : v. sedeo ; B. W. selle.

sem- : racine marquant l'unité, qui n'est plus attestée en latin que comme premier élément de composé, par exemple dans simplex, simplus, ou avec des particules (semper) ou des suffixes de dérivation (semel, similis, sincerus, singuli, etc.). Correspond au skr. sa- dans sa-krt « une fois », gr. ά-παξ (de \*sm-), etc.

S'y rattachent sans doute ombr. semu « cum ūnō-

quõque », T. E. I b 42; semenies « singulīs », T. E. II b 1; V. ces mots ; et ūnus.

#### sembella : v. libra

semel adv. : 1º « une (seule) fois », « en une fois »; 2º « une première fois », sens qui s'est développé de l'expression semel atque iterum; de là ubi, ut semel ubi, ut prīmum; 3º « une fois pour toutes, définitive ubi, ut primum, , or a discourse and a second moriens et humum ment », cf. Vg., Ac. 11, 418, procubuit moriens et humum ment », ci. vg., no. 1., any simul MR, semel Ma b c y Servius) ; de là semel in perpetuum à l'époque impériale. Ancien (Enn., Caton), usuel. Conservé dans quelqueg par ers italiens. M. L. 7800.

Semel appartient évidemment au groupe de sem-« un »; mais on ne sait comment le mot est formé : la formation est isolée; on notera cependant le type ger. manique de got. simle « une fois, autrefois ». Le groupe de similis a un autre vocalisme.

## semon : v. sero.

sēmi- : demi, moitié. N'est employé que comme premier terme de juxtaposés ou de composés du type sēmianimis, sēmideus, sēmiuocālis, sēmiuir, etc., dont un grand nombre appartiennent à la langue littéraire et sont faits sur le modèle de mots grecs en jui-, procédé de composition qui s'est surtout développé dans la latinité impériale. L'i de semi- peut s'élider devant la voyelle initiale du second terme : sem-esus, semuncia : sēmis et sēmissis de \*sēm(i)-as(s) « moitié de l'unité. demi ». « demi-as », monnaie de cuivre pesant six onces (unciae) ; en banque « intérêt d'un demi pour cent par mois ». Sēmis est quelquefois traité comme adjectif : semissem panem, Pétr. 64, 6 ; le plus souvent. il est considéré comme un adverbe invariable, cf. Pall 2, 13, in fine, duobus semis pedibus. Il a survécu dans certains dialectes italiens; cf. M. L. 7811 et 7812, semissis. Sēmis- est réduit à sēs- dans sēstertius : dicitur quarta pars denarii quo tempore is decussis ualebat, i. e. dupondius et semis tertius, P. F. 453, 3; dans sesqui (de \*sēmisque). employé seul par Cicéron, Or. 56, 188, mais seulement usité dans le dérivé tardif sesquatus, ou en composition : sēscuncia, sēscuplus, et sēsquiplex, sēsquiplāris, Sēsculixēs, sēsquipēs, sēsquipedālis « d'un pied et demi », sēsqueopus « un travail et demi; moitié plus d'ouvrage », Plt., Capt. 725 ; sēsquisenex (Papin.) : sēsquiuolus, adjectif composé tardif qui désigne l'écureuil; etc.

Sēmi- se réduit à sē- par haplologie dans sēmodius, sēmēstris de sēm(im)odius, sēm(im)estris; sur sēmodius a été formé sélibra (que Martial scande sélibra); simbella est issu sans doute de \* $s\bar{e}mi(li)$  bella > \* $s\bar{e}m(i)$ -bella > simbella avec fermeture de  $\bar{e}$  devant le groupe m + b, cf. simplex de \*sem-plex ; de même sinciput (v. ce mot). A côté de sēmis apparaît en bas-latin (Cassiod., Jordan. et dans les Gloss.) un adjectif semis ou semus; cl. semum : hubervov, CGL II 182, 3, avec un dérivé semātum, CGL II 181, 45 et Diom. ; ces formes sont demeurées dans les langues romanes ; cf. M. L. 7811, sēmis et sēmus; 7799, \*sēmāre. B. W. seime.

Comme premier terme de composé, avec la même valeur, on a les correspondants : gr. jui- (juilios, etc.), v. h. a. sāmi-, skr. sāmi-. C'est à peine si, en

eanskrit, sāmi existe à l'état de mot isolé, et il doit d'ailleurs avoir été détaché de composés. I.-e. \*sēmid'amous ce qui n'a qu'un côté et appartient originellement au groupe \*sem- de sim-plex, etc.

semita, -ae f. : chemin de piéton, sentier. trottoir (= crepīdo). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7813; B. W. sente.

Dérivés rares : sémitalis (= Evódioc), Vg., Cat. 8. 20 ; semitārius, Cat. 37, 16 ; semitātim, Titin. ; semitā, 

Sans étymologie sûre. Cf. trāmes? On partirait de ∗sē-mita.

Sēmōnēs : v. serō 1.

semper adv. : une fois pour toutes, toujours ; chaque tois. De sem + per, qu'on a de même dans parum-per, etc.

Dérivés : sempiternus, formé sur aeternus, d'où, à hasse époque, sempiternitās. Composés (rares et tardils) : semper-florium, -uiuus (= delζωος, -ov. nom de la joubarbe). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7814.

Le sem- qui est ici est le mot indo-européen pour un , que conservent gr. ɛlç, ɛv avec le féminin gr. ula, le dérivé arm. mi « un » et des formes tokhariennes de même sens. Les autres langues ont en général, comme le latin l'a fait dans unus, substitué à l'ancien mot pour « un » le terme plus expressif pour « seul. unique ». - Ce \*sem- a largement subsisté dans des dérivés et des composés; v. sēmi-, simplex, sin-cērus, similis et simul, semel, singulī,

senex, -is (abl. sene, gén. pl. senum), adjectif et substantif ; s'emploie seulement au genre animé, masculin et féminin : « vieux, vieillard », de même le comparatif senior. Sc dit surtout des personnes, cf. Caton, Agr. 2, 7, (pater familias) uendat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruom senem ...; l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie impériale. Le comparatif senior substantivé s'oppose à iunior : centuriae seniorum, T.-L. 1, 43, 1, etc. Il comporte souvent une nuance de respect (que n'a pas uetus, tout au moins chez P aute); cf. Flor. 2, 16, 10, sapienter, ut senior, suaserat, qui explique le sens pris par le mot dans les langues romanes. Usité de tout temps. M. L. 7819, senex et \*senicus; 7821, senior; B. W. seigneur. Irl. : senóir « senior » et senad, senatóir. Pas de superlatif.

Le nominatif de senex comporte un suffixe -c- qui se retrouve dans un certain nombre de dérivés, tandis que d'autres sont formés sur le thème \*sen- des cas obliques. On a donc :

1º senica; seneca, -ae (vu'gaire; Pompon., ap. Non. 17, 18), avec nuance, péjorative, de dérision, surtout usité comme surnom Seneca (cf. Nāsica), M. L. 7816; seneciō (Afran.), forme de diminutif comme homunciō, « vieillard », ct « seneçon », plante (cf. auia), ainsi nommée à cause des poils blancs de ses aigrettes, M. L. 7817; sert aussi de surnom Senecio; seniculus (Apul.); senectus, -a, -um (archaïque), usité surtout dans senecta aetās, d'où senecta « vieil'esse » (cf. iuuenta), archaïque et postclassique, conservé dans des dialectes italiens, M.

- 613 -

L. 7818, auquel la langue classique préfère senectūs, -ūtis f. (sur cette forme, v. Ernout, Philologica I, p. 225 sqq.); et les composés sēmi-, per-senex.

2º seneo (Acc., Pacuv.); senesco et as-, con-, de- (M. L. 2591), in-senēsco; senīlis, senīliter; senium, -i n. ; fait d'être vieux, déclin, débilité, consomption ; puis, par métonymie (l'effet étant pris pour la cause), « chagrin, douleur, dégoût »; cf. Non. 1, 1, senium est taedium et cdium : dictum a senectute, quod senes omnibus cdio sintlett aedio (cf., toutefois, les doutes de Buecheler, Kl. Schr., III, 138 sqq.). Quelquefois terme d'injure pour désigner un vieillard (Lucil., Tér.).

senātus, -ūs m. (et aussi senātus, -ī, cf. osg. gén. senateis (emprunt?); autre gén. senatuos, SC Ba.; senatuis. Varr. : on trouve aussi sinātus à partir de la Lex Iul. Mun. de 45 av. J.-C., et sinātor dans la Lex Urson., 44 av. J.-C.) : sénat, assemblée des anciens, cf. gr. yeρουσία de γέρων (dont la racine n'est pas représentée en latin), et Cic., Cat. M. 6, 19; quelquefois, par extension, « assemblée délibérative, conseil » (cf. Plt., Mi. 592) ; senāculum, -ī : lieu de réunion ou assemblée du Sénati; senātor, -oris m. : sénateur, sans doute formé sur dictator, orator ; féminin senatrix en bas latin ; senatorius. Senatus appartient à un groupe de substantifs en -tus qui a pris dans la langue politique un sens concret ; cf. de même aedilis/aedilātus ; tribūnus/tribūnātus; magister/magistrātus, etc.; et, pour le sens concret. exercitus.

Senex est l'élargissement d'un mot-racine \*sen- dont la forme ordinaire est thématique : gaul. seno- (dans les noms propres), irl. sen et gall. hen, gr. Evoc. lit. sēnas, arm. hin (gén. hnoy), véd. sánah (et l'adverbe sandt « depuis longtemps »), av. hano. C'est l'adjectif qui s'oppose à ce qui est « jeune »; dans l'Avesta, hano « vieux » est distingué de zaururo « détérioré par la vieillesse ». En latin, les seniores s'opposent aux iuniores ll'irlandais a le comparatif siniu, de même que le gotique a le superlatif sinista; cf. l'indication d'Ammien Marcellin, 5, 9, 14, sur «sinistus sacerdos apud Burgundios maximus »); mais senex ne s'oppose pas à nouus. Ceci concorde avec le fait que la flexion de senex est la même que celle de iuuenis, et non que celle de nouus, ce qui est propre au latin. Toutefois, en védique, sánah s'oppose à návah comme à yúvā, et le grec oppose the Evne τε καl véav « la vieille et la nouvelle (lune) », ainsi, Arist., Nuées 1178; cf. Platon, Crat 409 b. De même que pour iuuenis, la forme du nominatif senex est à part; il n'y a guère lieu d'en rapprocher un thème sánaj- qui figure une fois dans le Rgveda. Sur le sens de cette forme en -ex, v. Ernout, Philologica I, 133 sqq. - Lat. senēre est fait comme lit. senéti « devenir vieux » ; cf. le participe véd. sanāyant- « vieillissant ». Seneca est un dérivé populaire en -a; le sanskrit a une forme en -a/e-, sanakáh; le francique a Sinigus.

Le hitt. Izana- s'emploie comme seneo, senesco pour désigner le déclin, le décroît (de la lune, de l'hiver, etc.); le sens de « vieux, vieillir » serait une spécialisation secondaire; v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 33 sqq.

sēnī : v. sex.

sensus, sententia : v. sentio.

sēnsus

sentīna, -ae f. : sentine ; par extension « rebut, lie ». Depuis Caton ; technique et classique. Non roman.

Dérivés : sentinosus ; sentino, -as : -are satagere, dictum a sentina, quam multae aquae nauis cum recipit, periclitatur, F. 454, 8 (Caecil.); sentinator; sentināculum (Paul. Nol.).

Étymologie incertaine ; on a rapproché, entre autres. lit. semiù, sémii « puiser ». Sur gr. άντλον « sentine », v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 39. Peut-être mot d'emprunt, comme beaucoup de mots relatifs à la navigation, influencé par sentio.

sentio, -is, sensi, -sum, sentire : sentir, éprouver une sensation ou un sentiment. S'emploie seul ou avec un complément ; cf. Lucr. 4, 228, perpetuo quoniam sentimus; et Cic., N. D. 3, 13, 32, omne animal sensus habet ; sentit igitur et calida et frigida et dulcia et amara... Se dit des sens et de l'esprit ; par suite « être d'un sentiment ou d'un avis » et, dans la langue juridique, « exprimer un sentiment, décider, voter »; de là sententia : façon de sentir et aussi de penser ou « décision, sentence ». Correspond pour le sens à gr. alobávoµau comme sensus à aloonoic; ainsi communis sensus traduit ή κοινή αίσθησις, sēnsibilis = αlσθητός, insēnsibilis, avaisontos. Sénèque écrit, Ep. 124, 2 : (uoluptatem) sensibile (= αίσθητόν) iudicant bonum, nos contra intellegibile (= vontov). Usité de tout temps; panroman. M. L. 7824; B. W. sentir; celtique : gall. synio, bret. senti. Substantif dérivé : \*sentor, -oris « senteur », M. L. 7825.

A sentio correspond un intensif-duratif en -a-, -sentor, -āris dans assentor (ad-) « partager l'avis de, approuver » (souvent avec une nuance de flatterie qu'on retrouve dans les dérivés assentator, -tio, -tiuncula).

Nombreux dérivés et composés : sentīscō, -is (Lucr.) : commencer à sentir; sensus, -us m. : sens (organe; faculté de sentir) ; sensibilité ; sentiment, façon de sentir; pensée; signification (d'un mot, etc.), M. L. 7822; irl. seis, sians. En rhétorique, « phrase, période » (en tant que renfermant un sens plein) ; cf. Quint. 1, 8, 1 : puer ut sciat ubi claudatur sensus; de là : sensiculus, Quint. 8, 5, 14; sēnsilis et īnsēnsilis, tous deux lucrétiens et faits sur des types grecs, remplacés à l'époque impériale par *sēnsibilis, īnsēnsibilis,* d<sup>7</sup>où *sēnsibilitās* et ānsēnsibilitās (= ἀναισθησία) (très tardifs); sēnsuālis, -tās, -ter (Apul., Tert.) et īnsēnsuālis, -tās (Cassiod., latin ecclésiastique); sēnsātus et īnsēnsātus (=  $\dot{\alpha}v \delta \eta \tau \sigma \zeta$ ) (Firm., Vulg.); sēnsūtus (Ital.); īnsēnsātiō, -sābilis, etc.; ēnsōrium (Boèce), traduisant αlσθητήριον d'Aristote; ēnsijer (Lucr.); sēnsificus (Macr.), -fico (Mart. Cap., Llaud. Mamert.).

sēnsa, -ōrum « pensées » (Cic., Quint.).

sēnsim adv. : de manière à être senti, a été employé oar restriction dans le sens de « de manière à être seuement », c'est-à-dire « à peine, senti », « légèrement, entement » et en est arrivé à signifier « insensiblenent »; cf. Cic., Cat. M. 11, 38, sensim sine sensu aetas enescit.

\*sēnsiō, -ōnis f. (n'existe que dans les composés as-, ōn-, prae-sēnsiō).

sententia : uniquement employé des sentiments de esprit et spécialisé dans la langue du droit (cf. plus

haut); et dans la langue de la rhétorique au sens de haut); et uans la langue au sens de « phrase », et en particulier « trait qui termine la « phrase », et en partourie a petit trait ». Dans la langue phrase »; ue la sentitate δόξα; cf. Cic., N. D. 1, 30, 85 selectae (Epicuri) sententiae quas appellatis xuplaç 85 selectae (Ερισιι) sintention (rare, mais class ξας; et aussi γνώμη; de là sententiosus (rare, mais class sique) et sententiālis (tardif) =  $\gamma v \omega \mu i x \delta c$ .

Ce substantif suppose sans doute un participe \*sentens, non attesté, qui est à sentio ce que parens est à pario; il y aurait là un reste de thèmes radicaux qui indiquent l'antiquité du groupe de sent-. J. Wackernagel (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (Mnemos.) 3e sér., 3 [1936], p. 267) supposent, toutefois, sententia issu de \*sentientia, dont le premier i serait tombé par suite d'une dissimilation (ou plutôt d'une assimilation).

Sentinus « per quem infans sentit primum », Sentia « a sententias inspirando », noms d'indigitamenta cités par Varron ; v. Funaioli, Gramm. Rom. Fgm., p. 241.

Composés de sentiō : adsentiō (et adsentior sans doute d'après adsentor) : joindre son sentiment à celui d'un autre, donner son assentiment à ; d'où assēnsiō, -sug (qui traduit, dans la langue philosophique, συγχατάθε σις; cf. Cic., Acad. 2, 37), -sor; adsentiae, CGL V 14 14 (haplo'ogie de \*ad-sententiae?); assentāneus (Gloss.)  $c\bar{o}nsenti\bar{o}$  : 1º être du même avis (=  $\delta\mu\sigma\sigma\delta\omega$ ), décider unanimement; 2º sentir en même temps (traduction dans la langue philosophique de συμπάσχω, συναισβάvoμαι); consensio; consensus (plus fréquent); consentāneus; dissentio (-tior dans Prisc., GLK II 339, 12). être d'un sentiment ou d'un avis différent ; être incompatible avec; dissēnsio, qui dans la langue technique traduit σχίσμα, διχοστασία; dissentāneus; per-sentiā (-sentīscō, Plt., Tér., Lucr., qui a aussi le simple sentīsco); prae-, pro- (archaïque), sub- (archaïque, cf. suboleo) -sentio.

On rapproche irl. sét, gall. hynt « chemin » et got. sința dans ainamma sința « une fois », ga-sinpa « compagnon de voyage »; cf. v. h. a. sindon « voyager ». parce que v. h. a. sinnan, qui semble appartenir à ce groupe, signifie « voyager, tendre vers, penser à » (all. sinnen). Simple possibilité, et vague, puisque hors du latin on n'a qu'un substantif avec son dérivé. On rapproche de plus un av. hant-, mais les deux passages de gâthâs cités par Bartholomae sont obscurs; arm. ani anam « je cours », qui pourrait être rapproché, a un ancien -th-, mais le sens est différent. En somme, rien de clair.

sentis, -is m. (et f., Nux 113, Cul. 55), usité surtout au pl. sentes, -ium : buissons, ronces ; sentis canis (dite aussi sentix, Ps.-Apul., Herb. 88, 31) = zuvóobarog Ancien (Plt.), technique. Non roman. Le doublet sentix est aussi dans Isid., Or. 17, 7, 59 : rhamnus genus est rubi, quam uolgo senticem ursinam appellant...; 60 : sentix dicta a situ, quod est terra inculta in qua sentices spinaeque nascuntur.

Dérivés : senticētum (Plt.), senticosus, sentosus, sentuōsus; et \*senticella supposé peut-être par le roumain, M. L. 7823. On y rattache aussi sentus, -a, -um « broussailleux », attesté depuis Térence, rare et poétique.

Sans étymologie sûre.

sentix, sentus : v. le précédent.

eeorsus, -a, -um : qui est à l'écart, à part. Rare dans ret emploi ; usité surtout comme adverbe et préposition sous la forme seorsus, seorsum (sorsus, sorsum) « à sous in a part (de) »; usuel, mais semble évité par la prose classique (non dans César, une seule fois dans  $c_{icéron}$ ; évité aussi par Virgile et Horace). De se + uorsus, cl. uerto.

separ, -aris : v. pār. M. L. 7825 a.

separo : v. paro. M. L. 7826.

sepelio (bas latin sepellio, cf. Graur, Notes étym., n. 16), -īs, -īuī (-iī), sepultum (sepelītus, Cat.), -īre : ensevelir, mettre au tombeau. S'emploie au propre et au figuré : uino, somno sepultus. Ancien (XII Tables), classique, usucl. M. L. 7827; B. W. ensevelir.

Dérivés : sepelībilis (α. λ. Plt., Cis. 62) ; sepulcrum : tombcau. Souvent écrit sepulchrum par un faux rapprochement avec pulcher; sepulcrālis (Ov.); sepulcrēum (Catulle); sepultūra (irl. sabaltair); et tardifs senultor, -torius (-rium); sepultūrārius; sepulto, -ās; insepultus : 1º non enseveli (in- privatif) ; 2º enseveli dans (in local), cf. inhumātus; sēmisepultus (Ov.), La loi des XII Tables oppose sepelire à urere, distinguant ainsi les deux modes de traiter le cadavre ; cf. Cic., Lcg. 2, 23, 58. Dans la suite, sepelire, sepulcrum se sont appliqués aussi aux rites de la crémation : Tér., An. 128 sqq.; Luc. 8, 729, sepulcra = busta; 6, 526, accenso... sepulcro, etc. Mais le terme a une valeur générale, bien indiquée par Pline, 7, 187 : sepultus intellegitur quoquo modo conditus, humatus uero humo confectus

Étant donné que l'indo-iranicn et le latin ont des termes juridiques et religieux en commun (v. rex, iūs, crēdo, etc.), le rapprochement avec véd. saparyáti « il honore » ne saurait être négligé malgré la différence du sens; sepelio se serait dit par spécialisation des honneurs rendus à un mort (cf. ital ossequii « hommages, honneurs rendus » en face de fr. obsèques) ; il s'agirait, comme dans crēdō, de la conservation d'un ancien terme religieux. Sur un rapport plus lointain avec véd. sápati « il soigne », v. Benveniste, Orig. de la formation des noms en i.-e., p. 47; Renou, BSL, 36, 22.

sepia, -ae f. : seiche. Emprunt ancien au gr. σηπία. Panroman, sauf roumain. M. L. 7828; sepiola : diminutif employé par Plt., Cas. 493, à côté de lolliguncula.

septem (invar.) : sept. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7830.

Dérivés et composés : septimus, M. L. 7835, irl. sept; d'où Septimius, -a; septimānus : qui touche au nombre sept : -ae Nonae : nones qui tombent le sept du mois (par opposition à quintanae); -ae feturae; -i : soldats de la 7<sup>e</sup> légion ; en bas latin septimāna = hebdomas « semaine », M. L. 7834, irl. sechtman, britt. seithun; septimātrus (cl. quinquātrus), Varr., L. L. 6, 14; Septimuleius.

septēnī, -ae, -a (avec un singulier septēnus dans les langues romanes, M. L. 7833); septēnārius; -us numerus, uersus; septiēs, septiēns; september (mēnsis) m. : septembre, septième mois de l'ancienne année

- 615 -

qui commençait en mars, M. L. 7832; septembrius (Orib.); irl. septimber; septās (Macr.), latinisation de ἑπτάς.

septuāgintā : soixante-dix, M. L. 7836, d'où septuāgēsimus, -gēnī, -gēnārius, etc.; sur la formation (d'après octuāgintā?), v. Wackernagel, KZ 25, 281: Skutsch, Forsch. 1, 23). Irl. septien.

septingenti, -ae, -a : sept cents ; d'où septingentesimus, -gēnī, -gēnārius, etc.

Le nom de nombre dix-sept, septemdecim, est un juxtaposé. Septem, sept-, septi-, septu- (sans doute d'après quadri, quadru-, etc.) servent de premier élément à de nombreux composés, adjectifs ou substantifs, correspondant au type grec en έπτα- : septem-fluus (Ov.), -geminus (Catul.), -mēstris (Censor.), -plex (Vg.), -uirī, -uirālis, -uirātus; septentrionēs « les sept bœufs de labour », nom d'une constellation (la Grande ou la Petite Ourse). Le sens du second élément est vite devenu ininte ligible. Comme la conste lation avait pour avantage de marquer le nord, le nom s'est employé pour désigner le nord par opposition au midi, merīdiēs, et, dans cette acception, au pluriel s'est substitué le singulier septem-(septen-) trio, malgré la composition du mot. Virgile écrit, G. 3, 381, septem subjecta trioni, avec tmèse des deux composants (septentriö n'entrant pas dans l'hexamètre), si bien qu'ici septem se trouve accompagné d'un singulier. Du singulier septentrio est dérivé l'adjectif septentrionalis, sur lequel a été fait meridionalis.

septi-collis, -fāriam, -folium, -formis; septimontium (Varr., Fest.), sur lequel a été créé Septizonium; -rēmis (Q.-Curce), septeresmom sur la col. Rostrale, c'est-à-dire septirēmus; et septuennis (septennis), -ennium; -plex; septunx, -cis m. : les 7/12 de l'unité.

Septem a des correspondants exacts : irl. secht n, gr. έπτά, arm. ewi'n, skr. saptá, av. hapta. L'ordinal septimus est dérivé de septem comme decimus de decem (en face de nonus : nouem) ; mais c'est gr. έδδομος et v. sl. sedmu « septième » qui, avec leur sonore intérieure, représentent, évidemment, la forme ancienne. Donc, malgré skr. saptamáh et pers. haftum « septième » et malgré gaul. sextametos (attesté à la Graufesenque) et les formes correspondantes de parlers celliques, le -ptde septimus est secondaire. D'autre part, il y a une forme à suffixe dental : véd. saptáthah, av. haptaco, lit. I setpiñtas, v. h. a. sibunto, qui est postérieure. Le hittite a un dérivé šiptamiya, où le nom de nombre « sept » est reconnu sûrement ; v. Ehelolf, Orient. Literat. Ztg., 1929, col. 322 sqq. - La mutilation de la fin de septem dans des composés tels que septennis a ses analogues ailleurs (v. Brugmann, Grundr.<sup>2</sup>, II 2, p. 19). Septuāgintā fait partie de ces formes de dizaines dont le point de départ est quadraginta (v. ce mot) et dont le détail ne se laisse pas exactement expliquer.

## septentriö : v. septem.

sequester, -tra, -trum (et sequestris, -tre plus récent) : adjectif usité surtout substantivement comme terme juridique : 1º sequester m. « dépositaire d'un objet en litige »; dicitur apud quem plures eandem rem, de qua controuersia est, deposuerunt, Dig. 50, 16, 110 ; d'où « médiateur, intermédiaire », avec un féminin sequestra; 2º sequestrum (sequestre) n. : séquestration, séquestre.

Dérivé : sequestrõ, -ās : déposer, et par suite « éloigner (de), soustraire (à) ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Conservé en logoudorien. M. L. 7840; sequestrātiō, -tor, -tōrius; sequestrārius.

V. secus, dont sequester est un dérivé, fait comme magister, etc.; pour sequestris, cf. le type terrestris.

## sequior : v. secus.

sequor, -oris, secutus sum, sequi : suivre. Emploi transitif et absolu : a une valeur locale ou temporelle « venir après » (cf. secundus, gr. δ ἐπόμενος), physique ou morale (sequi magistrum [cf. secta], sententiam). A aussi le sens de « marcher dans la direction de », Italiam sequi, et au sens moral iustitiam s., d'où « s'attacher à », sequitur heredem possessio, « poursuivre ». S'emploie pour marquer une conséquence : sequitur ut « il s'ensuit que » (gr. Eneral et inf.). Se dit d'un objet qui prend facilement la direction qu'on lui donne, qui vient facilement; cf. Varr., R. R. 1, 47, herbae dum tenerae sunt uellendae : aridae factae celerius rumpuntur quam sequentur; Cic., Or. 16, 52, oratio mollis et ita flexibilis ut seguatur quocumque torqueas. De là le sens de « obéir », réservé surtout au composé obsequi, et la valcur favorable de secundus ; cf. aussi Plt.. Tri. 1118. quod ago adsequitur, subest, subsequitur. Usité de tout temps ; panroman (sauf roumain). M. L. 7839, sequère ; 7838, sequēns ; 7837, sequenda ; B. W. suivre.

L'ancien participe passé de sequor devait être \*sectus, d'où secta, sector (q. u.); secūtus est analogique. A sequor se rattachent aussi secus, secundus (v. ces mots). Pour socius, v. ce mot.

Dérivés et composés : sequāx adj. et sequācitās (bas latin); sequēla f. : suite, séquelle; conséquence; seguentia f. (Boèce); f.-secuus (-sequus) dans as-, côn-, sub-secuus, auquel correspondent des substantifs comme consequiae, obsequiae, subsequium (cf. relicuus, réliquiae); pedi-sequus, -qua.

ad-sequor (as-): se mettre à la suite de ; poursuivre ; atteindre ; suivre par la pensée, mente assequi (cf. Encodal), M. L. 724; B. W. sous assouvir ; assecula (assecla) m. : suivant, acolyte (type de diminutif populaire en -a) ; adsecué adv. ; assecütiö, -tor (bas latin) ; consequor : 1° se mettre à la suite ou à la poursuite de; d'où « rattraper, atteindre, obtenir » (cf. M. L. 2158, consequère) ; 2° venir à la suite de ; consequères ; qui suit ; dans la langue philosophique, « qui résulte de, qui est la conséquence de ». Traduit dxchoudoç (tandis que insequêns traduit παρεπόμενος, cf. Quint. 5, 10, 75), et quelquefois aussi προσῆχον (par confusion avec conueniêns) ou dxchoyco; consequentia f. (= ἀxoloxθa); consequence.

exsequor: suivre jusqu'au bout, faire cortège, notamment à un mort; accomplir, achever (opposé à aggredior); poursuivre en justice, d'où « punir, venger »; exsectitio, -tor (surtout termes de droit); exseguiae ; convoi funèbre (pour la formation, cf. reliquiae); exsequiàlis (Ov., St.); exsequior, -āris (Varr.); însequor : suivre, poursuivre; venir après, M. L. 4456; insecütio, -tor; ob-sequor : se prêter à, céder à, obéir obsequéns et inobsequéns; obsequentia; obsequibilis; obsequént; obsequiosus; obsequentia ; obsequibilis;

cula (Laev.). Même préfixe que dans oboedio; cula (Laev.). mono promo (M. L. 6787), re-, sub-sequeration difference differ ne présentent a autres incomptende le sens spécial que celles qu'apporte le préfixe; noter le sens spécial que celles qu'apporte le prettate, active special de persecutio, -tor dans la langue de l'Église; obsequint des nical de sites des nical des a donné en m. irl. *ósaic* « lavement des pieds 1 a donne en m. m. eres i Le présent sequor repose sur un thème indo-europeen étaient unail. du les désinences moyennes étaient usuelles et ja où les desinences mojennes sechur « je suis », hom. ξπομαι, véd. sdce; le lit. « je suis » ne peut rien enseigner à cet égard. La formet « je suis » ne peut i en véd. sigdkti « il suit » (3° plut redoublement qu'offrent véd. sigdkti « il suit » (3° plut redoublement qu'un sacratique, véd. sáccasi e tu subst sáçcati), ou au type the manager, to store of a sustained at the sustained at the second seco aoriste) n'est pas représentée en latin; l'aspect détait miné » d'achèvement du procès est exprimé par formes à préverbes : assequor, consequor, exsequor, La généralisation de la forme analogique, assez singue La generalisation de la par une tendance à differencier l'adjectif en \*-to- de \*seke- « suivre » de celui de \*seke « dire » que suppose insectiones (v. sous \* inseco), et sur tout de sectus (en face de secāre) ; et sans doute plus encore par le besoin qu'on ressentait de retrouver dans le par ticipe le qu de sequor; loquor, locutus offrent la même particularité dont il est difficile de juger, faute de con naître l'étymologie de loquor; on pense souvent à une imitation de uolūtus, solūtus. - Le fréquentatif sector a pu, au contraire, garder sa vieille forme et demense indépendant de sequor, parce que les fréquentatifs entit en latin leur autonomie.

sera, -ae f. : serrure, constituée à l'origine par une barre de bois qu'on glissait derrière la porte (μοχίλς  $\theta \dot{\nu} \rho \alpha \varsigma$ ), puis « verrou, cadenas »; cf. Rich, s. u. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. Mais brittonique : gall. ser

Dérivés et composés : \*serula, M. L. 7871 ; ob-sero -āre : fermer (cf. occlūdo) ; resero : ouvrir (propre et figuré ; cf. reclūdo). Le simple sero n'apparaît qu'a basse époque (Ven. Fort.); le serāre « aperīre » de Varr., L. L. 7, 108, semble n'être qu'une fantaisse étymologique pour expliquer sardāre. Les formes romanes remontent à \*serrāre, cf. M. L. 7867; B. W. sous serrer, dont il faut rapprocher les formes del gloses serra, sarra et serrāculum, « gouvernail », glose πηδάλιον, clāuis nāuis, M. L. 7862. La géminée est obscure (formation expressive? ou, plutôt, influence de serra, en raison de la forme dentelée de certaines pièces de serrure ou de cadenas ; cf. British Museum, A guide to the exhibition illustr. Greek and Roman Life, fig. 171, 172, 174, 175). Serrāre est panroman sauf roumain.

Comme il s'agit d'un terme technique, le rapproche "ent avec les groupes de serō, sertus ne peut être affirmé. Le vocalisme o de toga en face de tegō ne s'y retrouve pas; mais le cas de toga est isolé en latin.

serönus, -2, -um : serein (se dit du ciel, de l'atmosphère, etc.; puis s'emploie par image); serènum : temps ou ciel serein. Le sens premier est « sec »; cf. Plt., Me. 877, hic fauonius est serenus, illic auster imbricus; Vg., G. 1, 100, umida solstitia atque hiemes orate serena; Pline, 10, 188, salamandra magnis imbribus proueniem atque serenitate deficiens; et Lucrèce emploie serèscé dans le sens de « se sécher », par opposition à ünéco, 106 : denique fluctifrago suspensae in litore uestes in sole serescunt. Ancien uescunt, eadem dispansae in sole serescunt. Ancien uescunt, usuel. Panroman. M. L. 7843; B. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; B. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. W. s. u. (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843; S. Serenza, J. Serenza, J.

- 617 -

<sup>imperator,</sup> Serênus est formé, comme terrēnus, egēnus, d'un an-Serênus est formé, comme terrēnus, egēnus, d'un ancien thème den \*seres-no-s; sans doute dérivé d'un ancien thème den \*seres-no-s; sans doute dérivé d'un ancien thème le sens de « sec » suggère un rapprochement avec Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec G. ξερός, εροός « sec », skr. kšārah « brûlant », et avec G. t. a. serawēn « sécher » (v. H. Pedersen, Vergl. Gr. 4. k. Spr., I 78). Mais tout ce groupe est obscur et mal défini, pour le sens comme pour la forme. Le mot grec tépót ne s'applique qu'à la terre ferme, hom. ξερὸν jirtροιo, et le sens en est bien loin de serēnus.

arésco : v. le précédent.

sēria, -ae f. : jarre, cruche. Attesté depuis Plaute jusqu'au Digeste. M. L. 7846. Sans doute emprunté à une langue méditerranéenne. Diminutif : sēriola, M. L. 7851.

serichatum, -I n. : plante aromatique, mentionnée nar Pline, 12, 99, non autrement connue. Non latin.

géricus, -a, -um : dérivé du nom de peuple Sèrés (transcription du gr. Eñpec) « les Chinois » et appliqué à certains produits originaires de la Chine, notamment la soie : -a uestis, etc. ; de là sèricum, et sèrica, -örum, M. L. 7843, sèrica et sarica, sirica (panroman sous des formes diverses ; fr. serge) ; passé en celtique : irl., gall/ iric, et en germanique : v. angl. syric, v. h. a. silihho, v. norr. silke, etc. Le mot n'apparaît pas avant l'époque d'Auguste.

Dérivés et composés tardifs : sēriceus ; sēricārius ; sēricātus ; sēricoblatta ; trāmosēricus ; holosēricus ; subsēricus (Lampr.). Cl. aussi, dans les gloses, seres : uermes qui tezumt, GGL V 390, 23.

## series, serflia : v. sero « j'entrelace ».

sérius, -a, -um : sérieux. Dans la langue classique, se dit seulement des choses, tandis que seuërus se dit des personnes et des choses. De là sérium (opposé à iocus), souvent au pluriel séria. Ancien (Naev., Plt.), classique. Non roman.

Dérivés tardifs : sērietās (Aus., Sid.) ; sēriosus (Ps.-Boet.), -osē ; fr. sérieux.

Le seul rapprochement qui s'offre est celui qu'on fait avec le groupe de got. swers «  $\xi$ vrupo; », v. h. a. swäri « lourd » et de lit. sveriù « je pèse », svarùs « lourd ». L'é du germanique se retrouverait en latin. Il faudrait admettre une alternance initiale : sw-/s-, dont il y a nombre d'autres exemples.

sermõ, -õnis m. : discours suivi ; propos ; conversation, entretien (familier, par opposition à *contentiõ* [Cic., De off. 1, 132 et 2; 48], *örātiõ* étant le terme générique ; d. sermõ. pedester « prose familière »), propos ; d'où « façon de parler, langage, langue ». Dans la langue littéraire, a souvent le sens de disputātiõ, cf. Cic., Rep. 1, 24, 38; désigne aussi la satire. Dans la langue de l'Église, « sermon »; cf. M. L. 7853. Usité de tout temps. Conservé seulement sous des formes savantes en roman ; et en celtique : irl. sermon. Dérivés et composés : sermunculus : méchant propos ; sermönälis (Tert.) ; sermönor, attesté dans Aulu-Gelle 17, 2, 7 : sermonari rusticius uidetur, sed rectius ; sermocinari crebrius est, sed corruptius, et sous la forme sermönö dans les Inscr.; remplacé par sermõcinor (classique, Cic.; fait sans doute sur uäticinor) et ses dérivés.

Sermõ est rattaché à serõ, seriës par les anciens, et il n'y a pas de raison de douter du rapprochement, bien qu'aucune langue n'offre pour la racine \*ser- le même développement de sens; le latin a usé de cette racine largement, plus que toute autre langue. Cf. Varr., L. L. 6, 64 : sermo est a serie : sermo enim non potest in uno homine esse solo, sed ubi oratio cum alterò coniuncta (toutefois, cette seconde partie de l'explication est contestable, sermõ désignant plutôt étymologiquement « l'enfilade des mots »), et Serv., in Ae. 4, 277 : sermo est consertio orationis et confabulatio duorum uel plurium; l'expression sermõnem, sermõnës serere est fréquente, cf. Plt., Mi. 700; Vg., Ae. 6, 160, d'où sermõnem cõpuläre, Pl., Poe. 655. Cf. disserõ, dissertõ. Pour le suffixe et le genre animé, cf. Semõ, termõ.

serna, -ae f. (attesté dans les gloses, dans Diosc. lat. et dans Isidore sous les formes sarna, (1)zerna, sarma, sterna) : gale.

Dérivé : serniosus (-nosus) : galeux (bas latin) ; serniosi quos nos petiginosos dicimus, Theod. Prisc. 1, 12. Sans doute non latin, mais ibérique. V. Sofer, 154, 177, et Corominas, Dicc. etim. de la lengua castell., s. u.

 serō, -is, sēuī, satum, serere : semer (= gr. σπείρω) planter (= φυτεύω), sens propre et figuré. Se dit des plantes qu'on sème et des arbres qu'on plante : s. oleam et uitam, Cic., Rep. 3, 9, 16. Ancien, classique. Représenté seulement, sous forme de dérivés, en logoudorien. M. L. 7844; cf., plus bas, sēmināre.

Dérivés et composés : sēmen : semence (en particulier « semence de blé », d'où le sens de « blé », adoreum, dans la langue rustique ; cf. Isid., Or. 17, 3, 6 ; Colum. 2, 12, 1); rejeton d'une plante (e. g. Vg., G. 2, 354); germe; correspond pour le sens au gr. ontoux, et comme lui, et sans doute d'après lui, a été employé par la langue littéraire et poétique dans des sens imagés « principes, rejeton, descendance »; semina, comme onépuara, désigne aussi les céréales, les plantes, M. L. 7802 ; celtique : irl. semen. Dérivés : séminium n. (rare) : descendance, race (se dit des animaux), conservé en campidanien, M. L. 7810 et 7809. \*sēminiāre; sēminālis (= σπερματικός); sēminārius, d'où sēminārium : pépinière (sens propre et figuré) ; sēminō, -ās : semer (attesté dès Plaute, mais rare, évité par la prose classique ; sans doute terme de la langue rustique, qui a éliminé sero dans les langues romanes, M. L. 7807) ; sēminātor (Cic., Lact.), M. L. 7808; sēminiuerbius (Vulg., Act. 17, 18, calque du grec); et dissēminō, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie au figuré, e. g. joint à dispergo, Planc. 56. Rare, usité surtout dans la langue de l'Église. Sans doute imité du gr. διασπείρω.

sémō, -ōnis m. : nom d'un ancien dieu des semailles, sēmō Sancus; pour le suffixe, cf. sermō (serere 2), termō; au pluriel dans le Carm. Fr. Aru. Semunis;

féminin Sēmonia (Macr. 1, 16, 8); pélignien Semunu « Sēmonum ». Formes de genre « animé » du thème qui est au neutre dans semen !

sēmentis, -is (accusatif et ablatif en -im, -ī) f · semailles (opposé à messis), temps des semailles, et « semences », M. L. 7805. De là : sementiuus ; semento, -ās : porter semence (très rare, Plin. 18, 259), M. L. 7803; sēmentātio (Tert.); \*sēmentifer (Vg., Cir. 477. texte peu sûr). Cf. aussi B. W. s. u. : M. L. 7804. \*sementia.

satus : semé, ensemencé ; et « né de », sate sanguine diuom, Vg., Ae. 6, 125 (poétique d'après σπαρτός); sata, -orum : champs semés; satio, synonyme de sementis, M. L. 7616; sator « semeur »; uitisator (Accius). Sur fr. saison, v. B. W. s. u.

ad-serō : semer auprès de ; consero : planter, ensemencer, surtout usité au participe passé consitus : \*disserō (rare), remplacé par dissēminō pour éviter les confusions avec dissero (de sero « tresser ») ; insero ; implanter (sens propre et figuré), greffer (avec lequel se confond le composé de sero : « tresser », v. le suivant), M. L. 4457 et 4467, insitare; 4437, ininsitare; 4468. insitum; insitor, -tio, -tiuus, -ticius; obsero, surtout obsitus; inter-, per-, prae-, re-, sub-sero; pro-sator. -ti  $\bar{i}x$  (tardifs d'après  $\pi p \delta \gamma o v o c$ ).

A la racine de serō « je sème » les Latins rattachaient Consiuius, surnom de Janus (Conseuius dans Tert... Nat. 2, 11), cf. Macr. 1, 9, 16, Considius a conserendo, i. e. a propagine generis humani, quae Iano auctore conseritur; et Consiua, surnom de Ops, cf. Varr., L. L. 6. 21. et Fest. 202, 19 : opima spolia ... ab Ope, Saturni uxore... itaque illa quoque cognominatur Consiua, et esse existimatur Terra. Mais l'i fait difficulté (cf. Stolz, Hist. Gramm. d. lat. Spr., I, p. 140, pour un essai d'explication).

Le double sens de sero, « semer » et « planter » (cf. insitus), reporte à une époque où l'on semait non à la volée. mais en enfoncant un à un les grains dans la terre.

Inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec (le rapprochement de inu est à rejeter), la racine \*se-. \*s2- « semer » se trouve du slave jusqu'à l'italo-celtique. Le présent sero représente une ancienne forme à redoublement, sans doute thématique comme sisto, soit \*si-so; il n'a de correspondant nulle part. Ailleurs, le présent est de la forme l: v. sl. sejo, lit. seju, got, saja (avec un prétérit saiso) ; le celtique n'a pas de forme verbale. La forme \*sē- est conservée dans seui. Le \*spde satus ne se retrouve qu'en celtique : gall. had « semence ». Lat. sēmen est comparable à v. sl. sēme « semence » et v. pruss. semen (même sens); à Sēmo répondentilit. or. sémenes (masculin pluriel; génitif semenu) « semence » et v. h. a. sāmo « semence » (également masculin). L'irlandais a une autre formation : sil « semence » (cf. gall. hil « descendance, postérité ») avec un suffixe de nom d'instrument ; le lituanien connaît de même séklà « semence ». - Il semble que, hors du latin, on rencontre seulement le sens de « semer »; cf., toutefois, got. menasēps « humanitė ». V. jacio.

2. serö, -is, seruī, sertum, serere : attacher en file, en enfilade; tresser; lier ensemble, attacher; engager (s. bella, certāmina). Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : series, -ei f. : file, enflage cnchaînement, suite anno n. pl. : guirlandes, tress moral), série ; serta, -õrum n. pl. : guirlandes, tress (d'où irl. seirt); sertula campāna : mélilot (Pline and Canal) et serta an (O) (d'ou m. serve, , server, et server, -ās (GI.).

Les noms propres Sertor, -õris (Fest. 460, 13) Les noms proprie de selon W. Schulze, 13 M. Schulze, 14 M. Schulze, 14 Eig. 230 (étr. sertur, serturu, cf. Numitor), et ratia chés à sero par « étymologie populaire » sermō : v. ce mot; serīlia, -ium n. pl. : cordages

cf. P. F. 460, 24.

adserō (as-) : attacher à soi. Terme technique de la adsero (as-). autono, a la liberālis causa. L'asser langue uu unoit, uno anni devant le juge (asse tor.libertātis attire par la main devant le juge (asse rere manŭ ou manum, cf. osq. manim aserum) la por sonne dont la liberté est en jeu et plaide pour ella De là asserō est arrivé à signifier « revendiquer, réclamer, affirmer, défendre », tous sens dérivés plus ou moins directement de l'acte de l'assertor et qui se sont développés à l'époque impériale. Mêmes sens dans assertio, -tor, -torius (bas latin); asserta, -orum « assertions ».

consero : attacher ensemble, lier, entrelacer, ens lacer. Terme de procédure : conserere manum e en trer en contestation », par allusion au geste des pars ties qui posaient chacune la main sur l'objet revens diqué : de là conserere manūs, « en venir aux maine engager la lutte », c. pugnam, etc.; conserte « aver enchaînement »; consertio ( Arn.).

desero : se détacher de ; lâcher ; déserter. D'abord terme de la langue militaire, formé sur conserere, dont il est l'opposé : deserere pugnam, d'après conserere pugnam (cl. συγχρίνω formé sur διαχρίνω); de la desertor, desertio. Dans la langue commune a pris le sens de « abandonner » (= derelinguere, auquel il est souvent joint ; cf. Cic., Planc. 5, 13 ; N. D. 1, 5, 11 desertus « lâché (par ceux qui y étaient attachés) abandonné, désert »; deserta, -orum (classique); des sertum (langue de l'Église traduisant le gr. h Epyloci M. L. 2592; irl. disert, britt. diserth.

disserō : exposer, s'expliquer sur, disserter. Terme de logique « raisonner logiquement de », traduisant le gr. Sialtyouau (cf. Cic., De fato 1; De or. 1, 68 Fin. 1, 22, 5, 9, etc.); avec un fréquentatif disserté (rare), d'où dissertatio (Gell.); edissero et edisserta intensifs de dissero. Par contre, il ne semble pas qu'il faille y rattacher, au moins directement, disertus, q. u.

exserō : tirer (d'un endroit où quelque chose est attaché) : e. linguam ; en particulier « tirer de dessous un vêtement, découvrir » : dextris umeris exsertis Cés., B. G. 7, 50, 2; d'où à l'époque impériale : exsertus « non dissimulé, évident »; exserte « ouvertement ». Intensif : exserto, -as.

inserō : insérer, introduire (glosé ἐντίθημι); greffer (peut-être par confusion avcc însero de sero « planter », confusion dont témoignent les langues romanes; cf. M. L. 4457, inserere; 4468, insitum, et 4459, insertāre, synonymes; B. W. sous enter; de là inserta « ornement » (Macr.); insertio, inserticius; insertiuus; inserto, -ās (attesté depuis Virgile), M. L. 4459 et \*insěrta, 4458; inter-, per-, prae-, pro-, re-, sub-sero; subsertus : inséré dessous ; trans-sertus : enté. praesertim adv. : surtout ; proprement « en avant

de la série »; cf. praecipuē. Surtout employé dans praesertim sī, p. cum.

praeserum ..., f A la racine de sero se rattache sans doute sors, q. u. ; Aussi sermõ et sera.

aussi service service qu'en osque : manim te prosent adserere » sur la table de Bantia (emserum « manufaire de la constance de Bantia (em-print?). Il doit remplacer un ancien présent athéma-print?). Le vieil irlandais a sernaid « serit », qui doit sa lique. Le vieil manufaire de la constance d fique. Lo nor à un autre verbe et qui représente indi-lorme en -na- à un autre verbe et qui représente indiforme en forme \*ser/ne-o- (v. en dernier lieu Marsregtement and set i.e. à nasale infixée, p. 26); l'irlandais ranaci, p. 201; Firiandais aussi le substantif sreth « rangée », de \*srta. Le grec aussi a stracher, entrelacer »; exceptionnellement sans préverbe dans un exemple de Pindare : ment same rendare : τράνους « tresser des couronnes », Ném. 7, j, il y a trace de s- dans les formes homériques du parfait : ἐερμένος, ἕερτο, ion. ἐν -ειρμένος. En face de sermo, le gree a έρμα, κάθερμα « pendant d'oreilles ». δρμος « collier », δρμαθός « file, rangée ». Le germanique v. isl. sorce « ccllier de perles enfilées », et peut-être got. sarwa « ὅπλα ». Arm. orm « mur » est loin pour le sens. Les formes sont aberrantes les unes par rapport oux autres, ce qui n'est pas étonnant pour un verbe de sens technique. V. sermo.

## serpéns : v. serpő.

serperastra, -örum n. pl. : éclisses pour redresser les ambes des enfants (Varr., L. L. 9, 11). Employé plaicamment par Cic., Att. 7, 3, 8, pour désigner les officiers qui empêchent lcs soldats de « mal tourner ». Formation populaire d'origine obscure. Cf. serpo?

serpo, -is, -psi, -ptum, -ere (serpio, Itala) ; ramper. se glisser (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 7857. Le participe présent a été substantivé : serpēns I (scil. bestia) ou m. (d'après le gr. draco) : serpent, épithète qui a remplacé le vieux nom du serpent, anguis, sans doute par suite de certaines interdictions de vocabulaire; panroman, M. L. 7855, serpens et \*serpes; v. B. W. s. u., et celtique : irl. serrcend (? v. Vendryes, s. u.), britt. sarph, sarff. De là serpentinus (langue de l'Église), Serpentina, serpentaria (-nia?) = uiperina. (Ps.-Ap.) : serpentaire (cf. M. L. 7856, \*serpentia) ; serpenti-pes, -gena (poétiques et rares). A serpo comme à repo ne correspond aucun substantif. Cf., toutefois, serpula : petit serpent (Messala ap. Fest. 472, 37; 476, 23); \*serpīgō : dartre, M. L. 7858; serpēdō (Isid.), d'après gr. έρπης.

Composés : dē-, dis-, in-, pro-serpo (v. Proserpina). Cl. skr. sárpati « il rampe » et ion.-att. ἕρπω. Pour les noms du « serpent », cf. skr. sarpah, gr. έρπετόν, alb. g'arper. - Le sens de « ramper » est attesté par l'accord du sanskrit, de l'ionien-attique et du latin; mais il résulte d'une spécialisation ; car en arcado-cypriote, en grec occidental, et même en lesbien, έρπω a eu le sens général de žpxoµau (cf. rēpō); v. Bechtel, Gr. Dial., I, p. 69 sqq., 390 et 447; II, p. 282, 509 et 785. La racine \*serp- provient sans doute d'un élargissement de \*ser-« aller, couler » : véd. sisarti, sárat, etc., lat. serum; \*serp- est à \*ser- ce que lat. répō (cf. lit. repliciti et ropóti, v. Trautmann, B.-sl. Wört., p. 246), avec le même élargissement, est à \*srē- de v. h. a. strāla « flèche »

- 619 -

en face de hom. δώομαι « je m'empresse » : le vieux prussien a de même ripaiti « suivez » en face de lit. rép-, rop- « ramper »; le lette a rapat « ramper ». Avec un autre élargissement, qui est sans doute -s-, l'arménien a z-eram « je rampe » et z-erun « rampant, serpent ». - Le perfectum latin est serpsi; les formes d'aoriste ne concordent pas d'une langue à l'autre : le védique a asrpat et le grec la forme anomale είσπυσα.

serpullum (serpil-), -I n. : serpolet, M. L. 7859; et 7860, \*serpulliolum. Emprunt au gr. έρπυλλον, avec s rétabli d'après serpō; serpyllifer (Sid.). Attesté depuis Varron.

serra, -ae f. : 1º scie (outil) et scie (poisson) ; 2º ordre de bataille en dents de scie (cf. acies, globus, cuneus, etc.); 3º montagne (bas latin; v. Hoogter, Bulletin Du Cange, 9, p. 10; dans ce sens, peut être un autre mot prélatin). Ancien, technique. M. L. 7861. Celtique : irl. britt. serr.

Dérivés : serrula f.; serrarius m. : scieur (de pierres) ; serratus : en dents de scie (épithète de la germandrée) ; serrātim ; serrō, -ās : scier (bas latin), concurrencé par secō, fr. scier, v. B. W.; serrāgō : sciure (Cael. Aurcl.), M. L. 7863; serrābilis (Plin.), etc., tous tardifs ; serrātula, nom italique de la « bétoine » (Plin.); serrālia (var. sarralia, Isid., Or. 17, 10, 11) : salade frisée, cf. M. L. 7865, et sarracla, CGL III 540, 36 (sarracia); 7866, \*serrānus « poisson-scie »; Serrānus, nom propre ; 7868, serrāta ; 7869. serricula : petite faucille.

Terme technique sans étymologie claire. V. sarpo et sera.

serrāculum, serrō : v. sera.

sertum, -tor : v. serō 2.

serrācum : v. sarrācum

seruāculum : déformation de serrāculum.

serula (serola) : fisalidus (-dis) = quoalidog (Gloss.). Sans doute de serum, désignant une ampoule ; cf. scara : scabies super uolnera, et scaria : fisalida (Gloss.).

serum (serū, Charis., GLK I 31, 36, 1, seru, ὀρός) n. : petit-lait, puis toute liqueur séreuse. - Mot rustique, attesté depuis Virgilel; M. L. 7870 (seru) ; serēsco, -is : se tourner en petit-lait (Plin.); \*serāceum, M. L. 7842; serūtum n. : plante = sanguināria, v. André, Lex., s. u.

Le vocalisme radical e est normal dans un thème neutre en -o-. Le grec a, avec le même sens, un substantif correspondant, masculin, à vocalisme radical o : hom. ¿pós (l'absence d'esprit rude indique que le mot est, là où il figure en attique, un emprunt). Le sanskrit, où la racine \*ser- « couler » fournit des formes verbales, telles que sisarti, sárat, etc. (cf. lat. serpō, avec élargissement), a saráh « qui coule », sarit « cours d'eau ». Par sa forme, lat. serum se dénonce comme une survivance d'un mot indo-européen, vocalisé comme gr. Fépyov et comme v. pruss. kelan, v. isl. huel « roue », en face de gr. πόλος.

seruõ, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1º préserver, garder, sauver, assurer le salut ou la conservation de (joint à saluus, dans une vieille prière, sans doute grâce à l'allitération; cf. Caton, Agr. 141, 3, Mars pater, te precor

ecuaque salua seruassis; souvent opposé à perit., Cu. 335, perdis me tuis dictis. — immo seruo n uolo; Cic., Fam. 14, 2, 2; à occidere, Hor., 129; A. P. 467); 2° ne pas quitter des yeux, (dans la langue augurale : auem seruāre, dē ire), cf. Vg., Ae. 6, 338, Palinurus dum sidera ne pas quitter, demeurer dans, garder (« garmbre »), Hor., Ep. 1, 10, 6, tu nidum seruas. out temps, M. L. 7872, mais concurrencé dans de l'Église par saluāre; v. saluus.

és et composés ; seruātor, -trīx (Iuppiter  $= \Sigma \omega \tau h \rho$ ), tous deux classiques : seruātio tardif); seruābilis (Ov., Plin.); seruātorium ; adseruo : garder près de soi : adseruatio honouc dans la langue de l'Église) : conseruo : é dans le sens de « conserver, respecter, sauönseruātor, -tio. Conseruo a souvent l'aspect ié vis-à-vis de seruo; mais souvent aussi les rbes sont confondus : seruare ordines. Cés.. 26, 1; conservare ordines, Cés., B.G. 3, 93, 2: garder dans (rare, époque impériale); obbserver (sens physique et moral) ; veiller sur ; (conservé en logoudorien, M. L. 6021); ob--uanter; observantia et inobservantia (Quint., ns doute d'après inobseruans, inobseruaturs) : ; obseruātio, -tor, -bilis (et in-); obseruito. tia a plutôt le sens de « observance », cf. Cic., 2, 65 ; observatio celui de « observation » (conbstrait) : mais à l'époque impériale les deux t souvent confondus; praeseruo : observer nt ; praeseruātus ; préservé (tardif) ; reseruō ;

urrait être, pour la forme, le dénominatif u sens ancien supposé de « gardien »; v. ce pour un Latin, les deux mots n'avaient plus mun; les explications données pour les rapt de fantaisie; ainsi Justin, Inst. 1, 3, 3 : appellati sunt quod imperatores seruos uenhoc seruare, nec occidere, solent.

-um : tardif. Épithète du soir ; cf. l'expresbiale nescis quid uesper serus trahat ; de là bu simplement sērum, et aussi sēra (Marcel., h. 28, 2] « uespera », sens conservé dans les anes, M. L. 7841, dont certaines semblent niné sērus et sörēnus ; v. B. W. s. u. Ancien, que. Dérivé : \*sērēscō, -is « se faire tard », De l'adverbe sērō « tard, trop tard » sont tinus (cf. annōtinus, mātūtīnus, etc.), Sērōıpia (Pétr.) ; sēribībī (Inscr.).

correspondant exact, pour la forme, dans long » = gall.  $h\bar{r}$  (compar. irl. sia, gall. seque exact pour le sens dans skr.  $s\bar{ay}dm$ rapproche, de plus, d'une part, lat.  $s\bar{e}tus$ it, de l'autre, le groupe germanique de got. if »; mais ni l'un ni l'autre de cos deux rapne se soutient sans hypothèses qui comarbitraire.

1, -um : 1º esclave; adjectif s'opposant à les hommes, seruus homõ, et des choses, en es biens soumis à une servitude, serua praetantif seruus m. : csclave; serua f. (rare ploi; le féminin qui s'oppose à seruus est ancilla; toutefois, Plaute écrit, Ru. 218, nunc qui minu' seruio quasi serua forem nata?). Comme pour famulus, l'emploi de l'adjectif semble secondaire. — Serua désigne la condition juridique de la femme osclave; ancilla, la fonction qu'elle remplit. Seruus ost un terme de sens général à côté de mancipium, captinus, qui désignent des esclaves faits dans des conditions particulières, et de famulus. Sur seruus a été fait un dénominatif que sa forme dénonce comme récent : seruio, -is e être esclave ». Seruïre n'a pu être construit que parce que seruõ existait avec un sens qui pour les Latins était sans rapport avec celui de seruus; la formation en -iõ a été choisie parce qu'elle servait à exprimer un état (cf. febriõ, custōdiõ, etc.). Usité de tout temps. Panroman.

Autres dérivés et composés : seruilis ; seruiliter, -tas (Gloss.); seruulus, -a; seruolicula (Plt.); seruiculus: seruitium n. : 1º condition d'esclave, esclavage, classe des esclaves : 2º sens concret « csclave(s) » ; conseruitium. (Plt.); seruitūdo (très rare); seruitūs, -ūtis f. : servitude (sens actif); seruitor (bas latin); conseruus, -a, -uula. Cf. aussi les noms propres Seruius, Seruilius, etc. Les langues romanes ont des représentants de seruus, seruitium, seruire, seruiens, cf. M. L. 7873-7876, et de conseruus, 2160. Sur conseruiens, v. 2159. Sur le latin médiéval s(c)lauus, v. Aebischer, Arch. Rom., 1936, 484. as-seruio : assister (a. de Cic., Tu. 2, 24, 56) ; deseruio : servir avec zèle (rare, mais classique ; non attesté avant Cicéron) ; inseruio : être esclave de ; praeseruio ; servir avec dévoûment (Plt., Gell.) ; subseruio : servir en sous-ordre (archaïque).

L'Avesta a un correspondant phonétique exact de seruus au second terme de deux composés qui servent à désigner des chiens : pasus-haurvo « qui garde le troupeau » et viš-hauroo « qui garde le village ». L'Avesta a, de plus, un exemple du présent nis-haurvaiti « il surveille ». La racine est de la forme \*swer-, qui admet les variantes \*ser- ct \*wer-. La seconde se trouve dans lat. uereor, v. isl. varr « qui veille sur » (v. sous uereor), etc. sans doute aussi hom. (IF) έρυσθα, skr. varuta « protecteur ». La première est attestée, outre les exemples cités, par ombr. seritu, seritu « seruāto », aseriatu « obseruāto », av. nī... haraite « il préserve », harətar- « celui qui veille sur ». La forme complète de la racine figure dans le groupe du gr. /F)οράω « je vois », att. φρουρός « gardien », βῶροι ἀφθαλμοί Hes. (c'est-à-dire Fῶροι); Homère a opovrai « ils veillent sur ». Ces rapprochements expliquent toutes les valeurs de lat. seruus, seruare, obseruare. Mais le fait précis qui éclaircirait le passage de seruus du sens de « gardien » à celui d' « esclave », seul attesté en fait, est inconnu. Aussi l'étymologie est-elle contestée par E. Benveniste, R. Ét. Lat., 10, 1932, p. 429 sqq., qui considère seruus comme un mot emprunté à l'étrusque (Seruius Tullius était d'origine étrusque et son nom étrusque était Mastarna), de même que famulus et uerna : l'étrusque a des noms propres Serui, Serue, et l'esclave paraît avoir été une institution des peuples méditerranéens, mais non indoeuropéens (cf. δούλος, qui cst lydien). M. Vendryes, BSL 107 (1935), p. 124 sqq., rapproche seruus de irl. serbh « pillage », gall. hera « état d'un individu hors la loi ». Faute de connaître l'origine précise et l'évolution de l'esclavage, tout ceci demeure incertain. L'ancienneté de la forme seruitüs (v. Ernout, Philologica I, p. 225) semble indiquer que seruus est du vieux fonds de la langue.

sescenăris : adjectif de sens inconnu qu'on trouve appliqué à un bœuf de sacrifice, T.-L. 41, 15, 1, ... bouis sescenaris, quem immolauisset, iecur diffluxisse. On a proposé de lire sacēnāris, de sacēna.

seselis : v. sil.

sēsima, -ae f. (sēsuma, Plt., Poe. 326) : doublet phonétique (Plin.) de sēsama = gr. σησάμη « sésame ».

sõsqui-, sõstertius : v. sēmi.

sessina : v. sisinna.

sesuuium, -I n. : autre nom de la plante sedum d'après Opilius Aurelius, F. 462, 14.

söta : v. saeta.

sătius : forme de comparatif d'un adverbe, peut-être apparenté à sērus, sērō; le premier sens aurait été « plus tard » ou « trop tard »; cf. Fest. 462, 10 : setius a sero uidetur dictum. Accius in Amphitryone (93) : « si forte naulo, quam tu, ueniam setius ». L'adverbe est peu attesté dans ce sens et a été utilisé comme synonyme : 1º de minus, dans quo setius, non, hau(d) nihilo setius, nec eo sétius, sens le plus fréquent et le mieux attesté, e. g. Vg., Ae. 9, 440-441 : quem circum glomerati hostes hinc comminus atque hinc | proturbant : instat non setius; 2º de secus, e. g. Plt., Ci. 692 : sed memet moror quom ago setius. La tendance à prononcer de la même manière les groupes -ti- et -ci- a amené les graphies secius, sectius (qui doit sans doute s'interpréter \*setsius à t sibilant); et la synonymie a favorisé la confusion avec secus, sequius; cf. haud secus et haud setius, etc. Sauf dans les cas où la prosodie nous renseigne, il est le plus souvent impossible de dire avec certitude quelle était la forme employée par l'auteur. M. L. 7883. V. sērus.

seuërus, -a, -um : sévère, dur ; grave, austère. Souvent joint à grauis ; Plaute l'unit à saeuus pour allitérer, Tri. 835 ; se dit des personnes et des choses (seuëra fröns, seuërus uoltus). Sert de nom propre : Seuërus. Le sens ancien est peut-être « inflexible », cf. perseuërō ; et asseuērō, formé sans doute sur affirmō. Ancien, classique, usuel. Formes romanes savantes, sauf une formé douteuse dans un dialecte italien ; cf. M. L. 7884.

Dérivés et composés : seuērē (classique); seuēriter (rare, archaīque); seuēritās (classique, usuel); seuēritūdō (Plt., repris par Apul.); perseuērus.

asseuērō: affirmēr (avec force ou avec persistance), dire sérieusement; asseuērātiō; perseuērō: continuer de, persévérer (dans, de), joint à permanēre, Cic., Leg. 3, 11, 26; perseuērantia (classique); perseuērātiō (tardif); -bilis.

La présence d'un *ë* devant *u* consonne semble montrer qu'il faut couper \*se- (sans doute sed-) u*ë*rus; cf. cependant socors, etc. Le second terme du composé rappelle *uë*rus, mais le sens fait difficulté. Sur l'ensemble, il a été présenté beaucoup d'hypothèses, dont aucune ne se laisse démontrer.

sex indécl. : six. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7885, sex.

- 621 -

Dérivés et composés : sextus (prononcé dans la langue courante sestus; cl. Sestius, osg. Legriec) : sixième, M. L. 7888, irl. seist « sexta (hora) »; sextilis, usité dans sextilis (mēnsis) m. : ancien nom du mois d'août, sixième mois de la vieille année romaine : Sextilius; sextans m. : sixième partie d'une unité (monnaie, mesure, etc.), cf. quadrans, triens et as. d'où sextantālis, sextantārius (ombr. sestentasiaru, g. pl. f.); sextānī : soldats de la 6º légion; sextānus (langue des agrimensores : s. līmēs) ; sextārius : sixième d'une unité, en particulier : sixième du conge, mesure de capacité. « setier », M. L. 7887 ; celtique : irl. sesra, britt. hestawr, et germanique : v. h. a. sehtari, v. angl. sëster (de bissextium dérive irl. bissext); sextāriolus; sextula : sixième partie de l'once ; sexiés (-xiéns) : six fois ; sēnī, -ae, -a : six par six ; distributif, de \*sexnoi > \*segznoi > \*seznoi > sēnī, M. L. 7820. Dérivés : sēnārius : qui comprend six unités : sēnārius (uersus) : sénaire ; sēnio, -onis m. ; coup de six, au ieu de dés.

sezāgintā : soixante (sezā- analogique de quadrā-), M. L. 7886; d'où sezāgēsimus, sezāgiēs, sezāgēnī, sezāgēnārius.

sescenti, -ae, -a : six cents; sescentēsimus; sescent tižs; sescentārius (Inscr.); sescēnī, sescēnārius; Sescēnius. Pris quelquefois pour désigner un grand nombre indéterminé, comme mīlle (de là les composés comiques sescentoplagus, sescentinummius). Il y a là une trace d'un ancien système duodécimal (600 = 50 fois 12).

sēdecim, ancien juxtaposé dont les éléments se sont soudés dans le nom de nombre, mais non dans l'adjectif numéral correspondant : sextus decimus, M. L. 7779.

sexātrūs, -uum f. pl. : sixième jour après les Ides; cf. Varr., L. L. 6, 14; v. quinquātrus.

Sex, sē- figure aussi comme premier terme de nombreux composés : sex-angulus; sexennis; sexennium; sexis, devenu indéclinable «le nombre six » (Mart. Cap.); sēlugis, -e : attelé de six chevaux; sēmēstris, -e : de six mois (différent de sēmēstris issu de sēmimēstris); sē-pēs adj. « de six pieds » (Apul.); sescunx (cf. quīncunx); sēluirā m. pl. « collège de six personnes », d'où sēluir ag., sēluirātus, sēluirālis. Autres composés en sext- comme sextiplex, etc.

Comme l'a vu F. de Saussure, l'initiale de ce nom de nombre a d'détre complexe en indo-européen. Le type lat. sex se retrouve dans got. saihs, lit. šeš-t, skr. gdt (avec assimilation de s'initial à s'final dans ces deux langues), tokh. A gäk; de même, sextus est formé comme got. saihsta, lit. šeštas, skr. sastháb. Il y a une initiale \*smdans gr. 'fét et gall. chwech, irl. sé (mais mór-feser, v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, 74); le type ancien de l'ordinal paraît conservé dans la forme gauloise suezos de la Graulesenque. A côté de \*sw-, il y a une forme à \*w- dans arm. oeç (et le degré zéro attendu dans l'ordinal v. pruss. uschis). Il semble même que v. sl. šestů « sixième », šesti « groupe de six », av. zšozš «six », et peut-être gr. ξέστιξ ×ρtôt). † šξάστιχος Kwlδιo, supposent une forme à \*ks- initial.]

sexus, -ūs m. : sexe. Il en existe un doublet neutre secus (sur la quantité de l'e, v. Havet, Man., § 264), touiours accompagné des adjectifs uirile, muliebre, et le plus souvent employé comme apposition qualificative. C'est peut-être d'après secus que Plt., Ru. 107, a fait sexus neutre : uirile sexus numquam ullum habui; cf. Prisc., GLK II 162. 7. Ancien, usuel. M. L. 7888 a.

Dérivé : sexualis (Cael. Aur.).

On rapproche le groupe de secāre. Ma's ce groupe ne fournit pas ailleurs le sens de « sexe » ct la formation de scxus n'est pas claire.

sī (ancien sei) : particule introduisant une phrase conditionnelle, « si », que la supposition soit considérée comme réelle (mode indicatif) ou comme irréclie ou éventuelle (mode subjonctif). Se place généralement en tête de la phrase et peut être renforcé d'un adverbe, sī modo, sī quidem, sī forte; cf. aussi quod sī. S'accompagne d'un enclitique : sī quis, sī-cubi. Peut introduire la phrase complétive de miror, mirum (est). A tendu à se substituer à num dans les interrogatives complétives ; fréquent chez les comiques après uiso, scio, uide; cf. Plt., Cas. 691, uiso huc amator si rediit; Tér., Ad. 154, uolo scire si apud forum est; de là, chez T.-L. 39, 50, 7 (Philopoemenem) quaesisse si incolumis Lycortas... equiicsque euasissent. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7889, sī et se.

Composés : sī-n (de sī-ne) : « si au contraire », introduit une seconde hypothèse contraire à la première, e. g. Plt., Merc. 589, si domi sum, foris est animus, sin foris sum, animus domist « si je suis à la maison, mon esprit est dehors ; si je n'y suis pas et que je sois dehors. mon esprit est à la maison ». S'emploie aussi sans être précédé de sī.

nisi : non pas si, c'est-à-dire « à moins que... ne »; v. ne. L'abrégement de si est dû à la loi des mots jambiques ; quăsi : comme si ; siue (seiue), seu : ou bien si, soit que. Souvent répété seiue... seiue (seu... seu) : soit (si)... soit (que).

Sī est le même mot que sīc, sans la particule postposée, et le sens ancien en est « en ce cas, ainsi », sans valeur subordonnante; sens qui transparaît encore dans certains types de phrases, e. g. si dis placet « ainsi plaît-il aux dieux »; et aussi dans le type guiesce, si sapis, Plt., Mo. 1173, « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage »; Pe. 797, iurgium hic auferas, si sapias « tu renoncerais à cette querelle, de cette façon tu serais sage »; cf. le type de phrase negat quis, nego « [si] que qu'un dit non, je dis non ». Mais, des les plus anciens textes (Loi des XII Tables), si est employé avec la valeur du si français. Il est possible qu'à l'origine les deux phrases en corrélation aient comporté l'expression de sī... sī ou de sīc — sī, ita... sī en corrélation ; cf. Lucil. 685 M., si secubitet ... sic non impetret; Cic., Cat. M. 38, ita enim senectus honesta est, si se ipsa defendit. - Une proposition exprimée sous forme conditionnelle peut prendre facilement une nuance concessive : si uelit. non potest « à supposer qu'il le veuille, il ne le peut »; cf., par exemple, Plt., Mo. 351, nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest. De là le sens concessif pris par etsī, tametsī, tamenetsī et, dans les langues romanes, par it. sebbene, esp. si bien.

Il n'y a pas de conjonctions conditionnelles communes à plusieurs langues indo-curopéennes; chaque langue et même chaque dialecte s'est donné sa conjonc-

tion qui s'explique à l'intérieur de chacun. Partout le tion qui s explique a interior de petit mot la phrase procédé consiste à annoncer par un petit mot la phrase où est énoncée la condition; mais la nature du petit ou est enonce la control , traiter. Osq. svai, ombr. sue mot diffère d'une langue à l'autre. Osq. svai, ombr. sue sont parallèles, mais différents; le volsque a sepis (si auis ». V. sic et so-.

siat : οὐρεῖ ἐπὶ βρέφους, CGL II 183, 29. Cf. sissiat CGL II 185, 14. Non autrement attesté. V. Buecheler. Kl. Schr., III, 155, et W. Heraeus, Kl. Schr., 175 Vocalisme i comme dans beaucoup de termes enfan. tins : pipi, sissite, etc.

Bien que les mots de ce genre n'aient pas d'étymolo. gie nette, on est tenté d'évoquer v. sl. sicati « uriner . et, par suite, skr. siñcáti « il verse », v. h. a. sīhan « faire tomber goutte à goutte, tamiser », lit. saīkas « vase creux » (servant à mesurer des liquides, du grain, etc.) mais surtout irl. silim « je verse goutte à goutte » et « j'urine »; gr. σεῖν, Aristoph., frg. 850.

sībilus, -ī m. (pl. sībila chez les poètes dactyliques, pour qui sībilī était embarrassant) : sifflet, sifflement Ancien, usuel. Sans doute dérivé du verbe suivant sībilā, -ās (doublet sīfilā dans Nonius, qui le donne comme vulgaire et le suppose formé sous l'influence du gr. σειφλόω, et dans les gleses, qui ont aussi sifilum, CGL IV 395, 3, et suiflum, V 484, 53); sībilus, -a, -um. sībilātio, -tus, -trīx (tardifs). Les formes romanes remontent les unes à sībilāre, \*sūbilāre, les autres à sīflāre, \*sūfilāre, M. L. 7890; B. W. siffler; sībilātus est conservé en roumain et en catalan, M. 7891. Le verbe est panroman. Composé : cxsībilō (comme explaudo). Cf. sūhulā

Un mot imitatif comme celui-ci ne comporte pas de rapprochement précis. La forme sīfilo-, d'où sort sībilopar un développement normal en latin, est expressive. et c'est ce qui a déterminé la survivance en roman de cette forme, qui persistait dialcctalement. Pour expliquer *sīfilo-*, il faudrait remonter à \**sībh-*, qui serait bien moins expressif. - Il suffit donc de rapprocher des mots de type semblable qu'on observe dans d'autres langues : σίζω « je siffle », σιγμός « sifflement » en grec. svistati « siffler » en vieux slave (et, en russe, la forme plus expressive soistet'), irl. setim (avec -t- notant -docclusif issu de -zd-) « je souffle » (cf. ind fet, glosé « sībilus »: gall. chaythu « souffler »). Le slave a, avec sonore initiale et intérieure, pol. gwizdac', slov. zvizdati « siffler » (zvi-, en russe et en slave méridional, repose ici sur \*goi- attesté par le slave occidental). Pour la labiale que suppose sīfilus, v. pīpāre en latin même. Cf. aussi iūbilo.

sibitillus (su-, simi-) : sorte de pâtisserie. Mot de glossaire, sans doute populaire, de forme mal fixée; v. W. Heraeus, Kl. Schr., 103, n. 2.

sibus : adjectif défini, callidus siue acutus, P. F. 453, 8. Composé : persibus, cf. Varr., L. L. 7, 107; F. 238, 20. Exemples de Plaute (frg. inc. 37) et Naevius (Com. 116). Peut-être forme dialectale de même racine que sapio; cf. osq. sipus « sciens », volsq. sepu « sciente ».

sibyna : v. sybina.

sic (ancien seic) adv. : ainsi, de cette façon. Répété dans les comparaisons sīc... sīc; ou souvent joint à ut

ainsi... comme », Cic., Att. 4, 6, 1, de Lentulo sic fero debeo; les deux conjonctions ont fini par se souder: de là sīcut, sīcutī; on trouve, du reste, aussi ut... sīc. par extension, s'emploie avec toute espèce de mots par cant la comparaison : quemadmodum, tamquam. quasi, etc. Dans la langue familière, comme ita, correspond parfois au « oui » du français ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 7892, tandis que le sens de ainsi » a été réservé à des formes renforcées. Ancien. usuel, panroman. V. B. W. sous si, ainsi, aussi.

On trouve dans les gloses une forme soc : ita, CGL V 945, 9; mais la réalité en a été contestée. Festus, 476. 25. d'après l'augure Messalla, cite aussi suad ted, qu'il glose sic te; ancien ablatif féminin?

Sie est issu de \*sei + ce dont l'e demeure encore dans sicine « est-ce ainsi que? », de \*seice + ne. La torme sans -ce est conservée dans si : entre si et sic. il y a cu répartition.

sica, -ae f. : 1º poignard pointu à lame recourbée ; no défense » du sanglier (Plin.). Arme nationale des Thraces; à Rome, considérée comme l'arme des brirands et des assassins; de là sicarius, avec son sens néjoratif : « sicaire », puis « assassin, meurtrier », sans spécification de l'arme. - Le sens précis et spécial du mot rend peu vraisemblable le rapprochement avec seco (la sica ne servant pas à couper). Ancien (Enn.). usuel, classique. Non roman.

Diminutif : sīcula (Catul. 67, 21, sensu obsceno, comme hasta).

Sans étymologie claire. On a envisagé un emprunt au thrace. V. sicilis.

siccus. -a. -um : sec ; sens le plus ordinaire, qui s'emploie dans toute sorte d'acceptions figurées ou dérivées : qui a soif », cf. Plt., Pe. 822, nimi' diu sicci sumus ; Cu. 119, siti sicca sum; « qui ne boit pas » (siccus sobrius) ; « maigre, décharné » et « ferme » (c'est-à-dire « sans humeurs »), e. g. Cic., Bru. 55, 202, nihil nisi siccum atque sanum. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7898, siccus. Celtique : irl. secc ; britt. sych.

Dérivés : siccitas, usuel et classique, M. L. 7896 : siccidus (tardif, d'après āridus, torridus, etc.); sicco, -ās, M. L. 7894, et ses dérivés siccātio, siccātīuus, siccātorius, M. L. 7895; siccānus; siccāneus, M. L. 7893; siccesco, -is (et ex-); et ses composés ad-, M. L. 727, de-, ex-sicco, M. L. 3067 et 3068, \*exsicculare; praesiccātus (-siccus) ; resicco, M. L. 7243 ; siccoculus, Plt., Ps. 77.

Forme à consonne géminée expressive, en face de av. hikuš « sec », tandis que irl. sesc = gall. hysp « sec » est une forme expressive à redoublement d'une autre racine ; cf. av. hiškuš « sec ». Le gr. loxvóc a, de plus, sans doute un kh expressif. Siccus appartient à la racine de skr. siñcati « il verse », comme irl. sesc à la racine de lit. sekti « tomber » (en parlant d'une chute d'eau), nu-sěkti « se dessécher » (v. Vendryes, Symb. Rozwadowski, I, p. 137 sqq.). V. sūdus.

sicera n. pl. et f. : sorte de boisson enivrante ; cidre? Transcription tardive du gr. ra obcepa, qui lui-même est emprunté à l'hébreu ; cf. Rönsch, It. u. Vulg., p. 257. M. L. 7898.

sicilis. -is f. : fer de lance, à large lame recourbée (cf. P. F. 453, 20 et Rich, s. u.); a du désigner aussi une sorte de faucille.

Dérivés : sīcīliō, -īs : faucher ; sīcīlimenta ; sīcīlicula (Plt., Ru. 1169, leçon contestée).

Ancien. technique. La quantité de sicilis est attestée par le vers d'Enn., A. 507, incedit ueles uolgo sicilibus latis : mais les formes romanes remontent à sicilis, M. L. 7900 (influence de sécare, seculis?). Sans doute de sīca?

Peut-être faut-il y rattacher sicilicus (scandé sicilicus dans Palémon, de Ponder., témoignage tardif et sans autorité) « 48° partie de l'as, 4° partie de l'once ». ainsi nommé en raison de la forme du symbole 3 qui le désigne et qui a servi à noter la virgule. L'étymologie de P. F. 453, 18 : -m dictum quod semunciam secet, n'est qu'un calembour.

sicilicissitő, -as : verbe dérivé par Plaute, Men. Prol. 12, de Sicilia, gr. Excela, d'après graecisso, atticisso, ibid. 11. 12.

sicin(n)ium, -In. : «genus ueteris saltationis », Gell. 20, 3, 2. Dérivé de obav (v)15, comme sicinnista (Acc.). parfois confondu avec sincinium.

sīdo : v. sedeo.

sidus, -eris n. (usité seulement au pluriel dans la bonne prose, Cic., Cés., Quint.; et aussi le plus souvent dans la poésie; le singulier attesté à partir de Vg. et Horace) : étoiles formant une figure, constellation (par opposition à stella « étoile isolée »; cf. Macr., Somn. Scip. 1, 14. comme dorpov et dorno) : Arcturi sidera, Vg., G. 1, 204; niuosum sidus Pleiadum, Stat., S. 1, 1, 95, etc.; puis, par abus, s'est dit d'un astre isolé : sidus lunae, Plin. 2, 41, etc. S'emploie par image pour désigner le ciel, la nuit, le climat ; la saison, spécialement l'hiver (cf., plus bas, praesiderare et le sens de sido en v. ital.); comme terme de louange; dans la langue de l'astrologie, pour désigner l'astre en tant qu'influant sur la destinée humaine : sidera natalicia, Cic., Diu. 2, 43, 91; sens auquel se rattachent sideror, -āris, dép. « sidere afflari, dorpoboleiobat », sans doute dérivé de l'adjectif sideratus « frappé par un astre » qui traduit xullóc «tortu» (Ital., Vég.); sīderātio, sīderātīcius, sīderösus (cf. aströsus), tous tardifs et non attestés avant Pline ; \*assiderātus, M. L. 728. Autres dérivés : sidereus (poétique, époque impériale); siderālis (Plin.). Sidus, usité de tout temps, appartient plutôt au style noble. Il est conservé, avec des sens dérivés, en vieil italien et peutêtre en vieux portugais, M. L. 7902.

A sīdus les anciens rattachaient déjà considerare, desiderare, cl. P. F. 66, 7 : desiderare et considerare a sideribus dici certum est; P. F. 37, 4 et Prisc., GLK II 174, 19. Ce sont sans doute d'anciens termes de la langue augurale (ou marine), comme contemplari, auquel consīderāre est souvent joint, e. g. Cic., Verr. 2, 4, 15, 33, laïcisés en passant dans la langue courante et qui ont perdu tout rapport avec sidus. Pour le développement. de sens, cl. contemplor.

considero, -as : examiner avec soin ou respect ; de là consideratus : murement réfléchi : -m consilium, ou « considéré » (de homine) : -s homo, Cic., Caec. 1, 1 ; conside-

- 623 -

V. so-.

## - 624 -

rātiō, -tor (Gel.); considerantia; inconsideratus. M. L. 2161 et 2162, \*considerium.

dēsīderō, -ās; formé sans doute sur cōnsīderō, comme dēserō sur cōnserō (v. serō) : cesser de voir, constater [ou regretter] l'absence de ; d'où « chercher, désirer ». De là : dēsīderium : regret, désir; dēsīderābilis (rare, mais classique) ; dēsīderātiō (rare), -tīuus (terme technique de grammaire). Les langues romanes ont des représentants de dēsīderāre, dēsīderium, dēsīderōsus, M. L, 2593-2595.

praesīderō: -re dicitur cum maturius hiberna tempestas mouetur, quasi ante sideris tempus, P. F. 249, 22, trad. de προχειμάζω.

Même si l'on arrive à en montrer la possibilité phonétique, le rapprochement avec le groupe de lit. soidù, svidži « briller » est sans grand intérêt. Terme technique dont l'étymologie est incertaine. Le rapprochement avec sidö, indiqué par Varron, L. L. VII 14, et repris par Kretschmer, dans l'*Einleitung* de Gercke, 3° éd., p. 511, n'est qu'une étymologie populaire.

#### sigillum : v. signum.

sigla, -örum n. pl. : signes d'abréviations, abréviations. Technique et tardif (Just., Cod. Just.). Peut-être de singula, comme le propose Mowat, Bull. Epigr. IV (1884), 127. M. Niedermann signale que Probus appelle les abréviations singulae litterae; v. P. W., 2<sup>e</sup> série, II, 2280. Ou bien de signum?

sigma (simma), -atis n. : lit de table ou siège demicirculaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec le sigma grec C. Emprunt au grec, d'époque impériale.

Signia, -ae f. : nom d'une ville du Latium (Segni) dont l'adjectif dérivé signinus a été employé pour désigner certains produits originaires de cette ville, en particulier : signinum (scil. opus), espèce de composition pour faire des planchers, v. Rich, s. u.; s. pirum.

signum, -I n. (avec ī noté dans les inscriptions, soit par i longa. CIL VI 10234, ou par ei, CIL 1º 42; cf. lseing., CIL I<sup>2</sup> 388 abréviation fautive de \*seign(om), Vetter, Hdb., nº 228 d) : mais les langues romanes attestent un I : it. segno, cf. Sommer, Hdb.<sup>2</sup>, p. 121) : signe, margue distinctive (joint à nota), défini par Cicéron : quod sub sensum aliquem cadit et quiddamsignificat, Inu. 1, 30, 48; pecoris, seruitutis signa, etc.; « seing, sceau »; signal et « cloche » (Greg. Tur.). De là divers emplois spéciaux : 1º dans la langue militaire. « enseigne(s) », qui distinguent les divisions d'une armée (d'où signifer, antesignānī, subsignānī); usité surtout au pluriel, et qui figure dans un grand nombre d'expressions techniques : signa sequi, seruare, deserere, etc.; 2º dans la langue des artistes, « image peinte ou sculptée », sens venu peut-être de l'habitude de distinguer les enseignes ou les proues des vaisseaux de guerre par des figures brodées ou sculptées; 3º en astronomie ; signa dicuntur eadem et sidera. Signa quod aliquid significent, ut Libra aequinoctium, Varr., L. L. 7, 14. En onomastique, signum désigne le « prénom » ou le « surnom » distinctif, le « sobriquet ». Signum correspond à oñua, onuciov, dont il a peut-être emprunté quelques-uns des sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7908; celtique : irl. sen, sigen; britt. swyn; et germanique : v. angl. segn.

Dérivés et composés : sigillum n. : petite image, statuette; sceau, seing; Sigillāria, -ium : fête des images; sigillārius, sigillāriārius; sigillārīcius; sigillō; sigillātor; sigillātus (sur le sort de sigillātus v. B. W. sous écarlate); dissigillō (v. Thes., s. sigilliola n. pl. (Arn.), M. L. 7903-7904; celtique irl. séla, sigilihe « sigillum, -lātus », britt. siel « sigil um », swinogl « signāculum »; germanique : got.

signö, -äs: -re significat modo scribere, modo anulo signa imprimere, modo pecora signis notare, P. F. 457,
6; quelquefois employé pour significo ou désigno.
Dérivés: signator, -tiö (Tert.), -torius (tardif); signaculum (bas latin), M. L. 7905 et 7904 a, signale n. de signalis, cf. signaliter (Cassiod.), M. L. 7906, \*signi-

assignō : 1º assigner, terme du droit public, cf. Il Iuir agreis dandeis adsignandeis ; 2º sceller (époque impériale) ; assignātor, -tiō.

consigno : marquer d'un sceau, confirmer par écrit britt. cyswygno; dēsignō (souvent confondu avec dissigno) : désigner, marquer, M. L. 2596; B. W. sons dessiner ; dissigno (rare) : 1º distinguer, glosé ordina distribuo; 2º rompre le cachet, détruire, violer; exignō : noter tout au long ; insignō : εγχαράσσω (Gloss.) conservé dans les langues romanes avec le sens de « enseigner », M. L. 4462 ; B. W. s. u. ; ob-signo : fermer par un seing, sceller; persigno : tenir note de (rare, époque impériale); praesigno : marquer d'avance ; resigno : briser le cachet ; ouvrir, violer le secret de ; cf. aussi F. 352, 4, resignare antiqui pro rescribere ponebant ut adhuc subsignare dicimus pro subscribere; cf. P. F. 359, 9, resignatum aes dicitur militi, cum ob delictum aliquod iussu tribuni militum. ne stipendium ei detur, in tabulas defertur; subsigno : transcrire au bas. A ces verbes peuvent correspondre des dérivés : consignatio (époque impériale) ; designatio; dissignatio, -tor (v. Thes. s. u.); obsignatio, -tor; praesignātio, -tor (époque impériale); resignāculum (= ἀποφράγισμα); resignātrīx (Tert.); subsignātio.

significō, -ās : montrer par signes, signifier, M. L. 7907; significāns, -canter; significātiō, qui traduit ἐπισημασία et ἐμφασις; significāntia (époque impériale); significātus, -üs m. (époque impériale); significābilis (Varr.), -tīuus (Dig.) et īnsignificātiuus [modus] (Gramm.), -tōrius (langue de l'Ēglise); adsignificō (Varr.); adsignificātiō = προσδιασάφησις; praesignificō (Cic.), -cātiō (Lact.).

insignis : distingué par une marque particulière  $(= \ell \pi (\sigma_{\eta \downarrow 0 \varsigma})$  : insignes appellantur boues qui in femine et in pede album habent, quasi insigniti, P. F. 101, 16. Peut s'employer en bonne comme en mauvaise part : tam ad laudem quam ad uituperationem inflecti potest, P. F. 99, 11; mais a souvent un sens laudatif « distingué » (=  $\ell \xi_{0 \gamma c \varsigma}$ , ēgregius). Subst. Insigne n. : insigne (aigrette, devise sur un bouclier, faisceaux), en particulier :  $\pi \alpha p \delta \alpha \eta \mu \omega \gamma$ , figure peinte ou sculptée à l'avant du vaisseau, imitant la personne ou l'objet qui lui donnait son nom, par opposition à  $T \overline{u} \ell a l$ , figure de la divinité protectrice placée à l'arrière : Insignitarius; Insignitor; Insigniter; Insignitus; Insignité, d'où Insignio, -Is (époque impériale). M. L. 4463-4464; B. W. enseigne. Signi- sert de premier terme de composés : signi-fer (poétique en tant qu'adjectif ; la langue semble avoir évité la rencontre de deux g qu'aurait produite \*signiévité la rencontre de mériale), -tenêns (Enn.). ger), -fez (époque impériale), -tenêns (Enn.).

— 625 —

 $e_{i}^{erf}$ ,  $i_{i}^{erf}$ ,  $i_{i$ 

sīl, sīlis n. : sil, sorte de terre minérale (Plin.). De là sīlāceus, -a, -um.

sil, sili, -lis (Plin. 12, 128) : autre forme de seselis, gr. atochuç et σέσελι, plante ombellifère; de là silātum : antiqui pro eo quod nunc iantaculum dicimus, appellabant, quia ieiuni uinum sili conditum ante meridiem absorbebant, P. F. 473, 1. Emprunt à une langue méditerranéenne (égyptien? Cf. Nencioni, Arch. Glott. Ital., 1941, p. 125). M. L. 7918, sili montānum. V. André, Lex. s. u.

silānus, -ī m. : fontaine en forme de tête de Silène (Lucr.). Emprunt au dor. Σιλανός (att. Σιληνός). V. simus.

silaus, -ī m. : sorte d'ache (Plin., 26, 88)?

sileō, -ēs, -uī, -ēre : être silencieux; se taire, taire. S'emploie seul ou avec un complément (généralement un pronom) : silere aliquid; d'où sileor « être tenu sous silence »; silenda, -ōrum, tous deux d'époque impériale. Le participe silentés est usité aussi en poésie pour désigner les morts.

A l'époque classique, sileo n'offre pas un sens différent de taceo. Mais, d'après des emplois anciens ou conservés par la poésie, il semble que le verbe ait désigné à l'origine moins le silence que la tranquillité, l'absence de mouvement et de bruit; cf. la formule sileteque et tacete atque animum aduortite dans Plt., Poe., prol. v. 3. Sileo s'emploie aussi b'en des choses et des objets inanimés que des personnes, et ceci plus fréquemment que taceo, notamment de la nuit, de la mer, des vents, etc. Columel'e 4, 29, 5 dit dies silens a uentis ; dans la langue rustique, silêns se dit de la lune à son déclin, et devenue invisible, lūnā silentī (Caton, Agr. 29, etc.), per amica silentia lunae, Vg., Ac. 2, 255, du bourgeon ou du sarment qui n'apparaît pas encore (s. sarmentum, silentés uineae, surculi; s. flos), de l'œuf qui n'est pas encore couvé (s. ouom, Col. 8, 5, 15). Ancien et classique, mais plus rare que taceo, et à l'époque impériale n'est plus guère employé que par les écrivains techniques et les poètes. Pas de participe passé ; le latin dit tacitus, tacilurnus. Par contre, silentium est le substantif de taceo. Non roman, tandis que taceo est représenté depuis le roumain jusqu'au provençal.

Dérivés : silēscō et consilêsco (rare et poétique); silentium, formé sur silēns comme exilium sur exul; d'où, à basse époque, silentiōsus (Apul.) et silentiārius : silenciaire, huissier (époque impériale).

On ne peut guère ne pas rapprocher got. ana-silaida « ἐκόπασεν », Mc IV 39. Mais on ne saurait pour cela poser une racine \*sil-, impossible en indo-européen. Ici -l- est un élément suffixal et l'on partirait de \*si-lo-s, dont sileō scrait le dérivé? Cf. encore v. h. a. swīgēn « être silencieux » ct gr. σιγή et σιωπή, eux-mêmes peu clairs. Groupe radical sans fixité. Les mots indiquant le silence varient d'une langue à l'autre (v. taccō).

siler, -eris n. : plante flexible : molle siler, dit Vg., G. 2, 12, non pas l' « osier », comme on traduit d'ordinaire, mais plutôt le « fusain » (it. silio); cf. P. Fournier, Bull. Soc. bot. Fr., 1948, 95, p. 279, André, Lex., s. u. Cl. Silarus (Silerus, Siler) « le Sele », rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, -icis m. (et f. en poésie; gén. pl. silicum; l'abl. silici. est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribraque) : pierre; souvent joint à *lapis*, e. g. Plt., Poe. 290; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich, s. u.; roche, grande ou petite; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés : siliceus, M. L. 7914 ; silicārius, d'où \*silicāre, M. L. 7913 ; \*siligineus, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si silex ne comporterait pas une dissimilation de  $*sk^{olik}$ -(cf. calx, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernium, -I n. : repas clóturant une cérémonie funchre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, silicernium erat genus farciminis quo fletu familia purgabatur, P. F. 377, 4; cf. Arn. 7, 24, et Rich, s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type lectisternium.

silicia, -ae f. : fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi siliqua, sans doute par suite d'une confusion.

siligō, -inis f. : blé (d'hiver ou de printemps), froment; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés : siligineus. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a; siligin(i)ārius (Inscr., Dig.), -nāceus. Sans étymologie. Cf. similāgo.

siliqua, -ae f. : 1° silique, cosse des légumineuses ; au pluriel « pois »; 2° caroubier, caroube ; 3° petite mesure de capacité ; petite monnaie (1/24 du solidus), d'où à basse époque siliquätārius « percepteur d'un impôt », siliquāticum « droit du 24° sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919; germanique : v. h. a. silihha.

Dérivés : silicula (Varr.), M. L. 7915 ; siliquor, -āris (Plin.) ; siliquastrum : ipiment. Sans étymologie.

silus, -a, -um : appellatur naso susus uersus repando. Vnde galeae quoque a similitudine silae dicebantur, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : Sīlus et Sīlō. V. sīmus. silua, -ae f. (scandé trisyllabe dans Hor., C. 1, 23, 4; Epod. 13, 2, comme soluō, etc., ef. Stolz-Leumann, Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 112; mais c'est peut-être une prosodie artificielle; la graphie sylua est due au rapprochement de  $\delta\lambda\eta$ ): arbres sur pied; forêt, bois (sauvage ou cultivé); synonyme du gr.  $\delta\lambda\eta$ , dont il a pris en partie les sens, notamment celui de « matériaux de construction », et plus généralement de « matière » (d'un ouvrage, d'un poème, etc., mais non celui de « matière » en philosophie, où le latin rend  $\delta\lambda\eta$  par māteria); d'où Siluae, titre d'un ouvrage de Stace, proprement « Matériaux » (non mis en œuvre). Ancien (Naev.), classique, usuel. M. L. 7920.

Dérivés et composés : siluula (rare); siluëscō, -is : tourner en bois (de la vigne); Siluius, nom propre, cf. Fest. 460, 7; Siluānusī« Silvain », dieu des forêts, M. L. 7921; Siluānusī« Silvaicus (doublet tardit et vulgaire saluāticus d'après saltus?, panroman) : 1º qui sert pour le bois : -ae falcēs (Caton); 2º qui pousse ou qui vit dans les bois, sauvage (Caton, Varr., Plin.). Terme de la langue rurale; cf. M. L. 7922, siluāticus et saluāticus; siluester (-tris), -tris, -tre (dsa sique et usuel; quelques formès de siluester, -tra, -trum), M. L. 7923; siluõsus (époque impériale); silui-cola, -cultīx, -ger, -fragus, etc., tous poétiques. Cf. aussi \*matrisilua et siluae māter (Scrib. Larg., Marcel.), māter silua « chèvrefeuille », M. L. 5421, André, Lex, s. u.

Tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés.

#### sīma, -ao f. : v. sīmus.

simbella : v. lībra.

simia, -ao c. (et simius m.; une fois simius créé, simia a tendu à devenir uniquement féminin) : singe, guenon. Terme d'injure. Ancien, usuel. M. L. 7929; britt. sim.

Dérivés : sīmiolus (Cic.); sīminīnus, -a, -um : -a herba : sorte de muflier, plante (Ps.-Apul.); sīmiātor (Porph.). Le néerl. simminkel suppose \*sīmiuncula. Emprunté au grec; v. sīmus.

 simila, -ae f.; similăgö, -inis f. : fleur de farine.
 M. L. 7806. Passé en v. h. a. simila, sēmala « semoule ». Dérivés : similāceus; similāgineus, -ginārius, CIL I<sup>a</sup> 1207.

Les deux formes apparaissent en même temps; simila est dans Celse et Martial similāgō dans Pline; l'adjectif similāgineus est dans la Vulgate. Sans doute mot empruntésous l'Empire, en même temps que le produit, à quelque langue méditerranéenne ou orientale (l'assyrien a samidu, de même sens). Le grec a σεμίδāλις, devenu simidala dans les Gl. Cf. silīgō et, pour la finale, lappāgō, etc.

similis, -0 : semblable. Ancien, usuel. M. L. 7928. Similis est issu de \*semilis. La forme ancienne de neutre de l'adjectif simul (et semol, attesté épigraphiquement, CIL 1<sup>2</sup> 1534, semil; cf. facul, de facilis) est demeurée comme adverbe, avec le sens de « en même temps, également » (cf. gr. áµa), d'où simul ac, aque, et, ubi, ut, etc., tandis que le sens de « semblablement » était réservé à l'adverbe similier. Simul a été renforcé de in-à l'époque impériale : Insimul (premier exemple dans Stace) et est passé sous cette forme dans les langues romanes. M. L. 4465, insimul, insemul. On le trouve aussi, mais rarement, employé comme préposition avec l'ablatif, d'après cum. À similis correspondent deux substantifs dérivés : simultãs et similitudo; le premier signifie « fait d'être ensemble » et « rivalité, compétition, haine réciproque, inimitiés » (d'où l'emploi fréquent au sens de « ressemblance » et, dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, « analogie, comparaison », (= δµoloso;), et « uniformité, monotonie » (du style), M. L. 7928 a. Cf. la différenciation de facultás et facilitás. La forme similitiás « ressemblance » est rare (Caceil., Vir.).

De similis est tiré un dénominatif : simulō, -ās (cf. stabilis, stabulum, stabulō) « représenter exactement, copier, imiter » (par opposition à l'objet réel, au modèle), d'où « prendre l'apparence de, feindre, simuler, faire semblant de ». Sous l'Empire (depuis Pompéi), apparaît similāre « ressembler », conservé dans les langues romanes, M. L. 7925; B. W. sembler, et \*similiāre, M. L. 7926; \*assimiliāre, 730.

Dérivés : simulācrum : image, représentation (par la peinture, la sculpture, dans un miroir, etc.); spectre, simulacre. Dans la langue philosophique, traduit le gr. είδωλον et s'oppose à rēs, corpus. Autres dérivés : simulātiō, -tor, -trīx, et simulāmen (Ov., Aus.), simulāmentum (Gell.), simulātilis (Ven. Fort.). Composés : 1º de similis : absimilis (rare); adsimilis (παρόμοιος); cōnsimilis (== συνόμοιος irl. cosmil), d'où cōnsimilō « rendre semblable » (bas latin); dissimilis (cf. difficilis), -militūdō; uērīsimilis, v. uērus. Composés artificiels et tardifs en simili-genus, -membris (d'après le gr. όμο-, όμοιο-γενής, etc.).

 $2^{\circ}$  de simulõ : adsimulõ (ass-, assimilõ à basse époque) « faire semblant, imiter, assimiler ». Le sens de « assembler » qui est dans les langues romanes (B. W. s. u.; M. L. 731) provient d'emplois comme Irén. 1, 1, 3 : sicubi quid eorum, quae dicuntur in scripturis, poterunt adaptare et adsimilare (= προσαρμόσαι xal elsadoau) figmento suo.

dissimulō : dissimuler; différencié par les grammairiens de simulō; ef. Suét., Diff., p. 290, simulamus quae nescimus, dissimulamus quae scimus (Non. 439); sens confirmé par l'emploi de Plt., Cas. 771, nimium lepide dissimulant quasi nil sciant.

Insimulõ (alam alcs rei, ou avec la proposition infinitive): accuser quelqu'un (généralement avec l'idée d'accuser faussement « crimen in alqm confingere », P. F. 99, 5), cf. les gloses διαβάλλω ἐπὶ διαβολης, προσποιόμα. Cet emploi est celui des bons écrivains, qui joignent le verbe à falsõ, scelestē, crīminibus falsis, Insontem, etc. Plus tard, le verbe a tendu à se confondre avec accūsõ.

La racine de \*sem- « un » a servi dès l'indo-européen à exprimer l'identité : got. sama, gr.  $\delta\mu\delta\varsigma$ , skr. sāmah, av. hamō et, avec longue, av. hāmō, v. sl. samū; on peut joindre à ces mots la particule pronominale irl. som (v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., II, 170). Des dérivés indiquent la « ressemblance » : gr.  $\delta\mu\sigmaio\varsigma$ ,  $\delta\mu\sigmaio\varsigma$ ; avec \*-lo-,  $\delta\mu\sigma\lambda\varsigma$  signifie « égal, uni ». Lat. similis n°a un correspondant exact qu'en celtique : irl. samail « rescorrespondant exact qu'en celtique : irl. samail « resemblance », amal « comme », et gall. hafal « semblable ». cei indique un type ancien \*s<sup>omo</sup>li-, qui aboutit phocei indiquement à lat. similis, simul (cf. cinis, sine, cilium, étiquement à lat. similis, simul (cf. cinis, sine, cilium, étiquement à lat. similis, simul (cf. cinis, sine, cilium, indium, pour le traitement phonétique). L'e de v. lat. simile autrefois »; de même semel. Pour le vocalisme, et gr. étux « en même temps ».

imită (simitur, CIL VI 9290) : en même temps. Doubiet archaique de simul. Sans doute de \*sem- et de l'ablatii \*iiŭ du substantii verbal \*itus (issu de \*eitus, cl. inf. skr. etum « īre »), dont la longue s'est abrégée getout ailleurs (litus, reditus, d'après le participe en io-, \*itos). Simitū voudrait donc dire « d'une marche de pair ». On attendrait \*sem-itū; pour i, cl. ni-mis de \*ne-mis, in de \*en. Cl. l'équivalent celtique : irl. emith, ell. hepyd (J. Loth, Rev. celt., 30, 258).

## simplex : v. plecto.

simplus : doublet de simplex. V. plectõ. Rare et technique. Employé le plus souvent par opposition à duplus. M. L. 7930. Britt. : syml. Simpla : la somme simple; simplum : l'unité (Plt., Cic.); simplāris : qui recoit la ration simple (Vég.).

Le premier élément de sim-plex, sim-plus répond à skr. sa. (sa.kpt: « une fois », gr. à- (dans äraz « une fois »,  $d_{\pi\lambda\alpha\sigma}$  « simple »). Le traitement i dans sim-, en regard de sem-per, doit provenir de ce que sem- est devant le groupe -pl-. — V. sem-per et cf. sincērus.

simpludiarea : funera sunt, quibus adhibentur dumtazat ludi corbitoresque..., F. 442, 27. Non autrement altesté. De \*simplu + lud- devenu par haplologie simplud? Sens et forme obscurs.

simpuuium (sumpuuium, abl. sumpuis dans les Acta Fratrum Aru.), -I n. : sorte de grande cuiller à manche long qui servait à puiser le vin dans le cratère ; louche. Cf. Rich, s. u. Terme technique, attesté depuis Varron. — Simpulum, dans P. F. 455, 14 : simpulum uas paruulum non dissimile cyatho quo uinum in sacrificiis libabatur; unde et mulieres rebus diuinis deditae simpulatrices (l. simpuuia-?), est une mé.ccture de simpulum, avec -pu-notant pue, cf. fluius ; v. Havet, Man. de crit. verb., § 914, et Brinkmann, ALLG 15 (1908), p. 139 sqg.

Dérivés : simpuuiārius, -iātrīx.

L'ombr. seples, T. E. III 17 (ablatif; nom d'un instrument de bronze), est à écarter; v. Vetter, *Hdb.*, p. 214. On pense à lit. *semiù*, *sémii* « puiser », arm. *amam* « je puise », gr. ắμη (ἄμη) « seau ». Rapprochement vague; arm. *amam* et gr. ắμη comportent d'autres possibilités.

Pareil terme a chance d'être emprunté ; cf. gr. σιπύη, -πύα?

simul; simulö, etc. : v. similis.

slmus, -a, -um : camus, camard. Le féminin de simus, substantivé, sima désigne en architecture la « doucine » ou « gueule droite ». Ancien (Liv. Andr.), rare et technique. M. L. 7931; h. all. (*Ge)sims*.

Dérivés : Simo, -onis, surnom d'homme et nom donné au dauphin ; simo, -as : aplatir ; simatus (v. h. a. simisstein, m. h. a. sim(e)z) ; simulus (Lucr.) ; resimus (Varr., Colum., etc.).

- 627 -

Ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à gr.  $\sigma \bar{\iota} \mu \delta \varsigma$ ; silus représente sans doute un doublet \* $\sigma \bar{\iota} \lambda \delta \varsigma$ , dont  $\Sigma \bar{\iota} \lambda \eta \nu \delta \varsigma$  semble dérivé. Cl. simia, qui semble identique au nom propre  $\Sigma \iota \mu \ell \alpha \varsigma$ .

## simussa : v. cimussa.

sîn : v. sî.

sināpi (sināpe, Apicius), -is n. (et sināpis, -is f., Plt.). : moutarde. Emprunt au gr. σίγαπι, lui-même sans doute d'origine égyptienne, cf. nāpus, comme sināpizō, sināpismus. Les formes romanes remontent à sinapi et sindpi, les unes conservant le ton grec, les autres l'accent latin, fr. sance, v. B. W.; M. L. 7933; et germanique : got. sinap, etc., d'où finn. sinappi.

sincerus, -a, -um (sinceris, tardif) : pur, exempt de mélange; par suite, au moral « pur, sincère ». Ancien, classique, usuel.

Le sens de « pur, sans mélange » est bien attesté pour l'adjectif et pour ses dérivés : sincerum lac, sincera axungia; sincerum equestre proelium, T.-L. 30, 11, 8; dans porci sacres sinceri (Plt., Men. 290), l'adjectif semble vouloir dire « sans tache », de même dans corium sincerissimum, Plt., Rud. 757. De là l'étymologie ancienne, e. g. Don. ad Eu. 177 : -m, purum sine fuco et simplez est, ut mel sine cera; Ps. Acr. ad Hor., Epod. 2, 15, hoc est fauos premit; ut ceram separet et mel sincerum reparet; gr. àcréparoç (W. Schulze). Mais la forme attendue en ce cas serait \*sēcērus (comme sēdulus) et il n'y a là qu'une étymologie populaire; cl. sine.

Dérivés : sincēritās (époque impériale) ; sincērō, -ās ; sincērāscō, -is (tous deux très tardifs) ; insincērus = ávayvoç (Vg.). Les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 7934.

Formé comme pro-cērus. Le sin- est le même premier élément de composé que dans sim-plex. L'adjectif signifierait « d'une venue ».

Sur les différents sens de l'adjectif, v. O. Hiltbrunner, Latina Graeca, Bern., 1958, p. 106 sq. (qui du reste propose une étymologie invraisemblable).

sincinium, -I n. (sincinia f.) : translation du gr.  $\mu$ o-v $\varphi$ ól $\alpha$ , attestée à date tardive; cf. Ernout, Philologica I, p. 77, n. 1.

sinciput, -is n. : moitié de tête (cf. occiput), glosé correctement ἡμικαφάλαιον, ἡμίκρανον, medium, dimidium caput. En particulier « cervelle » (Plaute).

Dérivé : sincipitāmentum, Plt., Men. 211. Mot de la langue familière (Plt., Pers., Juv. et Sid.), probablement terme de cuisine. De \*sēm(i)caput. Pour le traitement de l'ē, cf. le traitement de  $\bar{\sigma}$  dans nuncupõ.

sine, préposition suivie de l'ablatif : sans. Remplace à l'époque historique un plus ancien sē, sed. S'emploie seul ou avec une négation formant litote nön, haud sine; souvent joint aussi à *ūlus, omnis*. Ne figure dans aucun composé; mais a servi à traduire, joint à un substantif, des composés privatifs du grec : sine amico =  $d\varphi_{i}\lambda_{0}c_{i}$ , etc. ; de là le \*sinefidicus > v. fr. senzfege, M. L. 7937. Usité de tout temps. A survécu partiellement en roman, M. L. 7936, concurrencé par absentiā, M. L. 43; B. W. sans. Non italique.

Les mots les plus proches sont la préposition attestée

- 628 -

en tokh. A sne, B snai « sans » et l'adjectif irl. sain « d'fférent », qui indique la forme originelle du latin : \*soni (pour le traitement phonétique, cf. cinis, similis, cilium, etc.). Avec le suffixe qui marque opposition de deux notions, le sanskrit a sanitúh (sanitúr) « en outre, séparément », à côté de sanútar « séparément, hors »; sans -i- ni -u-, le germanique a v. h. a. suntar « à part ». Le suffixe existe sans t : gâth. hanars « sans ». Les formes pourvues de s- initial sont à got. inu et v. h. a. anu « sans » et à gr. ἄνευ « séparément, sans », hom. ἄτερ « à l'écart de, séparément », ce que lat. sub, super sont à skr. úpa, upári. Même l'i final de sine se retrouve en gree dans mégar. ανις (v. Bechtel, Gr. Dial., III, p. 199). Les autres explications sont invraisemblables.

singilio. -onis m. : mot de sens douteux qui semble désigner un petit vêtement (Gallienus ap. Treb. Poll., Claud. 17 : singiliones Dalmatenses X). Peut-être emprunt tardif, comme l'indique l'épithète qui lui est jointe.

singultus, -ūs m. : sanglot, hoquet ; gloussement de la poule : glouglou de l'eau. C'est la forme écrite, remplacée dans la langue populaire par des formes rattachées à gluttio, etc. Les gloses ont aussi subgluttum (sug-), suggluttium (sub-), et c'est à \*singluttus que remontent les formes romanes. M. L. 7944; B. W. sanglot.

Dérivés : singultim; singulto, -ās et singultio, -īs. M. L. 7942, 7943, \*singluttare, \*singluttiare, \*subgluttiāre. On trouve dans les gloses, CGL V 482, 14, singulat : halat, spirat; il est difficile d'accorder beaucoup d'importance à ce témoignage isolé, et sans doute erroné.

L'hypothèse de F. Muller, suivant laquelle on aurait ici une forme du groupe de got. siggwan « chanter »; gr. δμφή « voix », altérée par quelque étymologie populaire, est désespérée et, en tout cas, indémontrable; l'explication par singuli (à cause du caractère saccadé du hoquet) ne convainc pas non plus. Mot de type expressif, comme tumultus.

singulus, -a, -um : isolé. Usité surtout au p'uriel singulī, -ae, -a, et comme adjectif distributif de ūnus; cf. Varr., R. R. 2, 3, ut ad denas capras singulos hircos. Aussi le sens de « isolé » est-il surtout réservé au dérivé singulāris (ou à son doublet populaire singulārius), qui a pris le sens plus étendu de « singulier, sans second », etc. En grammaire, singulāris cāsus (Varr.) designe le singulier (par opposition à plūrālis), gr. ένικός. A l'époque impériale, singulāris est appliqué aux « ordonnances » des officiers. Ancien, usuel. V. B. W. sanglier. On trouve aussi, à l'époque impériale, singula employé avec le sens de sembella (semis libella) ; v. P. W., II. S., V 5, 237.

Dérivé : 1º de singulus : singulator, attesté seulement dans les gloses, où il est expliqué par ίππαστής, xέλης; v. P. W., II. S., V 1, 237; 2º de singulāris: singulāritās (tardif), M. L. 7945, 7940, 7941; et 7938, \*singellus. Adverbe : singillātim (opposé à generātim).

Ni la forme (un passage de \*singnulus à singulus serait contraire aux lois de la dissimilation) ni le sens ne permettent de rapprocher le type en -gno- de priuignus, etc. Cf. plutôt le second élément, un peu énigma-

tique, de got. ainakls « μεμονωμένος ». Le premier elé. ment est le même que dans sim-plex; v. sem-per.

sinister, -tra, -trum : gauche ; sinistrum · le côté gauche »; sinistra « la main gauche »; sinistrā : à gauche gauche », sussi a value (sur l'emploi prépositionnel, cl. deztrā et v. Stolz-Leu-(sur 1 empior proposition, 5, p. 514). C'est le terme usuel pour « gauche », tandis que dans la langue augurale il pour « gauche », c'est-à-dire « favo signine « qui viene da viene sinistre, défavorable », ou, au contraire, « sinistre, défavorable » [88lon qu'on interprète le présage d'après le rite étruscoromain, c'est-à-dire la face tournée vers le Sud, avec l'Est à sa gauche, ou suivant le rite grec, c'est-à-dire la face tournée vers le Nord, avec l'Est à sa droite; ct scaeuus); c'est le dernier sens qui est le plus fréquent cf. Cic., Diu. 2, 39, 82; 2, 35, 74; Varron cité par Fest. 454, 1. Superlatif sinistimus dans la langue augurale : -a auspicia (cf. sollistimus, dextimus).

Dérivés : sinisteritās (n'existe que dans Pline le

Jeune, qui l'a bâti sur dexteritas); sinistre ady, (époque impériale) ; sinistratus (Grom.). Composé : sinistrorsum, -sus (cf. dextrorsum)

Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7947, \*stnexter (d'après dexter, cf. sinixtra dans Isid., Or. 11, 1, 68, comme, inversement, mesticium pour mixticium), et 7948, sinistrorsum. Vieilli en français; v. B. W. sous gauchir.

Phonétiquement, sinister doit reposer sur \*sonistras avcc le traitement phonétique observé dans sine. Le vocalisme radical à degré zéro tiendrait au suffixe secondaire -tro- qui se superpose au suffixe -yes-/-is- du comparatif primaire, comme dans magister (fait inverse du type an-ter-tor). Il reste à déterminer le radical auquel a recouru la langue pour remplacer laeuus et scaeuus Les mots signifiant gauche sont variés ; laeuus et scaeuus sont anciens tous deux (v. ccs mots), et d'autres langues indo-européennes ont d'autres mots, ainsi sacyah en sanskrit, šujt en slave. Il a été présenté plusieurs hypothèses : pensant à gr. apiorepóc en face de apioroc et à av. vairyastārem (opposé à dašinam) en face de skr. várīyān « meilleur », Brugmann rapprochait véd. sánīyān « plus profitable », ce qui est séduisant (cf. ombr. nertro-, sous nero]. Depuis, comparant prov. ma sanega « main gauche » (littéralement « vieil e main »), on a, non sans vraisemblance, rapproché lat. senior. On peut rapprocher aussi la racine de sine, irl. sain « différent »; sinistra (manus) serait « celle qui diffère (de la droite) ». Toute démonstration est impossible. En tout cas, sinister doit être un euphémisme récent, comme gr. douveρός et εὐώνυμος (cf. Rev. celt., 33, 255).

sinö, -is, siui (sii, et opt. subj. sirim, -ris), situm, sinere : placer, laisser; cf. Vg., G. 4, 47, nev propius tectis taxum sine. Le sens physique est conservé surtout dans l'adjectif verbal situs « placé, situé », dans le substantif situs, -us « situation, emplacement » et « fait de laisser là » (v. ce mot) et a été réservé au composé pôno. Le simple sino n'a plus guère que le sens moral de « laisscr, permettre » (= gr.  $\dot{\epsilon}\dot{\alpha}\omega$ ); le passage de l'un à l'autre a pu se faire par des emplois comme : uinum in dolium conditur et ibi sinitur fermentari, Col. 12, 17, 1; uilis suci gratia exire sinitur, Plin. 14, 16. L'impératif sine « laisse », sine modo, est fréquent dans la langue de la conversation. Ancien, usuel, classique. M. L. 7937 a.

Composés : dēsinō : proprement « laisser là » ; cf. Serv. Vg. B. 5, 19, desine : omitte ; employé ordinairement n ve., de « cesser » (absolu) et « cesser de »; la glose au seinere, P. F. 63, 28, sans autre exemple, est inexpliquée et semble corrompue; intersino (participe intersitus, Gell. 16, 5, 3); pono : v. ce mot (purpraestō, v. ce mot).

De situs apparaît tardivement un dérivé situātus (Ps.-Aug. ad Fr. Erem. Serm. 37), qui a supplanté situs.

Le verbe sino a les caractères d'une forme ancienne. Mais il n'a aucun correspondant bien exact ; v. A. Walde. Wort., II, p. 461; on rapproche aussi gr. ἐάω; les divers rapprochements qui ont été proposés, tous vagues, n'enseignent rien sur sinō, et il n'y aurait guère de profit à les reproduire.

sinopis, -idis f. (sc. terra) : terre de Sinope, sorte d'ocre, employée en peinture ; cf. Plin. 35, 31 ; Vitr. 2. 16. 3. Transcription de l'adjectif grec dérivé de Σινώπη. colonie grecque sur l'Euxin. M. L. 7949 (fr. sinople. etc.).

sintae, -ārum m. : sorte de gladiateur. Mot tardif eité par St Aug., De catech. rud. 16, 25, sans doute emnrunté : gr. σίντης « pillard, rapace »? L'hypothèse d'une origine punique est sans fondement.

sinus. -I m. (sinum n., Varr.) : bol large et profond cervant à mettre du vin ; uas uinarium grande, sinum ab sinu, quod sinum maiorem cauationem quam pocula habebat, Varr., L. L. 5, 123.

Sans étymologie ; l'î interdit le rapprochement avec le mot suivant.

sinus, -us m. : proprement « pli concave ou en demicercle »; pli demi-circulaire que forme un vêtement (distinct de gremium et de rūga, cf. Rich, s. u.) et dans lequel les mères portaient leurs enfants (in sinū gestāre), souvent joint à complexus ; cf. Cic., Cat. 2, 10, 22 ; de là « giron » et « sein » (sur lequel on se réfugie, on se penche), « asile, protection », etc. Sens techniques : poche que forme le fond d'un filet ; enflure d'une voile ; partie courbe d'une serpette ; baie ou crique en demicercle. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7950; B. W. s. u.

Dérivés : sinuosus : sinueux (depuis Vg.); sinuo, -ās (époque impériale, surtout poétique et reformé sur insinuare) : courber, recourber ; dérivés tardifs : sinuāmen ; sinuātio ; īnsinuo, -ās (attesté depuis Plaute et fréquent), usité surtout avec un réfléchi, se insinuāre; s'emploie aussi absolument : insinuer, s'insinuer. Dérivés tardifs : însinuātio, -tor, -trīx. Sans étymologie.

siparium : v. supparum.

slphö, -önis m. : siphon. Emprunt au gr. σίφων (attesté depuis Lucilius). De là siphunculus; siphonàrii (sipo-) : pompiers. M. L. 7950 a.

sipo, -as : v. supo.

\*sircitula (scir-, André, R. E. L., XXX, 151), -ae f. : sorte de raisin (Col.) ; sircula, -ae f. : même sens (Plin., qui le donne comme campanien, 14, 34). Forme peu sûre; Mayhoff, ad loc., écrit surcula (cf. André, Lex., s. u.) et, plus loin, §41, scripula; Schneider, scirpula. Les manuscrits divergent.

siremps(e) : épithète archaïque de *lex*, uniquement conservée dans des formules juridiques et définie par Festus, 466, 9 : ponitur pro eadem, uel proinde (ac ea, quasi similis res ips a.

L'altération du texte, reconnue depuis longtemps chez Plaute, Amp. 73, suppose une forme pareille.

Il faut isoler -pse ; -em rappelle le -em de it-em, i-dem, etc. : la formation est donc comparable à ombr. susur-ont en face de surur « item »; cf. ifont « ibidem », etc., et l'on doit couper si-r-em-.

slrena, -ae f. : forme tardive, latinisée, de siren (gr. σειρήν), d'où les formes du type v. fr. sereine, irl. súire.

sirpe, -is n. lemprunt, sans doute par l'intermédiaire de l'étrusque, au gr. σίλφιον, plante ombellifère de la Cyrénaïque, thapsie, dont le suc (la(c)serpicium) était utilisé comme condiment ; sirpicus. V. laser

sirpus, sirpiculus : v. scirpus. M. L. 7953, 7954.

sīrus, -ī m. : silo (Colum. I 6, 15). Emprunt au gr. σιρός, σειρός, latinisé, passé dans les langues romanes ; prov. sil, esp. port. silo (fr. silo), gal. siro. M. L. 7955.

sis : formule de politesse « s'il te plaît ». Contraction de sī uīs, v. uolo; y correspond un pluriel sultis « si vous voulez, s'il vous plaît ». Cf. sodes. Dans ces trois cas, il y a de ces abréviations non normales qui s'observent souvent dans les formules de politesse.

siser. -eris n. (sisera f., Varr.; pl. m. siseres, Plin.) : plante, probablement le panais. Cf. gr. σίσαρον. Μ. L. 7955 a (s. amaricum). V. André, Lex., s. u.

sissiat : κάθηται έπι βρέφους (Gloss.). Mot du langage enfantin pour « aller à la selle »; cf. fr. « faire sissite », employé en parlant aux enfants pour « s'asseoir ». V. siat.

sissinal (se-) : terme d'affection pour un enfant (Mommsen, Inscr. Neap. 6902); désigne aussi le bout du sein, comme tit(t) ina. Cf. gr. ζίζι, -ζιον.

sistö : v. stö.

sistrum, -In. : sistre. Emprunt au gr. σεῖστρον, d'où sīstrātus ; sīstrifer, -ger.

sisymbrium, -In. : plante aromatique (mentha aquatica?) et « cresson ». Emprunt (depuis Varr., L. L. 5, 103) au gr. σισύμβριον. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 7957.

sitanius (pānis) : pain fait avec du blé de l'année (Pline 22, 139). De σητάνιος, avec influence de σιτος? Ou forme avec  $\eta$  devenu *i*?

siticen, -inis m. : trompette qui jouait aux enterrements (Cat. ap. Gell. 20, 2). Mot archaïque de sens incertain, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire, qui le dérivait de situs et cano, comme tubicen.

sitis, -is (acc. sitim, abl. sitī) f. : soif (sens physique et moral). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7961; B. W. s. u.

Dérivés : sitio, -is « avoir soif », usuel, attesté depuis Plaute; sitiens; sitienter; sitibundus (Orib.); siticulosus (époque impériale, formé sur meticulosus); sititor (époque impériale, rare) ; siticula : ή διψάς (Gl.).

Mot isolé, comme gr.  $\delta(\phi\alpha)$ , par exemple. Le latin n'a pas recouru au groupe de *torreõ*, comme l'ont fait l'indo-iranien, le germanique et l'irlandais.

situla, -ae f. (situlus m., Cat., Vitr.) : seau. Ancien, usuel : Panroman (sauf roumain). M. L. 7962.

Dérivés : situlārius, CIL II 3442; sitella, qui désigne entre autres un récipient usité pour tirer au sort les noms des tribus et des centuries, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter; cf. Rich, s. u. M. L. 7959. Germanique : v. h. a. sidel(i)n « Seidel ». Sitellitergus, titre d'une comédie de Plaute dans Varr., L. L. 7, 66.

Le rapprochement, souvent fait, avec sinus satisfait d'autant moins que la quantité de l'i diffère dans les deux mots.

situs, -üs m. : 1º fait de placer, de laisser (ou d'être niacé, laissé) (cf. sino?); abandon, négligence, délaissement (opposé à usus ; cl. Sén., Ben. 3, 2, 2, quae in usu sunt et manum cottidie tactumque patiuntur, numquam periculum situs adeunt; Apul., Flor. 3, p. 351, 32, gladius usu splendescit, situ rubiginat) ; par suite : vétusté, décrépitude, e. g. Vg., Ac. 7, 440, sed te uicta situ uerique effeta senectus ; 2º sens concret, état qui résulte de l'abandon, saleté, rouille, moisi ; cf. Vg., Ae. 6, 640, per loca senta situ; Plin. 21, 33, situm redolet; conservé par l'ancien italien seto « puanteur », M. L. 7963. Le passage du premier sens au second semble trop naturel pour qu'il y ait lieu de distinguer les deux mots, malgré F. de Saussure, qui explique le second sens en rapprochant skr. ksindti « il anéantit », kşitah « disparu », gr. οθίω « consumer », cf. φθιτός; cf. Boisacq, s. u. En tout cas, pour les Latins, il n'y en avait qu'un.

situs, -a, -um : v. sinō. L'emploi de situs pour conditus dans Tacite, A. 3, 38; 6, 41; 2, 7; H. 4, 22, n'autorise pas à poser un adjectif situs originairement différent du participe de sinō. C'est à cause de l'équiva!ence de situs et de conditus, établie, par exemple, par Cic., Leg. 2, 22, 57, nam siti dicuntur hi qui conditi sunt, que Tacite s'est cru autorisé, pour renouveler l'expression, à employer situs dans le sens de conditus.

#### slue, seiue : v. si.

smaragdus (zma-), -i m. : émeraude. Emprunt au gr. σμάραγδος, depuis Varron et Lucrèce. M. L. 8041; smaragdinus, -dineus.

**smyris** (smiriu, Diosc. lat. 5, 153) : lapis asper et indomitus et omnia adterens, ex quo lapide gemmae teruntur, Isid. 16, 4, 27. Emprunt au gr. σμύρις; v. Sofer, p. 113. M. L. 8044; B. W. émeri.

80- : thème de pronom anaphorique, dont certaines formes d'accusatif sont encore attestées dans Ennius : sum, sam, sōs et sās; cf. Enn., A. 22, 98, 131, 151, 218, 430. A été éliminé au profit de is. C'est surtout Ennius qui a ces formes, et il les emploie dans les Annales par archaïsme; déjà, chez lui, ce sont des survivances. Les glossateurs ont également conservé sapsa, sapsam, sumpse (= eapse, eampse, eumpse, i. e. ipsa, ipsam, ipsum), qui se trouvent dans Ennius, Pacuvius, cf. Fest. 432, 31, et dans Plt., Tru. 160.

Le radical est le même anaphorique qui figure dans

l'adverbe sī, sīc (v. ces mots) et, avec \*su- initial, dans l'adverbe st, suc (v. cco mour, c., ... et dans v. isl. sud osq. svai, suae, ombr. svc, sue « sī » et dans v. isl. sud « ainsi », v. h. a. sō « ainsi », got. swa « ainsi », et swa « annsi », v. n. a. so - units of general a fourni « comme », nom. (F) », (F)des accusation de particule, véd. sīm, av. hīm, v. p. šim, qui ont entraîné, au pluriel, en iranien seulement, av his, v. p. šiš; les accusatifs latins sum, sam, sos, sa représentent des arrangements, propres au latin, de la forme sans w. Au datif, on a hom. '(F)ou et av. hai (hē et šē), v. perse šaiy. Sur '/F)s, le grec a même fait un génitif '(F)to et une forme adverbiale '(F)to et une Le sens et l'emploi excluent une parenté avec le groupe de lat. sē, suus. — Il faut aussi séparer le nominatif \*so (skr. sd, gr. b, got. sa), qui s'oppose au thème to de tout le reste de la flexion (skr. tdt, gr. to, got. pat-a etc.); ce \*so est absent de l'italo-ccltique, où n'exista que le type d'anaphorique to-.

Au sens de lat. *hic*, l'osco-ombrien a, en face de osq. ek-i-k au singulier neutre, des formes d'ablatif singulier osq. ek-su-k, ombr. es-su, esu, de génitif pluriel esom-e, etc., donc uniquement des cas obliques; le locatif singulier sei qui figure dans osq. exei-c paraît répondre justement à lat. si.

En celtique, le gaulois a, au neutre, σοσιν νεμητον; le démonstratif to- est éliminé dans tout le groupe et l'anaphorique so- a pris un grand développement (v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, § 513-516, p. 186-195).

L'adverbe lat. sī, sī-c s'explique donc par une particularité italo-celtique.

sobrinus : v. soror.

söbrius, -a, -um : qui n'est pas ivre (contraire de *ëbrius*, joint à *siccus*; opposé à *uinolentus*, *madidus*, etc.); par suite « sobre, tempérant » et « qui est dans son bon sens ». Ancien, classique, usuel. Non roman. Peut-être conservé en v. h. a. *sucar*, *suciri*?

Dérivés : söbrietās (époque impériale); söbriö, -ās (Paul. Nol., d'après ëbriö); söbriëfactus (Apul.); söbriācus (Inscr., d'après ëbriācus); söbriolentia (Faust. Rei.), d'après uinolentia).

De \*se (v. ce mot) et une forme à vocalisme  $\bar{o}$  en face de  $\bar{e}brius$ ; cf. terra : extorris ; tellus : meditullium); ou de \*s $\bar{o}$  +  $\bar{e}brius$ , cf. socors?

## 80C : v. sic.

## soccito, -as, -are : crier (de la grive). Cf. faccilo.

soccus, -I m. : socque, sorte de léger soulier porté surtout par les Grecs; caractéristique de la comédie (par opposition à cothurnus). Attesté depuis Plaute. M. L. 8052. Celtique : irl. socc, britt. soch; germanique : v. suéd. sukker, v. h. a. socc « Socke », finn. sukka « bas ».

Dérivés : socculus; soccellus; soccātus; soccifer; Socciō; Soccīna.

Sans doute emprunt venu par le théâtre. On a chez Hesychius συχχάδες είδος ὑποδήματος et σύκχοι ὑποδήματα Φρύγια. Il n'est pas possible de marquer les rapports exacts entre ces mots.

socer, -erī m. (socerus, Plt., Men. 957; socrus, Gloss.): beau-père; socrus, -üs f. (socra, socera, socrua, Gloss. et Inscr. tardives) : belle-mère. Ancien, usuel. Bien conservé dans les langues romanes, surtout sous la forme éminine; désuet en français. M. L. 8054.

- 631 -

Dérivés et composés : soceriō, -ōnis (tardif, dans le sens de lēuir), v. W. A. Baehrens, Sprachl. Komm. s. oulgärlat. App. Probi, 107; cōnsocer et cōnsocrus, M. L. 2166; socruālis (Sid.).

Les noms indo-européens d'où sortent ces noms latins s'appliquaient seulement au père et à la mère du mari : en entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari qui était la maîtresse de la maison et sous l'autorité de laquelle elle tombait. Cos noms, qui appartiennent au groupe de \*swe- (v. cdālis, soror, etc.), indiquent l'appartenance à un même groupe social. Il y a eu ainsi des termos qui intéressaient in femme et qui, en latin, sont sortis d'usage par le fait que la famille a changé de caractère : v. glos, ianitrices. leuir. Le fait que socer et socrus ont été employés aussi nour le père et la mère de la femme relève de ce changement de la structure sociale et des mœurs. - Le terme originairement le plus important est le nom de 10 « mère du mari », dont il y a deux formes, l'une sur laquelle repose socrus et qui se retrouve dans gall. chwegr, v. h. a. swigur, v. sl. svekry (mère du mari), skr. çvaçrûh, et l'autre qui est celle de gr. '(F)exupa (mère du mari) et arm. skesur (même sens ; instrumental skesraw). L'importance de la « mère du mari » pour la ieune femme ressort de ce que, en arménien, le « père du mari » est nommé skesrayr « homme de la bellemère » et que, en slave, svekrů, svekŭrů « père du mari » est manifestament fait sur svekry, et gall. chwegrwn « beau-père » sur chwegr (got. swaihra s'explique de même, mais a entraîné savaihro « belle-mère »). - Le nom ancien du « pèrc de la femme », d'où « beau-père » en général, sur lequel repose lat. socer, se retrouve dans hom. (F) Exupós (la place du ton des mots homériques est incertaine), v. h. a. swehur, lit. šēšuras (avec assimilation de s initial à la chuintante intérieure), av. xvasurō, skr. çváçurah (avec assimilation comme en lituanien). - Le fait que le mot indo-européen désignait un « membre du groupe » en général ressort de ce que, pour « beau-frère », il y a eu un dérivé secondaire à uddhi : skr. cvāçuráh, m. h. a. swāger. — Un u intericur se maintenant en latin d'une manière générale, il est probable que -er de socer est dû à l'influence de gener. S'il en est ainsi, le fait serait intéressant en ce qu'il indiquerait comment les mots s'associaient entre cux.

socius, -a, -um : qui accompagne ; associé avec. Souvent substantivé : socius, socia : compagnon, compagne associé(e). Dans la langue du droit public, « allié », employé surtout au plurici socii. Usité de tout temps. M. L. 8056.

Dérivés et composés : sociennus (Plt., Au. 659, sans doute formation populaire, cf. dossennus, leuenna, trasenna, avec suffixe étrusque, cf. Porsenna, Spurinna?); societãs : compagnic, société, association, alliance, M. L. 8055; sociālis : 10 « concernant les alliés »; 20 à l'époque impériale, « social, sociable » et « conjugal » (Ov.); sociālitās (Plin. le J.); sociō, -ās : associer, allier, d'où sociātiča, sociātrīx (tardifs); sociābilis (époque impériale); sociofraudus (Plt., Ps. 362); adsociō (latin impérial, Stace; synonyme de adiungō), M. L. 733; cōnsociō (usuel et classique); cōnsociātiō (joint par Cicéron à conciliātiō, commūnitās), sur lesquels on a fait, à basse époque, ad- et cōn-socius; dissociō, -âtiō, -ālis, -ābilis (Hor.; calque de ἀver(μuxrcq?); Insociābilis, Insociālis (tous deux d'époque impériale).

Les Latins n'ont jamais songé à établir une parenté entre seguor et socius. Socius n'est pas « celui qui suit », mais « celui qui va avec »; cf. Cic., Font. 17, 39, uitae socia uirtus, mortis comes gloria.

Le germanique, où la racine de sequor n'existe pas, au moins au sens de « suivre », a aussi v. isl. seggr, v. angl. secg au sens de « homme, guerrier ». Ni le latin ni le germanique ne permettent de reconnaître si ces mots ont un ancien  $k^{w}$ , un ancien k, ou un ancien kh. En indo-iranien, il y a un mot remarquable et sûrement ancien : véd. sákhā (acc. sg. sákhāyam, dat. sg. sákhye), av. haza (dat. sg. hašē, nom. pl. hazayō) « compagnon ». Le rapprochement s'impose ; il n'exclut pas celui avec sequor, car -kh- peut alterner avec -k<sup>w</sup>-; mais il indiquerait l'existence d'un mot indo-européen de caractère « expressif », « populaire » désignant le « compagnon », sans doute le « compagnon de guerre ».

socors, -dis adj. : stupide ; apathique, indolent. Mot de la prose, rare en poésie. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : socorditer; socordia : -m quidam pro ignauia posuerunt; Cato (Orig. 7, 15) pro stultitia posuit. Compositum autem uidetur ex « se » (codd: si), quod est sine, et « corde », P. F. 375, 1; Socordius. C'est à tort que la première syllabe est donnée comme longue dans les dictionnaires, notamment dans le Thesaurus poeticus de L. Quicherat, d'après sécūrus, sédulus, sóbrius; la forme secordis des Gl. est sans autorité. La quantité de l'o chez les poètes iambiques ne se laisse pas déterminer; chez Prudence (Apoth. 126; Peri. 10, 810; Cath. 1, 35), il est bref; v. Havet, MSL. 5, 442 sqq. CL. uécors, excors.

sodālis, -is m. : membre d'une confrérie, d'une corporation, d'un collège; cf. Dig. 47, 12, 4, -es sunt qui eiusdem collegii sunt, quam Graeci trauplav uocant; et F. 382, 15, sodales... quod una s(ederent et essent); terme technique qui, dans la langue commune, prend le sens plus général de « camarade, compagnon », etc. Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : sodālia f. : compagne (Inscr.); sodālicius; sodālicium : corporation (religieuse) (sens propre et figurė), confrérie, etc.; sodāliciārius; sodālitās; Sodāla, -liā, noms propres.

Faute de témoignage hors du latin, on ne peut déterminer si le d'repose sur d ou sur dh. Le sens invite à rapprocher le groupe des mots indo-européens ayant \*s(w)- pour radical qui désigne ce qui est propre à un groupe social, et par suite l'appartenance à ce groupe; skr. svadhd « qualité propre », gr.  $\xi 0_{00}$  de  $*\sigma F \varepsilon 0_{00}$  « habitude », etc. ; v. suéscô. Le grec a aussi des formes reposant sur \*suvet- : él.  $F \varepsilon \pi \alpha_{c}$ , corc.  $\varepsilon \pi \alpha_{c}$  « citoyen simple particulier » (par opposition au « magistrat »), hom.  $(F) \epsilon \tau n_{c}$ « membre du même groupe social » et hom.  $\xi \pi \alpha_{c}$ 

φος, ἐταῖρος « compagnon » (sans F); le slave a soată « affinis » (en particulier celui qui conduit la fiancée).
Lat. sodālis serait-il un dérivé de \*swet/d-?, v. Meillet,
Mél. Leite de Vasconcelos, Coimbre, 1933. — Il faut citer ici le groupe semblable de got. sibja « groupe familial », skr. sabhd « réunion de village », lit. sêbras « membre d'une confrérie de travail, etc.) ». V. Solmsen,
Untersuchungen z. gr. Laut. und Verslehre, p. 200 sqq. — Cf. des mots comme socer, socrus et soror; v. sul. — M. J. Vendryes, Rev. celt., 44, p. 308 sqq., a rapproché irl. peta « favori ».

sodes : formule de politesse « si tu veux bien, s'il te plaît ». Contraction de si audēs, comme l'a déjà vu Festus 382, 2, avec réduction précoce de la diphtongue au dans une formule courante. Cf. sis. V. audeõ.

sõl, sõlis m. : soleil, astre et dieu ; s. oriēns, occidēns. Peut s'employer au pluriel, pour désigner soit plusieurs astres, soit la présence ou l'action continue et répétée du soleil ; cf. Lucr. 5, 253, pars terrai... perusta | solibus assiduis. Synonyme poétique de diēs. Ancien (Lex XII Tabul.), usuel. M. L. 8059. Celtique : irl. sol, britt. sul.

Dérivés et composés : sõlāgõ : héliotrope, M. L. 8061; sõlānus, substantivé dans Sõlānus m. « vent d'Est » (nom conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8062), dit aussi Subsõlānus (d'après le gr.  $dq\eta$ - $\lambda u drqq$ ?), et dans sõlānum « morelle »; sõlāris « solaire » (époquie impériale); sõlārius et subst. n. sõlārium : 1º cadran solaire (= s. hõrologium); 2º galerie, terrasse exposée au soleil, M. L. 8063, et v. h. a. solāri, v. angl. sõlõre, breton suler, irl. soiler; sõlātus : qui a reçu un coup de soleil, d'où sõlāta (herba), doublet de sõlāna dans Ps.-Apul.; sõlātum n. et Insõlõ, -ās (Col.) : exposer au soleil; insõlātiõ (Plín.); sõlicaiõ (Cael. Aur.) =  $\eta \lambda losa;$  sõlitānus, épithète donnée à un escargot d'Afrique, sans doute de Promuntõrium Sõlis. — Cf. aussi M. L. 8073, \*sõlīnus.

sölstitium : solstice ; sölstitiälis, cf. sistö, stö; söli-fer, -gena, poétiques; solsequium; solisequa : héliotrope, souci, M. L. 8078, qui note un ö. Calque du grec passé en v. angl. solscce; sölifuga « dicta quod diem fugiat », Isid. 12, 3, 4; sölificium : οἰνάνθη (Gl.).

Il a dû exister une forme plus plcine \*söliculus, non attestée dans les gloses, mais dont un dérivé, söliculor, ήλιάζομαι, est dans les gloses. Sur les formes romanes du type fr. soleil, v. M. L. 8059; B. W. s. u.

Il est malaisé de déterminer le rapport exact de soit avec les autres noms indo-européens du « soleil », dont les uns, désignant l'astre conisidéré comme une chose, sont du neutre et les autres, désignant l'astre en tant que personne active et divine, sont du masculin. Ce nom comportait une alternance -l/n- dans la flexion : gâth. h(u)oaro (= véd. s(u)oar), gén. xoong et got. sauit (neutre), suino (dérivé téminin). Iconsidéré comme une personne qui agit, le « soleil » est nommé en védique sir (i)yah, sūryah (masculin). La même formation en \*.iyo- apparaît dans hom.  $i \not\in \lambda_{00}$ , crét. et pamph.  $d \not\in c$  $\lambda_{00}$  (dans les gloses), att.  $i \lambda_{000}$ , aussi masculin, donc \* $a \not\in sauit$  du dérivé féminin lit. sauit, et sans doute de

gall. haul (masculin; pouvant représenter un ancien neutre), n'a rien que de normal. V. sl. slänlee est un dérivé slave (neutre), cl. l'adjectif v. sl. besläninä « sans soleil »; on part de \*sul-n. Le nom irl. súil de l' « œlla est sans doute un ancien nom du soleil, qui est un œl (v. les passages védiques dans Macdonell, Vedic Mythalogy, p. 307, et cf. arm. areg-akn « soleil », littéralement « œil du soleil », à côté de arew « soleil »). Une contraction de \*sāwel- ou \*sāwol- en sõl serait chose unique; le mieux est sans doute de partir de \*swöl-, qui s'explique bien comme forme masculine. Mais on ne peut rien affirmer.

sölagö : v. le précédent.

**soldāgō**, -inis f. : πηκτή, σύμφυτον (Ps.-Ap.). Cf. con. solida.

solduril, -örum m. pl. : gardes du corps ou vassaur d'un chef gaulois. Nom donné expressément comme gaulois par César, BG 3, 22, 1 : cum DC deuotis quos illi soldurios appellant.

solea : v. solum.

soleō, -ēs, solitus sum, solēre (parfait soluī, archaīque, Cat., Enn.; cf. Varr., L. L. 9, 107; Cat. ap. Non. 509, 1; 3e p. pl. solinunt, avec nequinont, ferinunt dans F. 160, 3): avoir coutume. Peut s'employer impersonnellement : fieri solet, ut solet, ou avec un nom de chose comme sujet, cf. Cic., Off. 1, 39, 139, si (donus) alio domino solita est frequentari; l'adjectif solitus « accoutumé » n'a guère que le sens passif et semble èvit par la prose classique, qui préfère consuetus; le n. solitum s'emploie dans des locutions adverbiales : prater, ultrā solitum. L'emploi de solēre cum « avoir des relations avec » (dē mulieribus) est rare (Plt., Ci. 36); la langue emploie consuēsco. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain; désuet en fr. souloir, v. B. W. sous habitude; M. L. 8065.

Dérivés et composés : solitō, -ās (un exemple d'Aulu-Gel'e) ; solitāneus (Marc. Emp:) ; assoleō, -és (ad-), fréquent dans ut assclet.

insolitus: insolite; insolēns: non habitué à; inaccoutumé; d'où, avec idée péjorative, peut-être sous l'in fluence de insolēscō (v. ce mot), « excessif, insolent, sens qu'on retrouve dans insolenter, insolentia.

V. aussi exolēscō, sous alō, et obsolēscō. Sans correspondant dans d'autres langues; solē rappelle suēscō. Mais une formation \*swe/o-lē serait surprenante, et il n'y a pas do cas connu où un -d- issu de \*.dh- serait représenté par lat. -l-; sinon, l'on penserait à rappeler le \*swedh- du gr. εĭωθα, etc. (v. sous

suësco). On a rapproché aussi soleo de sodalis, avec un l issu de  $d \in sabin >?$ 

## soliar : v. solium.

solidus (avec vocalisme intéricur e, soledas, CIL l<sup>1</sup> 1529), -a, -um: 1º solide, massif, plein (solida columna, solida cornua), par suite « ferme, résistant » (sens physique et moral); subst. solidum n. « solide », terme de géométrie, solida traduit τὰ στερεά; 2º « entier, complet (integer, tōtus), total », solida taurorum uiscera, Vg. Ac. 6, 253; uos quibus... solidae suo stant robore uire, id., ibid. 2, 639, fréquent dans la langue du droit : soliid., ibid. 2, 639, fréquent dans la langue du droit : solidum dam successionem obtinere; in solidum actiō, et solidum i. e. g. Cic., Rab. Post. 17, 46, ita bona ueneant ut i. e. g. Cic., Rab. Post. 17, 46, ita bona ueneant ut sique, usuel. Sous Constantin, solidus, soldus (sc. numsique, usuel. Sous Constantin, solidus, soldus (sc. numsique, a désigné une pièce d'or massif dont le titre, le mus) a désigné une pièce d'or massif dont le titre, le fais et, par suite, la valeur absolue, demeuraient invapids et, par suite, la valeur absolue, demeuraient invaidans les langues romanes; cf. M. L. 8069, soldus, et Meillet, BSL 66, p. 84; il est bien représenté en brittonique : gall. swilt, etc. L'adjectif solidus, par contre, n'est représenté par des formes populaires qu'en Italie; ct. M. L. 8069.

solinō : = cōnsulō, d'après Messalla ap. Fest. 476, 24. Pas d'autre exemple. Sans doute dù à une confusion avec solinunt : solent; v. soleō.

solipuga etc. : v. salpuga.

solitaurilia : v. suouetaurilia.

solium, -I n.; soliar, -ris n. : solia appellantur sedilia in quibus non plures singulis possint sedere (par rapprochement avec solus « seul »), ideoque soliar sternere dicuntur qui sellisternium habent, et soli $\langle a \rangle$ ria uocantur Babylonica, quibus eadem sternuntur. Quae, ut ait Verrius, omnia ducta sunt  $\langle a \rangle$  solo (de solum « sol »). Aluei guoque lauandi gratia instituti, quo singuli descenduni, solia dicuntur, quae a s[c]e[n]dendo potius dicta uidentur guam a solo, F. 386, 1. V. Rich, s. u. La glose de Festus resume les différents sens de solium, soliar et les étymologies populaires qui ont favorisé la formation de ces noms issus sans doute de \*sodium; cf. sedēre. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 8074.

Dérivé : soliāris (cella), CIL VIII 10607.

V. sedeo. Pour l en face de d, v. odor, oleo.

sollemnis, -e (sollempnis, solemnis, sollennis, solennis): adjectif de la langue religieuse s'appliquant à des cérémonies, rites, coutumes soleinellement suivis et célébrés à date fixe (cf. sacra stata, sollempnia, Caton ap. Fest. 466, 27, qui définit sollemnia sacra... quae certis temporibus annisque fieri solent; ad sollemne et statum tacrificium curriculo uehi, Cic., Tu. 1, 47, 113, etc.). le n. sollemne, sollemnia s'emploie avec le sens de < coutume religieusement suivie; solennité, cérémonie religieuse » : s. nuptiārum, fünerum; et aussi de « coutume ancienne » (peut-être par un rapprochement avec role), cf. Festus, cité s. u. sollus. Ancien (Cat.); classique, usuel. Quelques traces dans les dialectes italiens. M. L. 8075. Irl. sollaman.

Dérivés : sollemnitus (Liv. Andr. ap. Non. 176, 12) ; sollemniter, sollemnitās (tous deux rares et d'époque impériale) ; sollemnizā (S<sup>t</sup> Aug.).

Sollemnis est généralement regardé comme un composé dont le premier terme est sollus; le second est obscur. Les anciens y voient annus, comme dans perennis, cf. Fest. 304, 36, sollemne quod omnibus annis sacrari debet, mais la forme ancienne paraît être sollemnis. et sollennis une fausse graphie étymologique due à l'influence de perennis et au fait que le groupe -mn- a tendu à s'assimiler dans la prononciation pour devenir -nn-; cf. antenna, etc. (la forme sollemmo, CIL VI 28117. est isolée). L'adjectif sollus étant donné pour osque par Festus, on s'est demandé si le second terme de sollemnis ne correspondait pas à osq. amnúd « circuitū », le sens de l'adjectif étant « qui a lieu le circuit de l'année étant entièrement écoulé »; mais ce sens de amnúd est contesté, v. Vetter, Hdb., I, p. 11. Du reste, les emplois de l'adjectif ne permettent pas d'établir qu'il ait signifié spécialement « qui a lieu tous les ans » et. même en ce cas, il faudrait expliquer la composition du mot et la valeur de sollus dans le groupe, en face de cottidie et quotannis.

sollers : v. ars.

sollicitus, -a, -um : entièrement ou sans cesse agité : s. mõtus, s. mare, s. ratis. Ce sens physique, le plus ancien, n'est attesté, comme pour sollicitõ, que chez les poètes (Lucr., Vg., Ov.), où c'est un archaïsme. La prose n'emploie le mot qu'au sens moral : inquiet, alarmé, tourmenté; de même sollicitõ, -ās « inquiéter », d'où « exciter, provoquer, attirer », etc.; sollicitūdõ, -tātiõ, -tor. Ancien, usuel. Fr. soucier, souci. M. L. 8076, 8077 ; B. W. s. u.

De sollus et citus, v. ciō, cieō. Sauf dans les emplois poétiques, le rapport avec citus n'est plus senti; ce détachement a pu être favorisé par le fait que sollus était sorti de l'usage et oublié. Même image que dans uexăre.

sollus, -a, -um : entier. Adjectif osque d'après Festus 384, 29 : sollo Osce dicitur id quod nos totum uocamus. Lucilius (1318) : « [s]uasa quoque omnino dirimit, non sollo dupundi », i. e., non tota. Item Liuius sollicuria, in omni re curiosa ; et solliferreum, genus teli totum ferreum (34, 14, 11). Sollers etiam in omni re prudens; et sollemne; quod omnibus annis praestari solet. En dehors de l'exemple de Lucilius, sollus ne figure en latin que dans les composés cités par Festus, dans sollicitus et dans un superlatif employé par la langue augurale : sollistimus (of. dextimus, sinistimus). Olusolu = illõrum omnium, CIL 1<sup>a</sup> 1614, Vetter, Hdb., nº 7, est dialectal. V. saluus.

sölor, -āris, -ātus sum, -ārī : 1º [chercher à] soulager, Vg., G. 1, 164, concussaque famem in siluis solabere quercu; 1, 293, longum cantu solata laborem; réconforter, Vg., Ae. 5, 41, ac fessos opibus solatur amicis; 2º sens moral « consoler ». Attesté depuis Plaute, mais banni de la prose classique, qui emploie le composé d'aspect déterminé consolor; repris par la langue impériale. Cf. F. 388, 15, solari sine praepositione dixisse antiquos testis est Pacuuius, cum ait (365) : « solatur, auxiliatur, hortaturque me ».

Dérivés et composés : solācium (classique), M. L. 8060; irl. solad; solāciolum (Catull.); solāmen (poétique); solāmentum (Paul. Nol.); solātor (Tih., Stat.); consolor et ses dérivés (usuel et classique; les formes romanes sont savantes, M. L. 2167, irl. comhsóleis, britt. cysuro); īnsolābiliter (Hor. = ἀπαφαμυθήτως). — A consolor, la langue a tendu à opposer dēsolo (de solus), d'où la glose desolare, solacium auferre; cl. Aug., Epist. 130, 3, quaecumque sunt terrena solaciar, magis in eis desolatio quam consolatio reperitur.

Le présent solor peut être, comme uénor, une forme à vocalisme radical long d'une racine \*selo- qui se retrouverait dans le présent hom.  $\lambda\eta\theta\iota$  « sois favorable », dans là $\alpha$ souau « je me rends favorable, j'apaise », si l'on part d'un type \*si-siā-; et, en effot, il y en a trace dans éol.  $\lambda\lambda\alpha\theta\iota$ ,  $\lambda\lambda\alpha\pi\iota$ . Mais les formes greeques sont en partie obscures et le présent hom.  $\lambda\dot{\alpha}$ ακομαι, l'àdjectif  $\lambda\alpha\phi\varsigma$ , etc., avec ι bref, ne s'expliquent pas directement. Quant à got. sels « bon », le sens en est bien éloigné. En somme, étymologie incertaine.

**Solox**, -ôcis adj. : — lana crassa et pecus quod passim pascitur non tectum. Titinius in Barbato (3) : « Ego ab lana soloci ad purpuram data »; et Lucilius (1246) : « pastali pecore ac montano, hirto atque soloce », F. 386, 27. Mot rare, archaïque et repris tardivement (Fronton, Tert., Symm.).

Sans étymologie claire.

solum, -I n. : en général, partie plate et inférieure d'un tout, « fond (de la mer, d'un fossé, etc.) », « pavement (marmoreum solum) », se plate du pied »; cf. Varr., R. R. 1, 47, solum hominis exitium terrae (d'où solea), d'où « base, fondement » (joint à fundāmentum par Cic., Bru. 74, 258); et aussi « sol » d'un terrain (solum terrae, sola terrārum), d'où adsolō, -ās (Tert.) « jeter à bas »; par suite « pays, région » (solum uertere), « biens fonds » (rēs solī, solifundium n. Front.). Ancien, classique, usuel. M. L. 8079. V. B. W. seuil.

Dérivés : solea f. : 1º sorte de sandale, consistant en une semelle placée sous la plante du pied; sorte de soulier d'osier ou de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme; entraves de bois; 2º sole, poisson. Cf. P. F. 387, 5, solea uel ea dicitur quae solo pedis subicitur, uel genus piscis, uel materia robustea super quam paries craticius exstruitur. M. L. 8064. Celtique : irl. sol, britt. sol et sail; germanique : got sulja; une forme \*sola est supposée par les mots romans et germaniques du type fr. sole, v. h. a. sola, v. angl. solu; v. B. W. sole I et II. De là : soleātus; soleārius, -īm. et solātārius; soleāris (tardif); mono-, bisolis; trisolium « genus calciāmentī ». YComposé : solijundium (Fronton).

Pour exsul, v. ce mot.

L'o de solum peut représenter phonétiquement e aussi bien que o; v. sl. selo, qui traduit ἀγρός et σκηνή, σκήνωμα, russe seló « village » indique, pour ce mot neutre, le vocalisme e ancien (cf. sous serum); longobard sala « maison, construction », d'accord avec lit salà « village », repose sur \*solā (le vocalisme de v. h. a. sal est altéré). Le mot indique un « établissement » humain. soluõ (sur une prononciation soluõ, v. silua), -is, -u, solutum, -ere: détacher, délier; dételer; dans la langue nautique, « lever l'ancre ». A pris des sens spéciaux dans les langues techniques, e. g. uõtum soluere « s'acquitte d'un vœu »; dans la langue du droit, rem soluere « payer, d'bitum soluere « s'acquitter d'une dette », soluendo non esse « n'être pas solvable »; fidem, poenam soluere. Du sens de « détacher » on est passé à celui de « relàcher les liens, désagréger, dissoudre » et aussi « résoudro, (s. quaestionem). Usité de tout temps. Panroman (saut roumain). M. L. 8081; v. B. W. résoudre et soulte.

Dérivés : solūtus : détaché (opposé à uinctus), libre (souvent joint à līber) ; de là « non soumis à des règles fixes » (solūta ōrātiō) et par suite « impuni, licencieux », solūtum : paiement, acquit (fr. soulte) ; solūbilis (tar. dif) et īnsolūbilis (Sén.), -bilitās ; solūtiō : dissolution, désagrégation ; paiement, solution ; solūtilis (Suét.); solūtor, -trīx, -tōrius ; īnsolūtus (basse époque).

Soluõ est senti en latin comme un verbe simple et a fourni de nombreux composés :

absoluō = ἀπολύω « détacher, délier, absoudre , « s'acquitter de, se débarrasser de ». De ce sens on est passé au sens de « achever » et, dans la langue de la rhétorique, « achever un récit », qu'on retrouve dans l'adjectif absolūtus « achevé » (souvent joint à perfatus). En grammaire, traduit τὸ ἀπολελυμένου, Ιτὸά τό λυτον et αὐτοτελής « absolu ». En bas latin, absolūtus en est arrivé à signifier « démontré, évident »; absolūtus « acquittement, délivrance » et « perfection », M. L. 46, Pris par la langue de l'Église, d'où celtique : irl. absoloid, gall. absolvenn (de absoluendus).

dē, dis-, ex-, per-, re-soluō, avec leurs dérivés dissolūtiō, resolūtiō, etc., dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple.

Le latin connaissant  $s\tilde{e}$ -, so- (v. sed) et luõ, l'analyse en so-luõ (de \*seluõ ou \*soluõ) est évidente; cl. luõs. D'après le modèle de uoluõ, le composé soluõ, soluïus a fait l'effet d'un mot simple; de plus, le u y a été traité comme une consonne; la scansion trisyllabique est artificielle.

sôlus, -a, -um (gén. sôlius, dat. sôli) : seul, solitaire; sôlum, sôlummodo « seulement ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8080.

Dérivés et composés : sõlitūdō : solitude (usuel, classique) ; sõlitās (archaīque, époque impériale), conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8072; sõlitārius ; solātārius (monachus); sõlitāneus (Theod. Prisc.?), cf. M. L. 8070, \*sõlitānus ; sõlitātim (Front.); dēsolā, -ās « laisser seul, dépeupler », non attesté avant Virgile, usité surtout au participe dēsolātus, sur leque di semble bien que sõlõ, qu'on trouve seulement dans Sénèque et Stace, ait été fait, d'après populor/dēpopulor, M. L. 2596 a ; sõliloquium (S<sup>t</sup> Aug.) ; sõliuagus (Cic.) ; sõlicanus « soliste », par opposition à concinêns (Mart. Cap.). Sur le rapport établi entre dēsolor et cönsõlor, v. : ölor.

Fait penser à sed-, sē-, etc., à quoi aurait été ajouté un suffixe -lo-; mais on ne peut rien dire de précis.

somnus (δ), -I m. : sommeil. Personnifié et divinisé : le Sommeil, fils de l'Érèbe et de la Nuit, d'après gr. «Υπνος. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8086. Dérivés et composés : somnium « songe », attesté depuis Plaute; Cicéron cite, d'un vieux poète, interpres somnium; somniō, -ās : avoir des songes, rêver de, M. L. 8085, 8082; B. W. songer; et consomniō; insomnium, -ī (m.) : calque du gr. ėvónvoo, pour obtenir un mot noble à la place de somnium, dégradé dans l'usage vulgaire. Premier exemple dans Vg., Ae. 4, 9; dans la prose, non attesté avant Tacite. Mot rare, littéraire, mais conservé en italien et en espagnol. M. L. 4469.

somnīculōsus : somnolent, forme sans doute populaire, déjà dans Plaute (somnīculosē) sur le modèle nericulosus, non tirée du diminutif, cf. metuculosus : somniculus, non attesté dans les textes, mais qui figure dans les Not. Tir. et supposé par les formes gallo-romanes : fr. « sommeil », etc., M. L. 8084, tandis que somnus a survécu dans toute la Romania. v. B. W. somme; somniculosus (avec 1), ancien (Plt ... Lucil., Cic.), M. L. 8053 ; somnulentus (somno-) (Apul., St Jér. ; d'après temulentus, etc.) ; somnulentia ; somniālis (tardif); somniātor (époque impériale); somniosus (Cael. Aur.); somnurnus (Varr. ap. Non. 172. 1 formé d'après nocturnus, etc.); somnifer, -ficus, -ger (époque impériale) ; în-somnis : sans sommeil, cf. skr. asvapnáh, gr. ăŭnvoç, d'où insomnium (-nia f.). au sens de dunvia et tardifs insomnietas (d'après satis, satietās), însomnitās ; ex-somnis « tiré du sommeil » ou « privé du sommeil », d'où \*exsomniāre, M. L. 3069; semi-somnis (-somnus).

sopor, -oris m. : 1º force qui endort, fait d'endormir; 2º sommeil. Divinisé, Vg., Ae. 6, 278. Grâce à l'existence de sopor, Virgile peut faire une distinction qu'Homère ne connaissait pas ; c'est par consanguineus Leti Sopor qu'il rend l'homérique Ξ 231, Υπνφ... χασιγνήτω Θανάτοιο. Terme surtout poétique et, en général, plus expressif que somnus et voisin de torpor, stupor; cf. Plin. 21, 119, huius (sc. iunci) semine somnum allici, sed modum seruandum ne sopor fiat. Le caractère de force agissante de sopor est sensible chez Lucrèce, 4, 453 : Denique cum suaui deuinxit membra sopore/somnus. Par suite, désigne un soporifique, en particulier l'opium. Enfin, désigne aussi les « tempes » (cf. Stace, S. 2, 3, 29), comme all. Schläfe et vénitien sono (de somnus). Dérivés : soporus (poétique, e. g. sopora Nox, Vg., Ae. 6, 390); soporo, -as : endormir, engourdir, stupéfier (usité surtout au participe soporātus; époque impériale), forme qui se substitue en partie à sopire, isolé de somnus par la forme et dont cet isolement a amené la disparition progressive; soporifer (époque impériale); soporatio (bas latin). Avec degré long de la racine (formation unique en son genre en latin) : sopio, -īs, -īuī (-iī), -ītum : endormir, assoupir ; sopītio (tardif) ; sopīre a pris en Gaule le sens de « calmer » (ainsi chez Sulpice-Sévère) ; insōpītus; \*assopīre (fr. assouvir), M. L. 734, consopio; obsopio (tardif). La quantité de l'o de sopesco, obsopēsco (Not. Tir.) est inconnue, et l'on ne peut préciser de quelle nature est le rapport de cette forme avec sonio.

La racine qui signifiait « dormir » fournissait un présent radical athématique attesté par véd. sodptu « qu'il dorme », sodpan « dormant » et par l'optatif supyāt; ce

- 635 -

présent a été remplacé de diverses manières ; le sanskrit a svápiti (3º pl. svápanti) et aussi svápati « il dort »; l'iranien a un présent en \*-ske- : av. x'afsaiti « il s'endort, il dort ». Le slave a săpită « il dort », inf. săpati ; le hittite, d'un thème \*šup« dormir», le dérivé suppariya-« sommeiller ». Le germanique est, comme d'habitude, passé au type thématique, mais avec une opposition de vocalisme, v. angl. soefan en face de v. isl. sofa, qui est la trace de l'ancien type athématique. Le latin n'a pas conservé ce présent (v. dormio). Mais il a le causatif à voyelle longue sopio, cf. skr. svāpáyati « il fait dormir », v. isl. svæfa « endormir ». Le nom d'action sopor, qui indique une force active, n'a pas de correspondant hors du latin ; il s'applique souvent à l' « engourdissement dans la mort », ainsi Plt., Am. 306, etc., et Lucrèce, 3, 904, a leto sopitus; cf. v. angl. swebban « endormir, tuer », v. isl. sæ/a « tuer ». - Le nom du « sommeil ». masculin parce qu'il est un agent, était \*swopno- : skr. svápnah, lit. supnas, arm. k'un, irl. suan; de là lat. somnus; v. isl. suefn ne peut devoir son e qu'à l'influence d'une forme verbale; quant à gr. ὅπνος et v. sl. sŭnŭ, on est tenté d'en attribuer le vocalisme radical zéro au dérivé έν-ύπνιον, v. sl. suntje « songe », tandis que, inversement, skr. sodpn(i)yam, lit. sūpnis et lat. somnium auraient reçu leur vocalisme o du nom du « sommeil ». ----En latin, l'élimination de l'ancien présent \*swep- et l'emploi exclusif de dormio ont eu pour conséquence qu'aucun lien n'existait entre le verbe et les noms, et Varron a été amené à jouer avec cette opposition : Quid mihi (cum) somno si dormitio tollitur? (Men. 388 ap. Non. 101, 3). - La forme à élargissement -m- de dormio marquait un état qui dure (v. MSL 19, p. 160 sqq., et cf. premo), et ceci a entraîné l'élimination des formes verbales de \*swep- autres que celles du causatif.

sona, -ae f. : ceinture. Transcription ancienne de gr. ζώνη; de là sonārius dans Plaute, sector sonārius « coupeur de bourses ».

sonium, -I n. : soin, souci, μέριμνα (Ital., Gloss.); soniō, -ās (et sonior) : μεριμνῶ. Uniquement attesté dans des textes chrétiens tardifs (v. Buecheler, Kl. Schr. 3, p. 138) et les gloses, où les formes sont parfois confondues avec somnium, somniāre. Sans doute d'origine germanique; cf. M. L. 8089 a; B. W. sous soin; et besogne.

sonō, -is et sonō, -ās, -uI, -Itum (et, à l'époque impériale, sonāuī, sonātum, e. g. sonātūrum, Hor., S. 1, 4, 44), sonere et sonāre : sonner, faire entendre un son, un accent, et par extension « chanter » (poétique), faire résonner. Sonere est archaique et n'est attesté que dans la langue épique ou tragique (Ennius, Accius); Plaute déjà n'emploie plus que sonāre, qui est la seule forme usuelle et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8087. La double flexion provient sans doute d'une flexion ancienne à alternance : sonō, -ās, -at; sonimus (de \*sonāmos), etc.

Formes nominales, dérivés et composés : sonus, -ī (et rarement sonus, -ūs) m. : son, ton, M. L. 8090; celtique : irl., britt. son; sonitus, -ūs m. « son » et « bruit », M. L. 8089; sonāx adj. (Apul.); sonābilis (Ov.); sonīuius, usité seulement dans sonīuium tripudium; sonor, -ōris m. : doublet poétique de sonus, de là sonōrus; sonōritās (employé par Priscien pour traduire ciocovta); soni-pēs adj. : périphrase poétique pour désigner le cheval; cf. gr. καναχήπους (Hes.); soniuagus (Vict. Vit.); sonitium (Didasc. Apost.).

En outre, nombreux composés, verbes ou adjectifs :  $adson\bar{o}$  (as-) =  $\pi po\sigma\eta\chi\epsilon\omega$  : résonner vers, répondre en écho, faire retentir ; et, tardifs, assonus « harmonieux » (formé d'après absonus), assonātiō.

absonus : discordant (sens propre et figuré : joint à absurdus par Cic., De Or. 3, 11, 41) =  $d\pi\eta\gamma\eta\varsigma$ , absonē; absono (rare); circumsono = περιηχέω; circumsonus (Ov., St.); consono : résonner ensemble, être en harmonie avec (propre et figuré, ce dernier sans doute d'après le gr. συμφωνῶ, συνηχῶ); consonans f. : terme technique des grammairiens traduisant σύμφωνον et opposé à uocālis ; cf. Diom., GLK I 422, 27 : consonantes (sc. litterae) appellantur quod interdum proiectae, interdum subiectae uocalibus consonant; consonus = σύμφωvoc (un exemple dans Cicéron ; ensuite dans Ovide, puis dans la langue de l'Église), de là irl. conson, britt. cysson;  $disson\bar{o} = \delta_{i\alpha\phi\omega\nu\bar{\omega}}$ ;  $dissonus = \delta_{i\dot{\alpha}\phi\omega\nu\sigma}$ , tous deux d'époque impériale ; d'où, tardifs, dissonanter, dissonantia ; în-sonus : qui ne fait pas de bruit, silencieux  $(Amm., Apul.) = a \phi \omega voc.$ 

intersonō (un exemple de Stace); ob-sonō : interrompre par un bruit (un exemple de Plt., Pseud. 208); personō : faire résonner ; résonner tout à travers (classique; cf. persōna?); personus (époque impériale); praesonō : retentir d'avance (Ov., Calp.); resonō (resonō, -is) : résonner et « faire résonner » = ἀντηχέω. Attesté depuis Ennius; usuel; resonus adj. (poétique, époque impériale); resonābilis (id.); resonantia (Vitr.); resonātiō (Cassiod.); resonus, ī m. (Cael. Aur.). Composés poétiques du type : altisonus (= νψιδρεμέτης), clārisonus (= λιγόφωνος), multisonus (= πολύφωνος), armi-, horri-, lucti-, rauci-, fluentisonus.

Il n'y a guère que sonō, cōnsonō, resonō qui soient usuels et sans doute employés dans la langue parlée; les autres formes sont des créations de la langue littéraire, faites en grande partie sur des types grecs.

La racine est indo-européenne, sans doute dissyllabique; mais les formes sont peu claires. Ombr. sonitu, sunitu admet plusieurs explications, et le sens en est contesté. Irl. -seinn « sonat » est de type thématique; à côté, il y a un parfait irl. sephain « sonuit », où l'on a trace du œ de \*sœ-. Le védique a dsvanīt (dit du cri d'un faucon), svānīt (dit du bruit produit par le feu) et l'adjectif en -to-, prásoanitah « émettant un bruit ». A sonus répond skr. svandh « bruit ». Pour rapprocher sl. zvīnēti « sonāre », zvonū « sonus », il faut, d'une part, admettre une étymologie populaire, de l'autre écarter alb. ze « voix ». — On ne peut séparer tout à fait le groupe de \*swer; v. susurrus.

sons, sontis : coupable. Ancien, classique; l'emploi adjectif est surtout poétique (cf., toutefois, Plt., Cap. 476, ... sontes... condemnant reos). Rare dans la prose impériale. Contraire : Insons (ancien, mais évité par Cicéron et César). Dérivé : sonticus, usité seulement dans sonticus morbus « épilepsie », sontica causa « excuse valable », cf. Fest. 372, 3; sonticum morbum in XII (2, 2) significare ait Aelius Stilo certum cum iusta causa; guem nonnulli putant esse qui noceat, quod sonte $\langle s \rangle$  significat nocentes. Naeuius ait (Com. 128) : « sonticam esse Sons a la forme du participe présent de sum; et Sons a la lorme au partier v. sl. sy (nom. pl. soste ov, skr. sán (acc. sg. sántam), v. sl. sy (nom. pl. soste ov, skr. san (acc. sg. summing, pour un Latin, il n'y avait rien de commun entre sôns et sum, mais sum n'a pas conservé de participe, ce qui et sum, mais sum n'a pur source a dû être affecté à pa emploi spécial; et l'on ne connaît de participe que pour des formes à préverbe : prae-sens, ab-sens. Le vocalisme des sons se retrouve dans euniem en face de iens et o de sons se rettourt au sens, il devrait s'expliquer par ans usuanes. Quan a vieil islandais, sannr signifie a un usage jurinique. En viel and in groupe de v. sat. la fois « vrai » et « coupable »; et le groupe de v. sat. sundia, v. h. a. suntea a été employé à désigner le  $\epsilon_{pe}$ ché ». En indo-iranien, le mot satya- « vrai » (skr. satya) de \*snt-ios, av. haipyō, v. perse hašiya) a une valent religieuse. Pour expliquer tout à fait le sens de sons, il faudrait connaître les anciennes formules où figurait le mot ; une valeur juridique est nette dans sonticue

sonticus : v. sons.

söpina (uitis) : sorte de vigne (Plin., NH 14, 136)

sõpiõ, -ōnis m.? : Cat. 37, 10, et graffiti de Pompéi; sõpitiõ dans Pétr. 22, 1 (?). Mot de sens obscur qu'on interprète par *pēnis* et qu'on rapproche de *prosāpia*. Très incertain.

sõpiõ, sõpire, sopor : v. somnus.

sorbeō, -ēs, sorbuī, sorbitum (Prisc.; sans exemple dans les textes), -ēre (et sorbō, -is, sorpsī, sorptum, -ĕre, dans le simple comme dans les composés; sorbiō, -ire depuis St Jér.; les formes de la 3° et de la 4° conjugaison sont récentes): avaler, gober (un œuf); absorber (sens physique et moral), engloutir. Attesté depuis Plaute, classique et usuel. Les formes romanes remontent à sörbēre. M. L. 8094.

Dérivés et composés : sorbilis adj. (époque impériale) ; sorbitiō, synonyme archaïque et postclassique de pōtiō; sorbitium; sorbitiuncula (tardif); sorbið adv.; sorbillō (-bilō, Tér., Ad. 591), -ās : avaler à petits coups. (diminutif familier et affectif; cf. sūgillō, etc.).

absorbeō, d'où absōrbùtiō, absorptiō (langue de l'Église); dē- (Tert., Mart. Cap.), ex-, ob- (archaïque et repris à basse époque), per- (Plin.), re-sorbeō (époque impériale).

Lat. or représente ici r, et le flottement latin provient de ce que la racine fournissait un présent (ou un aoriste) athématique, comme il ressort des formes baltiques et slaves : le lituanien a, pour « boire à petites gorgées, têter, sucer », à la fois surbit, surbit, srèbit, srèbti et srubit, et le slovène sibljem, sibati. Arbi, qui, en arménien, sert d'aoriste à *smpem* « je bois », doit être un ancien impartait. La forme \*srebh- de la racine est établie par gr.  $\acute{popeiv}$  « avaler » (fut.  $\acute{popfopuen}$ ), d'accord avec une partie des formes lituaniennes, contre alb. g'erp. Le latin n'a pas trace du type \*s<sup>ur</sup>bh-, \*sr<sup>u</sup>bhattesté par lit. surbit, ion.  $\acute{popeiv}$  (chez Hipponax; sans doute terme populaire) et  $\acute{popéxvenv}$  (dans la langue médicale).

sorbus, -i f. : sorbier; sorbum n. : fruit du sorbier,

gorbe. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 8095. fermanique : v. angl. syrfe.

Germany de \*sor-dhos « rouge », lit. sartas « roux », peut-être de \*sor-dhos « souge », lit. sartas « roux », a cause de la couleur de ses baies.

sordés, -is f. (usité surtout au pluriel sordés, -ium) : saleté(s) (sens concret) ; condition sordide (sens propre et figuré) ; vêtements de deuil qu'on laissait volontairement négligés, d'où le « deuil » lui-même. Ancien, classique, usuel.

Dérivés : sordeō, -ēs; sordēscō, -is; sordidus, renforcé en sordiātus (attesté depuis Plt.; cf. ater/atrātus, etc.), d'où sordidō, -ās : salir; sordidulus (familier); sordicula (Marc. Emp.); sorditiēs (Fulg.); sorditādō (Plt.); sordulentus (Tert.); sordifluus; sordēdō; sordor, tous très tardifs et rares.

Les langues romanes ont des représentants de sordés, sordidus, sordicula, sorditia, M. L. 8095 a, 8097. Le gall sarth « lent, endormi », de \*sortus < sordidus, est douteux.

Le seul rapprochement clair est celui avec le groupe servant à rendre en germanique l'idée de « noir » : got. swart «  $\mu E \lambda \alpha v$  », Mt., V, 36. Le latin lui-même a, d'autre part, suāsum (v. ce mot), qui a l'air d'une formation populaire de la même racine. Du reste, on ne saurait décider si, dans got. swart, etc., l'a est un ancien o, comme dans sordēs, ou un ancien a, comme dans suāsum.

sõrex (-rix, saurex), -icis m. : souris. Ancien, usuel. M. L. 8098; B. W. s. u.

Dérivés : soricinus, cf. soricina naenia, Plt., Ba. 889, et les noms propres Soricio, -cius, -cianus. Les langues romanes supposent aussi \*soricius, \*soricare, \*soricarius, M. L. 8099-8101. Peut-être onomatopée; cf. Don., ad Ter. Eu. 1024, proprium soricum est uel stridere clarius quam mures uel strepere magis.

Cl. gr. upag « souris ». Le détail du rapprochement ne se laisse pas déterminer, faute de données. V. le suivant. Pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, p. 133.

\*sorix (saurix), -icis : auis tributa Saturno  $\langle ab \rangle$  auguribus (Mar. Vict.). Sans autre exemple. Peut-être identique au précédent, cf. le double sens de  $b\bar{u}/\bar{o}$ ,  $b\bar{u}b\bar{o}$ ; ou plutôt simple erreur de Mar. Vict., qui a attribué à un oiseau le cri de mauvais augure des souris, cf. Plin. 8, 223.

soror, -oris f. : sœur et aussi « parente par le sang, cousine »; cf. fräter. Par dérivation, terme de tendresse; employé aussi pour marquer la ressemblance ou l'identité entre deux objets; de là sororiāre: -re mammae dicuntur puellarum, cum primum tumescunt, ut fraterculare puerorum, F. 380, 25. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8402; B. W. s. u. Les mots romans remointent en partie à une forme dissimilée seror, abl. serore, CIL II 534, 2; cf. \*retundus.

Dérivés : soròrius : de sœur (en face de fraternus, formé d'après les adjectifs en -ius dérivés de substantifs en -tor- : praetor, praetòrius; de même uxòrius), substantivé au sens de « mari de la sœur », M. L. 8104. Le type de dérivation atteste le caractère récent du mot. L'adjectif ancien est le suivant :

sobrīnus : de sœur ; utilisé comme subst. sobrīnus, sobrīna ; cf. F. 379, 6 : sobrinus est, ut ait Gallus Ae-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.23 (2025-09-05 19:37:34 UTC) lius, patris mei consobrini filius, et matris meae consobrinae filius. Femina isdem de causis appellat fratrem, et fratrem patruelem, et consobrinum, et propius [con]sobrino et sobrina. Idem gradus in sobrina quoque sunt. Composé : consobrinus, -na; cf. Don. ad Ter. Hec. 459 : consobrinus noster quasi (con)sororinus; devenu synonyme de « cousin », sans précision, cf. Gaïus, Dig. 38, 10, 1, 6 : consobrini consobrinaeque, i. e. qui quaeue ex duabus sororibus nascuntur... sed fere uolgus omnes istos (sc. patrueles, amitinos) communi appellatione consobrinos uocant. M. L. 8050 et 2165. sororcula : diminutif de tendresse, conservé en vieil italien. M. L. 8103.

sororiculātus (-a uestis, Plin. 8, 195); sororicīda (Cic., &,  $\lambda$ .); sororicīdium =  $\&de\lambda \varphi \varphi \varphi v v v v a$  (Gloss.). Le nom lat. soror repose tout entier sur la forme du ominatif & vocalizme = w

nominatif à vocalisme  $\bar{o}$  qu'indique lit. ses  $\tilde{u}$  « sœur ». en face de génitif singulier sesers, d'accord avec irl. siur ; le timbre o était de règle dans les cas forts, à en juger par l'o du nominatif pluriel arm. k'or-k' « sœurs » et par l'ā indo-iranien de l'accusatif singulier skr. svásāram et de la forme iranienne indiquée par pers. x"āhar, supposant x"hār- (av. x"anharəm est dérivé d'après brātarəm). Une forme à vocalisme zéro aux cas obliques est établie par skr. svasré (datif singulier), etc., arm. k'er (génitif datif singulier à côté de k'oyr, nominatif accusatif), got. swistrs (génitif singulier), d'après quoi a été fait le nominatif-accusatif got. swistar; c'est sur une forme \*swesr- que repose lat. sobrīnus; cf. fūnebris. Le mot indo-européen est de ceux qui appartiennent au groupe de \*swe/\*se-; cf. socer, sodalis, suesco; sur le caractère de \*-ser-, v. l'hypothèse présentée sous uxor, et sodalis. Toutes les formes citées supposent une initiale \*sw-, ainsi gall. chwaer atteste que le s de irl. siur repose sur sw, ce qu'indique, du reste, en irlandais même, la mutation de mo fiur « ma sœur », en face de siur; seuls le baltique et le slave ont clairement l'initiale s- sans w : lit. ses û et le dérivé sl. sestra. — Le grec, qui a restreint φράτηρ au sens de « membre d'un certain groupe social », n'a pas le vieux nom de la « sœur ». Mais il a des formes ξορ θυγάτηρ, ἀνεψιός ; ξορες προσήχοντες, συγγενεῖς (Hes.), qui peuvent être apparentées de loin. au moins en ceci que le premier terme serait \*(sw)e-,

sors, -tis f. : sort ; ordinairement petite tablette de bois (aut populna sors aut abiegna, Plt., Cas. 384), qui servait soit à répondre à des questions posées à des oracles (sortës Praenestinae), soit à procéder à des tirages au sort dans le partage des magistratures, etc. (cf. urbāna, peregrina sors). Par suite « décision du sort », « lot », « sort fixé à chacun, destinée » (= fors, avec lequel il forme couple, cf. Hor., S. 1, 1, 1), et « rang, sorte » (cf. Sén., Ep. 36, 4; 52, 3). Dans la langue du droit, « capital » (par opposition à fēnus) et « héritage » (cf. gr.  $\chi\lambda\bar{\eta}po_{\zeta}$ ) : sors et patrimonium significat, P. F. 381, 8. De là cönsors : qui partage le même sort et, en droit, « qui jouit en commun d'un héritage indivis » (= σύγαληρος). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8107. Irl. sort.

Dérivés et composés : sortiō, -īs et sortior, -īris : 1º tirer au sort, recevoir par le sort; d'où sortītus, Sortientēs = Κληρούμενοι; 2º échoir en héritage à (Pl. le J. 1, 3, 4); 3º distribuer, choisir, obtenir (époque impériale), M. L. 8109; sortītiō (classique), -tor, -tus, -ūs (rare) et sortiōnarius, sortiārius; sorticula, conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8108; sorticulõsus (GL); sortiger, -fer (Lucain); sortilegus adj. et sortilegus, -ī m.: devin; cōnsors (v. plus haut); cōnsortium; cōnsortiō; exsors (doublet poétique de expers); subsortior : tirer au sort en remplacement; subsortitō. Sur \*sortīre « sortir », v. M. L. 8110; B. W. s. u.

La question de savoir s'il convient de rattacher sors à serò seriès ne peut être résolue que par un examen de la technique des sortés. Il fallait sans doute ranger les sortés, les serere, pour en tirer une : unamque excidisse, T.-L. 22, 1, 11 (qui rappelle hom. ex 8'télope xòñpoç xwénç, Il. 7, 182, ou ex xòñpoç δρουσεν, II., 3, 325).

sörtus : doublet de surrectus, dans Livius Andronicus, qui employait aussi un parfait suregit ; cf. Fest. 380, 33 ; v. regõ.

sospes, -itis adj. : sain et sauf. Souvent joint à saluus, superstes ; se dit surtout de quelqu'un qui revient de vovage; cf. les exemples rassemblés par Pedersen, MSL 22, 10 sqq. Terme rare, archaïque et repris par la langue impériale, évité par Cicéron. Les anciens attribuent aussi à sospes le sens de « qui assure le salut », « protecteur, protectrice »; cf. P. F. 389, 6 : sospes, saluus. Ennius (A. 590) tamen sospitem pro seruatore dixù (le texte de Festus, malheureusement mutilé, semble moins affirmatif); et il y avait à Rome une Iūno Sospita (pour le féminin, cf. hospes/hospita, antistes/antistita) qui semble bien être une Junon protectrice (et guerrière?). A côté de Sospita, on trouve dans les inscriptions, notamment à Lanuvium, dont ce culte est peut-être originaire, et dans les gloses, cf. Fest. 462, 3, des formes Seispitei (datif), CIL 1º 1430, Seispita, Sispita dont le rapport avec Sospita n'apparaft pas. Il est possible que sospes soit une déformation. d'après hospes, et par rapprochement du grec σώζω (cf. Fest. 462, 2) de seispes, mot indigène de sens obscur.

Dérivés : sospitā, -ās : sauver (archaīque) ; sospitālis (Plt. et Macr.) ; sospitās, sospitātor, -trīx, tous tardifs et rares.

Un rapprochement précis manque. V. potis.

spacus, -I m. : cordon, ficelle. Mot tardif (Cass. Fel., Orib.), d'origine inconnue, demeuré en it. spago; cf. M. L. 8113, \*spagum, et 8112, \*spagulum.

**spädīx, -Icis** adj. : bai-brun (dē equō), Vg., G. 3, 82. Du gr. σπάδιξ, nom d'une branche de palmier qui portait des fruits d'un rouge brun; cf. Gell. 2, 26, 9 sqq.; 3, 9, 9.

Dérivé : spädaster « teinturier en brun » (Firm.).

spado, -onis m. : eunuque, castrat ; cheval hongre. Emprunt au gr. σπάδων (latin impérial).

Dérivés : spadōnius, -nīnus ; spadōnātus, -ūs m. (Tert.) ; spadōnō « ἑυνουχίζω » (Ital.). De \*spadō, -ās : britt. yspaddu « châtrer ».

## spairita : v. sphaera.

spanna, -aef.: « empan, palme » (Ps. Matth., Euang. 37, 1). Emprunt au germ., Vha, spanna.

spānus, -a, -um : adjectif synonyme de pullus « bai-

brun ». Tardif (Mul. Chir., Non.). Contrépel de hispanue. Cf. scara, scias.

spargö, -is, sparsī, sparsum, -ere : répandre (s. s. mina); parsemer (s. humum foliis); joncher. S'emploie au propre et au figuré, au physique et au moral. Ancien classique, usuel. Panroman. M. L. 8120; et 8122, spar tum; cl. farīnam conspartam, Mul. Chir. 735.

tum; ci. jarmam company, inis (Ven. Fort., d'après aspergö, Dérivés : spargö, -inis (Ven. Fort., d'après aspergö, sparsilis (Tert.); sparsim (Apul., A. G., Lact.); "pan siō (époque impériale) « pluie d'eaux parfumées, spargūra (Orib.).

Spui gas a (cr..., Nombreux composés dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple : a(d)spergo, d'où a(d)spergo, -inis; a(d)spersio; a(d)spergus, cf. M. L. 710;circum, con-, di-, ex-, in-, inter-, per-, prae-, pro-, re-,super-spergo.

On rapproche ordinairement le germanique : type angl. sprinkle « arroser, saupoudrer, pleuvoir », spark « étincelle », etc., et lit. sproga « étincelle »; v. irl. ar « goutte ». D'autre part, le vocalisme a, de type « popul laire », n'exclut pas un rapprochement avec une racina normale à e/o (v. scando). Le perfectum secondaire en -si permet de croire qu'ici -ge/o est un suffixe du présent. Des lors, on peut rapprocher gr. σπείρω « je sème ) cf. (avec le ph « populaire ») arm. sp'rem « je disperse » (s'pirk' « dispersion »), p'arat « dispersé », v. h. a. spriu « balle de blé », et des formes diverses à élargissa ments variés; v. Walde, Vergl. Wört., II, p. 670 sqq., sous 2 sp(h)er-; on ne saurait, d'ailleurs, préciser en quelle mesure 1 sp(h)er- « frapper (du pied) », etc., est apparenté à 2 sp(h)er- « disperser », et Walde, qui pose un \*sp(he)reg-, très vague, n'arrive pas à distinguer deux groupes, II, p. 672 sqq.

spartum, -In. : sparte, sorte de jonc ; corde de sparte, Emprunt ancien (Caton) au gr. σπάρτον.

Dérivés : sparteus ; spartārius, d'où spartāria, -õrum «lieux plantés de sparte »; sparteolus : pompier (muni de cordes de sparte) (Tert.) ; spartilagõ (Chiron.) = spartum. M. L. 8122.

**sparus**, -I m. (sparum n.): 1° épieu, arme de jet à fer recourbé et à pointe aiguë (cf. Rich, s. u.), spéciale sur tout aux paysans (agrestis sparus, Vg., Ae. 11, 682; *têlum rūsticum*); 2° poisson de mer; d'où sparulus : brème. M. L. 8123, 8124. Celtique : bret. sparl : barre, garrot.

On rapproche du premier sens v. h. a. sper « épieu », qui a tout à fait le sens de sparus, et aussi v. h. a. sparno « chevron » (avec gémination expressive?). Mais sparus « poisson » provient du gr. σπάρος.

**spasmus**, -I m. : emprunt au gr. σπασμός « crampe », avec des formes populaires pasmus (Marc. Emp.; v. B. W. pâmer), spalmus (Orib. lat.), spaumus (Mul. Chir.), peut-être par contamination avec palmus, de παλμός « convulsion », M. L. 8127. V. Niedermann, dans Vox Romanica, 1940, p. 183, et Corominas, Ibid., 1954, p. 375.

**spatha** (tardif spata, spada), -ae f. : battoir, spatule; épée large et longue, cf. Rich, s. u.; et M. L. 8128. Germanique : v. angl. spadu, etc. Emprunt au gr. σπάθη, d'où spatula (spadola) : épaule (d'animal), déjà dans sportina (Apicius); spatule; [petite branche palmier, M. L. 8130; irl. spaid (?), spadag; spathāde palmier, M. L. 8130; irl. spaid (?), spadag; spathādus; semispatium gladium... a media spatae longitudine media spatae longitudine in spatian. Isid., Or. 18, 6, 3; déformé en sinespatium. opelaum, Isid., Or. 18, 6, 3; déformé en sinespatium. Indis que th a été introduit dans spatha, où l'emprunt jait évident.

- 639 -

list ετιαστάλη, dont le Spatula semble sans rapport avec σπατάλη, dont le ins est éloigné.

**patium**, -I n. : espace libre, étendue, distance ; inter **patium**, -I n. : espace libre, étendue, distance ; interfalle ; gemploie aussi en parlant du temps. En particuier « espace réservé pour la promenade », « promesade » (concret) ; « piste, stade » pour les courses ; spasade » (concret) ; « piste, stade » pour les courses ; spatum décurrere. Usité de tout temps. M. L. 8129. Celtique : irl. spaid, britt. yspaid.

Dérivés : spatior, -āris : se promener; spatiātor (Caton); spatiātiō (Gl.), -tim (Serv.); spatiolum (époque impériale); spatiosus (non classique; époque impériale); spatiositās (Sid.); spatiālis (Not. Tir.); spatiābilis (Paul. Nol.); exspatior : dévier, se répandre au loin (poétique, époque impériale); interspatium (Fart.), d'après interuallum.

V. pate? On peut imaginer qu'il y aurait eu un spatdeté de pat-, comme le lituanien a spleičù « j'étends » à côté de platùs « large ». Mommsen a supposé un emprunt au gr. dor. σπάδιον pour σπάδιον; le sens technique de « piste, stade » serait le plus ancien? Le t supposerait un intermédiaire étrusque. Hypothèse peu vrai-«mblable.

## spatula : v. spatha.

\*speció, -is, spexí, spectum, specere (et spició reformé d'après les composés, qui sont aussi usités que le simple est rare) : « apercevoir » et « regarder ». Se trouve seulement chez les auteurs archaïques, dans des conditions narticulières qui donnent un sentiment d'artifice : ainsi chez Plaute, Cas. 516 : nunc specimen specitur. nunc certamen cernitur; et Mi. 694 : quae supercilio spicit ispicit dans les manuscrits : la forme en spicio des composés était seule usuelle, et spicit a été tiré des composés). Remplacé à l'époque classique par des composés ; cl. Varr., L. L. 6, 82 : « spectare » dictum ab (specio) antiquo, quo etiam Ennius (A. 421) usus : «(q)uos Epulo posquam spexit » et quod in auspiciis distributum est qui habent « spectionem », qui non habeant, et quod in auguriis etiam nunc augures dicunt « auem specere ». Consuetudo communis quae cum praeuerbiis coniuncta fuerunt diamnunc seruat, ut « aspicio, conspicio, respicio, suspicio. (dispicio), despicio », sic alia; in quo etiam « expecto » guod spectare uolo. Hinc « specula »; hinc « speculum ». quod in eo specimus imaginem, « specula » de quo prospicimus, « speculator », quem mittimus ante, ut respiciat quae uolumus, hinc qui (= quo abl.) oculos inunguimus quibus specimus, « specillum ».

A specio correspond un mot racine -spez usité comme second terme dans des composés conservés par la langue religieuse : auspez, cf. auis, d'où auspicium, auspicor; haruspez, haruspicium; extispez, extispicium (inspez, prospez ne sont attestés qu'à date basse, et peu, et sont sans doute refaits sur les verbes in., prô-spicio); uestispica (Plt., Tri. 252 dans A, uestiplica dans P); sur cette forme, v. Leo, Mél. Boissier, 355 sqq., et Grenier, Mél. Chatelain, 181 sqq. Sur auspicium Tertullien a bâti înspicium.

Dérivés : speciës (v. plus bas); spectio, rare et technique, uniquement employé dans la langue augurale, cf. Varron cité plus haut; les composés inspectio, circumspectio sont usuels. De même, le substantif verbal \*spectus n'est pas attesté en dehors d'un exemple de Pacuvius cité par Festus 444, 29, mais aspectus, conspectus, déspectus, etc., sont fréquents;

spectrum, terme créé, semble-t-il, par l'épicurien Catius pour traduire είδωλον; cf. Cic., Fam. 15, 16, 1. specimen : indice, marque; exemple, modèle; image, M. L. 8131 a, \*specimentum.

specula : observatoire; par suite « hauteur, éminence » (= gr.  $\infty \infty \pi d$ ); de là speculor, -āris : guetter, épier, M. L. 8132, et ses dérivés speculātor, emprunté en got. spaikulātúr « Späher », -trīx, -törius, -tiō, -tūuus (tardif, Boèce, Cassiodore, trad. de  $\theta \approx \omega \rho \pi \pi - x \delta \varsigma$ ), -bilis (Stace), -bundus (époque impériale); praespeculor, -āris (tardif).

speculum : miroir (traduisant gr. κάτοπτρογ), M. L. 8133, speculum et \*spiculum; speculāris : de miroir, et « transparent », s. lapis « talc »; speculāria, -ium, M. L. 8132 a; speculārius : miroitier; speculātus : orné de miroirs; specillaum : sonde (terme de chirurgie); specillātus : orné de petits miroirs (Vop. Prob.). A speciō correspondent aussi certains adjectifs attestés dans les composés : ainsi -spicuus dans cōnspicuus, perspicuus, prōspicuus; -spicāx dans perspicāx, suspieāx, d'où perspicuitās, perspicācia, perspicāciās.

Specio a fourni un grand nombre de composés à préverbes qui suppléent au manque de pareils composés avec uideo. Dans la plupart d'entre eux, le préverbe ne fait que préciser le sens du simple. Dans certains, au sens de « apercevoir » par les yeux s'est jointe une nuance de sens moral : ainsi dans despicio « regarder de haut en bas », par suite « dédaigner, mépriser », d'où despectus « dépit ». M. L. 2601 et 2598, britt. despez; praespicio, doublet très rare et tardif du suivant ; prospicio « regarder en avant » et « prévoir »; circumspicio « regarder de tous côtés » et « être circonspect » ; respiciō « se retourner pour regarder » et « avoir égard à »; respectus, -ūs m. « égard, respect », M. L. 7245, et respectio (St Aug., Orig.); suspicio « lever la tête pour regarder », d'où « admirer », et aussi « regarder en dessous, soupçonner »; suspectus, M. L. 8485; B. W. soupcon ; dispicio « discerner » ; dispectus ; inspicio « regarder dans » et « examiner, étudier », etc. Dans aspicio « apercevoir » et dans conspicio, d'où conspectus « regard, aspect », M. L. 2169, surtout dans ce dernier, le préfixe sert essentiellement à marquer l'aspect déterminé ; cet aspect existe aussi dans les formes où le préverbe a un sens concret.

A -spiciō correspondent : 1º une formation en -ā-, -spicor, existant seulement dans les composés familiers qui, du reste, malgré la différence de formation, s'emploient exactement avec la même valeur d'aspect que les composés de -speciō (cf. Plt., Mo. 835-838, l'échange indifférent de conspició et conspicor) : conspicor, -āris; déspicor (participe déspicatus dans Plt.); suspicor, -āris, M. L. 8487, auquel il est tentant de rattacher suspició, -ōnis « soupçon »; v. ce mot. Les formes romanes rc montent à suspicio ou suspectio (fr. soupcon). M. L. 8488 : B. W. s. u.

2º un fréquentatif specto, -ās, qui est la forme employée sans préverbe : regarder habituellement, être tourné ou orienté vers ; tenir compte de ; avoir les yeux fixés sur, observer, considérer (sens physique et moral) ; d'où spectatus « observé, reconnu », souvent dans un sens laudatif (cf. θεατός); spectatior, spectatissimus. Celtique : gall. yspeithio, yspaith. - Specto a fourni de nombreux dérivés et composés : speciabilis ; speciabilitās, titre d'honneur sous l'Empire; spectāculum « gradin », « spectacle » (classique) ; spectāmen n. (archaïque et postclassique); spectātio (rare, mais classique), -tor, -trīx, tīuus (rare, technique), ad-, circum-, de- (M. L. 2597), ex- (M. L. 3039), in-, intro-, per-, pro-, re-, suspecto (M. L. 8484), qui doublent les composés de speciō : ce sont les formes qui sont mises en rapport régulier avec -spicio et qui tendent à remplacer conspicor, despicor; mais despicatus a subsisté, et c'est suspicor qui est la forme de Cicéron, et non suspecto. Exspectare « regarder de loin » s'est spécialisé dans le sens de « attendre », où il a supplanté opperior ; de là exspeciatio « attente », exspectābilis, -e, inexspectātus.

speciës, -ei f. : 1º vue (synonyme de uisus ou de aspectus, rare dans ce sens); 2º aspect, apparence (sens usuel: traduit gr. eloulov (cf. spectrum); s'oppose à res « la réalité »), par suite « faux-semblant, prétexte » : avec un sens laudatif, « belle apparence, beauté », d'où speciosus (cf. formosus), speciose, speciatus (Tert.). Dans la langue philosophique a servi à traduire gr. Eldoc, comme genus, yévoç; de là « espèce », subdivision du genre, d'où à l'époque impériale specialis (= elducós), opposé à generālis, cf. Quint. 5, 10, 43, et speciālitās (et specietās « qualité spéciale »), specialiter. et specificus (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial »; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. spice (de specia). Irl. speig. V. Wölfflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

La notion de « voir » est l'une de celles où il existe des procédés supplétifs : en sanskrit, un présent pácyāmi se trouve en regard de l'aoriste ádarçam, du parfait dadárça; le grec a ópã, őuoµaı et eldov; l'arménien tesi « j'ai vu », présent tesanem « je vois », ne peut s'expliquer que par une contamination de derk'- et de spek'. En albanais, paše sert d'aoriste à šoh « je vois ». Au premier abord, le latin a un système complet pour uideo, uīdī. Mais le participe uīsus est visiblement secondaire. avec son î pris à uidi. D'autre part, uideo n'est proprement pas accompagné de préverbes : praeuideo, prouideo, in-uideo ont des valeurs sémantiques spécialisées. En face de uideo, les formes à préverbes au sens de « voir » sont aspicio, Inspicio, perspicio, prospicio, despicio, respicio, de même que le slave a, avec préverbe, -zireti en face de viděti « voir », dont les quelques formes à préverbes ont des valeurs spéciales. Le sens fondamental de « prendre connaissance » ou « avoir connaissance », qui est celui de la racine \*weid- de lat. uidere, v. sl. vidéti, se prêterait mal à la valeur « déterminée » qui est celle des

formes à préverbe ; le sens de « regarder » reste sensible dans aspicere, etc. L'ancien adjectif en -to- est -spectus (existant avec préverbes). Inversement, le simple specie existe à peine. Il n'est pas rarc que le présent du verbe « voir » soit exprimé par un verbe signifiant « observer »; c'est ce qui arrive dans le correspondant sanskrit de specio, à savoir skr. pácyati « il voit », et dans gr.

Le présent attesté par *aspicio*, inspicio, ctc., a un pendant dans skr. pdcyati, av. spasyeiti « il regardo, il voit ». Mais le type de présents en \*-ye- est secondaire et le caractère de l'emploi de specio n'est pas le même que celui de skr. pácyāmi. La racine ne fournissait pas d'ancien aoriste : lat. -spezi appartient au type de formation relativement non ancien du perfectum en -sī. Le présent avestique à redoublement, peu attesté, n'offre pas de caractères d'antiquité. En védique, il n'y a proprement pas d'aoriste de cette racine : ádarçam est la forme usuelle de l'aoriste ; et le parfait paspaçé est rare, sans correspondant avestique. Les autres langues n'ont pas de forme verbale de la racine \*spek'-. En indo-iranien. comme en latin, le présent du type en \*-ye-/-i- a l'air dérivé de formes nominales.

Mais, d'une langue à l'autre, les formes nominales ne concordent pas. L'indo-iranien a un thème radical pour désigner un agent, ce qui n'est pas usuel à côta d'une forme verbale : véd. spát, acc. spáçam et av. snat acc. spasom, au sens de « observateur ». D'ordinaire, il s'agit d'un observateur divin : RV, X 35 8, spát úd eti sur(i)yah « le soleil monte en observateur »; Mitra joue cé rôle dans l'Avesta. En latin, dans auspex, haruspex, extispex, -spex ne figure qu'au second terme de composés (à sens religieux), ce qui est normal. - Mais lat speciës' est, comme aciës, progenies, etc., l'un de ces substantifs en -ie- qui remplacent d'anciens noms radicaux; il n'a pas de correspondant hers du latin. Il n'y a donc pas concordance de sens et d'emploi entre les noms radicaux latins et indo-iraniens. - L'ombrien a un nom d'agent i Speture « Spectori » pour désigner un certain personnage divin, T. E. II a 5.

Le germanique n'a que des formes nominales. V. h. a. speha « observation attentive », d'où spehon « observer », a servi notamment pour l'observation militaire. Cet emploi est ancien; cf. lat. specula, d'où speculor et speculātor, qui sont des termes militaires; l'emprunt roman au germanique, v. f. espie, it. spia, spione (d'où fr. espion) et it. spiare, fr. épier, se rattache à ce type d'emploi. - C'est plutôt au sens religieux que fait penser v. isl. spá « prophétie ». - Il y a un dérivé v. h. a. spāhi « sage, avisé ».

Un sens à noter, qu'on ne retrouve pas en latin, est celui qui apparaît en pehlvi (de Turfan), 'ispās « considération », d'où « service » ; ce mot pehlvi du Nord a été emprunté par l'arménien, d'où spas « service », spasem « je sers ».

Hors de ces groupes, la racine \*spek'- n'est pas clairement attestée. Mais la ressemblance du sens et des formes rend difficile d'écarter l'idée que le groupe de gr. σκέπτομαι (de \*σκεπγομαι) «j'observe »résulterait d'une métathèse de \*spek'- en \*skep- (sous l'influence de xoéu, buooxóoc, etc.?); cf. stercus. Le présent oxéntopau a les mêmes caractères que lat. speciō et skr. páçyati. On a aussi σκοπή « observatoire », σκοπιάζω « je guette,

jépie , etc. L'itératif σχοπέω s'est largement développé, comme specto en latin.

- 641 -

meetile (spetile), -is n. : spetile uocatur infra umbiliaum suis quod est carnis, proprii cuiusdam habitus, exos. um suis antiqui per se utebantur. Plautus enumerandis qua etiam antiqui per se utebantur. (s)uillis obsoniis in Carbonaria sic meminit (49) : « Ego (s) union, sumen, sueres, spectile, † galium †, glandia », F. 444, 32.

si spectile est la graphie correcte, pourrait dériver de specio; désignerait une partie spécialement examinée par les haruspices? Cf. karne specialement examinée par les haruspices? Cf. karne specialement examinée toriae », T. E. II a 1.

## mectrum : v. speció.

specus, -üs m. (et aussi féminin chez les archaïques at les archaisants ; specus n. dans Vg., Ae. 7, 568, et sil. 13, 425, de specus, -oris; on trouve aussi specum. in, dans Caton et Accius) : grotte, caverne ; puis toute espèce de cavité, gouffre, en particulier le canal couvert d'un aqueduc ; v. Rich, s. u. Pas de dérivé ; non roman.

CI. v. sl. pešti, peštera « caverne »? V. A. Meillet. Rtudes sur l'étym. du v. sl., p. 166 sqq. Mais généralement rattaché à specio. V. scopulus.

## spēlaeum : v. spēlunca.

spelta, -ae f. : sorte de blé, épeautre, originaire de Pannonie d'après St Jérôme. Rare; tardif. premier exemple dans l'édit de Dioclétien. Sans doute emprunté an germanique, passé dans les langues romanes, M. L. 8139, et de nouveau emprunté par le v. h. a. spëlza, v. angl. spēlt?

Un e devant l suivi de consonne va contre le traitement normal de e en latin.

spēlunca, -ae f. : caverne. Attesté depuis Cicéron : usité de tout temps. Emprunt à l'accusatif du gr. onhλυγξ. comme spēlaeum est emprunté à σπήλαιον, demeuré dans quelques dialectes romans sous la forme \*spelūca, M. L. 8140. La sourde c de spēlunca en face de gr. σπήλυγγα suppose peut-être, comme le suggère M. Niedermann, un intermédiaire étrusque ; cf. sporta.

Dérivé : spēluncosus (Cael. Aur.). Sans doute terme de marine à l'origine.

spernö, -is, sprěul, sprětum, spernere : sens premier (écarter » (joint à segregare par Plt., Cap. 517, nunc spes opes auxiliaque a me segregant spernuntque se; cl. Mi. 1232 et Ennius, Sc. 189 V); d'où « repousser avec mépris, dédaigner, mépriser », sens usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : spernāx (Sil., Sid.) ; sprētio (Ambr.) ; spretor (rare, premier exemple dans Ov.) ; sprētus, -ūs m. (Apul., Sid.) ; sprēbilis, -litās (tardifs) ; desperno (Col.).

A sperno, -is correspond un intensif-duratif en -a-, dans aspernor, -āris « repousser avec mépris », d'où aspernātio, -tor, -ābilis; -āmentum (langue de l'Église). Le simple spernor, dans Fronton, semble tiré de aspernor. Non roman.

Pour la forme, sperno est fait comme sterno (v. ce mot). La racine est celle qui indique la notion de « pousser, heurter du pied, fouler aux pieds » et qui apparaît

avec \*p ou avec la forme expressive \*ph : skr. sphuráti « il pousse du pied, il marche sur, il bondit », hitt. ispar-« fouler, écraser », lit. spiriù, spirii « heurter du pied, fouler », russe pru; perét' « presser », gr. σπαίçω « je me débats », gr. σφυρόν « cheville du pied, talon », irl. seir « talon » (duel di pherid), gall. ffer « cheville (du pied) ». Il y a eu des formes de type dissyllabique, comme le montrent l'intonation du lit. spirti et le présent skr. sprnāti « il gagne, il sauve » (avec un sens fortement évolué). Ceci fait comprendre v. h. a. spornon « frapper du talon », à côté de v. h. a. spurnan « heurter du pied ». Dès lors, il est probable que le type de spernö, spernis et celui de -spernor, -spernāris sont des différenciations d'un seul type de présent en \*nā-/-na-(3º plur. \*-n-onti). La valeur durative aura été attribuée à -spernor, -āris d'après le type oc-cupāre, etc. Toutefois, il y a une difficulté : sprētus (qui a entraîné sprēuī) indiquerait une racine dissyllabique à -ē- final. donc d'un type qui ne comporterait pas de présent en \*-nā-. Mais le grec a σπαράττω, avec σπαρα-; l'ē de sprētus n'est sans doute pas plus ancien que celui de -crētus (crēuī). Du reste, on peut penser pour -spernārī au modèle de -sternare en face de sternere.

spës, spei f. (pl. spērēs dans Ennius, A. 128, et les archaïques; acc. sg. spērem dans Nonius, v. prosper) ; espérance, attente d'un heureux événement, cf. Cic., Tu. 4, 37, 80, qui l'oppose à metus. Personnifiée et divinisée. Non conservé dans les langues romanes, qui ont recouru à des formes plus pleines dérivées de spērāre.

Dérivés et composés : spēcula, diminutif familier, cf. rēculā, de rēs; spērō, -ās : espérer, M. L. 8141; spērātus. -a « fiancé, -cée »; spērātor (St Aug.); Spērātio, -tiānus; spērābilis; dēspēro : perdre espoir, désespérer, M. L. 2599; desperatio; însperans, însperatus, cf. gr. ανέλπιστος απροσδόκητος; exspēs adj. (attesté seulement au nominatif, poétique); praespērō (Tert.).

Si le singulier spērem et le pluriel spērēs sont bien les formes anciennes, il en résulte que spēs était à l'origine un mot racine du type mos, moris. La flexion spes, spem se serait substituée à spēs, spērem sous l'influence de res, rem, avec lequel spes formait un couple antithétique (cf. fel/mel, etc.). Mais on peut aussi penser qu'il y a eu un thème radical \*spē- et une forme élargie \*spēs, côte à côte comme dans uis, uires ; le védique offre des flottements entre medhá et -medhás, usá et usás-, par exemple. Quoi qu'il en soit, lat. spē- est un thème racine ; la racine fournit des formes verbales au slave : spěti « aboutir, réussir »; au baltique : lit. spěti « arriver à, suffire à »; au germanique : v. angl. spówan « réussir ». - Pour prosper, v. ce mot.

sphaera (sp(h)ě- dans Prud.), -ae f. : emprunt au gr. σφαῖρα, déjà dans Caton au sens de « boule, boulette » (cf. le sens de « balle du jeu de paume » dans Cael. Aur.), avec un dérivé spairita (= \*σφαιρῖτης); usité surtout dans la langue philosophique au sens de « sphère » céleste (depuis Cic.). De là sphaerula (St Aug.), spherālis (Macr.); les autres dérivés sont des transcriptions du grec. Demeuré surtout dans les dialectes italiens sous la forme spera, sperula, M. L. 8143-8144; cf. irl. récent spéir « ciel, firmament ».

spica, -ae f. (doublet ancien spicus m., d'après F. 446, 14; on trouve aussi un neutre spicum et une forme campagnarde avec e (issu de ei?) : speca, cf. Varr., R. R. 1, 48, 2, rustici, ut acceperunt antiquitus, uocant specam. La variation de genre est issue sans doute d'une flexion spicus, pl. spica) : 1° épi; proprement « pointe »; cf. spiculum. S'applique ensuite à des objets de forme semblable à l'épi : gousse; carreau ou brique oblongue, spica testàcea, servant à faire des parquets imitant l'arrangement des grains de blé dans l'épi (v. Rich, s. u.); 2° l'Épi, étoile dans la constellation de la Vierge. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. Les formes romanes remontent à spica et spicum, M. L. 8145 et 8148. Germanique : b. all. spijk, -er « Speiche, -cher », v. h. a. spihari de \*spicărium; speitha de spicula.

Dérivés et composés : spīcō, -ās (presque uniquement usité au passif, spīcor, qui est sans doute luimême bâti sur spīcātus : muni d'épis), M. L. 8146; ; spīceus (Vg., latin impérial); \*spīcārium : grenier à blé, M. L. 8146 a; spīcifer (Manil.); spīcilegium (Varr., R. R. 1, 53; L. L. 7, 109, sans doute terme technique de la langue rustique, cf. flörilegium); spīculum : før barbelé d'une flèche ou d'une lance; pointe d'un dard; puis « javelot, épieu », cf. Rich, s. u., M. L. 8147 (mais le fr. épieu provient du germanique), et spīculus, -a, -um (Tert.); spīculõ, -ās : rendre pointu; spīcula : petit épi, muscade; spīcõsus (Isid., Or. 17, 19, 3); spīcella (Gl.).

On rapproche lat. spina. Hors du latin, rien de net.

\*spida : horrida (Gloss.). Contrépel de hispida, noté ispida, d'après spiritus, noté ispiritus, etc. ; cf. scias.

spīna, -ae f. : épine (arbrisseau épineux, églantine); d'où « pointe, piquant, arête »; « épine dorsale », de là « barrière du cirque » qui formait en quelque sorte l'épine dorsale de l'arène, cf. Rich, s. u.; sens figuré « difficulté épineuse » (=  $& cx\alpha v \partial \alpha$ , comme spinösus « épineux » =  $& cx\alpha v \partial \alpha \delta \gamma_{5}$ ). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8150; B. W. s. u. Celtique : irl. spin, gall. yspin. spinus, -i f. (et m.; spinus, -üs f., Varr.) : épine noire, prunier sauvage. M. L. 8155.

Dérivés et composés : spīnālis (Macr., s. medulla), M. L. 8151; spīneus (époque impériale, rare); spīnōsus (usuel, propre et figuré), M. L. 8153; spīnōsitās, spīnōsulus, tous deux tardifs; spīni/er, -ger (rares, poétiques); spīnula (Arn., Apul.), M. L. 8154, et v. h. a. spinula, spenala; spīniola: rose épineuse (Plin.); spīnētum, M. L. 8152; spīniccō, -is (Mart. Cap.).

Cl. peut-être aussi Spīnō, -ōnis m., nom d'un fleuve voisin de Rome.

On rapproche lat. *spīca*; et ombr. spina, spinia « columna »? Sens douteux.

spinea, -ae f. : sorte de vigne, aussi nommée spionia (Col., Plin.). De spionia dérive spionicus (Col.).

spinter (spinther), «eris n. : armillae genus quo mulieres utebantur bracchio summo sinistro, P. F. 449, 3. Archaïque. Sans doute, emprunt au gr. σφιγατήρ, cf. Rich, s. u. L'absence d'aspirée, la réduction du groupe de trois consonnes, le changement de genre attestent le caractère oral et populaire de l'emprunt, qui a sans doute passé par un intermédiaire étrusque. De copryaτήρ dérive aussi *spintria* « pédéraste » (Pétr., Tac., Suét.).

spinturnix, -Icis 1. : est auis genus turpis figura. ea Graece dicitur, ut ait Santra, σπιθαρίς, F. 446, 7. Plaute a aussi spinturnicium, Mi. 989. Rare, archaique. Emprunt au gr. σπιθαρίς, déformé sous l'influence de coturnix.

spionia : v. spinea.

spira, -ae f. : dicitur et basis columnae unius tori aut duorum, et genus operis pistorii, et funis nauticus in orbem conuolutus, ab eadem omnes similitudine. Ennius (A. 510) uero hominum multitudinem spiram uocauit, P. F. 445, 1; v. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπειρα; de là spirillum : barba caprae appellatur, P. F. 447, 2 (altéré en sterillum dans les Gl.); spirula « tore »; petit gàteau de cette forme.

**spîrô, -ās, -āuī, -ātum, -āre**: souffler (transitif et absolu; cf. Plin. 8, 139, obturatis qua spiraturus est uentus cauernis; et Lucr. 2, 705, flammam spirantes ore *Chimaerae*), exhaler un souffle ou une odeur; respirer (en parlant de l'homme). De ce sens initial dérivent des sens figurés; e être en vie », « être inspiré »; « respirer » (cf. mollem spirare quietem, Prop. 1, 3, 7), etc. Ancien (Enn.), usuel. Non roman.

Dérivés et composés : spīrābilis (attesté à partir de Cicéron, rare) ; spīrāculum : soupirail, M. L. 8156 B. W. s. u., irl. spiracul; spīrāmen; spīrāmentum. spīrātio, spīrātus (rares et tardifs); spīritus, -ūs m (qui est à spīro comme hālitus à hālo) : souffle ; air : respiration ; aspiration (d'où « esprit » en grammaire. trad. du gr. πνεῦμα); exhalaison. Comme le gr. πνεύμα, et sans doute d'après lui, « souffle divin. esprit divin », « inspiration », d'où « esprit, ame , (v. animus, -ma); et, dans la langue de l'Église. « l'Esprit », sens conservé dans les langues romanes. M. L. 8158 ; et en celtique : irl. speiread, spirut, spirtalde; britt. yspryd. De là, dans la latinité impériale spīritālis, spīrituālis, -e adj. = πνευματικός et ses dérivés (v. B. W. sous spirituel, spiritueux); spirito. -ās (Ital.); spīritifer (Ignat.), etc. M. L. 8157 b. spīriticulus.

Composés :  $adspīr\bar{o}$  : souffler vers, d'où « souffler favorablement (propre et figuré), favoriser » et « aspire à »; en grammaire, « aspirer » = προσινέω; adspīrātiō = πρόσινευσις et δασύτης; et, très tardifs, <math>adspīrāmen, adspīrātiuus, <math>adspīrātus; conspīrō = συμπέα,usité uniquement au sens moral de « conspirer ». Attesté depuis Lucrèce et Cicéron. Conspīrātiō = συμπνή (-πνοια, -πνευσις); ex- (terme noble et poétique), îninter-, prō., re-, sus-pīrō et suspīrō sont les plus usités et ont fourni un assez grand nombre de dérivés (cf. suspīrāmentum, Mulom. Chir.); inspīrāne, sŭspīrāre, suspīrāmentum sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 4469 a, 8489. 8489 a.

Aucun correspondant exact hors du latin. Mais on retrouve ici les éléments qui figurent dans des onomatopées relatives au souffle; cf. gr.  $\phi i \sigma \alpha$  soufflet », lit. *puntà*, *pústi* « souffler », etc; la sonante intérieure est i et non u; et il y a un s- initial; c'est donc un autre type expressif que le type \*p(h)u. Le groupe germanique de v. isl. *fisa* « pēdere » est semblable, mais sans doute indépendant.

- 643 -

spissus, -a, -um : épais. De là « qui coule lentement » et, en parlant du temps, « qui vient lentement, tardif »; par suite, « pénible »; cf. spissē et spissigradus dans Plaute. Par contre, à l'époque impériale, spissus s'emploie au sens de « dru, serté », spississima basia (Pétr. 31, 1), spissis pulsibus (Vég., Mul. 2, 129, 1), sens qui et à la base de l'it. spesso. M. L. 8160, spissus.

Dérivés et composés : spissō, -ās (époque impériale); spissēscō (Lucr.); spissim; spissitās; spissi tūdō, M. L. 8159 a; spissātiō; spissāmentum : bouchon, tampon; \*spissia, M. L. 8159; B. W. épais. Adjectif en -to- qui s'expliquerait en partant d'une racine attestée par gr. σπιδνόν πυκνόν, συνεχές, πεπηγός (Hes.), άσπιδής « étendu » et lette spiežu, spiédu, spist « presser » (itér. spaidit).

**splēn, -is** m. : rate. Emprunt au gr. σπλήν; splēnium : mouche, emplåtre = σπλήνιον; d'où splēniātus : couvert de mouches ou d'emplåtres. Non attesté avant l'énoque impériale. M. L. 8164.

splendeö, -ēs, -duī (seulement dans St Aug.), -ēre : briller, sens physique et moral. Ancien (Enn.), classique. M. L. 8164 a. Celtique : britt. ysplann, gall. ysplennyd. — Terme surtout poétique et noble; il en est de même des dérivés et composés : splendor (dont les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 8165); splendidus (d'où splendidō, -ās, Apul.); splendēscō, -is; resplendeō (= relūceō; représentants savants dans les langues romanes, cf. M. L. 7246); exsplendēscō. A basse époque se rencontrent aussi splendentia (St Jér.); splendienō, -ās (Apul.); splendīficō (Ital., Mart. Cap.); splendienēns (Aug.); splendōrifer (Tert.), tous de style « noble ».

Noms propres : Splendo, -donius.

Lit. spléndžiu « je brille » est mal établi. Et spindžiu, spindtéi « briller », lette spuôdrs (de \*spandras) « brillant » n'ont pas d'l.

Cf. peut-être m. irl. lainn « brillant », de \*plandis, Uss « lumière ».

**spolium,** -I n. : dépouille d'un animal (sens surtout attesté en poésie), puis « dépouille(s) d'un ennemi, butin », etc. Dans ce sens, usité surtout au pluriel *spolia*, ce qui explique la forme féminine du mot dans les langues romanes. M. L. 8168. Celtique : irl. *speil*, britt. *speail*. Ancien (Enn.), classique, usuel.

Dérivés et composés : spoliō, -ās (spolior, Enn.) : dépouiller, M. L. 8169; et déspoliō, M. L. 2602, britt. dispeilio; exspoliō; spoliātiō, -tor, -trīx, -tōrium, -bilis; inspoliātus (depuis Virgile = ἀναφαίρετος); spoliārium.

On rapproché gr. σπόλια τὰ παρατιλλόμενα ἐρίδια ἀπὸ τῶν σκελῶν τῶν προβάτων (Hes.); σπολάς « peau travaillée, vêtement de peau »; lit. spāliai « déchets de lin »; sans doute σπάλαξ, ἀσπάλαξ et σφάλαξ, ἀσφάλαξ « taupe »; σφαλάσσειν τέμνειν, κεντεῖν (Hes.), et tous les mots apparentés de plus ou moins loin, comme V. h. a. spaltan « fendre ». Groupe de mots populaires, dont l'original indo-européen n'est pas clairement restituable. sponda, -ae f. : bois de lit; par extension, « lit de repos », « civière » (Mart.). M. L. 8170; néerl. spond.

Aucun correspondant exact. Terme technique, attesté depuis Varron ; sans doute emprunté?

spondeō. -ēs. spopondī. sponsum. spondēre : prendre un engagement solennel (transitif et absolu : « engager » et « s'engager »; Varr., L. L. 6, 71, qui spoponderat filiam despondisse dicebant quod de sponte eius, i. e. de uoluntate exierat; et Serv., in Ac. 10, 79 : proprie sponderi puellae est: ergo sponsus non quia promittitur, sed quia spondet et sponsores dat). Usité de tout temps. Se dit de toute espèce d'engagement de caractère religieux (sur ce caractère, v. J. Girard, Droit romain, 2º éd., p. 474, et Westrup, Notes sur la « sponsio », 1947. p. 10 sqq.), en particulier des engagements relatifs au mariage de la part du père qui s'engage (spondet) à donner sa fille (sponsa) : le masculin sponsus est postérieur à sponsa et se rencontre pour la première fois dans Cic., de Inu. 2, 79; cf. les passages cités plus haut et Serv. Sulp. ap. Gell. 4, 4, 2 : qui uxorem ducturus erat ab eo, unde ducenda erat, stipulabatur eam in matrimonium datumiri; qui ducturus erat itidem spondebat. Is contractus stipulationum sponsionumque dicebatur « sponsalia ». Tunc quae promissa erat « sponsa » appellabatur, qui spoponderat ducturum « sponsus ». Sed si post eas stipulationes uxor non dabatur aut non ducebatur. qui stipulabatur, ex sponsu agebat ... De sponsus est dérivé sponso, -as (Dig., Tert.) : épouser : v. B. W. s. u. Tous ces mots sont bien représentés avec ce sens spécial dans les langues romanes; cf. sponsus, -a, sponsare, sponsalia, sponsio, M. L. 8174-8177; et irl. posaim. Le texte de Servius Sulpicius énumère à peu près tous les dérivés usités de spondeo; sponsio est usuel et classique, mais technique ; sponsus ne se rencontre qu'à l'ablatif : de sponsālia, -ium dérive sponsālicius (tardif, Sid.); un diminutif sponsiuncula est dans Pétrone.

Composés : conspondeo : s'engager ensemble (joint à coniurare, compromittere dans le S. C. Ba.) ; despondeo : se séparer par engagement de (se dit du père qui promet sa fille, d. filiam alicui), par suite « abandonner, perdre », dans despondere animum, animos ou même simplement despondere (Col.). Dans la langue courante a le sens de « s'engager à donner, promettre »; desponso, -as, -atio (époque impériale), M. L. 2602 a.

respondeō, -ēs : s'engager en retour, ou « répondre à un engagement solennellement pris ». Terme qui a appartenu d'abord à la langue religieuse et qui s'est dit des réponses des oracles, etc., obtenues contre un engagement précédemment pris; sens bien conservé dans le participe respōnsum, qui est resté un terme technique du droit ou de la religion; cf. Cic., de Or. 2, 27, 116, res iudicatae, decreta, responsa; Cat. 3, 4, 9, haruspicum responsa; T.-L. 7, 31, 8, responsum senatus. En passant dans la langue commune, le verbe a pris le sens général de « répondre à une question ». Panroman sous la forme réspöndère. M. L. 7247; B. W. s. u.

Dérivés : respōnsiō (rare, mais classique) ; respōnsor (Plt.) ; respōnsōria (Ambr.) ; respōnsīuus (tardif) ; respōnsō, -ās (d'abord dans Plaute, puis dans la langue de la poésie impériale ; évité par la prose classique) : répondre à, répliquer ; et par suite, dans Horace (Sat. et Épltres), « tenir tête à, résister à », sons peut-être familier ; responsito, -ās, qui se dit surtout des juristes qui donnent les responsa prūdentium. Sur les sens pris par respondeo dans la langue de la

chancellerie impériale et de l'Église, v. Souter et Blaise. s. u.

La parenté de spondeo et de gr. σπένδω, σπονδή a été vue des Latins, malgré l'étymologie populaire, qui associait sponte; cf. F. 440, 1 : spondere Verrius putat dictum quod sponte sua, i. e. uoluntate, promittatur. Deinde oblitus inferiore capite sponsum et sponsam ex Graeco dicta ait, quod i onovoàc, interpositis diuinis rebus faciant.

Le rite de la libation est indiqué par gr. σπένδω: l'obligation résulte du rite. Ceci indique, évidemment, le sens indo-européen, disparu en latin, par suite de l'existence de libāre, qui a servi à désigner l'accomplissement de l'acte rituel. La racine n'était connue jusqu'ici qu'en grec et en latin; or, on la retrouve en hittite, où la racine\* (i) spand-, avec ses nombreux dérivés. désigne l'acte de la libation sacrificielle. Comme dans mordeo et tondeo, la valeur de la formation est « itérative », et non causative ; en pareil cas. l'adjectif en -ton'a pas l'élément -i- : sponsus, et le parfait indo-européen fournit le perfectum : spopondi. Le cas est donc différent de celui de moneo, monitus, qui a entraîné monuī.

Le sens de speja dans le groupe ombrien meta speta (T. E. VI a 55) est peu sûr : mensam (= libum, Vetter). \*spensam (i.-e. aspersam)? V. Devoto, Tab. Iguv., p. 209.

spongia (spongea et spungia, sfungia, Isid., Or. 20, 2, 16 et 12, 6, 60; sfungidus, Orib.), -iae f. : éponge. Sert aussi de cognomen. Emprunt ancien (Caton) au gr. σπογγία, latinisé ; d'où les dérivés : spongiola. -lus : spongiosus, -a, -um; spongius, -a, -um; spongio, -as, tous d'époque impériale. M. L. 8173 et 8173 a. Celtique : irl. sponc; britt. yspwng. Germanique : v. h. a. spunga, v. angl. spyncge. Cf. fungus.

\*spons, spontis f. : substantif usité seulement au génitif spontis et à l'ablatif sponte ; le nominatif spons est seulement dans Charisius et dans Ausone, et spontem est peut-être dans Varr., L. L. 6, 72, mais le texte est peu sûr. Le génitif et l'ablatif spontis, sponte sont accompagnés d'un adjectif possessif : meae, meā, tuae, tuā, suae, suā, etc., ou, quelquefois, à l'époque impériale, d'un génitif : sponte ducum, Luc. 1, 99 ; le génitif ne figure que dans l'expression esse suae spontis « être maître de soi-même, agir de sa propre volonté ». Meā sponte veut dire « de ma propre volonté, spontanément ». Dérivés tardifs : spontaneus, spontalis (= Exoú-

anoc).

Les Latins rattachent sponte à spondeo; cf. Varr., L. L. 5, 69, spondere est dicere spondeo, a sponte : nam id ualet et a uoluntate, et Fest. 440, 1, cité s. u. spondeo. L'ablatif sponte paraît exclure un ancien thème en \*-ti-. On rapproche le verbe germanique occidental, v. h. a. spanan « pousser, attirer », mais ni le sens ni la forme ne sont clairement expliqués par là.

sporta, -ae f. : panier de paille ou de bois tressé, à fond plat et à double anse ; cf. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπυρίς sous sa forme d'accusatif σπυρίδα; la syncope de i et l'assourdissement du d en t dénoncent un intermédiaire étrusque; l'o latin ne rend pas non plus

l'u grec dans les emprunts directs au grec (cf. grüna et, inversement, soccus). Ancien (Plt.), populaire ou technique. M. L. 8179. Germanique : v. angl. spyrte (da sportea?).

Dérivés : sportula : petit panier ; en particulier, à l'époque impériale : petit panier dans lequel les patrons offraient à leurs clients des cadeaux en nature, vivres, etc.; par métonymie, « présent, cadeau », M. L. 8181, et all. Sporteln; sportulo, -ās (Cypr.), d'où sporto (Caes. Ar.); sportella, M. L. 8180; britt. ysporth, ysporthell; sportellarius.

spūma, -ae f. : écume, mousse, bave (s'emploie au singulier et au pluriel ; le pluriel semble plus usité, ct. saliuae, medullae); par extension, « écume de sel », ». nitrī = ἀφρόνιτρον; s. argentī « litharge »; sorte de savon ou de pommade, s. caustica, Bataua. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8189. V. B. W. écume.

Dérivés et composés : spūmō, -ās, M. L. 8190. spūmātio (Cael. Aurel.); spūmātus, -ūs (Stace); spūmābundus (Apul.); spūmēsco (Ov.); spūmeus (époque impériale); spūmidus (Apul.); spūmosus (= ἀφρώδης), M. L. 8191; \*spūmula, M. L. 8192; spūmi-ter. -ger, -gena, épithète d'Aphrodite, copie du gr. 'Appo-YEVEIA, -YEVYC (tous poétiques); de-spumo : 1º enlever l'écume ; 2º répandre comme de l'écume ; 3º cesser d'écumer ; exspūmō : suppurer (Cels.) ; īnspūmo (Tert.), faits d'après exspuō, înspuō, auxquels le sentiment des Latins rattachait spuma.

Pour un dérivé sans s initial, v. pūmex. Mot originairement populaire de forme peu fixée. Formes en -nordinairement à l'Est : skr. phénah « écume, impureté superficielle » (avec un ph de caractère populaire), ossète fink ä, v. sl. pěny (féminin comme le mot latin, au pluriel en vieux slave; au singulier par la suite : serbe pena, spjëna à Raguse ; russe pena), lit. spáine et v. pr. spoayno (Voc.). Formes à -m- à l'Ouest : v. h. a. feim et v. angl. fam (masculin), et aussi en avest. spāma « crachat, écume » et dans un parler iranien, le sogdien. pym'kh « écume ». Inconnu au grec et à l'arménien.

spuő, -is, -i, spütum, -ere : cracher ; spütus, -üs m. (Cael. Aur., etc.); spūtum : crachat, M. L. 8197; spūto, -ās, qui tend à remplacer spuō dans la langue parlée, M. L. 8196, et ses dérivés, spūtāmen, -mentum, -tor; spūtātīlicus, mot formé par Sisenna pour traduire le gr. xaτάπτυστος. Ancien, assez rare dans les textes à cause de son sens

Le crachat a, dans la croyance populaire, une valeur apotropaïque; cf. Plin. 28, 35, ueniam a deis petimus spuendo in sinum (Pétr. 74, 13), et Plt., Cap. 550, qui sputatur morbus; de là le sens physique et moral de despuo : détourner un mal en crachant ; puis « rejeter avec mépris »; exspuō : chasser en crachant; respuō : rejeter en crachant, puis « repousser dédaigneusement », cf. gr. ἀποπτύω, ἐκπτύω; conspuo (consputo) : cracher dessus, couvrir de crachats, et « mépriser » (χαταπτύω). Sur v. fr. escoupir, v. B. W. sous cracher.

Inspuo, insputo ne sont attestés qu'au sens propre « cracher sur ». - Il y a une différence de sens entre screo et spuo, comme on le voit par Plaute, Mi. 647 : minime sputator, screator sum, item minime mucidus.

Comme sternuõ, le verbe spuõ appartient à une racine expressive dont les formes étaient variables en indoeuropéen et diffèrent d'une langue à l'autre (cf. screo). Lat. spuō, spūtum est à lit. spiáuju, spiáuti et à v.

sl. pljuje, pllvati « cracher » ce que suō, sūtum est à si. pur sii « coudre » (v. ce mot). Le sanskrit a sthioati « il crache » et sthyūtáh « craché », comme il a sīvyati il coud », syūtáh « cousu », en face de lit. siúti « coudre » (sur un type \*stuppio, \*suppio supposé par roum. scuina at stupi, v. Graur, Mél. ling., p. 23). Une dentale se retrouve dans arm. t'k'anem « je crache » et uk' « il a craché »; ceci a conduit à tenir pour ancien, et non pour issu de \*py- (ce qui serait phonétiquement poseible), le τ de gr. πτύω. Le gotique a speiwan « cracher » en face de la forme différente v. isl. spýja. L' $\bar{u}$  de v. isl. spýta « cracher » et spýja n'a rien d'essentiel; car le grec a ἀπέπτῦσεν « il a craché ». Il y a des formes à dentale dans gr. πυτίζω et ψύττει · πτύει (Hes.), en face des formes germaniques. Cette variété de formes dans une racine expressive, à la fois vulgaire et comportant des valeurs actives, avec efficacité quasi magique. exclut la restitution d'un original indo-européen.

spurcus, -a, -um : sale, impur. Classique et usuel. M. L. 8194 (avec u fermé, comme murcus?).

Dérivés et composés : spurco, -as, M. L. 8193, et conspurco; spurcitia, -ties (rare); spurcamen (Prud.); spurcālia, -ium (bas latin), conservé en germanique : m. néerl. sporkelle, nom du mois de février : spurcidicus, -ficus (tous deux plautiniens), -loquium.

Le sens premier de spurcus était peut-être « mélangé. impur »: cf. F. 474, 31 : -m uinum est quod sacris adhiberi non licet, ut ait Labeo Antistius lib. X commentarii iuris pontificii, cui aqua admixta est defrutumue, aut igne tactum est, mustumue antequam deferuescat. En ce cas. il est possible qu'il soit apparente à spurius « bâtard », c'est-à-dire « de sang mêlé ». Ancien terme du vocabulaire religieux, où, d'ailleurs, il est toujours resté. jusque dans les représentants romans; cf. M. L., s. u. V. spurius? Pour le suffixe, cf. caecus,

spurius, -a, -um : bâtard. Terme de la langue du droit; cf. Gaïus, Inst. 1, 64 : ... solent spurii filii appellari, uel a graeca uoce quasi σποράδην concepti, uel quasi sine patre filii. Par suite, « faux, inauthentique ». Spurius sert de cognomen en latin et en osque. Il y a un nom étrusque Spurinna (avec ŭ. cf. Havet, Man., § 322) ; le neutre spurium a le sens de « cunnus, pudendum muliebre » (Isid., Or. 9, 5, 24) et serait d'origine sabine d'après Plutarque, Quaest. Rom. 103. Peut-être mot d'origine étrusque, apparenté à spurcus ; cf. Glotta, 15, 243. M. L. 8195.

squalus, -a, -um : couvert de croûtes ou de plaques de boue formant écailles, crasseux, sale (un exemple dans Enn., Sc. 311. strata terrae lauere lacrumis uestem squalam et sordidam).

Dérivés : squālitās (Acc., Luc.) ; squāleō, -ēs : être couvert de plaques ou d'écailles, cf. Vg., Ae. 10, 314, per tunicam squalentem auro; G. 4, 13, picti squalentia terga lacerti, par suite « être rugueux, hérissé, couvert de saletés »; et « être en deuil » (cf. sordēs); squālēs, -is (Varr., Pac.), remplacé par squālor (que Lucrèce oppose à leuor, 2, 425); squalentia (Tert.);

squālidus, cf. Accius (517), eius serpentis squamae squalido auro et purpura praetextae, M. L. 8198; squāliditās (Amm.); squālefacio (bas latin); \*squāleus, M. L. 8197 a.

Rapproché de squāma par les Anciens ; cf. Gell. 2, 10, 19 sqq., Non. 452, 18 sqq.

Cf. peut-être dor.  $\pi \bar{\alpha} \lambda \delta \zeta$ , ion.-att.  $\pi \eta \lambda \delta \zeta$  (mais le  $\pi$ initial peut aussi représenter \*p-) et v. sl. kalŭ « boue » (mais on propose aussi d'autres rapprochements : v. Trautmann, Balt.-sl. Wört., p. 113 sqq.). Un \*skwainitial n'est pas attesté, pour ce groupe, hors du latin.

squalus, -I m. : squale, chien de mer. Quantité de l'a inconnue ; dans Ovide, Hal. 133, il faut lire squatus, non sauälus

Sans doute à rapprocher de squatus et peut-être de squāma. On rapproche aussi v. pr. kalis « wels (silure) » et v. isl. hualr «baleine »; avec σπ-. précédé de prothèse gr. ἄσπαλος « poisson indéterminé » (Hes.) et skr. chāla « poisson rouge d'eau douce » (J. Bloch) ; tout ceci assez vague.

squāma, -ae f. : écaille (sens propre et figuré). Ancien, technique, usuel. M. L. 8199.

Dérivés et composés : squāmātus (Tert., Vulg.), cf. λεπιδωτός; squāmātim (Plin.); squāmeus; squāmosus, M. L. 8202 ; squāmula (Cels.), M. L. 8201 ; dēsquāmō, -ās : écailler, M. L. 2603, d'où \*squāmāre, M. L. 8200, avec le même sens ; squāmi-fer, -ger, -cutis (poétique).

V. squālus.

squarrösus, -a, -um : -i ab eadem squamarum similitudine dicti, quorum cutis surgit ob assiduam inluuiem. Lucilius (1121) : « uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra », P. F. 443, 1. Sans doute corruption de \*escharösus, dérivé de ¿σχάρα, rapproché par étymologie populaire de squāma ; ou noté squ-, au lieu de esqu-, par contrépel, et avec géminée expressive de type populaire. Le sl. skvara « sordēs » est loin pour le sens.

squatus, -I m. : ange, poisson de mer; glosé genus piscis dictus quod sit squamis acutus et eius cute lignum politur ; correspond au gr. pivy.

Dérivé : squatina, même sens. M. L. 8203, 8204. V. squalus?

squilla, -ae f. : squille, crustacé. Depuis Varron. Conservé en italien et en logoudorien. M. L. 8204 a. Souvent confondu avec scilla. Mais les sens sont bien différents.

stabilis, stabulum : v. sto.

stadium, -I n. : stade. Emprunt au gr. στάδιον, attesté dès Lucilius et latinisé, d'où stadiālis (ager), stadiātus; passé dans les langues romanes. M. L. 8210.

stägnum (sur l'ā, v. Priscien, GLK II 63, 8), -ī n. : étang. Ancien (Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8217 a; v. aussi B. W. étancher.

Dérivés : stāgnō, -ās, M. L. 8217 (et \*restagnō, 7247 a) ; stāgnosus (époque impériale) ; stāgnālis (-ris, -rius), stāgnātilis, stāgnēnsis, stāgnīnus, stagnātor, -torium, tous très tardifs. Aucun rapprochement clair.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.23 (2025-09-05 19:37:34 UTC)

#### - 645 -

stagnum (stannum), -I n. : 1º alliage d'argent et de plomb; 2º étain (ce second sens plus tardif). Pline dit plumbum album. M. L. 8217 b. Celtique : irl. stán, britt. ystaen. Cl. Plin. 34, 160 et la note de Le Bonniec-Gallet de Santerre, ad l.

Dérivés : stagneus; stagnō, -ās : étamer, souder (stann-); stagnātiō; stagnātūra; stagnārius (Gloss.); stagnātōrium (Gloss.).

Le mot n'apparaît pas avant Pline et Suétone; et, d'après Pline, l'étamage serait une invention gauloise. Sans doute emprunt, mais d'origine incertaine. La forme stagnum est mieux attestée que stanum et confirmée par les formes romanes, it. stagno, etc.; les gloses ne connaissent que stagnum, qui, du reste, est confondu avec stagnum « étang ». Peut-être étymologie populaire qui aurait assimilé à une eau stagnante l'étain en fusion servant à étamer ou à souder. V. Sofer, 158.

stāmen, -inis n. : 1° fil, composé de plusieurs filaments tirés du haut de la quenouille et qui, par conséquent, se tient droit (cf. gr.  $\sigma \tau \eta \mu \omega \nu$  et v. Rich, s. u.) ; 2° chaîne ou filets de chaîne dans un métier vertical, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8220 ; et britt. *ystof* ; 3° par analogie : cordes de la lyre ; 4° au pluriel : étamines.

Dérivés : stāmineus : couvert ou fait de fils, M. L. 8221 ; stāminārius, -a : fileur, fileuse ; tardifs : stamnātus, -tiō, -tūra.

V. sto. Peut-être influencé par nemen, gr. vňua.

\*staminātus (stā-?), -a, -um : attesté seulement dans Pétr., Şat. 41, staminatas duxi (scil. potiones) « j'ai bu à tire-larigot ». Sans doute dérivé de στάμνος « cruche ». L'étymologie qui fait dériver l'adjectif de stāmen, cf. Buecheler ap. Friedlaender, Petronii Cena Trimalchionis, p. 232, paraît moins vraisemblable. Cf., toutefois, le deducat plena stamina longa colu de Tibulle 1, 3, 86.

## stannum : v. stagnum.

statera, -ae f. : peson. Emprunt populaire fait sur l'accusatif du gr. στατήρ, στατήρα, conservé surtout dans les dialectes italiens. M. L. 8233.

statim, -tio, -tuo, etc. : v. sto.

staurō, -ās: mettre en croix (Fulg., Gl.). Dérivé de σταυρός transcrit par stauros, comme staurophoros (Iren., Inscr.).¶Mot de la langue de l'Église, sans rapport avec īnstaurō.

stega, -ae f. : pont de navire, tillac. Emprunt au gr. στέγη (Plt.).

stēla, -ae f : stèle. Emprunt au gr. στήλη (latin impérial), passé en germanique : m. néerl. stil.

stēliō, -ōnis (stēlliō) m. : 1º lézard étoilé, stellion, M. L. 8243; 2º fourbe, imposteur (terme sans doute d'argot; cf. Pétrone, Sat. 50, 5, et Plin. 30, 89). De là, dans la langue du droit, stēl(l)iōnātus, -ūs m., cf. Dig. 47, 20, 3 sqq., et Gloss., stelionatus dicitur quando una res duobus uenditur, CGL IV 284, 35; stēl(l)iōnātor (Gloss.); et sans doute stēllātūra, terme de l'argot des soldats désignant la retenue prélevée sur leurs rations par les tribuns militaires.

V. stēlla.

stölla, -ae f. (stölla d'après les langues romanes; la graphie -ll- après voyelle longue indique la prononcia tion de l exilis; elle n'était pas nécessaire devant -iaussi trouvet-on stelio e. g. dans le Mediceus de Vg. G. 4, 243, et dans le cod. Farnesianus de Festus, p. 412, 5; cf. mille, argilla) : étoile (souvent e étoile filiante ). Par suite, objet ayant la forme ou l'éclat de l'étoile : étoile de mer, ver luisant, pupille de l'œil, etc. Noma propres : Stēlla, -läs, -lätīnus, -na tribus. Ancien, clas. sique, usuel. Panroman. M. L. 8242; B. W. s. u. Celtique : irl. stell, britt. ystwyll.

Stëlla est le terme de la langue courante. Depuis le rer siècle av. J.-C., la poésie et la prose savante ont beaucoup utilisé sidera (sidus), qui vient de la langue augurale, et astra (astrum), emprunté au grec.

Dérivés : stellula, traduction de doreploxoc (Si Jér.); stellätus, d'où stelläns, et stellö, -äs, usité aux formes personnelles seulement à l'époque impériale; stelläris (Macr.); stellätüra (tardit, 1v siècle, v. stellö); cönstellätus; cönstellätiö (sans doute  $\bar{e}$  dans tous ces mots, à en juger par stella). Composés poétiques : stellifer, -ger, -micāns.

stella. sans doute de \*stelna (avec e venant d'un ancien nominatif \*stel), est à arm. astl (génitif astel) « astre. étoile » ce que got. stairno « dornp » est à gr. dorno (avec neutre dérivé aorpov); l'a initial résulte d'un développement de voyelle prothétique qu'on observe souvent en grec et en arménien ; il manque, même en gree, dans le composé gr. στεροπή « éclair » en face de астеропи, астрани, астранты. La forme à -rse retrouve en brittonique : corn. steren, et en tokharien : tokh. A. s'ren. pl. Le r de véd. tdrah (nominatif pluriel), strbhih et de av. stāram (accusatif singulier), starobyo (datif pluriel) est ambigu. Le slave et le baltique ont un autre mot : lit. žoaigzde, pol. gwiezda, etc. Le stellis fulgentibus de Lucrèce, 6, 537, est sans doute une allusion à gr. dorepont, dorpánto plutôt qu'une conservation d'usage indo-européen. - La formation de lat. stella et de got. stairno est parallèle à celle de got. sunno « soleil » (suffixe -no-) ; le nom des « étoiles » est souvent associé à ceux du soleil et de la lune; on retrouve des formations en -n- dans v. sl. slu-n-ice « soleil » et mes-e-ci « lune »; à côté de lit. žvaigzde, le lette a zvaigzne « étoile ». L'idée que stella repose sur \*sterla est arbitraire, malgré i.-ir. stár-, et provient de ce que l'on ne pense pas à la forme arménienne. Comme on le voit par les noms du « soleil », les astres admettent le genre animé et le genre inanimé ; les noms du soleil et de la lune montrent que, ici, le genre animé se présente sous forme masculine ou féminine, ce qui semble répondre à des différences anciennes de conception. - La coexistence de \*ster- et de \*stel- justifie en quelque mesure un vieux rapprochement : \*ster- et \*stel- seraient les noms d'action des racines parallèles signifiant « étendre », \*ster- (v. sl. stirę, strėti; lat. sterno) et \*stel- (v. sl. stelję, stilati « étendre »; cf. lat. lātus, formé comme strātus). L'idée fondamentale serait celle du groupe d'étoiles semées dans le ciel. Pure hypothèse.

stemma, -atis n. : couronne ; tronc, arbre généalogique. Emprunt (depuis Sén.) au gr. στέμμα.

Dérivés tardifs : stemmico, -câtūra.

\*stentinae, -ärum f. pl. : intestins. Contrépel de \*isten-

tinae, forme vulgaire (Mul. Chir.) à double métathèse de i(n)testinae; v. W. Heraeus, Kl. Schr. 132. Cf. intus sous in.

storcus, -oris (doubllet dialectal stircus, Lucérie) n. : fumier, excréments. Ancien (Caton, Lois), technique. M. L. 8245.

Dérivés : stercorō, -ās (et stercerō, Cat.) : fumer (un champ); M. L. 8244 a, stercorātiō, stercorārius; stercoreus, stercorōsus et stercorātiō a stercorārius; stercoreus, stercorōsus et stercorīzō = cacō, Romul., fumer (Mul. Chir.); sterceia « torcheuse » (Tert.), derciālum « fumure » (Gl.); Sterculus, -lius; Stercātus, -tius; Stercenius; stercilinum (stercu-, v. Plt., Per. 407, et Tér., Pho. 526), noté aussi sterguilinium (sterguilinum, Phèdre 3, 12, 2) : tas de fumier. Sur l'origine de ce dernier, hypothèse aventurée dans stolz-Leumann, Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 225. La forme la plus ancienne semble être sterculinum, cf. H. Keil, Comment. in Catonis De agri cultura librum, p. 11; sur la variante -cui- et -qui-, v. Quiritēs.

Aucun rapprochement sûr. Les mots qui désignent p' e ordure » différent d'une langue à l'autre. Il en est quelques-uns qui, malgré des différences, font penser à itercus; ainsi gr. σχώρ, σχατός et στεργάνος · χώπρων (Hes.), et lat. mu-scerda; germanique : v. isl. prekkr, all. Dreck; celtique : bret. stroñk, gall. troeth (de \*trokta t.), etc. Pour la métahèse \*sterk-/\*skert., cî.î specio et \*sker. Mot populaire de forme instable.

sterilis, -e (et archaique sterilus, cf. P. F. 419, 4; et v. Lucrèce, comm. Ernout, ad 1, 340) : stérile (s'oppose à lecundus, fertilis, sterilitas à fertilitas ; cf. Cic., Diu. 1. 57 131); et « qui rend stérile ». Le sens ancien de « animal qui ne produit pas de petit », soit qu'il s'agisse d'une femelle qui n'a pas encore eu ou n'a pas de petit, soit qu'il s'agisse d'un mâle, est conservé dans l'expression religieuse de Virgile (imitée d'Homère), Ac. 6, 251 : sterilemque tibi, Proserpina, uaccam. Les cogs sont qualifiés de steriles par Varron, R. R. 3, 9, 6; la valeur propre est encore nette, par exemple dans Lucr. 4, 1235. C'est le latin qui, au cours du développement, a abouti au sens de « stérile » ; dans les emplois anciens, la valeur de « qui ne produit pas de petit » est encore présente, alors que le mot sert à des fins expressives, ainsi Plt., Tru. 97 : neu qui manus attulerit sterilis intro ad nos, grauidas foras exportet. Usité de tout temps ; sens propre et figuré. M. L. 8246.

Dérivés : sterilitãs (classique) ; sterilêscő, -is (Plin.) ; sterilicula (= uulua sterilis) (Pétr. 35, 3) ; sterilizõ (Ps.-Phil.) ; sterillum (sti-) (Gl.).

Le sens de « animal » sans petit » est net dans véd. starih (accusatif singulier star(i)yam), hom.  $\sigma\tau\epsilon\bar{\iota}\rho\alpha$ ( $\kappa522 = \lambda.30$ ,  $\sigma\tau\epsilon\bar{\iota}\rho\alpha\nu\betao\bar{\nu}\nu...$ ,  $\dot{\rho}t\xi\epsilon\nu\nu$  « sacrifier une génisse » pour les morts, considérée comme pièce de choix), arm. steri (même sens; sans doute de \*steryā); got. stairo " $\sigma\tau\bar{\iota}\rho\alpha$  » et m. h. a. sterke « génisse » et v. h. a. stero « bélier », v. angl. styre « veau ». Grec  $\sigma\tau\epsilon\rho\iota\rhoc$  « stérile » est une formation propre à cette langue.

sternö, -is, stržuľ, stržtum, sternere: étendre, coucher à terre; s. herbäs, harēnam, etc., d'où strātum : couche (de feuillage), etc.; ou « joncher de », s. solum tēlīs; fréquent dans sternere uiam (lapidibus), cf. gr. 6800 στορέννομu); de là strāta (uia) « chaussée »; cf. M. L. 8248 et 8291, strata (fr. estrée, etc.); 8292, stratum « lit ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. srath, srathar « strātum, strātūra », britt. ystrodur. A strāta remontent les formes germaniques du type v. h. a. strāzza, v. angl. stræt.

Dérivés : sternāx : qui renverse son cavalier (Vg., Sil.); prosterné (Sid.); -sternium, second terme de composé dans lecti-sternium, sellisternium, termes du rituel; la forme simple \*sternium, que supposent certaines formes dialectales italiennes, M. L. 8249, a dù être refaite tardivement sur sternō; sternum : στρωμνή (Gl.); sternāmen; sternitium : lātrīna (Gl.).

strāmen et strāmentum : chaume; paille étendue; lit ou litière de paille ou de feuillage (cf. gr. στρῶμα), M. L. 8287; strāmineus, M. L. 8288; strāmentācius; strāmentārius; strāmentor, -āris (Hyg.).

strātor : paleirenier ; strātūra, -ae f. : pavement, matelas, lit ; strātus, -ūs m. : lit, litière.

Une forme avec élargissement en -g- est dans strägës, -is f. : fait d'étendre, de jeter à terre ; d'où « ruine, désastre » ; souvent joint à caedës, dont il est synonyme comme de clādēs. M. L. 8282.

strāgulus : qu'on étend, strāgula uestis; cf. Varr., L. L. 5, 187 : hoc quicquid insternebant ab sternendo stragulum appellabant; strāgulum n. : couverture, housse, garniture de lit, etc., M. L. 8284; passé en celtique : corn. ystraill « tapis », et en v. angl. strægl; et strāgulātus (Vulg.); obstrāgulum : lanière de soulier (? confondu peut-être avec obstrigillus). Sur stragulāre, v. M. L. 8282 a.

A sternō, -is correspond un intensif en -ā- attesté dans les composés cōnsternō, -ās « abattre », qui s'emploie surtout au sens moral; de là cōnsternātus, cōnsternātiō; et sans doute ex(s)ternō, -ās (poétique, attesté à partir de Catulle) « abattre » et « mettre hors de soi » (sens influencé par un rapprochement àvec externus dû à l'étymologie populaire; d'après aliēnātus); cf. Non. 108, 10, et Thes., s. u.

Composés de sternő : ad-, cön- (d'où \*cönsträtum, M. L. 2172, et irl. consternaim), dī-, in-, inter-, ob-, per-, prö-, sub-sternö, M. L. 8394 a. De prösträtum a été tiré \*prösträre, représenté dans les langues romanes, M. L. 6789, et irl. savant prostrátit, de prosträtiö; britt. savant sustarn, de \*substernium; de \*substrätum, M. L. 8396; \*substräre, M. L. 8395. Sur l'existence d'un simple strö dans Isid., Or. 19, 26, 5, v. Sofer, 107.

Substernō rappelle skr. upa-star-, gr. ὑποστόρνυμι, got. ufstraujan.

La racine \*ster- « étendre » est largement représentée dans plusieurs langues, avec ou sans élargissement.

La forme monosyllabique \*ster- fournissait un aoriste radical que conserve le védique : dstar, astrita, et un adjectif en \*-to- : skr. stritak ; cf. le substantif gr. στρατός « troupe, foule, armée ». Comme v. h. a. stirna « front.», le gr. στέρνον « devant de la poitrine » désigne une surface du corps. V. sl. strana (accusatif russe stóronu, serbe stranu) « région » repose sur \*stornā. Le latin n'a aucune forme shre; v. stēlla.

Il y avait une forme à élargissement \*ā/> d'où résulte un type de racine dissyllabique : l'infinitif véd. stáritæe (à côté de stáriæe), l'adjectif en \*-no-, véd. stīrnāk, le substantif lit. stirta « meule de foin ». Le présent véd.

- 648 -

signáti, signíte « il répand » doit être un ancien présent en \*-nā- de cette racine à élargissement ; l'irlandais a, du reste, conservé sernaid « il étend ». La forme de irl. sernaid et celle de lat. sternō ont été expliquées par M. Marstrander, Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée (Oslo, 1924), p. 33 sqq. — Le latin a conservé le type de skr. stirnáh dans strätus, qui a entraîné le perfectum strāuī. On a aussi strāgēs.

Le grec a un autre type d'élargissement à  $*\bar{e}/\bar{o}$  qu'attestent l'aoriste έστόρεσα, le parfait ἔστρωμαι, l'adjectif στρωτός, etc. Le latin n'a rien de pareil.

Un élargissement en -u- est supposé par got. straujan « étendre, répandre » et v. bret. strouis « strāuī »; il rend compte du présent du type skr. strnóti, gr. στόρνύμι. Le lat. struö s'explique sans doute par cet élargissement (v. ce mot).

Une forme à l, \*stlā-, de la racine qui se retrouve dans v. sl. stelję, stîlati « étendre » semble figurer dans lātus « large », stlatta(?) et peut-être dans stēlla. V. aussi tellūs.

stornuō, -is, -ul, -ūtum, -ore : éternuer ; quelquefois transitif sternuere õmen, approbātiõnem; de là sternūtum (Gloss.), conservé dans les langues romanes, M. L. 8252; sternūmen, -mentum. Itératif : sternūtō, -ās, attesté seulement à l'époque impériale (Pétr., Plin.), qui a remplacé sternuō dans les langues romanes, M. L. 8250 (et 8251, \*sternūtiāre), sternūtātiō, -tāmentum; sternūtus.

Comme celle de spuö, la racine de sternuö appartient à un groupe indo-européen dont les formes sont diverses, puisqu'il s'agit d'un mot expressif, non fixé. Le grec a un aoriste Éπταρον et, pour « éternuement ». πταρμός et πτόρος (cf. spuō et πτύω). La racine comporte une forme élargie par \*eu- dans irl. sreod « éternuement », gall. ystrew, trew (même sens) ; cette forme explique le type du présent gr. πτάρνυμαι, ainsi que celle de sternuo. La forme \*steru-, \*streu- de la racine, indiquée par le celtique, se retrouve dans lat. sternuo, ancien présent en \*-nu- passé au type thématique et où le vocalisme radical -e- s'explique par une forme non conservée du subjonctif, comme dans sterno. Toutes les formes latines sont faites sur le présent sternuo ainsi obtenu. L'arménien a p'indel « éternuer » (Job XLI 9). où p'r- doit reposer sur un ancien \*phur-, le timbre de r étant attendu dans une racine à élargissement \*-eu- (le \*p' arménien pourrait aussi reposer sur \*pt-).

Arm. p'inčel pose une question plus large; il traduit gr. xpowyh, Job. XXXIX 25; et, de la même racine, p'ingal (ou p'inkal) a un sens voisin. Dès lors, on doit rapprocher irl. srenim « je ronfle », qui ne se sépare, en effet, pas de irl. sreod « éternuement ». Le latin luimême a steriõ « je ronfle », où \*-te/o est un élément de formation rare en latin; cf. cependant le nictit d'Ennius. Le grec a þérxo ou, avec un  $\chi$  expressil, bérxo, et, d'autre part, peut-être  $\delta 600$  « bruit des vagues », v. roncus. Cf. aussi strepõ, stridõ.

Le sens de « éternuer » de lat. sternuō, gr. πτάρνυμα, provient sans doute en grande partie de la valeur propre du présent à nasale, dont l'aspect déterminé se prête à indiquer un phénomène brusque tel que l'éternuement.

sterquilinium ; v. stercus.

stertō, -is, -uI, -ere : ronfler. Ancien, familier; ster. teia « ronfleuse » (Pétr.) ; dēstertō (Pers. 6, 10) : cesser de ronfler ou de rêver. Supplanté à basse époque par roncō, runcō. Non roman. Cf. M. L. 7292 et 7447. V. sternuō, strepō.

stibium, -I n. (stibia, Gloss.) : antimoine. Latinia. tion de stibbi, stimmi, transcription du gr. στίδι, στίμι (Plin.); d'où stibiō, -ās (= στιδίζομαι); stibinus (Vulg.)

sticula, -aef. : sorte de vigne (Colum. 3, 2, 27). Inex. pliqué. Voir André, REL XXX, 152. Sans rapport avec stic(h) α « tunica » (Ed. de Diocl., Gl.), transcription du gr. στ(χη).

stigma, -ae f. : marque au fer rouge. Latinisation de ort/yµ $\alpha$ , - $\alpha$ roc, rangé par la langue populaire dans la déclinaison des thèmes en a et devenu féminin (cf. schema).

Dérivés : stigmõsus; stigmõ, -ās =  $x\alpha \tau \alpha \sigma \tau \zeta \omega$ ; (tardif). M. L. 8254 a.

stigo, -as : v. stingo.

stilāgō (still-), -inis f. : trad. de κορωνόπους, Plantāgō corōnopūs (Diosc. 2, 157). Inexpliqué.

stilla, -ae f. : goutte (que les grammairiens essaient de différencier de gutta, ainsi « gutta imbrium est, stilla olei uel aceti », Suét.). Attesté depuis Varron. M. L. 8252

Dérivés et composés : stillō, -ās : couler goutte à goutte, distiller (sens propre et figuré), M. L. 8258 a; d'où stillātim (Varr.), stillāticī (S<sup>t</sup> Jér.), stillanter (Ambr.), stillārium (Sén.), stillāticius et stillātiuus (Plin.), stillāmentum (Fulg.); dē-, M. L. 2604 a, disex-, īn-, re-stillō; substillus : qui tombe goutte à goutte; se dit aussi du temps : -m tempus ante pluuiam iam paene amidum, et post pluuiam non persiceum, guod iam stillaret, aut nondum desisset, P. F. 399, 5, stillicidium :-m eo quod stillatim cadat, Varr., L. L. 5, 27. Dans la langue du droit, « écoulement des eaux de pluie », M. L. 8259.

Malgré l'affirmation de Festus (cité s. u., stiria), il n'est pas évident que stilla soit un diminutif de stiria. A en juger par gutta, on est plus tenté d'y voir une forme à géminée expressive en face de gr. orthy « goutte d'eau ». Quant à stiria, dont le sens ne concorde guère avec celui de stilla, les rapprochements proposés supposent une racine \*stei- avec suffixe à -r- constant : lit. stýros ākys « yeux fixes », avec des verbes dérivés tels que styrstù, stýrti « se raidir, se congeler », v. isl. stria « se raidir » (M. Trautmann n'a pas cru devoir retenir ce rapprochement pour le lituanien).

stilus, -I m. : en général, tout instrument composé d'une tige pointue ; spécialisé dans les diverses langues techniques : pointe de chausse-trape (Auct. B. Afr. 31, 5; cf. stimuli, Cés., B. C. 7, 73, 9) ; aiguille ou sonde usitée en arboriculture (Pall. 4, 10, 20; Col. 11, 3, 53); tige de cadran solaire. En particulier, « poinçon » de fer ou d'os, terminé par une lame plate et large à l'une de ses extrémités, dont la pointe servait à écrire sur la cire des tablettes et la surface plate à effacer (de là *uertere stilum*). En rhétorique, stilus est devenu snonyme de scriptió, scriptūra, comme le fr. « plume », cf. Cic., Or. 150, stilus exercitâtus, et a pris le sens de «ærercie écrit », cf. Quint. 10, 7, 4, multus stilus et assidua lectio, écrit », cf. Quint. 10, 7, 4, multus stilus et assidua lectio, et « façon d'écrire, style », et même, à l'époque impéet « façon d'écrire, style », et même, à l'époque impéet », apu s'employer en parlant de l'éloquence, d'après riale. A graphie du fr. style est due à un faux rapprooraio. La graphie du fr. style est due à un faux rapprooraio. La graphie du fr. style est due à un faux rapprooraio. La graphie du fr. style est due à un faux rapprodement avec orūxoç. Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8260, et v. h. a. stil. Dénominatif stilo, -ās « pousser M. L. 8260, et v. h. a. stil. Dénominatif stilo. -ās « pousser inde similes habet (Chir., Vég.) = orthocolus ; \*dēsrico pedes similes habet (Chir., Vég.) = orthocolus ; \*dēsiliāre, M. L. 2604.

V. stimulus?

stimulus, -I m. : aiguillon (= xźvrpov). Sens physique et moral. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes remontent à \*stümulus et stumbulus (cf. stipula, \*stupula), M. L. 8261; de même britt. swmml; v. Graur, Notes étym., p. 16.

Dérivés : Stimula : déesse qui aiguillonne, cf. Varr. ap. Aug., Ciu. D. 4, 11, etc., peut-être déformation populaire de Sémèlé, cf. Ov., F. 6, 503, dubium Semelae Stimulaene uocetur; stimuleus (Plt.); stimulõsus (Cael. Aur.); stimulõ, -ās; stimulātiõ, -tor, -trīx, et ex- (= excitõ dans la langue poétique et impériale), in-stimulõ (synonyme poétique de īnstigõ).

On pense à un élément \*sti- qui se retrouverait dans stilus et dans stinguo-.

#### stinchus : v. scincus.

\*stingō, -is; -stigō, -ās: attesté seulement dans les gloses, où on lit stigo: distinguo, CGL V 526, 6 (à côté de stingō: στίζω, CGL II 437, 62), et stigat: incendit, inflammat, distinguit (ce dernier verbe ajouté par une seconde main), CGL V 515, 54. — -stigō doit avoir été extrait artificiellement du composé qui est seul employé înstîgō, -ās « piquer contre », « exciter, stimuler » (déjà dans Térence; joint à stimulī, Lucr. 4, 1082), d'où instigātor, -trīx, -tiō, -tus, -ūs (époque impériale), M. L. 4471.

A côté de cet intensif-duratif en  $-\bar{a}$ - (cf. éducāre) existe un verbe thématique à nasale inflxée : \*stingō, -is, non attesté lui non plus en dehors de la glose citée plus haut, mais qui figure dans une série de composés :

distingo (noté le plus souvent distinguo, mais cf. Vel. Long., GLK VII 67, 20 : inuenti sunt qui distinguere quoque sine u littera et scribere et dicere maluerunt, adicientes et illam rationem, quod distingere est interposito puncto diuidere atque diducere, ce qui indique que l'on avait, au moins partiellement, le sentiment d'une différence entre stingo « piquer » et -stinguo « éteindre »), -is, -stinxi, -stinctum, -sting(u)ere (=  $\delta u \sigma \tau l \zeta \omega$ ) : distinguer, séparer par des marques ; cl. distinctus : xaráστιχτος (Gloss.), par exemple dans Plin. 10, 144, alia (oua sunt) punctis distincta ; Cic., N. D. 2, 95, caelum ... astris distinctum et ornatum. Employé au sens moral de « distinguer (par l'esprit), séparer, définir »; de là : distinctio (Cic.), -tor (bas latin), -tus, -ūs (Tac., St.), distinctim (bas latin), distinctīuē (Prisc.); indistinctus (= abiaστιχτος; époque impériale). Irl. distingaim « distingo » (savant).

insting(u) $\bar{o}_i$ , -is : attesté pour ainsi dire seulement au participe instinctus : aiguillonné, stimulé (sens moral) ; de là : instinctus, -ūs m. (Cic. = &v00υσιασμός) ; instinctor (Tac., sens voisin de auctor) ; instinctiõ, -tūra (tardís). intersting(u) $\bar{\sigma}$ , usité au participe interstinctus, synonyme de distinctus, interpunctus dans la langue impériale; interstinctio (Arn.). — V. sous stinguo.

L'ombrien a(n)stintu impér. « instingito TE III 18, 19, 20, se rattache à stingō, cf. Vetter, Hdb., p. 214.

stinguõ, -is, -xī, -ctum, -ere: éteindre. Se trouve seulement dans Lucrèce (au sens propre et figuré; cf. 1, 666; 2, 828; 4, 1098), dans les fragments poétiques de Cicéron (Prisc., GLK II 564, 18 sqq.) et dans la glose stinguo : σδεννώω, CGL II 430, 13. Partout ailleurs le sens, « déterminé » par nature, appelle les formes à préverbe :

ex(s)tinguō: éteindre (sens propre et figuré). Classique, mais non dans Plaute, qui emploie restinguō. Usuel. M. L. 3070 (mais cl. aussi stinguere, M. L. 8262; B. W. éteindre); ex(s)tinctiō; -tor (Cic.), -tus, -ūs (Plin.); et in-ex(s)tinctus (Ov.), inex(s)tinguibilis (= &o&ocoroc); interstinguō (rare, Lucr. 5, 761; puis Mart. Cap. et Apul.) « éteindre ». Formé sous l'influence de interficiō?; rest(i)nguō : éteindre (sens propre et figuré). Ancien, classique, usuel. D'où restinctiō (Cic., Fin. 2, 3, 9); irrestinctus (in-) « non éteint » et « inextinguible » (Sil., Mart.), d'après in-extinctus.

Praestigiae se rattache plutôt à stringo.

Il est possible que stinguo ait été extrait secondairement des formes à préverbe par Lucrèce et Cicéron, conformément à l'usage poétique qui autorisait l'emploi du simple pour le composé, ainsi dare pour édere, pellere pour expellere, etc., et par suite de la confusion dans la prononciation de stinguō, e(x) stinguō. Il n'y a pas de parenté étymologique entre disting(u)o et extinguo; mais la langue les a rapprochés : « piquer » et « brûler » sont des mots de sens voisins (cf. all. ersticken et erstecken); instinctus s'emploie avec une valeur comparable à celle de incensus, inflammatus (instinctus amore, incensus amore); on a été amené ainsi à voir un couple antithétique dans  $insting(u)\bar{o}$  et  $ex(s)tingu\bar{o}$ , et les formes ont réagi l'une sur l'autre. C'est ce qui explique les graphies distinguo et instinguo (ce dernier, du reste, à peine attesté).

Les formes signifiant « piquer », à savoir stingō dans les gloses, in-stigāre, sont visiblement à rapprocher de gr.  $\sigma \tau l (\omega « je pique » (avec <math>\sigma \tau \tau \gamma \omega v « esclave marqué au$  $fer », <math>\sigma \tau \eta \tau \omega \varsigma « tatoueur »)$ ; v. sax. stekan, v. h. a. stehhan « piquer », got. in stika « èv  $\sigma \tau \tau \gamma \mu \ddot{n}$ », etc., sont douteux à cause de got. stakins (accusatif pluriel) «  $\sigma \tau \tau \gamma \mu \pi \tau a$ »; cf. aussi le groupe indo-iranien de skr. téjate « il est pointu », skr. tigmdh et v. perse tigra « pointu », etc. Mais les formes grecques ne justifient pas le -gu- de distinguō, quoique, par son sens, ce verbe appartienne à la famille de instigāre.

Quant à extinguõ, restinguõ, ce n'est pas seulement le -gu- qui fait difficulté; c'est, de plus, le sens qui ne s'explique pas par « piquer ». On pense naturellement au groupe, énigmatique et obscur, de lit. gèsti (prétérit gesa ü) « s'éteindre », v. sl. gasiti « éteindre », et de gr. écôny « je me suis éteint », ofbăcau (ionien) « éteindre », obéscau/obéscu « éteindre », ζείναμεν · obévouµεν (Hés.), où il y a un ancien \*g<sup>a</sup>; le ζόσσον · obévouµεν (Hés.), où il y a un ancien \*g<sup>a</sup>; le ζόσσον · obévouµer d'Hésychius vient, d'ailleurs, tout compliquer en grec. Et l'on ne voit pas comment le rapprochement de ces formes pourrait rendre compte de stinguõ. On retiendra seulement que, s'il a existé un -stinguo, -stinzi au sens de « éteindre », on a pu faire distinguõ au lieu de distingo, d'après distinzi. - Le rapprochement avec tingo. tinguo, où le gu n'est pas constant, n'explique rien.

stingus : v. scincus.

stipa f. ; v. stipula.

#### stipendium : v. stips.

stipes, -itis m. : pieu rond fixé en terre, poteau, « fustis terrae defixus », P. F. 413, 4; tronc d'arbre. Sert de terme d'injure (cf. caudex). - Ancien (Enn.), technique ou familier. Dérivé : stipidosus (Ps.-Apul., Herb. 68, 13; 75. 29). Une forme stips avec le même sens est dans Pétrone 43, 5 : et ille stips ... « et cette bûche » (v. W. Heraeus, Kl. Schr., 139) ; c'est à stips, et non à stipes, que remontent les formes romanes ; cf. M. L. 8264 ; à stipārius, les formes germaniques du type v. angl. stipére, etc.

V. stipo et, pour la forme, caespes.

stipo, -as, -aui, -atum, -are : serrer, presser, entasser, s. mella, argentum; en particulier « entourer étroitement »; cf. Cic., Phil. 3, 12, 30, gui senatum stiparit armatis; Sest. 44, 95, qui stipatus semper sicariis, saeptus armatis, munitus indicibus fuit. Classique, usuel. M. L. 8263.

Dérivés et composés : stipator : garde du corps, satellite : stīpātio (classique) ; stīpāmen (tardif), -ticus (Gl.); constipo : serrer, presser, resserrer (dans la langue médicale, s'oppose à laxare); constipatio, cl. στύφω et συστύφω (Hipp.), M. L. 2171 et 2171 a; obstipus : penché en avant, incliné ; s'oppose à rectus et. à basse époque, s'emploie pour prauus. Rare, archaïque et postclassique; obstīpātio (latin ecclésiastique).

Pour stipa (i?), v. stipula.

Le lituanien a stimpù, stipti « se raidir », stiprùs « fort » et le germanique, v. angl. stif « raide », etc., qui répondent exactement à la forme radicale latine; le q de gr. στιφρός « foulé, serré, compact » peut reposer sur un ph expressif. Mais il y a aussi des formes à b : gr. στείδω « je foule, j'endurcis en foulant », στιβαρός « foulé, serré, compact », arm. stipem « je contrains », lit. stébiús « je me dresse », stébas « pilier ». V. aussi stips, stipes et stipula, stipulor. - Pour le st- initial, cf. le groupe de stupeo, etc.

stips, stipis f. (le nominatif n'est attesté que chez les grammairiens ; stipis, Prud.) : petite pièce de monnaie; cf. Varr., L. L. 5, 82, et Fest. 379, 3, stipem esse nummum signatum, testimonio est et de eo quod datur in stipendium militi, et cum spondetur pecunia, quod stipulari dicitur; et Dig. 50, 16, 27, stipendium a stipe appellatum est, quod per stipes, i. e. modica aera colligatur; par suite « petite offrande ou aumône ». Ancien (Enn., Pit.), assez rare. Non roman.

Le sens de « nummus signătus » autorise à rapprocher stipo.

Composé : stipendium (issu par haplologie de \*stipipendium; cf. Varr., L. L. 5, 182, militis stipendia ideo quod eam stipem pendebant; l'i dans Enn., A. 265, Poeni stipendia pendunt, et Cat. 64, 173, est dû à une nécessité métrique ; on a I dans Anth. 649, 25 et Sidoin., Epist. 8, 9, 5; Carm. 47; et les formes épigraphiques tardives

stependia, stupendia (cf. stipula, stupula) supposent phy tot une prononciation avec 1; cf. Lindsay-Nohl, La Spr., 132; Stolz-Leumann, Lat. Gr.5, 85-86) : 1º tribut impôt (payé en argent, différent de uectigal, contribu tion en nature) : 2º solde payée aux soldats, stipendie merère ; puis, par métonymie, « année(s) de service ; at « service ». employé au sens figuré, e. g. Sén., Ep. 93, 4 functus omnibus humanae uitae stipendiis.

Dérivés : stipendiārius (Cic.) ; stipendior, -āris ; sti. pendiosus, -diālis,

stipula. -ae f. : tige des céréales, chaume, paille éteule. Ancien (Tér.), technique. Un doublet stupula stupla est attesté chez Varron et dans les inscriptions et conservé dans les dérivés romans; cf. M. L. 8265. B. W. sous éteule; celtique : britt. soft (de \*stubla); et germanique : v. h. a. stupfala « Stoppel ». Sur stipula semble avoir été refait secondairement un simple stipa cl. Serv. in Ae. 1, 443 : a nauibus in quibus stipula interponitur uasis, quam stipam dicunt (cl. 3, 465). Fest. 478, 5 : unde (sc. a stipa) et stipam, qua[m] ampho. rae cum extruduntur, firmari solent. Toutefois, stipa peut être un postverbal de stipo. M. L. 7252 a, \*restuculum

Pour la racine, v. stipo. Pour la forme, cf. russe stells « tige (de plante) », v. sl. stiblie « καλάμη », avec la forme en b de la racine.

stipulor, -āris, -ātus sum, -ārī (et stipulo, emplové surtout au passif, ainsi stipulārī =  $i\pi\epsilon p\omega \tau \bar{\alpha}\sigma \theta \alpha \iota$ ) : faire contracter un engagement ferme, stipuler dans un contrat (en rapport avec spondeo « je m'engage »; cf. Varr... R. R. 2, 3, 5; Cic., Rosc. Com. 5, 13; Colum. 10 praef.): parfois employé pour spondeo, promitto. Ancien (Plt.). technique. Même verbe en ombrien stiplo « stipulāre, (impératif); stiplatu, steplatu « stipulātor »; anstiplatu « contrā stipulātor ». Emprunt au latin?

Dérivés et composés : stipulātio : est uerborum conceptio quibus is qui interrogatur, daturum facturumue se, quod interrogatus est, respondet, Dig. 45, 1, 5; stipulātiuncula ; stipulātor, -tus, -ūs m. ; adstipulor « s'engager solidairement avec; donner son assentiment à »; adstipulātor, -tiō, -tus, -ūs; īnstipulor (Plt., Rud. 1381) ; restipulor ; restipulātio.

Varron, L. L. 5, 182, fait dériver stipulo de stips; de même Fest. 379, 5 (v. stips) et 472, 11. D'autre part, les juristes du Bas-Empire affirment l'existence d'un adjectif stipulus « ferme »; cf. Just., Inst. 3, 15, stipulum apud ueteres firmum affirmatur, et Paul Sent. 5, 7, 1. Mais cet adjectif a peut-être été imaginé pour expliquer stipulor, et il n'est nulle part attesté.

Comme l'usage de rompre une paille en signe de promesse existait déjà chez les anciens (Isid., Or. 5, 24, 30), on a expliqué stipulor par stipula « paille »; le sagmen ou herbe sacrée, dans la scène entre Tullus Hostilius et le fétial (Tite-Live I 24, 4), serait un reste de ce symbolisme; v. G. Nencioni, Lessico giuridico latino e tradizione medit., dans Ann. d. R. Sc. Super. di Pisa, S. II, IX, 1940, p. 12 sqq., avec les notes. - Cf., toutefois, les restrictions de J. Girard, Droit romain, 2º éd., p. 472, n. 5.

En somme, rien n'empêche absolument d'expliquer stipulor par « je dresse, j'affermis »; cf. le sens de arm. stipem « je contrains ». V. stipo.

diris, -ae (i; cf. Vg., G. 3, 366, stiriaque impexis induruit horrida barbis) f. : le mot est défini dans les indurum northerne d'après le passage de Virgile où il

gloses, our la première fois : « pendens glacies », « gutta relata , et l'abrégé de Festus, 465, 7, a : stiricidium gelau , stillicidium cum stillae concreta frigore cadunt. Sti-guasi stillicidium cum stillae concreta frigore cadunt. Stiquas sim principale est, stilla deminutiuum. Le rapport. ria chun raginaire, entre stiria et stilla, mentionné par restus, est indiqué également dans la glose : stillicidium ontelatum, et si naribus mucci congelauerint, stiria diciur. Le composé stiricidium, qui est déjà dans Caton. amble-t-il (cf. F. 465, 33), est conservé, à côté de stillicidium, dans quelques dialectes italiens et en sarde.

M. L. 8266.

Dérivé : stiriacus (Sol.).

Pour l'étymologie, v. stilla.

stirps, stirpis f. (I; doublets stirpes, stirpis : le genre masculin est également attesté ; cf., entre autres, F. 412. 13 sqq.; Non. 226, 32 sqq.) : souche, tronc. Se dit. par artension, de toute espèce de plante ; joint et opposé à arbor par Cic., Fin. 5, 11, 33, cum arborum et stirpium endem paene natura sit. Désigne le « rejeton », la « greffe ». Par suite, au figuré : « souche d'une famille, branche » : at aussi « descendance, lignage »; et, en général. « orivine . Ancien (Liv. Andr.), classique, usuel. M. L. 8268.

Dérivés : stirpeus, -a, -um; stirpetum (Gloss.) M. L. 8267; stirpitus (cf. radicitus); stirpesco (Plin.); exstirpo. - as : extirper (propre et figuré), et ses dérives exstirpatio, -tor (d'où stirpator, tardif), -trix : M. L. 3071 et 3072, \*exstirpus.

Aucun rapprochement sur. Un radical \*stirp- (s'il n'est pas dialectal, cf. stircus) surprendrait en indoeuropéen, autant que celui de urbs.

stiua, -ae f. : manche de charrue. Ancien (Cat.), technique. Un doublet sans doute dialectal steua est supposé par la plupart des dérivés romans; cf. M. L. 8269; Einf.8, p. 148.

Dérivé : stiuărius (bas latin).

Sans étymologie connue.

stlatta, -20 f. : genus nauigii latum magis quam altum. et a latitudine sic appellatum, sed a consuetudine qua nlocum pro locum et stlitem pro litem dicebant, P. F. 411, 12 Rare

Dérivé : stlat(t)ārius. Cf. lātus.

Mot technique, de type populaire, à -#-.

\*stlembus adj. (?) : grauis, tardus, sicut Lucilius (1109) · pedibus stlembum » dixit equum pigrum et tardum, P. F. 413, 1. Sans autre exemple.

Cf. les formes germaniques du type norv. stolpa « avoir les jambes raides », all. stolpern « trébucher »? Mot d'emprunt?

## stlis : v. līs.

stloppus, -I m. (scl-) : bruit produit en tirant contre la joue un doigt introduit dans la bouche (Perse, 5, 13). Onomatopée à consonne intérieure géminée. Cf. stloppum est genus vasis rotundum os habens, CGL V 624, 12. M. L. 8270. Pour la forme, cf. cloppus.

stö, stäs, steti (de \*ste-st-ai avec dissimilation du second groupe ; cf. scicidi de scindo), statum (status,

- 651 -

-ūs, dans Plt., Am. 266, Mi. 206, Ps. 1288, contre un exemple de status, Mi. 1389, qui peut être analogique des formes de 1re conjugaison ; cf., toutefois, Meillet, BSL 24, 2 (74), p. 66), participe futur stätürus, stäre : 1º être debout (opposé à sedeo, iaceo, cado), être dressé; 2º être immobile (opposé à eo). S'emploie au propre et au figuré ; de là les sens de « demeurer ferme (et, dans la langue militaire, « tenir », s. in acië, etc.), persister, persévérer, être maintenu »; stare in aliqua re, aliqua re et même postclassique alicui rei (Dig.); stat sententia, stāre cum « être avec quelqu'un »; stare ab (comme esse ab) « être du parti de ». Impersonnel : per me stat (ut, quominus, quin) « il dépend de moi que ». Quelquefois, avec le sens de constare, « être au prix de, coûter »; cf. Vg., Ac. 10, 404, haud illi stabunt Aeneia paruo/hospitia. Dans la langue poétique, stare apparait comme synonyme fort de esse ; ainsi Vg., Ae. 1, 646, omnis in Ascanio cari stat cura parentis, où stat = posita est ou simplement est; Lucr. 1, 746-748, deinde guod omnino finem non esse secandis / corporibus faciunt neque pausam stare fragori (où finem esse et pausam stare sont exactement semblables), / nec prorsum in rebus minimum consistere quicquam (où consistere = esse); de même, 5, 199, tanta stat (natura), praedita culpa, où stat joue le rôle de la copule. Ce sens s'est conservé et développé dans les langues romanes, où stō est abondamment représenté, M. L. 8231, avec de nombreux dérivés. V. B. W. étre.

A sto correspond une forme athématique de présent à redoublement, d'aspect « déterminé », indiquant le procès qui parvient à son terme (cf. sido en face de sedeo et -cumbo en face de cubo) :

sistö, sistis (le perfectum steti sert en face de sistö comme en face de sto; l'opposition des deux types n'est marquée qu'au présent; il en va de même de sēdī et de cubuī; l'emploi de stuī pour différencier le perfectum de sisto est secondaire), sistere : absolu et transitif : 1º s'arrêter, e. g. Varr., L. L. 6, 8, solstitium, quod sol eo die sistere uidebatur; Vg., G. 1, 479, sistunt amnes terraeque dehiscunt (l'emploi de sisto et d'un inchoatif correspondant est caractéristique); 2º arrêter, s. gradum, s. sē; s. aliquem saluom, fāna sistere, etc., cl. loráναι τινά; de là, dans la langue poétique et impériale, « mettre un terme à ». Dans la langue juridique, sisto a le sens de : 1º « comparaître (absolu), se présenter », 2º « faire comparaître, produire devant le tribunal » (transitif) : uadimonium sistere (opposé à u. deserere). Enfin, sisto s'emploie impersonnellement dans l'expression sisti non potest. Ne semble conserve que dans un dialecte italien. M. L. 7956.

Sistō a un correspondant exact dans ombr. sestu « sisto »; la voyelle du redoublement est toujours notée e en ombrien; elle peut néanmoins représenter un i.

\*-stano. A sto correspond aussi une forme à suffixe nasal qui n'est attestée que dans des composés, sous la forme dérivée en -ā- :

dēstinō, -ās : fixer, attacher; cf. Caes., B. G. 3, 14, 6, funes, qui antemnas ad malos destinabant, et destina ; appui, support (Vitr.). S'emploie au sens moral et absolument « se fixer, se proposer fermement ». De là destinātus « fixé, arrêté », e. g. T.-L. 21, 44, 9 : si hoc bene fixum omnibus destinatumque animo est; et destinatum : dessein, résolution ; obstino : s'obstiner (transitif et ab-

\*-stano

solu) ; obstinātus ; obstinātiā (classique) ; praestinā : fixer d'avance le prix d'une chose, marchander, acheter ; mot de Plaute, cf. P. F. 249, 27 : -are apud Plautum praeemere est, i. e. emendo tenere ; repris par Apulée. Pour le sens, cl. constāre « coûter ».

Formes nominales et dérivés : stabilis : qui se tient bien, stable, ferme (sens propre et figuré), M. L. 8207. De là : stabilitās (classique =  $\beta \epsilon \delta \alpha \delta \tau \gamma \zeta$ ); stabiliō, -is, M. L. 8206; stabilimen (rare, poétique); stabilimentum; stabilītor, qui semble une création de Sén., Ben. 4, 7, 2 (sans doute à l'imitation du gr.  $\beta \epsilon \delta \alpha \omega \tau \gamma \zeta$ ) : Deus, quod stant beneficio eius omnia, stator stabilitorque est; constabiliō, -is (archaïque et postclassique); restibilis; restibiliō, Pacuvius, v. Festus 432, 35.

stabulum : endroit où l'on s'arrête (=  $\sigma \tau \alpha \theta \mu \delta \varsigma$ ); de là diverses acceptions : « étape, halte », « résidence, demeure », en particulier « auberge » et « lupanar » (cf. prostibulum); dans la langue rustique, « étable », pour toute espèce d'animaux (s. ouium, boum, pāuōnum, piscium, apium, etc.), et « gîte » (s. ferārum), M. L. 8209; B. W. s. u. Celtique : irl. saball, stabla; britt. staul, ystaffel (de stabellum).

Dérivés et composés : stabulō, -ās et stabulor, -āris, M. L. 8208 ; stabulārius ; stabulātiō.

Pour naustibulum, v. nāuis; prostibulum. v. prostō; pour uestibulum, v. ce mot; stāmen, -inis n. : v. ce mot. status : qui se tient droit, dressé, immobile; arrêté, fixé (status diës, cl. statuere diem); cf. F. 416, 25, Statae Matris simulacrum in foro colebatur, où Stata Mater correspond à Iuppiter Stator, et aussi Stata Foriāna, Valstüdō Stata; de là Statānus, Statulīnus, Statīha, divinités que l'on invoquait pour que l'enfant se tint debout, cf. Varr. ap. Non. 532, 18; et statānum uīnum (Pline, 14, 65). Stātus est l'adjectif verbal à la fois de stō et de sistō. Nom propre : Stātius; osq. Statais.]

statărius : qui reste debout ou immobile; en particulier statăria comoedia (opposé a motoria) « comédie où il y a peu d'action ». Dérivé de stătus, comme prīmārius de primus, etc. Conservé en sarde. M. L. 8232.

staticulus, -i m. : sorte de danse lente (Plt.) ; staticulum : statuette (Plin.).

statim (stetim, condamné par Consentius 11, 25, éd. Niedermann, d'après steti, fait sur le modèle de cessim. sēnsim : cēssī, sēnsī) adv. : sur place, sans bouger ; ita statim stant signa, Plt., Am. 276 ; par suite, comme ilico, « sur-le-champ, aussitôt »; d'où statim ac, atque, ubi, etc. Sur stetim, v. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., 16. La forme statim attribuée par Non. 393, 5, à Térence, Ph. 790, est suspecte et contredite par le témoignage des manuscrits de Térence; cf. Lindsay, éd. de Térence, ad loc., et Early lat. verse, p. 218. A côté de isars « aussitôt », l'Avesta a išaroštāitya, avec le même sens. sans doute plus appuyé, ce qui montre le rôle de sta- pour indiquer l'idée de « aussitôt » qui doit être rendue de manière sensible et dont, par suite, l'expression est sujette à beaucoup d'innovations. Le suffixe -tim a fourni de nombreux adverbes, notamment à la langue familière.

statio : 1º station, fait de demeurer droit et immobile « manëre in statione », etc. ; 2º station, résidence ; dans la langue militaire, « poste, faction »; dans la langue nautique, « mouillage, port »; dans la langue officielle de l'Empire, « résidence d'un fonctionnaire impérial », puis la fonction elle-même; « position »; « sia tion de poste »; « assemblée religieuse » et « ieéna (sur ce sens, v. Svennung, Zeitsch. f. Neutest. Wiss 1933, 294-308, et Blaise, Dict. du lat. chrét.). Pour le dans les dialectes italiens, M. L. 8234. Irl. stid. Den vés : stationālis : fixe (s. stēlla, Plin. = στάσιμος); sia tionārius : qui appartient à un poste, s. mīlēs; station nārius : officier de poste ou de police.

stator : esclave public chargé de la poste ; cf. Rich a u. M. L. 8235 ; et, dans la langue tardive, stantor, stant tia. stantārius « qui se tient en avant ».

tia, stantarius « qui se tient en avant ». Stator : épithète de Jupiter, cf. Stata; Statorius : nom propre.

A stator correspond un féminin attesté dans le com posé obstetrīx; v. obstō.

pose costerra, v. const statiuus : immobile. Usité surtout dans la langue militaire au sens de « fixe », statiua castra, d'où statiua n pl. substantivé, et, dans la langue religieuse, statiuae (fériae). Cf. aestiuus.

status, -ūs m. : façon de se tenir, attitude; endroit où se tiennent les hommes ou les choses (dē stată mouere, dēicere; stāre in stată « se tenir en garde », Plt., Mi. 1389), par suite, « façon d'être, état; condition, position ». Se dit en particulier de l'état de la cité, s. ciuitătis, s. rel. pūblicae. Dans la langue de la rhétorique : « position d'une question » (cf. constituito causae), en particulier « réfutation d'une accusation » (gr. στάσις; cf. Cie., Top. 25, 93, et Isid., Or. 2, 5, 1 : status apud rhetore dicitur ea res in qua causa constitit, i. e. constitutio). Celtique : irl. stad, britt. ystad. Les formes française et ger. manique semblent récentes.

statūra : stature (classique, attestė depuis Pl.); statūrosus (Aug.).

Peut-être stātūra dans Lucilius 794 : quare pro facie, pro statura Accius.

statua : statue (plus particulièrement statue d'un homme, par opposition à signum « statue d'un dieu »), M. L. 8236. Dérivés : statuālis, M. L. 8237 ; statuārius : statuaire ; statuāria : sculpture ; statunculum (Pétr. 50, 6) ; statuncula (Greg. T., Hist. I., 5), d'après homunculus. Statua semble être le postverbal de statu6.

statuō, -is : mettre debout, arbōrēs statuere; faire tenir droit ou ferme; d'où dresser, fixer, établir (sens propre et figuré, physique et moral), s. modum, s. finē, s. diem, s. poenam, etc.; par suite « décider, décréter », Irl. statuid, de statütum. Dérivés : statümen, terme technique « support », « lit de maçonnerie », « varangue » (terme nautique); d'où statüminō, -ās; statūminātið (époque impériale); statuāle (Lex Sal.); Statulēnus, -neius.

Composés : adstituõ « placer auprès »; cõnstituõ « établir » (aspect déterminé), « poster, décider »; d'où cônstitütum n. = σύνταγμα, cônstitütiö = σύνταξις et στάσις (cf. status), cônstitütor.

dēstituō : 1º établir, placer ; 2º abandonner ; d'où dēstitūtiō, -tor (rares) ; cl. dēsistō.

Instituo : placer dans ou sur, instituer, établir (sens physique et moral); former, instruire; *instituta* n. pl. : principes établis, institutions; *institutio* : disposition, arrangement, institution, instruction (*i. orātoria*, Quintil.); -tor (tardif).

praestituo : établir d'avance, prescrire.

prőstituð : placer devant, exposer, et « prostituer »; pröstitua 1. pröstitütiö, -tor (époque impériale; cf. prötibulum, pröstö); restituö : rétablir, restituer; restitütiö, substituö : mettre dessous ou à la place, soumettre ior; substituer; substitütö; substitütītuus : condition-(rare), substituer; or oracráoracoc, ύποκατάστατος).

nel (Apui, and a sourcespondent, enfin, des adjectifs en -stes A stö, sistö correspondent, enfin, des adjectifs en -stes et des substantifs en -stitium qui figurent seulement comme seconds éléments de composés (cf. obses, comcomme seconds éléments de superstes, -itis (v. les verbes pos, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes post, etc.): antistes, praestes, superstes, -itis (v. les verbes de issue); inter-stitium (tardif); solstitium : solstitice; guod sol eo die sistere uidebatur, Varr., L. L. 6, 8; cf. ius et sol. Cf. aussi peut-être caelestis.

Composés de stō: ab-stō: se tenir éloigné (= éqfora-Composés de stō: ab-stō: se tenir éloigné (= éqforahau), très rare; trois exemples : Plt., Tri. 263, abstandus : qui doit être tenu éloigné; Hor., A. P. 360, si propius stes... si longius abstes; Cypr. Gall., gen. 1440, abstare; se trouve dans les gloses. Dérivé : abstantia (un exemple de Vitruve). Abstō est à peine vivant; c'est absum ou absistō qui le remplacent.

adstō, astō (παρίσταμαι) : se tenir ou se dresser auprēs; assister (sens moral rare, réservé à adsistō). Synonyme de adsum; cf. Lucr. 3, 1879, certa quidem finis uitas mortalibus adstat (à côté de finem esse, I 747), M. L. 739. Dérivé : a(d)stantia : seulement dans les gloses, où il est traduit par παρούσια. Composé : \*adastō, M. L. 148.

antistō (ante-) : se tenir en avant de ; l'emporter sur. Rare, archaïque et postclassique ; un seul exemple dans Cic., de Inu. 2. 2. La prose classique dit *praestō* ou antecdō.

antistes, -itis m. : qui se tient en avant, chef. Usité surtout dans la langue religieuse, avec un féminin d'origine secondaire antistita; sacrõrum antistes, qui désigne un prêtre d'ordre supérieur, a pu servir à traduire  $\frac{1}{2}\pi t_{\rm corror}$ (mart. Cap.); antistatus, -üs m. (Tert.).

circumsto =  $\pi\epsilon\rho loraµau \ll$  se tenir autour, entourer »; circumstantës et circumstantia, -ium; circumstantia, -ae : fait de se tenir autour. Rare au sens propre; usité surtout en rhétorique comme traduction de  $\pi\epsilon\rho l$ oranc; cl. Quint. 5, 10, 104, hoc genus argumentorum sane dicamus ex circumstantia, quia  $\pi\epsilon\rho loransv$  dicere aliter non possumus; circumstatio, -onis.

consto (= ouvloramai) : 1º être arrêté, être fermement établi (d'où constat inter omnes « c'est une chose fermement reconnue entre tous »; constare sibi « être fidèle à soi-même, ne pas changer d'avis »; constans : ferme, inébranlable ; constanter ; constantia, et inconstāns, -ter, -tia); 2º être composé de, consister en (= ouvtornxa); 3º avec un ablatif instrumental de prix, « être mis en vente moyennant un prix », « coûter » (sens propre et figuré) ; cf. Cés., B. G. 7, 19, 14, edocet quanto detrimento et quot uirorum fortium morte necesse sit constare uictoriam, sens dans lequel constare est surtout représenté dans les langues romanes, M. L. 2170. Employé aussi par Lucrèce comme synonyme de esse, e. g. 1, 582 (corpora) guoniam fragili natura praedita constant. disto (= Suloraµaı) : être éloigné. Employé absolument, avec ab ou avec inter sese. Sens moral « différer ». Dérivé : distantia (= Suástasis).

exstō, extō (= ἐξέστηκα, Arist.) : être élevé au-dessus, dépasser, être proéminent ; d'où « être en vue » et « exister. subsister ». Dérivé : exstantia (Col., Cael. Aur.).

*înstō*: être dressé ou debout sur; être menaçant ou imminent; presser vivement (sens physique et moral), d'où « insister ». Dérivé : *înstantia*.

interstō : se tenir entre (rare et tardif). Dérivés : interstes : intermédiaire (Tert.); interstitio, interstitium, tous deux de basse époque; osq. Anterstataí, dat. « \*Interstitae ».

obstō (\*ostō, tardif) : se tenir devant, faire obstacle, M. L. 6023; B. W. óter; obstāculum (époque impériale, attesté à partir de Sénèque); obstantia (Vitruve). A obstō se rattache obstetrīx, -īcis (obsetrīx, inscriptions tardives et manuscrits) f. : « celle qui se tient devant l'accouchée pour recevoir l'enfant », « sage-femme »; mot ancien, attesté depuis Plaute; de là obstetrīcius; obstetrīcō, -ās (-cor), -cālis, tous d'époque impériale.

perstō : demeurer debout ou immobile ; persister (sens physique et moral).

praestō : être en tête de, l'emporter sur; praestes, -itis, épithète appliquée aux dieux : Iuppiter praestes; praestantia; Praestana dans Arn. 4, 3 : P. est, ut perhibetis, dicta quod Quirinus in iaculi missione cunctorum praestiterit uiribus. Semble différent de praestō « fournir, garantir », d'où proviennent praestātiō, praestātor et les verbes romans du type « prêter », M. L. 6725.

prostō : se tenir en avant, faire saillie. Sens propre rare; usité surtout dans le sens de « être exposé en public, être offert en vente », « se prostituer »; prostibilis; prostibilum; prostibula, -lāta, -lātrīx (tardifs). Cf. prostituo. M. L. 6788.

restō : demeurer en arrière ; par suite « rester, demeurer »; impersonnel restat ut. Dans la langue militaire s'emploie au sens de resistere (non, toutefois, dans Cicéron et César). M. L. 7248 (et \*arrestō, 673); celtique : irl. riast. Fréquentatif : restitō, -ās : s'arrêter souvent (rare et archalque).

substō (ὑφίσταμαι) : se tenir dessous; et « résister, subsister ». M. L. 8394. Dérivés créés par la langue philosophique à l'imitation de termes grecs, tous d'époque impériale et employés surtout ou créés par les Pères de l'Église : substantia (= ὑπόστασις), d'où irl. substaint; cf. essentia; substantialitās et consubstantiālis, (= ὑποστατικός), substantiālitās et consubstantiālis, traduction de ὁμοούσιος; substantituus, dont le n. substantiuum (sc. uerbum) traduit en grammaire le gr. τὸ ὑπαρκτικόν; substantialis (Tert.). Sur substantia, v. C. Arpe, Philol., XCIV, 1939, 65.

superstō : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : superstes, -itis adj. : qui demeure au-dessus; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à superesse, dont il est en quelque sorte l'adjectif, superstō ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennode), où ce sens a été refait sur superstes; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominatif superstuō, -ās, transitif et absolu « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plt., Pe. 331). Dans la langue du droit, superstes a le sens de « témoin » (qui stat in üre super aliquā rē); cf. Fest. 394, 37, superstites testes praesentes significat; et Cic., Mur. 12, 26, suis utrisque superstitibus praesentibus istam uiam dieo : inite uiam; superstitiō : superstition (opposé à religiō,

e. g. Cic., N. D. 1, 42, 117; 2, 28, 71, 72); superstitiosus. cf. Cic., N. D. 2, 28, 72, gui totos dies precabantur et immolabant ut sibi sui liberi superstites essent, superstitiosi sunt appellati, auod nomen patuit latius (où il n'v a peut-être qu'une étymologie populaire). Dans la suite. c'est l'idée de « pratiques superflues » que l'on a vue dans superstitio; de là les gloses du type superflua obseruatio. V., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Ét. lat., 16 (1938), 35,

Sistō a fourni de même des composés correspondants aux composés de sto : l'aspect déterminé v est souvent peu sensible : toutefois, les formes à préverbes s'accommodent mieux de la valeur « déterminée » de sisto que de l'aspect « indéterminé » de stō, de sorte que beaucoup de composés se confondent presque pour le sens avec des composés de sto qu'ils ont tendu à remplacer. La valeur factitive qu'admettent les formes simples de l'infectum, sistō, n'existe pas dans les formes pourvues de préverbe.

absisto : s'éloigner de, et « cesser de » ; adsisto (as-) = παρίσταμαι : se tenir auprès de ; s'arrêter ; assister (sens propre et figuré) : dans la langue de l'Église, adsistentia « assistance, aide » ; consisto : transitif et absolu, « s'arrêter » et « arrêter »; « se composer de, consister en » (glosé ouvéornua). A partir de Dioclétien apparaît consistorium : conseil du prince, consistoire ; desisto : s'éloigner, abandonner; s'arrêter de, cesser de, se désister: exsistō (existō) : se dresser hors de ; s'élever ; sortir de terre, surgir; par suite « exister, apparaître ». Quelquefois synonyme de esse, cf. Cic., Off. 1, 30, 107, ut in corporibus magnae dissimilitudines sunt, sic in animis existunt maiores etiam uarietates; et le participe exsistens a servi de participe à esse, cf. Thes. V3, 1875. 33 sqq. ; insisto : s'arrêter (dans) ; s'appuyer sur ; presser (sens physique et moral) ; insister ; intersisto : s'arrêter entre : s'interrompre (Quint.) : les composés interstitium, -stitio se rapportent aussi bien à intersto qu'à intersisto ; obsisto : s'arrêter devant, s'opposer à ; persisto : persister; \*prosisto (participe prosistens dans Apul.) : être proéminent ; resisto : 1º rester en arrière. s'arrêter : 2º résister (d'où resistentia dans St Aug.) ; 3º se dresser de nouveau (= resurgo; rare); subsisto : s'arrêter ; faire face à ; dans Apulée, synonyme de succurro. Dérivé : subsistentia (Cassiod., Boèce) =  $\delta \pi \delta$ στασις; supersisto : se tenir ou se placer sur (Apul., Amm.).

## Pour instauro, v. ce mot et ci-dessous.

La racine \*st(h)ā- « se tenir » fournissait en indo-européen un aoriste radical athématique : skr. dsthät « il s'est mis debout » = gr. Łorā (ion.-att. Łory); cf. les infinitifs sl. stati, lit. stoti « se mettre debout ». Il y avait un parfait : skr. tasthdu « je me suis mis debout » (résultat acquis), plur. tasthima, gr. Lornxa, plur. Loraμεν ; c'est ce parfait que représente steti. L'indo-iranien a un présent thématique à redoublement, forme qui en indo-européen indiquait le procès arrivant à son terme : skr. tişthati (avec redoublement en t-), mais av, histaiti (avec redoublement s-) « il se tient debout, il reste debout »; c'est à ce type qu'appartient lat. sisto (le type de lornu, propre au grec; est autre); la même forme a fourni à l'irlandais des verbes tels que v. irl. ar-a-sissiur glosant innitiens. Pour exprimer l'état d' « être debout »,

il a été fait des formes en -ē- dans v. sl. stojai il a été fait des loi not des sens), v. h. a. sten etugation debout », lit. stooéti (même sens), v. h. a. sten etugation debout », lit. stooéti (même sens), v. h. a. sten etugation debout sense se debout », in. suoren interne « itératif », en laga d'autre part, le slave a comme « itératif », en laga d'autre part, le slave a debout », le type staje; di lace a stano, stati « se mettre debout », le type staje; di sta sto rennégant stano, stati « se mene stoju; lat. sto représente une conte nation de ce genre, de même que ombr. stahu ette mation de ce genre, ut inter stant »; cl. in etter et osq. staft « stat », stahint « stant »; cl. in etter et osq. stalt = beat -, -, -, Gr. d. kell. Spr., 1 « je suis » (v. H. Pedersen, V. Gr. d. kell. Spr., 1 indicuse un procès aminer 12 « je suis » (v. n. reucion, reucion, or procès arrivant à sui II 431 sqq.). Pour indiquer un procès arrivant à sui terme défini, il a été constitué dans diverses langua de terme defini, li a etc construction de la gues de formes à nasale, toutes indépendantes les unes de autres; la plus remarquable est celle du germanique got. standan « se mettre debout » (prét. stop); le grou got. stanuan a oc more all stati), cf. v. pruss. posta sur une forme de ce genre que repose le type derre lat. -stināre.

Les formes nominales s'expliquent par les règles règles nérales de formation et ne posent guère de question A cause du sens, on relèvera stabulum; la formation est parallèle à celle de v. isl. stodull « endroit où lon trait les bêtes », v. h. a. stadal « grange »; pour le sens cf. véd. go-stáh « étable à vaches », av. aspô-stāna « étable rie à chevaux », etc., got. awi-stris (génitif singulier) la bergerie » (v. h. a. ewist), v. sl. stado « troupeau a v. angl. stód « troupeau de chevaux », etc. Tout ceci as rapporte aux arrêts du troupeau quand il est au report Le sens général du mot est conservé par osq. staflatan « statūtae » et pél. pristafalacirix, n. pl. « \*praestihu lätrices » (Vetter) ; le sens de ombr. staflarem est in. certain : « consolidātum » (Devoto), « concrētum (Vetter).

L'ă de stabulum est le même que celui de l'adjectif status qui répond à skr. sthuch « placé debout », gr. grue τός. D'après ce participe, on le retrouve dans le substantif status, d'où statua, statuo, et le même a apparait dans le type de superstitem (accusatif singulier), sur lequel a été fait le nominatif singulier superstes, tandis que, au contraire, l'indo-iranien a généralisé à dans le type véd. rathestháh « guerrier » (littéralement « qui 66 tient debout dans le char »), etc. L'ā de supin statum (d'où stātūrum) est normal dans le type des substantifs en -tu- auquel appartient le supin ; cf. skr. sthåtum et de même, lat. genitum en face de natus. L'à de obsidculum peut être ancien ; cf. véd. sthátram « lieu où l'on se tient »; toutefois, le mot est tardif.

La valeur factitive de « poser, établir » a été rendue partie avec une valeur factitive de sisto, partie avec le dérivé statuo; s'il y a préverbe, seulement avec -stituo L'ombrien a statita « statūta », statitatu « statuito» (impér.), stakaz « statūtus ». Par staflatas « statātae », on voit que l'osque a procédé autrement.

L'a figure dans stamen; cf. gr. orhuwv « chaine du métier vertical du tisserand », et des formations sem blables, mais de sens non technique, se retrouvent dans d'autres langues : skr. stháman- « lieu de séjour », lit. stomu « statum », got. in ... stomin « iv incordou ». L'identité de sens du lat. stamen avec gr. ornuov donne lieu de supposer, pour ce terme technique, une influence du grec sur le latin.

Les formes osque et ombrienne ne concordent qu'en partie avec les formes latines : ainsi l'osque a statif statua , (ou « statio »?), l'ombrien stahmei « stationī »,

- 655 -

etalmito « statūtum ». Tandis que v. pruss. stacle désigne un montant sur randis que une construction, lette stakle désigne feuel s append e montant du métier à tisser », et lit. milies le « métier à tisser ».

this le ( motor a la staurare, re-staurare posent un probene :le maintien de l'a ne semble pouvoir s'expliquer bleme : 10 maintende d'une forme sans pouvoir s'expliquer que par l'influence d'une forme sans préverbe \*staurāre, que n'est pas attestée. L'u est un élargissement de la qu'n'est pas attestée. L'u des course d'argissement de la di n'est pue dont il y a des exemples dans d'autres recipe  $\frac{1}{2}$  dont il y a des exemples dans d'autres some simportantes. Là où la voyelle est  $\bar{a}$ , elle se maintient, d'où gr. σταυρός « poteau, pieu », v. isl. mainueut, a sa st. sthāoardh « ferme, immuable »; neur (mēme sens), skr. sthāoardh « ferme, immuable »; neut à ce type que doit se rattacher lat. -staurā-; le dave a staviti « poser » et le lituanien stovėti « stāre ». la où le vocalisme est au degré zéro, le > doit s'amuir havant -u-; on a ainsi gr. στῦλος « colonne », skr. sthū- $M_h$  « fort »; et il a pu être fait un type \*st(h)eu- qui foure dans skr. sthaoirah « fort, solide », v. h. a. stiuri fort , (v. sous taurus), etc.

stols. -se f. : longue robe de femme. Emprunt /Enn.) au gr. στολή, latinisé; de là stolātus. Celtique : el stoil, britt. ystol.

stolidus, -a, -um : sot, niais. Souvent joint à stultus, de même sens, dont il est sans doute parent. Attesté des les plus anciens textes ; sans être absolument banni de la prose classique, il y est plus rare que stultus. Le derive stoliditas est tardif (Flor., Gell., Arn.), tandis me stultitia est ancien et classique.

Sans étymologie claire. V. stolo? M. L. 8273 c. Mais la forme en -idus semble supposer un verbe en -eo; cf. payeo, pauidus.

stolo. -onis m. : rejeton, bouture ; Varr., R. R. 1. 2. 9. (C. Licinius Stolo) ... qui propter diligentiam culturae Stolonum confirmauit cognomen, quod nullus in eius fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores e radicibus quae nascerentur e solo, quos stolones appellabant: cl. Plin. 17, 7. Y a-t il parenté entre stolidus et stolo? Cf. caudex, stipes comme termes d'injure (Térence, Heaut. 877). Mot technique. M. L. 8275.

Cl. arm. stein « tige, tronc », gr. στέλεχος (même sens) et oralic « plante parasite ». Pour des rapprochements plus vagues, v. gr. στελεά « manche (de cognée) », etc.

stolus, -I m. : flotte. Emprunt tardif (Cod. Theod.) au gr. στόλος. Demeuré dans quelques langues romanes (it. stuola, prov. cat. estol). M. L. 8276.

stomachus, -I m. : tube digestif « œsophage » ou « estomac »; en particulier « humeur », bonus stomachus ; employé seul « mauvaise humeur, bile, colère » (fréquent dans Cicéron). Emprunt au gr. στόμαχος attesté depuis Plaute, latinisé.

Dérivés : stomachor, -āris : être de mauvaise humeur, synonyme familier de īrāscor; stomachosus; stomachābundus (Gell.); stomachātio (Cassiod.). M. L. 8276 a

stores (storia), -ae f. : natte de jonc ou de cordes (Ces., B. C. 2, 9, 4; T.-L., Plin.). M. L. 8279. Sans doute gree; cl. oropervous.

strabus, -a, -um : aux yeux de travers, louche. Ancien, rare; repris par Cassiodore au sens de « pervers ».

Dérivé expressif : strabo, -onis (strabonus, Pétr. 68. 8), usité comme surnom (et Strabonilla). Dans les gloses figure une forme strambus (cf. sabūcus et samb., sabbatum et samb-), à laquelle remontent les représentants romans; cf. M. L. 8281. Diminutifs : strabulus, strambulus.

Sans doute emprunt au gr. στραδός, στράδων.

strāgēs, strāgulus, -lum; strāmen : v. sterno.

strangulö, -ās : étrangler, étouffer. Emprunt ancien et oral au gr. στραγγαλάω (cf. Varr., L. L. 6, 96). Le terme latin est suffoco. M. L. 8290.

Dérivés : strangulātio, -tor, -trīx, -tus, -ūs m., -bilis (tous d'époque impériale).

strangüria, -ae f. : rétention d'urine. Emprunt au gr. στραγγουρία (Caton, R. R. 127, 1).

Dérivé : stranguriösus (Marc. Emp.).

straua (straba) : 1º trophée (Lact. ad Stat. Theb. 12. 62); 2º tumulus, sepulcrum (Iord.). Mot de très basse latinité, germanique.

strebula (stribula), -orum n. pl. : mot plautinien, d'origine ombrienne d'après Fest. 410, 28, que Varron explique, L. L. 7, 67 : stribula, ut Opilius scribit, circum coxendices sunt bouis. Cf. gr. στρεβλός « tourné, tordu »?

strēna, -ae (et, dans les gloses et les inscriptions de basse époque, strenua, d'après strenuus, forme blâmée par Consentius ; les formes romanes remontent à strēna ou à strenna) f. : (bon) présage ; et en particulier cadeau fait à titre d'heureux présage, « étrenne » : strenam uocamus quae datur die religioso ominis boni gratia, Fest. 410, 21. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 9296,

Strēna (comme scaeua) semble être le féminin d'un adjectif strēnus encore utilisé par Plaute, e. g. St. 672, bona scaeua strenaque obuiam occessit mihi, et 461, quom strena opscaeuauit, spectatum hoc mihist. Le mot est donné comme sabin par Lydus, de Mens. IV 4; et ce témoignage est confirmé par celui de Symmaque, Epist. 10, 35, qui attribue au roi sabin Tatius l'introduction de l'usage des strenae à Rome ; cf. Ernout, Élém. dial., s. u.

Dérivés : Strēnia (Strēnua) : déesse des présages favorables (v. Deubner, Glotta, 3, 34 sqq.); strēnuus (souvent joint à fortis, opposé à ignauus, iners ; strenuior à deterior) : vif, rapide, actif, courageux, brave ; turbulent (Tac.). Se dit des personnes et des choses. Attesté depuis Plaute, usuel en prose et classique. Les anciens ont vu la parenté entre strêna et strênuus, e. g. Non. 16, 32, strena dicta est a strenuitate. L'adjectif a dû d'abord avoir un sens religieux, qu'il a perdu en pénétrant dans la langue commune. Dérivés : strēnuē ; strēnuō, -ās? (leçon de P dans Plt., Pseud. 629; A a sternuas); strēnuitās (Varr., Ov.); strēnuosus (Gl.). Composé : instrēnuus (archaigue et postclassique).

Le rapprochement de στρηνής, « aigu, perçant », στρηvoç « orgueil, passion » est médiocre pour le sens. V. Walde-Pokorny, II, 628.

## - 656 -

## strēnuus : v. strēna.

strepõ, -is, -ul, -itum, -ere : faire du bruit, gronder, Se dit surtout d'un bruit sourd et violent, strīdeā d'un bruit sifflant. Attesté depuis Ennius ; surtout poétique et de la prose impériale; doublet de fremo. Conservé dans un dialecte italien, comme le fréquentatif (rare et poétique) strepito, -ās, M. L. 8298, 8298 a. Dérivés : strepitus, -us (classique et usuel) ; strepor (Cassiod.) ; streperus : bruyant, querelleur (tardif). Composés : ad-. circum-, con-, in-, inter-, ob-, per-, sub-strepo : à obstrepo correspondent obstrepito, obstrepitaculum et un adjectif obstreperus, tous tardifs.

Verbe expressif pour indiquer un bruit, comme sternuō, stertō, strīdō et crepō.

## stretillö : v. strittabillae.

stria, -ae f. : raie, strie ; rainure, cannelure ; cf. Varr., R. R. 1. 29, 3, qua aratrum uomere striam facit, sulcus uocatur. Ancien, technique. M. L. 8300, stria.

Dérivés : striātus : strié (Plt., Rud. 298), sur lequel sans doute a été bâti strio, -ās (époque impériale, Vitr., Plin.), d'où striātūra f. Cf. striga. De \*strigya? v. stringo.

strib(i)ligo, -inis f. : ancien nom latin du solécisme : soloecismus Latino uocabulo a Sinnio Capitone eiusdemque aetatis aliis imparilitas appellatus, uetustioribus Latinis stribiligo dicebatur, a uersura uidelicet et prauitate tortuosae orationis, tamguam strobiligo guaedam, Gell. 5. 20, 1; cf. Arn. 1, 36. - L'explication d'Aulu-Gelle montre qu'il faisait dériver le nom de gr. στρόδιλος. On pourrait plutôt songer à un adjectif correspondant à στρεδλός, avec le suffixe  $-ig\bar{o}(n)$ , fréquent dans les mots qui désignent une difformité ou une infirmité : cf. prūrīgō, tentīgō, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq.

Terme d'école sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, faute de renseignements précis.

strido, -is (strideo, -es), stridi, -ere : grincer, faire entendre un bruit strident ou sifflant. - Strido et strideō sont également employés; strīdō semble toutefois plus ancien (Ennius, Pacuvius, Lucrèce et Virgile).

Dérivés et composés : stridor. M. L. 8306 : stridulus. d'où \*strīdŭlare, M. L. 8307; instrīdēns ; qui siffle dans ou sur.

Onomatopée ; cf. Charisius, GLK I 274, 24 : Diomède. ibid. 322. 18 et 460. 5 ; Isid., Or. 3. 22. 14.

Le grec a τρίζω, parfait τέτριγα, à peu près dans le même sens ; cf. aussi στρίγξ, στριγγός, nom d'oiseau nocturne (v. striga II). Forme expressive comme strepo. sterto, etc. La voyelle i donne au mot son caractère. Il n'y a pas lieu de chercher ici un développement phonétique normal, comme le fait M. Otrebski, qui a étudié en détail strīdo, strīdeo dans la Ksiega Wergiljuszowa de l'Alma mater Vilnensis.

I. striga, -ae f. : rangée, ligne, sillon ; strigae appellabantur ordines rerum inter se continuate conlocatarum, a stringendo dictae, P. F. 414, 20; cf. aussi CGL V 624. 8 : striga est ubi equi stringuntur, unde strigosi homines dicuntur macilenti; V 516, 11 : strigae interualla turmarum quo equi stringuntur. M. L. 8309.

Dérivés ; strigatus (terme de la langue des agrimensores : s. ager, par opposition à scamnatus ager : champ plus long que songe c'est-à-dire du nord au sud); strigosus (et strige décharaé: strigo, -ās : traoa c'est-à-dire du nora a strigō, -ās : tracer de de la strigt, -is : tracer strigt, -is : tracer strigt, -is : tracer strigt, -is : Gloss.) : riae, ucultation, faire halte en labourant lons, et en particulier « faire halte en labourant lons, et en parsourie. (Plin.), d'où, plus généralement, « s'arrêter », hand

strigium (Dyb.). Même racine que stringō, strigilis, strigmentum. Sug Même racine que su une , cu ació de \*agyo. Le groupe V. obstringillö.

II. striga, -ae f. : 1º grand-duc, oiseau de nuite 2º strige ou sorcière; vampire. Forme populaire PA trone, Gloss.) de striz, strigis, faite sur l'accusatil gr. στρίγξ, στριγγός (cl. tomix). Les formes romany gr. orphyc, orphylos (on the striga, M. L. 8308, B. W. the striga et striga, M. L. 8308, B. W. the strige strige strike strige is the strike s et supposent aussi un dénominatif \*strigare, M. L. 800 Cf. aussi M. L. 8319, strīz. V. Sofer, 66, 172; Grau Mél. ling., p. 22.

strigilis, -is f. : étrille, racloir qui servait à eulever la sueur et les poussières sur la peau. Attesté depuis Plaute et usuel ; conservé dans les langues romanes. L. 8312; en britt. strail (de strigha) et en v. h. a. string Par extension : instrument cannelé, de forme semblane à l'étrille, servant à introduire des liquides dans l'orella (Celse, Pline); cannelure de colonne (Vitr. = orpla) est douteux que strigilis « pépite d'or » chez les Esna gnols, Plin. 33, 62, soit le même mot. Comme la plupart des termes relatifs à la toilette, strigilis pourrait étre emprunté au grec; on pense à gr. στλεγγίς, στώγγε etc. (cf. Schol. Pers. 5, 126, strigiles ... a tergendo quod graece στλεγγίζω dicitur), qui aurait été déformé par l'étymologie populaire et rapproché de striga, l'instrument traçant sur la peau des raies ou sillons (cf. le donne blet strigula dans le Schol. de Juvénal, 3, 243]; 104 stl- n'avait pas chance de subsister, le latin évitant deux l dans un même mot De même, strigmentum era clure » rappelle exactement pour la forme ordervous (Aristote), dont il n'est sans doute qu'un calque.

Dérivés : strigilicula, otherylow (Apul., Gloss Philox.); strigilārius (Gl.).

Mais l'hypothèse d'un emprunt n'est pas nécessaire car on peut rapprocher v. sl. strigo, strišti « tondre i et le groupe germanique de v. angl. strican « frotter », all streichen.

\*strigor, -öris m.? : attesté seulement dans Plt Ba. 280, où le sens et la forme sont incertains, dans la glose de l'abrégé de Festus, P. F. 415, 2 ; strigores, i. e. densarum uirium homines, et dans le texte correst pondant, très mutilé, de Festus 414, 17 : strigores in Ne(lei carmine (5) pro st)rigosis positum... (dens)arum uirium ha... (strig)ores exerciti. Sans doute à rattacher à stringō, striga. Lire peut-être strigones?

strigmentum : v. strigilis.

## strigö, strigösus : v. striga I.

stringes : v. stringo.

stringö, -is, strinxī, strictum, stringere : serrer, étreindre, presser. De ce sens général sont dérivées des acceptions particulières et techniques « resserrer contracter » (opposé à laxare, diducere) : dans la langue

rutique, « pincer une branche », cf. Vg., G. 2, 367, ubi ratique, episone estirpibus ulmos exierint, tum ton values, tum bracchia tonde, et en particulier comas, tum bracchia tonde, et en particulier placer l'olive pour la détacher de l'arbre, cueillir », pincer 1 on Agr. 65, 1, olea ubi nigra erit, stringito; distinct d'auvru de legere « ramasser » (par terre), cf. fuille et strictor, et strictiuus, ou de démere (dans uin-trille, puis s'est employé indistinctement 6. Caton, de legere « ramasser » (par terre), cl. prud, puis de récolte : s. frondës, folia, hordea (Vg., G. 1, guernās glandēs (id., ibid. 1, 305). Dans la langue 17); que , serrer de près, raser, longer », cf. Vg., Ae. 5. 161, litus ama, et lacuas stringat sine palmula cautes, 163 inus anne, servi de modèle à l'expression legere qui a peut-être servi de modèle à l'expression legere Then (v, lego); Ov., M. 11, 733, stringebat summas ales Regerement , (sens physique et moral) ; « étriller, pan-(gersuicht strigilis) I Dans la langue militaire, s. gladium retreindre son épée (pour la tirer) », d'où « tirer l'épée. derainer , (sens propre et figuré; de là, dans Ov.. R. Am. 377, in hostes stringatur iambus). Participe : stricus: serre, étroit et « bref, concis », « strict », M. L. 8315 18305, strictus; B. W. rétrécir. Brittonique : armor. uris. Adv. stricte, strictim.

Formes nominales, dérivés et composés : stringor (Incr. 3, 693, gelidai stringor aquai) : contraction : Matrictio, rare et tardif (Cael. Aurel.) ; strictor. M. L. 18303 : strictūra, M. L. 8304 ; strictīuus (-a olea. Caton); strictoria : vêtement serré (Ed. Diocl.) : stric-Mrium : cordon (Cass. Fel., GI.). Cf. aussi striga. stririlis, strigmentum, strigor; ad-, circum-, con-, M. L. 2173 : de-, di(s)-, d'où districtus et \*districtia « détresse ». M. L. 2694-2695 a, B. W. s. u.; in-, inter-, ob-, per-, prae-, re-, M. L. 7252 ; sub-. super-. avec les nuances ordinaires marquées par le préverbe et les dérivés attendus. Cf. aussi M. L. 8311, \*strigicare. supposé par quelques dialectes italiens. Sur stringes, dans Isid., Or. 19, 23, 1, guibusdam nationibus sua cuique propria uestis ut... Gallis linnae, Hispanis stringes (vulg. striges; cf. CGL V 631, 43, strigium. enus uestimenti; V 610, 11, stigium, même sens) avec un doublet roman \*stringa, v. Sofer, 45, et Emerita 17, 263 sog. V. aussi obstrigillo, -lus (-lum) : sorte de sandale. Peut-être strictiuillae, Plt., frg. 100. A stringo se rattache également praestigiae « tours de passe-passe, jongleries, ruses », etc., issu de \*practrigiae par dissimilation (cf. praestringere oculos céblouir » et les vers de Caecilius cités par Cic., N. D. 3. 29, 73, omnes meos dolos, fallacias | praestigias praestrinxit commoditas patris (var. praestinxit avec inluence de -stinguo?). Ancien, usuel et classique. De là praestigiātor, -trīx; et, tardifs, praestīgio, -ās (-gior); gium, giosus.

V. strigilis, striga I; et Walde-Pokorny, II 637.

\*strittauus, -I m. : -m antiqui dicebant pro tritauo (qui est pater at) aui et atauiae, F. 414, 24 et P. F. 415. Vox nihili, issue de la dittographie de l's final de atauus qui précède tritauus dans Plt., Pe. 57 : Pater, auos, proauos, abauos, atauos, tritauos. Le -tt- est une gémination expressive. V. auus.

\*strittabillae : mot obscur de Plaute cité par Varron, L. L. 7, 65 (cf. scrattae), qui l'explique : strittabillas strettillando; strittare ab eo qui sistit aegre. - Stret-

tillare n'est pas autrement attesté : strittare a peut-être un correspondant dans le siénois tretticare. M. L. 8318 : mais rien n'est moins sûr. Aulu-Gelle et Nonius donnent stritiuillae. strictiuillae. V. Hammarström, Eranos 23 (1925), 115 sag.

\*strittö, -as : v. le précédent.

strix, -gis f. : v. striga.

- 657 -

stro(n)gia, -ae f. : sorte de vase. Mot gallo-latin (graffito de La Graufesenque), qu'on rapproche de gr. στρογγύλος « rond »?

stropha, -ae f. : 1º détour, ruse (surtout au pluriel), d'où strophārius « rusé » (Gl.) ; 2º strophe (Macr.). De στροφή. Le premier sens semble le plus ancien (Phèdre, Sén.).

strophium, -I n. : est fascia breuis, quae uirginalem tumorem cohibet papillarum, Non. 538, 7. Emprunt au gr. στρόφιον, déjà dans Plaute.

Dérivés : strophiārius ; strophiolum.

strophus, -I m. : colique(s), tranchées. Emprunt savant au gr. στρόφος, latinisé (le mot latin est uermina); d'où strophösus (Vég., Ven. Fort., Carm. 8, 9, 17, qui scande strophosus).

stroppus (struppus), -I m. : stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece στρόφιον uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigne in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Faliscos diem (idem codd.) festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tusculanis, quod in puluinari imponatur Castoris, struppum uocari, F. 410, 6. Cf. P. F. 473, 4 : struppi uocabantur in puluinaribus fasciculi de uerbenis facti qui pro deorum capitibus ponebantur. Dans la langue commune : « courroie » qui sert à attacher la rame à son tolet ou le bâton à la chaise à porteur ; cf. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à ströppus, M. L. 8321; de même le germanique : v. angl. stropp.

Dérivé : stropulus (Tert.).

Emprunt, sans doute par un intermédiaire étrusque, au gr. στρόφος, avec gémination expressive de la consonne intérieure (cf. bracchium).

strues, struix, strufertārius : v. strue.

strüma, -ae f. : tumeur scrofuleuse, écrouelles et « ladrerie » (du porc; cf. scröfa). Sert de surnem. Attesté depuis Cicéron. Non roman.

Dérivés : strūmosus ; strūmaticus (rare et tardif) ; strūmea (sc. herba) : herbe aux écrouelles, grenouillette (Pline) ; strūmāria : serpentaire (Diosc. 2, 193) ; strūmella (Marc. Empir.); strūmus m. : morelle à fruits noirs, solanée qui passait pour guérir les écrouelles.

Pas d'étymologie évidente.

\*struntus, strundius : étron. Mot de glossaire, non latin. L'origine germanique est douteuse, les formes de bas allemand strunt, stront pouvant être empruntées aux formes romanes. Cf. B. W. s. u.; M. L. 8322.

struö. -is. -xī, -ctum, -ere : disposer en piles, « em-

piler » (des matériaux), « entasser, dresser », s. arbörēs in pyram (en particulier « dresser une table »), « construire, bâtir » (sens propre et figuré) : templa saxo structa uetusto, Vg. 3, 84; sycophantias struere, Plt, Asin. 71, « lever »: cf. Lex. XII Tab. 1, 2, si caluitur pedemue struit. Ancien, usuel, classique. Non roman. Celtique : gall. ustruw.

Dérivés et composés : struës, -is f. : pile ; en particulier, dans la langue religieuse, sorte de gâteau ; genera liborum erant, digitorum coniunctorum similia, qui continebantur in transuersum superiecta panicula. P. F. 409, 2.1A ce sens se rattache le composé strutertāriī, cité par P. F. 337, 2 : -os dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet auodam sacrificii genere : struïx. -īcis 1. : -es dicebant omnium rerum instructiones, P. F. 409, 5. Rare et archaïque (Liv. Andr., Naev.).

structio (postclassique); structor (classique, mais technique :  $\bar{u}$  d'après Gell. 12, 3, 4) : 1° constructeur (d'où « maçon, charpentier »); 2º celui qui dresse la table; structilis, -tibilis (postclassique); structorius (Tert.); structus, -us m. (Tert., Arn.); structura : construction, structure (classique) : maconnerie : strumentum (Tert.), refait sur instrümentum.

ad-struo ; construire à côté, bâtir en outre ; d'où, à l'époque impériale, « ajouter ». A basse époque, employé pour affirmo; cf. Comm. Bern. Lucan. 7, 447, adstruit deos non curare terram; adstructio, -tor; circum-, con-, de-, M. L. 2606; B. W. détruire; britt. distryw; ex-, ob-, per-, prae-, sub-struo, dans lesquels le préverbe ne fait que préciser l'idée verbale et qui peuvent à leur tour avoir des dérivés. Certains de ces dérivés ont servi à traduire des termes grecs : ainsi constructio (Priscien) traduit σύνταξις, et construendum a passé avec ce sens en britt, cystramen. A noter le sens spécial pris par instruo. D'expressions comme i. mēnsās « dresser des tables » on est passé à i. conuluium « garnir un banquet » et instruere est arrivé à signifier « fournir, équiper », d'où i. alqm algā rē « instruire quelqu'un de quelque chose », M. L. 4472; instructus « équipé, muni » et « instruit »; înstructio. Le substantif înstrümentum a désigné « ce qui sert à équiper, à garnir ; agrès, équipement : mobilier; outil(s) », M. L. 4473. Celtique : britt. ystryw; irl. instrumint.

#### Pour industrius, v. ce mot.

Les formes struö et struës montrent que la gutturale de struxī, structus est secondaire, comme dans uīxī, uīctus, en face de uiuo. On peut donc rapprocher le groupe de sterno (v. ce mot). Dans l'ombr. struçla (struhçla), struéla, au sens de strues, -cla-, est un suffixe (cf. lat. struicula).

## struppus : v. stroppus.

strüthiö (strūtio). -onis m. : autruche. Emprunt tardif au gr. στρουθίων, demeuré dans les langues romanes. sous cette forme ou dans le juxtaposé auis struthius. M. L. 833, 8323. Celtique : irl. struth; germanique : all. Strauss. etc.

\*stubulum, -I n. : = σκόλυμος (Diosc. 3, 14), sorte de chardon, artichaut?

studeo, -es, -ui, -ere : avoir du goût, du zèle ou de

l'attachement pour (datif, le complément d'objet l'attachement pour lucari, . Catilinae, ou un abstaite vant être une personne, s. Catilinae, ou un abstaite vant être une personno, ... de la vec le génitit à l'époque rebus Cassii); être désireux de (avec le génitit à l'époque archaïque : studeō tuī); s'appliquer à : s. litterie dont de la contraction de la contract à l'époque impériale, « étudier », e. g. Sén.; Q. N. 1, duo qui apua chanassi (Enn.), classique, usuel (surtout en prose). Non Non dialoctales nen since la solutione dialoctales nen since la (Enn.), classique, usual (sauf quelques formes dialectales peu sûres, M. L. 8320

l'quelques tormes dianeterini assidua et uchement ad auguam rem approved and geometriae, litterary patio, ut priosophine, positive, goundant au gr. σπουδή (The Cic., Inu. 1, 25, correspondant au gr. σπουδή (The traduit, comme studeō traduit σπουδάζω; < attaches ment »; « goût, zèle »; en particulier « goût pom l'étude », d'où studia, -ōrum « les études » et mém « les fruits de l'étude », les « études, œuvres studiolum : petite étude (M. Aurel.) ; studiosus, M stuaioium : ponto occas (mili a remplacé studire dans les langues romanes. Celtique : irl. estadh, esthud La racine de studeo doit être la même que cella si La racine us simul del l'on a got. stautan e tunto buπίζειν ». La valeur affective de studeo rappelle celles de gr. σπεύδω et de lat. pudet, en face de gr. σποίλει άλετρίδανος (Hes.) et de lit. spáudžiu « je presse v a en indo-européen une série de mots à \*(s)t-iou \*(s)p- initial qui désignent des chocs et ce qui en ra sulte. V. stupeo.

stultus, -a, -um : sot, stupide. Synonyme de stolidue mais semble davantage usité par la langue classima M. L. 8328; v. h. a. stolz.

Dérivés et composés : stultitia (usuel et classique) sottise (abstrait et concret); stultiloquus, -loquium -loquentia, -uidus, mots plautiniens (cf. gr. μωρολά γος, -λογία); stultifico, -ās (St Jerôme). V. stolidus, Peut-être dialectal

## stupa : v. stuppa.

stupeo, -es, -ui, -ere : être frappé de stupeur : de meurer stupide. Ancien et classique ; se dit du physique comme du moral.

Formes nominales, dérivés et composés : stupor adi. stuporātus (Tert.); stuporosus (Orib.); stupidus d'où stupiditās (rare, mais dans Cic.); stupido, da (Mart. Cap.); stupësco, -is (rare, mais dans Cic.), M L. 8330 b; obstupēscō (obstipēscō), obstupidus; stupēfaciō, -is et obstupēfaciō; ad-, circum-, con-, Inob-stupeo (ces deux derniers attestés seulement aux participes înstupens, obstupendus). Celtique ; irl. sdu par « stupor », bret, armor, souez « stupedo »?, sebera (douteux).

Comme studeo, verbe exprimant un mouvement, un choc; cf. gr. τύπτω « je frappe », v. sl. tūpūtū « grand bruit », tuputati « piétiner »; skr. tupáti et prastumpali « il heurte », et sans doute arm. t'mbrim « je suis dans l'engourdissement, dans la torpeur », etc.

V. stuprum.

stupps, -ae f. : étoupe. Emprunt au gr. στύππη comme l'indique déjà Festus, 418, 18 : stuppam linum inpolitum appellant Graeci Dorii. Latinisé ; de là : stup peus (Vg.) ; stuppārius (Plin.) ; stuppātor : calfat (Inscr.) A basse époque, stuppa désigne un bouchon, CGL II

199 d'où germ. stoppe, v. h. a. stopfon, all. stopfen. 199 89, a ou b stouf. Sans rapport avec stipa, stipula; ultrue: britt. stouf. Sans rapport avec stipa, stipula; des confusions ont pu se faire. 1. 8332, stüppa, et 8333, \*stüppāre.

- 659 -

aprum, In.: déshonneur, honte, d'abord au sens du mot; cl. F. 418, 8 : stuprum pro turpitudine une du most apparet in Nelei carmine (2) : « foede autour cotidie »  $\mathbb{R}^{*}$  :auguos castigor cotidie ». Et in Appi sententiis (1) : augregue castigor cotidie ». Et in Appi sententiis (1) : animi conpotem esse, nequid fraudis stuprique feroanum companie (Bell. Pun. 42) : « Seseque i (l. uī?) Popularis ». Item (43) : « Sin illos deserant fortissimos populario and stuprum populo fieri per gentis ». Employé ensuite dans le sens spécial de « déshonneur réploye susand de la débauche ou du viol ; commerce honteux ; adutière; viol »; et « accouplement » (Col.). Irl. stripach. Dérivés et composés : stupro, -ās (rare), M. L. 1933 a; stuprātor (époque impériale); stuprõsus (Val. Max.); constupro.

sans doute du même groupe radical auquel appartient stupeo. Euphémisme?

anrio : v. acipenser.

sturnus, -1 m. : étourneau, oiseau (Plin.). M. L. 8339 : murninus : gris comme un étourneau (St Jér.) : sturnella, -lus (Anthim.).

Cí., du même sens, v. isl. stare (et autres mots germaniques) et, avec prothèse : ἀστραλός δ ψαρός, ὑπὸ Θετmaw, Hes. La forme même de gr. ψάρ (ion. ψήρ) et  $t_{\rm aug}$ , étourneau » est à noter. Le vocalisme -ur- est le même que dans lat. turdus en face de lit. strāzdas; noter la vocalisme de gr. στρουθός « moineau »; de même. en face de gr. σπέργουλος δρνιθήριον άγριον (Hes.), le vieux nrussien a spurglis « sperling ».

Formes populaires qui comportent beaucoup de variations.

\*suad : « sic ». Ancien adverbe, conservé dans un reste de formule augurale cité par Festus 476, 25 : « suad d Messalla ait esse « sic te ».

Cf. sous sī, sīc, notamment osq. svai.

suădeo, -es, -si, -sum, -ere : conseiller (alicui aliquid). Différencié de iubeo ; e. g. Cic., Cat. 1, 5, 13 : non iubeo, sed, si me consulis, suadeo; de persuadeo, Cic.. Phil. 2, 11, 27 : an C. Trebonio persuasi? cui ne suadere quidem ausus essem ; de dissuādeō, Plt., Ci. 219 : modo quod suasit (id) dissuadet. Ancien, usuel, classique. A basse époque, suādeor =  $\pi \epsilon (\theta_{0} \mu \alpha)$ .

Dérivés et composés : suādus (rare, poétique), d'où Suāda (Enn.) : deesse correspondant au gr. Πειθώ; suādēla (archaique); suādibilis; (suāsibilis : conci-6tc, Aug., Vulg.); suāsiō; suāsor (attesté dès Ennius); suāsus, -ūs; suāsorius (surtout terme de rhétorique).

Composés : consuadeo (plautinien), et surtout dis- et persuadeo avec les dérivés ordinaires : dissuasio, -sor (tous deux dans Cic.) ; persuāsio (Cic.), -sor, -strīx (Plt., Ba. 1167), -sus, -ūs (Plt., Cic.); -sibilis; insuāsibilitās (époque impériale).

## V. suāuis.

La racine se retrouve dans gr. 'Fádoµau (béot. Fy-<sup>δ0</sup>[μη] dans le papyrus de Corinne), hom. '(F)ανδάνω

« je me plais », ἕαδον (εὕαδον), partic. parf. ἑαδότα, et dans véd. svädate « il se plaît à » (anat isolé), svádma « douceur » (le rapport avec la racine soad-, courante en sanskrit, n'est pas clair). Le fait que, comme dans mānsī en face de maneo, le perfectum est en -sī suggère l'idée qu'il y aurait dans suadeo non un causatif, comme dans le type moneo, monitus, monui, mais un présent fait sur une forme en -e- ; et. en effet. Hérodote a àdnow. Hipponax admes- et le locrien FeFadeqora. Il y a un aoriste en -σ dans hom. (F)ήσατο « il a eu du plaisir ».

\*suasum : colos appellatur qui fit ex (s)tillicidio fumoso in uestimento albo. Plautus (Tru. 271) : « Quia tibi suaso infecisti propudiosa pallulam ». Quidam autem legunt insuaso, F. 392, 25; cf. P. F. 99, 6 : insuasum appellabant colorem similem luteo, qui fiebat ex fumoso stillicidio. Sans autre exemple.

On rapproche sordes; il y aurait ici une forme populaire à vocalisme a, et suāsum reposerait sur \*swart-to-.

sužuis (su-; dissyllabique; la prononciation trisyllabique est plus récente), -0 : doux. Se dit de toutes les sensations; doux au toucher, au goût, à l'odorat, à la vue, etc., et par extension des sentiments ou du caractère : s. homo. Ancien, classique, usuel; sur l'emploi par les poètes, v. B. Axelson, Unpoet. Wörter, p. 36, M. L. 8342. Celtique : irl. suabh.

Dérivés et composés : suāuiter ; suāuitās (ancien et classique) ; suāuitūdo (archaique), M. L. 8343 ; \*suāuiāre, M. L. 8341 a, et \*assuāuiāre, 735; insuāuis (classique = ἀηδής); insuāuitās (époque impériale); suāuidus (tardif); suāuifico (id.). Composés poétiques en suāu(i-) : suāue-olēns, -tia ; suāuidicus, -fragrantia (St Aug.), -loquens, -loquentia, -loquus, -quium; suauilūdius (Tert., d'après φιλοπαίγμων); suāuisonus, traduisant ou imitant des composés grecs en ádu-, hou-, du type ήδυεπής. Pour suāuium, v. sāuium.

Suāuis représente, comme leuis, grauis, etc., sans distinction de thèmes de masculin-neutre et de féminin, un ancien adjectif en -u- : skr. svādúh. svādvi. gr. 'Fadús (ion.-att. ήδύς), 'Fadeia (ήδεία), v. sax. swoti. Tandis que l'intensif skr. svådīyān, gr. jolwv, est radical, le latin a une forme secondaire suauior faite sur suāuis. La racine est la même que celle de suādeo; v. ce mot.

sub, su(b)s : préverbe et préposition : « sous » et « au fond (de) ». En tant que préverbe, sub, comme ob, ab, ec-, peut être renforcé de -s, \*subs, d'où sus- devant les explosives sourdes c, t, p, q : subscū3, suscitō, suspendō, sustollo, sustineo et sans doute devant sp- : suspiro, suspicio. Su(b)s en tant que particule indépendante est conservé dans la locution proverbiale susque deque « de bas en haut comme de haut en bas », c'est-à-dire « de toute facon », « indifféremment »; cf. Gell. 16, 9, 1 sqq., expression de la langue familière qui ne semble plus attestée après Cicéron, Att. 14, 6, 1. Le b de sub demeure devant voyelles et devant b, d, i, l, n, s, t, u; il s'assimile régulièrement devant c, f, g, p et souvent devant m et r.

Du sens général « sous » sont dérivées des acceptions particulières : dessous, au-dessous de (sens physique et moral), au pied de : sub monte, sub colle, sub urbe (ou avec mouvement, sub montem, sub mūrum), e. g. Plt.,

Tri. 598, est ager sub urbe hic nobis (les villes étant dans un endroit élevé par rapport à la campagne : d'où suburbanus ager). Un sens dérivé est celui de « dans le voisinage de », « à l'approche de », « à portée de », où sub s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, ne sub ipsa profectione milites oppidum irrumperent ; de même, sub noctem, sub uesperum, sub lucem. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après. immédiatement après »; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, sub eas (litteras) recitatae sunt tuae. Au sens moral, sub marque souvent une idée d'infériorité, de soumission, de dépendance : sub regno, sub imperio esse, sub manu. sub Marte (Vg., Ae. 12, 410); sub eā condicione. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans succubo), sub exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. suppono et ses dérivés, succēdo, succurro, substituo, sublego) et par suite de succession (suboles), soit d'une action furtive (rapio, subripio; cf. ὑποκλέπτω); il sert à former des diminutifs (absurdus/subabsurdus; agrestis/subagrestis; accūso/ subaccūsō, Cic., etc.), par opposition à per et super : ce type de formation est ancien, cf. gr. ὑπόλευχος, v. irl. fo-dord « murmure » (en face de dord « vociférations »). La parenté avec super apparaît dans des composés comme suspicio, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous »; subleuo « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant »; surgo « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut »; sublātus, qui sert de participe à tollo; ici sub marque un mouvement vers le haut, comme dans susque deque; cf. Vg., Ae. 12, 759, sub moenia; G. 4, 385, subiecta. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, sub et super. summus, comme en grec úno et únep, únartos, et qu'on ait, d'une part, sub-ter et, de l'autre, super. Cf. aussi supīnus, suppus. — Sub est peu représenté dans les langues romanes (roum. su, v. port. so, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine subtus, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en sub- sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées : dēsub (latin impérial; forme renforcée de sub; cf. super/dēsuper) : sous, dessous; subter adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbe : au-dessous, sous; subtus adv. (et prép. depuis Vitruve) : « en dessous, par dessous ». Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romanes. M. L. 8402. Composé tardif : dēsubtus.

subinde : v. article.

susque deque : v. plus haut.

V. super.

Le groupe de sub, super est manifestement apparenté

à skr. úpa et upári, got. uf et ufar, etc. Mais s- initial ne se trouve pas de manière sûre hors de l'italique, où l'on a osq.  $\sigma v \pi$ , ombr. su (et sub-), su pu, osq. su pruis « superīs » et ombr. su per, subra. Car le celtique a irl. fo, v. gall. guo- « sous », de \*upo, et gaul. \*wer-(dans uer-tragus), de \*uper (irl. for-, v. bret. guor-). Sans doute l'initiale de gr.  $\delta \pi o$ ,  $\delta m e p$  est ambiguē; mais on n'a pas de raison d'y soupçonner un ancien \*s- initial. L'addition de s- ne paraît pas pouvoir s'explique l'intérieur de l'italique. On est donc amené à cher un fait de date indo-européenne que l'italique seul à conserver. Et, en effet, on a vu, sous sine, par coexistence de formes avec et sans  $s_1$ , "sen- et avec le même sens et les mêmes emplois; mais apparaît en italo-celtique, en germanique et en iranien. Le fait est insolite en indo-européen : se borne à le constater et à retenir que le cas del s-ub est pareil à celui de s-ine.

L'opposition de sens entre sub et super est de da indo-europeenne. Gat on a star on a star of the n'est pasant pasant of the n'est pasa got. uj et ujur, gr. one est seul attesté dans lue. Car, si le sens de « sur » est seul attesté dans lue verbe comportant le suffixe qui marque opposition deux notions, dans skr. updri, gr. ύπερ. got. ufan super, arm. ver, ceci n'est même pas vrai de l'adia correspondant : av. uparo répond pour le sens al superus (superior) et gr. ὑπερος désigne le « pilon 1 tie supérieure de l'appareil qui sert à écraser skr. úparah est rapproché pour le sens de úpa et ele fie plutôt « inférieur, voisin »; av. uparatāt- signifa « supériorité », mais véd. uparátāt- « voisinage latin, si sub signifie plutôt « sous », on a vu que la torna pourvue de -s final, sus- (dans sus-cipio, sus-tuli, etc. indique le mouvement de bas en haut, comme sources respondant sl. ous-, ouz- dans v. sl. ous-xoditi, gunn « aller en haut, monter ». De même, sub-latus signifi « élevé, dressé ». L'adjectif summus est à sub (au sen de « sur ») ce que skr. upamáh, av. upamō, v. ang mest sont à skr. úpa, etc., avec une voyelle finale celtique a de même v. irl. foen « supinus », bret. c'hour « à la renverse ». Le dérivé supinus se groupe pour sens avec gr. ὅπτιος « renversé en arrière » (bâti ant une forme sans voyelle finale, comme lat. summus suffixe \*-ino- qui figure ici a joué en indo-européen un grand rôle pour former des adjectifs tirés d'adverbe Suppus est une forme expressive, de type populaire pour la géminée, cf. v. isl. upp, v. angl. upp « sur is l'ombrien a supa, sopa « supina ». Il y a un sens tra vague de « vers, près de » qui demeure en indo-iranien ainsi en vieux perse kāra hya upā mām āha e l'arme qui était près de moi »; pour rendre le temps, de méné que le latin a sub hoc tempus, l'avestique a upa usaihim « vers l'aurore » et le grec ὑπὸ νύκτα « à la nuit ». Get emploi d'un même radical avec des valeurs diverse n'est pas chose unique : le slave na signifie « sur la tandis que le groupe \*ni- (dans v. sl. nici; cf. lat. nici dus) indique le mouvement de haut en bas; skr. dda signifie « sur » et adhah « sous »; seulement, ici, à la différence de ce qui a lieu dans super, etc., la forme pourvue du suffixe marquant opposition sert à ind quer « sous » : av. adairi, got. under ; ci. lat. infrā. V aussi secus.

Pour la finale, s-ub est à gr.  $\delta \pi o$ , skr. upa et irl. fe ce que ab est à gr.  $\delta \pi o$ , skr. dpa. Il n'y a pas trace de voyelle finale en latin; et, en effet, le germanique a de formes qui indiquent aussi une ancienne consonté finale : got. uf (ub-uh), v. isl. of, v. h. a.  $\bar{u}f$  comme got af, etc. De même que le latin a abs à côté de ab, il sus- à côté de sub; cf. v. sl.  $o\bar{u}s$ -,  $v\bar{u}s$ -. Le vocalisme de got.  $iup « \delta x \omega$ ,  $\delta x a$ - » n'a de correspondant nulle part hors du germanique. Le -p final de cette-forme remanique et de quelques autres repose sur un ancien remanique et de quelques autres repose sur un ancien distant normalement avec -p en fin de mot. Le pdistant de près » (*i hpoy* « de près ») est de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « de près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « de près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « de près » (*i hpoy* « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « de près ») est distant de l'adjectif arm. hup « de près ») est di d'adjectif arm. hup

appus!. Les correspondants de super, ombr. super ont été Les correspondants de super, ombr. super a ladqués ci-dessus; superne a en face de lui ombr. sunerne Pour superbus, cf. gr. öδρις (dont le b est remarrent pour superbus, cf. gr. öδρις (dont le b est remarrent en en superbus doit reposer sur \*-bh-. Le problet, le -b- de superbus doit reposer sur \*-bh-. Le problet, le -b- de superbus doit reposer sur \*-bh-. Le problet, le -b- de superbus doit reposer sur \*-bh-. Le problet, le -servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er super super « sur », le latin a fait rel en -er super super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le latin a fait rel en -er servant pour super « sur », le atin », le »,

Quant à la construction, le fait que sub et super (et da méme ombr. super) se construisent avec l'accusatif ly a mouvement et avec l'ablatif pour indiquer une position concorde avec l'usage correspondant en grec et germanique. Mais cette règle n'explique pas tout lemploi : sub se construit avec l'accusatif au sens de evers , ainsi sub uesperum « vers le soir », et subter se mstruit plus souvent avec l'accusatif qu'avec l'ablaif locatif, comme toutes les prépositions en -ter : inter. ette, contrā, praeter, propter; Cicéron écrit, Tusc. I 10. 10, iram in pectore, cupiditatem subter praecordia locauit : ubius ne se rencontre qu'avec l'accusatif (il est vrai qu'il n'est que tardivement attesté comme préposition et que de-subtus est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif) : uper se construit de même : Vg., Ae. I 295, saeua sedens uper arma; ceci concorde avec l'usage grec : und vuxta vers la nuit », une poipav, etc.; et, en effet, d'une manière générale, les prépositions s'emploient avec l'acmatif pour marquer un rapport. D'autre part, gr. ύπο s'emploie souvent avec le génitif (ancien ablatif), ainsi Platon, Phedre 236 b, πηγή ... ύπο της πλατάνου δεί. En slave, podŭ « sous » et nadŭ « sur » se combinent avec l'instrumental pour indiquer la position; et skr. ina se rencontre aussi quelquefois, avec l'instrumental ; dans le même sens de « dessous », arm. and se construit aussi avec l'instrumental ; et, si lit. ant « sur » se construit avec le génitif-ablatif,  $p\bar{o}$  « sous » se construit avec l'instrumental. Dès lors, on ne saurait dire quel cas représente l'ablatif en latin avec sub, et même avec super.

siber, -eris n. : îliège. M. L. 8357, süber et \*söber.

Dérivés : sūberiēs, -ei 1. (Lucil.); sūbereus, -īnus, M. L. 8358.

On rapproche gr. σύφαρ γήρας, τὸ ὑπέρτατον οἰ δὲ n τοῦ ὅφεως καὶ τὸ ἐρρυτιδωμένον σῦκον, καὶ τὸ ἐπὶ nῦ γέλακτος τροφῶδες, en somme une peau ridée, une pellicule inégale. Le rapprochement n'est possible que si le grec et le latin ont emprunté quelque mot; car le ° grec ne s'expliquerait pas avec un mot indo-européen commun.

<sup>\*</sup>subidus, -a, -um : adjectif de forme et de sens incertains, cité par Aulu-Gelle 19, 9, 11 d'après un vieux <sup>poète</sup>, Valerius Aedituus.

Composé (?) : insubidus « sot », aussi dans Aulu-Gelle, <sup>bid.</sup>, et 18, 8, 1 ; 6 (7), 1, 2.

- 661 -

Mots rares, sans étymologie, que l'on corrige en stupidus, Insipidus, etc. Sans rapport visible avec subāre.

subigō, -igitō : v. agō.

subinde adv. : 1º immédiatement après ; 2º par extension s'est dit d'actes qui se répètent fréquemment, coup sur coup ; de là le sens de « souvent », e. g. Suét., Calig. 30, 3 : tragicum illud subinde iactabat : Oderint dum metuant. Composé de sub + inde non attesté avant l'époque impériale et qui semble avoir d'abord appartenu à la langue familière (Hor., Sat., Epist.; Colum.); mot de la prose. Roman (français, provençal, catalan). M. L. 8363; B. W. s. u. Dans la basse latinité apparaissent subindius (d'après frequentius), CGL V 484, 25, et même sucentium (Compos. Luc.).

\*subis, -is f. : oiseau inconnu qui passait pour briser les œufs de l'aigle (Nigid. ap. Plin. 10, 37). Texte incertain.

subitus : v. subeō, s. u. eð.

sublestus, -a, -um : -a antiqui dicebant infir{ma et tenuia}. Plautus in Persa (347) : « Ad paupertatem si immigrant infamiae, grauior paupertas fit, fides sublestior, i. e. infirmior. Idem in Neruolaria (98) « uinum » ait « sublestissimum », quia infirmos faciat uel corpore uel animo, F. 478, 3. Semble uniquement du vocabulaire plautinien. Étymologie incertaine.

sublica, -ae f. : pieu, pilotis. Mot technique (Naev., Cés.).

De là : sublicës défini : καταπῆγες ol ἐν τῷ ποταμῷ τὴν γέφυραν ὑποβαστάζοντες, CGL II 185, 22, qu'on lit dans Sall., H., fragm. 4, 77; sublicius (pöns) « bâti sur pilotis », nom d'un pont dont la fondation était attribuée à Ancus Martius. — Les traces de sublica en roman sont douteuses, M. L. 8375.

Sans étymologie sûre. Souvent rapproché du groupe de *liquor*, etc., mais ceci n'explique pas sublica.

sublimis, -e (doublet archaïque sublimus; cf. sterilis, -us, prôcliuis, -uus, etc.): qui va en s'élevant, qui se tient en l'air (rapere algm sublimem); d'où « élevé, sublime » (sens physique et moral : sublīmia carmina); sublime ou sublimia, -ium (sublima, Lucr. I 340) « les hauteurs de l'air, le ciel ». Ancien (Enn., Plt.), classique; mais tend à sortir de l'usage et à devenir un mot « noble ». Sur l'existence supposée de sublimen, v., entre autres, Heraeus, Phil. 55, 197 sqc.; Lindsay, Bursians Jahresber., 1906, p. 228; Haffter, Gl., 23, 251 sqq.

Dérivés : sublīmitās (époque impériale); sublīmō, -ās (archaīque; Ennius, Caton, repris par les archaīsants de l'époque impériale); sublīmiter (Cat.); sublīmitus (Front.).

L'étymologie de Festus, P. F. 401, 5, sublimem... a limine superiore, quia supra nos est, paraît être un calembour. Sans doute de sub + līmis (līmus) « qui monte en ligne oblique, qui s'élève en pente » : sublime cacumen, sublime tectum, etc.; Vg., G. 144 : apparet liquido sublimis in aere Nisus. Autre étymologie de H. Jacobsohn, dans Glotta, 16, 48 sqq., qui l'explique par is, sub quo limen est. Cf. encore Language, 16, 93.

subō, -ās, -āre : être en chaleur (en parlant des fe-

melles, spécialement de la truie, par opposition à suriõ). Semble avoir été mis en rapport, peut-être par étymologie populaire, avec sub; cf. subsidere dans Lucr. 4, 1198, subire, submittere, et Hor., Epod. 12, 11, iamque subando tenta cubilia tectaque rumpit. Mot technique ou vulgaire. M. L. 8349.

Sans étymologie sûre.

subolēs : v. alō.

subrigo : v. rego.

subrūmō : v. rūma, rūmis.

subscūs : v. cūdō.

\*subsillés : dicebantur quaedam lamellae sacrificiis necessariae, P. F. 399, 1. Sans autre exemple. Cf. ipsillés. Inexpliqués l'un et l'autre.

\*subtel : το κοίλον τοῦ ποδός, ap. Prisc., GLK II 147, 9. Cf. \*subtēlāre « soulier », M. L. 8397, et subtālārēs, sous tālus.

subtēmen : v. texō.

subter : v. sub.

subtilis, -e : fin, mince : subtile filum, Lucr. 4, 88; indui te subtilibus, Vulg. Ezech. 16, 10. Par suite « ténu, subtil (sens physique et moral), délié ». Classique, usuel.

Dérivés et composés : subtiliter ; subtilitas f. ; subtililoquus, -loquentia (Tert.) ; persubtilis.

Sans doute terme de tisserand; de \*sub tēla « qui passe sous la chaîne », cf. subtēmen, qui désigne les fils les plus fins de la trame; v. Rich, s. u. tēla. M. L. 8399 et 8398, subtiliāre (attesté dans les glosses : attenuat, suptiliat, CGL V 437, 34); B. W. subtil.

subtus : v. sub.

subuas : v. uas, uadis.

subücula : v. exuo.

subūcula, -ae f. : -m Aelius Stilo et Cloatius isdem fere uerbis demonstrant uocari quod dis detur ex alica et oleo et melle; nam de tunicae genere notum est omnibus, F. 402, 25. La glose de Festus confond deux mots différents. Sur subūcula (cf. ex-, ind-uō) « vêtement de dessous », v. M. L. 8361, \*subīcula. Pour le sens de « gâteau », cf. peut-être gr. σουδ(ruλλος (Chrysipp. Tyan. ap. Athen. 14, 647).

sūbula, -ae f. : alène; par analogie « petit épieu », d'où sūbulō, -ōnis m. « daguet ». Attesté seulement depuis Sénèque; mais sans doute ancien. M. L. 8403, 8404. De \*sū-dhl-ā, v. suō. Pour la formation, cf. fibula et palpebrae, palpetrae, pābulum; sūbella, M. L. 8356. Composés : īnsubulum (avec ŭ?) « ensouple » (Isid.), M. L. 4474; insubulū, -ās.

subuleus : v. sūs.

sübulð, -önis m. : joueur de flúte. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 7, 35 et F. 402, 2. Déjà dans Ennius. f Cf. sībilus.

succēnseō : v. cēnseō.

succidáneus : v. succido sous caedo.

\*succrotilla : tenuis diceba(tur et alta uox). Titinius

in (171) ... (feminina) fabulare succro(tilla uocula nius in EpistoKa (126) ... succro/tilla uoce serio ; Afra, 1. Cf. crotalum « castagnette » (de χρόταλου)?

sücerda, sücidia : v. sūs.

## sūcidus : v. sūcus.

sücinum (succ-), -I n. : ambre. Attesté à partii de Pline. Adj. sücineus et sücinus; succinācium ulinum (Isid.). Sans doute emprunté; cf. lit. sākas « résine

sucula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.); pressoir un en rapport avec sūs par les anciens; cf. Fest. 390,10 su)cula machinae (genus) ... foratae... ut uber scrofae ¡Sans étymologie sûre.

Suculae, -ārum ſ. pl. : nom des Hyades, Tékes rapproché par l'étymologie populaire de gr. Jc au lier de δω; cf. Cic., N. D. 2, 11; Pline 18, 247. Cf. la substitution de Vergiliae à l'ancien Vergiliae, Havet, May § 264.

sucus (succus, tardif), -I m. : suc, jus (=  $\chi u \Delta \zeta_{i}$ ,  $\chi u \Delta \zeta_{i}$  to  $\mu \Delta \zeta_{i}$  et  $\delta \pi \Delta \zeta_{i}$ ). Par dérivation : suc en tant que symbole de la force intime, « vigueur » (souvent joint à sangut) Ancien, usuel, classique. M. L. 8419. Celtique : in britt. súg.

Dérivés : sūcidus : plein de sève, gras, épithète qui s'emploie surtout de la laine, cf. Varr., R. R. 2, 16 6 : tonsurae tempus... cum sudare inceperunt oues a quo sudore recens lana tonsa sucida appellata est. In quantité longue de l'ū est attestée par un septénaistrochaïque de Pit., Mi. 787, lautam uis an quae non dum sit lauta? sic consūcidam (lire peut-être sicean sucidam, ce qui, du reste, ne change rien à la quai tité), M. L. 8414, sūcidus et lāna sūcida; essūcidu (Tert.); essūc(c)ō (Cael. Aur.), M. L. 3073, 6407; \*z. sūcus?, 3075.

sūcosus, M. L. 8414 a; sūcositās (époque impériale) sūculentus (id.; Apul.), M. L. 8418 a; sūcido, d. (Plin. Val. 2, 9); succo, -onis, dans Cic., Att. 7, 13 a, est une conjecture de Bosius; les manuscrits ont sac cones. Nombreuses formes à -cc- dans les manuscrit Cf. muccus.

On pense au synonyme slave sokŭ; mais on ne voli pas comment établir un rapport. Cf. sūgo?

sudis, -is (et sudēs) f. : 1° pieu, épieu (à partir de César); 2° nom d'un poisson correspondant au gr.  $\sigma \phi_{1,2}$ pauxa « argentine » où « spet, brochet de mer », d'après Pline 32, 154.

Dérivé (?) : sūduculum (ū dans Plt.) : genus fagelli dictum quod uapulantes sudantes facit, P. F. 453, 13. Mot de Plaute, Pers. 419 (sén. iamb.), scortorum liberator, suduculum flagri. Le rattachement à sūdáre n'est sans doute qu'une étymologie populaire. Sans étymologie sûre.

sūdō, -ās, -āuI, -ātum, -āre : 1° suer; par suie « exsuder ou transsuder, distiller »; 2° suer comme symbole de « se donner de la peine, se fatiguer, s'èvertuer » Ancien, usuel, classique. M. L. 8421.

Formes nominales, dérivés et composés : südor sueur ; quelquefois synonyme poétique de liquor ; la tigue, effort. S'emploie quelquefois au pluriel, commé

Bowres « suées ». Ancien (Enn.); panroman. 16 5: 1000 start start (Amul); panroman. 16 5: 1000 start st ult 394/ drus (Apul.); sūdorifer (Cael. Aur.); sūdā-jus 1; sūdārium n. s mousboir (10) sūdārium n. « mouchoir »; sūdāriolum, M. 1 8422 et 8423; sūdātio, -tor, -trīx, -torius, et sūdā-1 8472 ( 1 a. salle de sudation »; südäbundus (rare, anium, - u. (rare, sunaoundus (rare, sunaoundus (rare, sudatilis (Cassiod.); con-, de-, ex-, M. L. 3076, prae, re-sūdō. Un inchoatif est conservé dans le m. prac., vulasco (Plt.). Pour sūduculum, v. sudis. sudor repose sur \*swoidōs, contamination d'un thème Shor repose de liker, soedah, av. x aedo, v. angl. swát mesouint ), d'où sūdāre est dérivé, et d'un thème neutre meur ", " le grec a dans la langue épique idoc (l. elavec i long; même mot chez Hippocrate au sens the coueur . Ailleurs il y a un thème en -r- : lette swiédri ter seeur , gr. (F)ιδρώς et arm. k'irtn. Gall. chwys rueur , semble reposer sur \*swit-s-o- (cf. gr. Iδος).

mdus, -a, -um : sec, sans pluie. Se dit du temps : frément dans la locution cum sudum est (cf. Plt., Mi. 2) quand il fait sec », ce qui explique l'étymologie de Restus : sudum siccum, quasi se udum, i. e. sine udo, P. 1,877, 8. Ancien, classique. Pas de dérivés. Non roman. A été remplacé par l'adjectif expressif, à géminée Interieure, siccus. Doit appartenir au groupe de av. uiko (skr. çuşkah), v. sl. suxŭ, lit. saŭsas, v. angl. séar (sec ». On partirait de \*suz-do-, et la formation serait arapprocher du type lat. forda, crūdus ou du type v. Al toru-du « ferme ». En somme, indo-iran. \*suš-ka- et at \*suz-do- (sūdus) seraient de formation semblable, avec des suffixes secondaires différents, à peu près mmme lat. cascus et cānus, skr. nagndh et lat. nūdus. La spécialisation de sens tient à ce que siccus a pris les emplois principaux ; sūdus n'est qu'une survivance.

suèscò (souvent dissyllabique avec u consonne), -is, suèdi, suòtum, suèscere : s'accoutumer à. Sueö, qu'on attribue parfois à Lucrèce, n'existe pas ; Lucrèce n'a gie suèmus, contraction de suèuinus, comme suèstis, attriat ; le verbe indiquant l'état qui correspond à l'indivinat ; le verbe indiquant l'état qui correspond à l'indivinat : le simple suèscò est rare et surtout poétique; en prose il n'y a guère que Tacite qui l'emploie ; par contre, les composés sont usuels et classiques.

Dérivés et composés : suētūdō (très tardif et rare, relait sur cōnsuētūdō); adsuēscō (as-) : s'habituer à; quequefois transitif « habituer »; adsuētus : accoutumé (actif et passif); adsuētūdō (rare, non classique); adsuēfācīō, -fiō; cōnsuēscō, d'où cōnsuētū = etwoba M. L. 2175; cōnsuētus; cōnsuētūdō (usuel et classique), demeuré dans les langues romanes, M. L. 2176; B. W. coutume (et peut-être en irl. costad?), et cōnsuētūō (Plt.); cōnsuētūdinārius (Per. Aeth.); consuētaicīō (Tér., Sall.); dēsuēscō, dēsuētus, dēsuētūdō et dissuēscō; dissuētūdō (bas latin); dēsuēfiō; īnsuēscō.

Dérivé \*swēdh-skō du groupe du « réfléchi » qui indique ce qui est propre à un individu, à un groupe d'hommes, etc. V. suī. Hors du latin, on ne trouve des lommes de ce type qu'avec -dh- : skr. soadhá « caractère Pripre, habituel »; gr. eĽωθα (de \*seswödha), lesb. côébaxes eĽωθεν, žθος « coutume, usage » (lac. βέσορ ἔθος, Hes.), ξθος « coutume, caractère ; lieu de séjour »; got. sidus « coutume ». V. mānsuēs (et soleō?), sodālis, soror.

sueris : v. sūs.

sūfes, -etis (suffes) m. : suffète, « consul lingua Poenorum », P. F. 405, 8. Mot punique, attesté depuis Tite-Live.

suffarcino : v. farcio.

suffibulum, -I : v. figo, fibula.

suffició, -is, -fēcī, -fectum, -ficere : transitif et absolu : 1° a) placer dessous ; mettre à la place de, substituer ; et aussi « fournir, donner » (suppediāre, ὑπέχω) ; b) mettre dedans, plonger dans, d'où teindre (cſ. in ficere), s. lanam medicamentis; 2° être suffisant, suffire (= suppetō). Sens premier « se placer sous, supporter », d'où « résister [à] », e. g. Vg., Ae. 9, 810, nec sufficit umbo/ictibus; 12, 739, idque (= ferrum) diu... suffecit, par suite « être de taille à, suffire ». Dérivés tardifs : sufficienter, sufficientia et însufficiëns, -tia (Tert.). V. facio.

suffio, -Is, -Ire : fumiger, parlumer par des fumigations. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : suffimen (Ov.) ; suffimentum (classique), d'où suffimentō, -ās (Vég.) ; suffitiō, -tor, -tus, -ūs (Pline). Cf. aussi la glose obscure : exfir, purgamentum, unde adhuc manet suffitio, P. F. 69, 29.

On ne peut rapprocher *fūmus* — et c'est le seul rapprochement auquel on pense — qu'en posant un type \*dhæ-ī-, qui n'est, du reste, pas invraisemblable. Cf. peut-être *fimus*?

suffiscus : v. fiscus.

sufflämen, -inis n. : sabot de frein, enrayure; cf. Rich, s. u. Mot technique de l'époque impériale, attesté depuis Juvénal. De là suffläminö, -ās (Sén.). Sans rapport, semble-t-il, avec sufflö, malgré l'homonymie. On rapproche le v. h. a. balco « poutre », etc.

suffoco : v. faux, fauces.

suffrāgō, -inis f. : 1º jarret (opposé à armus) ; 2º provin, cf. Col. 4, 24, 4, suboles quam rustici suffraginem uocant. Mot technique (Plin., Col.). M. L. 8433 a.

Dérivés : suffrāginōsus « qui a un éparvin » ; suffrāginātiō.

Expliqué généralement comme composé de sub + unnom \*frago, de la même famille que frango (pour l'a, cf. indago, etc.), au sens de « courber, fléchir »); cf. Thes. VI 1244, 18 sqq.

suffrāgor, -āris, -ārī (et suffrāgō, Sisenna, Pomp., Vulg.) : donner son suffrage, voter (pour s. alicuī); par suite « accorder son approbation ou son appui ».

Dérivés : suffrāgium : suffrage, vote. Ancien (Plt.), classique, usuel; suffrāgātiō, -frāgātor, -trīx, -tōrius (classiques).

A suffrāgor s'oppose refrāgor « faire de l'opposition à », qui appartient aussi à la langue du droit public. De là refrāgium (tardif), refrāgātio, refrāgātor; refractārius, -riolus (Sén.).

Il semble qu'il y ait un verbe en -ā-, \*-frāgārī, -frāgāre, correspondant à frangō, -is. Suffrāgor a dû désigner le fait de « voter avec » (au moyen d'une tessère, etc.); cf. gr. σύμδολον. Refrāgor a été formé secondairement d'après reclâmõ, opposé à conclâmõ, etc. Refrāctārius, -riolus « chicaneur » (Sén., Cic.) montrent que la parenté de refrāgor et de refrīngō était sentie par les Latins.

## isubgrunda (sug-), -ae : v. grunda.

sügillö (sugg-), -ās, -āuī, -ātum, -āre, meurtrir, couvrir de bleus (cf. la glosé suggillet (-lat?): πλήσσει ώστε ὑπώπια ποιεῖ); d'où sūgillāta, -ōrum: bleus, meurtrissures, cf. Plin. 20, 55, allium suggillata aut liuentia ad colorem reducut; par suite « noircir, flétrir, insulter à ».

Dérivés : sūgillātio ; sūgillātiuncula ; sūgillātus, -ūs m. (Tert.).

Sūgillō ne semble pas attesté avant Varron, cité par Nonius 171, 10, qui ne paraît pas avoir compris le sens du verbe, si l'on en juge par sa glose : suggillare, obcludere. Varro Lege Maenia (238) : « contra lex Maenia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos ». Le verbe, de couleur populaire avec ses géminées, est peut-être apparenté à sūgō (cf. scrībō et cōnscrībilō, stringō et obstringillō, sorbeō et sorbībī; le sens premier serait « faire un suçon »). Le sens de « faire prononcer, suggérer » qu'on trouve dans Prudence, Pe. 10, 999, est dù à un faux rapprochement avec suggerō, imaginé par les grammairiens de basse époque; cf. Consentius, GLK V 376, 25. Non roman.

sügö, -is, -xī, -ctum, -cre : sucer. Depuis Varron, mais sümen est dans Plt. M. L. 8438.

Dérivés et composés : sūctus, -ūs m.; sanguisūga : sangsue (v. sanguīs), M. L. 7575; exsūgō (archaīque) : épuiser en suçant; exsūctus, M. L. 3074; sūmen (de \*seug-s-men) n. : bout de sein, tétine; en cuisine « tétine de truie »; par dérivation « mamelle qui engraisse », cf. Varr., R. R. 1, 7, 10, (Caesar Vopiscus) campos Roseae Italiae dixit esse sumen. M. L. 8447. De là sūminātus; -ta (sūs) : truie. V. aussi sūcus et sūgillō. Les formes romanes attestent aussi sūctiāre (fr. sucer, B. W. s. u., etc.) et \*sūculāre, M. L. 8415, 8417.

Verbe propre à l'indo-européen occidental; cf. irl. súgimlet le germanique, v. angl. súcan; \*sūk- dans v. isl. súga, v. h. a. sūgan, etc., de même sens. La gutturale du lette sùkt « sucer » (en parlant de la sangsue) ne concorde pas avec celle de sl. sŭsg. sŭsati « sucer ». Mot populaire, comportant des variations; cl. sūcus?

sul, sibí, sö : pronom réfléchi de la 3° personne singulier et pluriel « de soi, à soi », etc. A l'époque archaïque, on trouve une forme d'accusatif-ablatif sëd. Le datif a la même désinence que le pronominal de 2° personne tibi ; le génitif suï, comme tuï, est emprunté à l'adjectif possessif :

suus, -a, -um : « son » et «leur » (avec, à l'époque archaïque, une ou deux formes du type sīs, par exemple Enn., A. 149, posiguam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit). Dérivés tardifs : suificō, -ās (= οlxειοῦμαι) « s'approprier »; -ficātiō (Rustic.); suīpassus = iδιοπαθής « réfléchi, réciproque » (Gramm.).

Sui, suus ne s'emploient généralement dans une phrase que pour renvoyer au sujet de cette phrase et, dans une complétive, pour renvoyer au sujet de la principale. En autre cas, le latin recourait au génitit de u à s'étendre au delà de ces limites; et en roman suus et devenu presque partout l'adjectif possessif de la 3° per sonne du singulier, correspondant à meus, tuus Par contre, au pluriel, suus avec valeur de réfléchi a du remplacé par le génitif de ille, illorum; v. Stolz-Leu mann-Hofmann, Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 470. M. L. 7761, se (pan

Le réfléchi indo-européen a les formes des pronom personnels et sē se comporte comme tē. Pour le sem c'est un mot de valeur générale, indiquant ce qui exist de manière autonome, qui a une existence propre pouvait s'appliquer à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> personne, comme à la 3°; cet état ancien est bien conservé notamment en slave. En latin, se ne s'applique qu'à la 3º personne mais du pluriel comme du singulier. En vertu de sens général, \*swe- se prêtait à indiquer soit un membre d'un groupe social, v. sodālis, soror, suēscō, soit l'isole ment, v. sed. L'accusatif et ablatif est v. lat. sed, où est à osq. siom « sē » ce que tēd, tē est à osq. tiium  $sib\bar{i}$  est à rapprocher de osq. sife i « sibi » (cf. v. prus sebbei). La forme \*se sur laquelle repose \*sed est à ran procher de got. si-k et de v. sl. se, lit. si, v. pruss. sten zin, tandis que le grec a  $\dot{\epsilon} de *\dot{\epsilon}(F)\dot{\epsilon}$  et le lituanien saoě. Pour l'alternance \*sev-/\*s-, cf. le nom de nombre sex. - L'adjectif possessif dérivé suus a, sous forma vocalique, le # radical; cf. osq. suveis « sui », suvam « suam », ombr. sueso « suo? » (locatif ; sens contestat gr. '(F)6c, skr. sváh, gâth. xva-, v. perse (huva-) sāvas. v. pruss. swais, v. sl. svoji, et aussi got. swa « propre », partout avec av.

V. Benveniste, BSL, 50 (1954), p. 36.

**Sulcus**, -I m. : sillon, -i appellantur qua aratrum dua tur, uel sationis faciendae causa, uel urbis condendas uel fossura recits lateribus ubi arbores serantur; fulma quoque, qua eius uestigium, similiter appellatur. Quá uocabulum quidam ex Graeco fictum, quia illi dican δλχόν, F. 392, 17. Ancien, classique, usuel. M. L. 842

Dérivés et composés : sulcō, -ās (ni dans Cicéron al dans César; appartient surtout à la poésie impériale qui l'emploie au figuré) : sillonner; sulcāmen n. (Apul] sulcātor, -tōrius (époque impériale); sulcātilis; in sulcō (tardif), M. L. 4475 a. Composés en -sulcus (sulcis) : bi-, tri-sulcus; dissulcus porcus dicitur, cum in ceruice saetas diuidit, P. F. 63, 29; bisulci linguă Pit., Poe. 1034.

Le rapprochement avec gr.  $\xi_{\lambda K M} \ll je$  tire », alb. hel'k « je tire » est évident ; du reste, le vieil anglais a suil « charrue ». Pour la forme, sulcus répond à gr.  $\delta_{\lambda K}$ « traction, bride ». Si l'on admet une alternance \*sarelk, \*welk-, \*selk-, on rapprochera lit. oelkù, v. sl. okkę cje tire ».

\*sulcus, -a, -um : adjectif usité seulement dans *ficul* sulca (Col. 5, 10, 11), sorte de figuier inconnu.

sullaturio, -Is, -Ire : verbe forgé plaisamment par Cic., Att. 9, 10, 6, qui le joint à *proscripturio*. Dérivé de Sulla, « avoir envie de faire son Sulla ».

sulpur (sulphur, sulfur), -uris n. : soufre. S'emploie aussi au pluriel : sulpura uiua (Vg.). Attesté depuis Ca ton; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est sulton; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est sulpar, par un p (manuscrits en capitale de Virgile); les manuscrits de Sénèque ont généralement la forme sulmanuscrits de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; plur, ceux de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; plur, ceux de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; plur, ceux de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; plur, ceux de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; plur, ceux de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; de Graphie, tes formes romanes remontent à sulpur et sulfur; d. M. L. 8443; B. W. s. u.

M. L. 6413, A. H. M. K. M.

Mot sans doute suditalique, comme *mefüis*, et sans dymologie connue ; le germanique \**sweblas*, all. Schweje, n'a sans doute rien de commun avec *sulpur*.

1e., μ a L'alternance -p-/-ph- rappelle celle qu'on a dans fun-L'alternance -p-/-ph- rappelle celle qu'on a dans fungus, σπόγγη, σφόγγος, et suggère l'hypothèse d'un emprunt à une langue où l'explosive était aspirée (étrusgue?, langue méditerranéenne?).

miltis : v. sis et uolo.

sum, sam, sös : v. \*so-.

sum (le esum de Varr., L. L. 9, 100, est sans exemple at paraît créé de toutes pièces), es(s), ful (ancien fui, Enn.], esse : être. Verbe d'existence et copule à la fois, comme en grec elui. Le parfait est emprunté à une autre racine ; de même l'ancien subjonctif présent fuam (remplacé à l'époque classique par l'ancien optatif siem, im) le subjonctif imparfait forem, doublet de essem. les formes d'infinitif et de participe futur fore, futurus : le participe, sans doute récent, -sens n'est attesté que dans quelques composés (absens, praesens, consentes, ce dernier dans une expression rituelle); sur \*ens, v. ce mot. Un participe ancien à vocalisme en o est peut-Atre dans sons ; v. ce mot. Pas de supin, pas de substantils dérivés anciens ; v. essentia. Comme son correspondant gree, sum s'emploie dans divers idiotismes, notamment dans des locutions impersonnelles : est cum, est ut, est suivi de l'infinitif; cf. έστιν ότε, όπως, ώς. Avec le locatif ou avec in et l'ablatif, il marque la résidence, le séjour : Romae esse, etc., et par suite un état qui dure (esse in togā, etc.); ou avec in et l'accusatif marquant le terme d'un mouvement : in mentem esse (où esse ne diffère guère de uenire) ; de là, dans la langue populaire, in funus fui « j'ai été à un enterrement » (Pétr.). Il s'emploie aussi pour opposer la réalité à l'apparence (cl. elva et doxeiv) ; avec différents cas pour marguer un rapport d'origine, d'appartenance, de destination (esse usui alicui, etc.). La locution id est correspond, enfin, à gr. τοῦτ' ἐστί et sert à introduire une explication. L'impératif estō s'emploie comme affirmation concessive : « soit ». Enfin, esse, chez les auteurs chrétiens, sert à traduire ro elvai « l'être ». Usité de tout temps. Conservé plus ou moins déformé dans les langues romanes, qui à esse ont substitué un infinitif essere, M. L 2917, et ont aussi recouru à certaines formes de stare (q. u.).

A sum correspond un inchoatif escõ, -is, qui n'est plus attesté que dans les textes archaïques aux 3° personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent escu, escun, avec le sens de erit, erunt; cf. escu dans la loi des XII Tables. Il figure aussi dans les composés : obescit (obescet, cod.) : oberit uel aderit, P. F. 207, 4

- 665 -

(sans exemple); superescit... supererit, F. 394, 6 (exemples d'Enn., A. 494; Acc., Chrys. 266).

Composés : absum. -es, āfuī (plus correct que abtuī). aneuu ; être éloigné de (s'emploie au sens local et temporel). Impersonnel : tantum abest ut. De absens : absentia (=  $\dot{\alpha}\pi$ ouola), rare et non attesté avant Cicéron, qui est à l'origine du fr. sans, it. senza, M. L. 43, B. W. sans, et passé en celtique : gall. awssen ; absentiuus (Pétr.) ; absento, -ās (bas latin), M. L. 42 a; adsum (as-) : être auprès, assister, d'où : assister en justice (de aduocatis), prêter assistance; \*consum, usité seulement au participe consens dans di consentes (v. ce mot); quelques traces aussi de confuit, -fore, -futūrus (v. ce mot); dēsum, des, desse (et les formes étymologiques dees, deesse, mais le témoignage de la métrique est en faveur des formes contractes, sauf exceptions rarissimes et tardives : Stace, Cypr. Gall.; cf. Thes. s. u.) : manquer. faire défaut ; \*exsum, attesté par P. F. 72, 10 : exesto, extra esto. Sic enim lictor in quibusdam sacris clamitabat : hostis, uinctus, mulier, uirgo exesto; scilicet interesse prohibebatur, sans autre exemple; insum : être dans : intersum : v. ce mot : obsum : être devant, faire obstacle à, être opposé à, nuire à ; possum : v. ce mot ; praesum : 1º être à la tête de. 2º être présent, sens seulement conservé dans praesens, praesentia; prosum, prodes, protui, prodesse : être utile (v. prode) ; subsum : être sous ou au fond ; supersum : 1º être en plus ; 2º survivre (cf. supersto).

La racine i.-e. \*es- fournissait un présent d'aspect « indéterminé » et un parfait (qui, en grec, s'est confondu avec l'imparfait), mais pas d'aoriste, ce qui a conduit à des supplétismes du type de lat. sum : fuam, fui. Le contraste du vocalisme de est : sunt se retrouve exactement dans v. sl. jestă : sotă, et, avec une différence de timbre pour la désinence, dans osq. est : sent, ombr. est : sent, v. isl. is : it, got. ist : sind, gr. Eon : dor. Eva (ion.-att. ɛloı); vocalisme indéterminable dans skr. ásti : sánti. La 2º personne du singulier v. lat. es(s), class. es, répond à hom. dor. ¿σσι, arm. es, et non à la forme skr. ási, ion.-att. ɛl, où -ss- est simplifié. Pour \*es, cf., de plus, hitt. ešmi « je suis », ašanzi « ils sont », etc., sans trace d'alternance vocalique. Le subjonctif v. lat. siem, sies, siet (formes emphatiques), sim, simus, etc., repose sur l'ancien optatif du type véd. s(i)yám, v. h. a. sī; l'ombrien a, de même, sir, sei « sīs », si, sei « sit », sins « sint ». Le futur erō, erit repose sur l'ancien subjonctif, cf. véd. ásat, ásati « qu'il soit ». L'imparfait eram est une forme nouvelle, obtenue au moyen de la caractéristique -ā- des imparfaits en -bam et des plusque-parfaits en -eram.

Le supplétisme de \*es- par la racine \*bhewo-, \*bhū-, d'aspect « déterminé », qui fournissait un aoriste radical : skr. dbhūt « il a été », gr.  $& e_{\overline{v}}$  « il a poussé », se trouve partout, sauf en grec et en arménien, où cette racine a gardé le sens concret de « croître, pousser ». De même que le latin a *fuit* et l'osque *fuid* « fuerit », le sanskrit a *dbhūt* « il a été », en face de *dsti* « il est », le vieux slave *by*, *bystă*, en face de *desti* « il est », le vieux slave *by*, *bystă*, en face de *jestă*, le lituanien *bùco* (avec -ā pour caractériser le prétérit, comme dans lat. *erat*); l'irlandais a *ba* au prétérit en face de *is* du présent. — Ge n'est pas seulement pour le « perfectum » ou pour le prétérit que la racine \**bhewa-* apporte son concours ; en vieil irlandais, *biid* signifie « il existe » en

face de la copule is; le germanique occidental a une flexion telle que v. h. a. bim, biu « je suis », bist « tu es », birum « nous sommes », birut « vous êtes », en face de ist, sind. En italo-celtique, le subjonctif en  $-\bar{a}$ - est tiré de la racine \*bhewa- : le vieil irlandais a ba en face de v. lat. fuam; sur le \*bhū- tiré de \*bhuwā- a été bâti l'imparfait du subjonctif italique : osq. fusíd, lat. foret; le futur osco-ombrien est de la forme fust « erit ». L'impératif estō(d) répond à osq. estud, cf. gr. čorco, tandis que l'ombrien a futu.

Par une innovation singulière, la 1<sup>ro</sup> personne du singulier a pris en italique la forme osq. súm, lat. sum, sous l'influence de la 1<sup>ro</sup> personne du pluriel, lat. sumus, elle-même bâtie sur sunt; d'une manière générale, le latin n'a gardé des formes athématiques que celles qui correspondent à des formes thématiques à vocalisme e, soit edō, edimus, edunt, en face de és, ést, éstis. En face de eō, edō, la 1<sup>ro</sup> personne du singulier sum est un compromis entre le type ancien de \*esmi et les formes nouvelles.

L'absence de formations nominales répond à l'usage indo-européen.

Le type en \*-ske/o- de escit rappelle gr. žoxov et pali acchai « rester »; la valeur de futur fait penser, en particulier, à un subjonctif arménien *icem* « que je sois », avec vocalisme à degré zéro et *i*- prothétique.

#### sümen, -inis n. : v. sūgō.

summus, -a, -um : le plus haut, très haut. Sert de superlatif à super, avec suprēmus, pour lequel il est quelquefois employé, e. g. summa diēs, Vg., Ae. 2, 324 (cf. gr. δπατος); prīma et summa, Quint. 6, 4, 22. Ancien, usuel. M. L. 8454. Celtique : irl. suimm. Subst. summum n. : la partie la plus haute, le sommet, extrémité; summa « au plus »; summā « au plus haut degré »; summõtenus (Ps.-Ap.).

Dérivés : summitās (époque impériale) : sommet ; summās, -ātis adj. : du plus haut rang (archaīque et postclassique), d'où summātus, -ūs « principātus » (Lucr. 5, 1142); summō, -ās : porter à son apogée (tardīf). — Summārium, summātus, summātim se rattachent plutôt à summa.

Cf. aussi \*sümmiö, \*sümmitäre, M. L. 8452, 8453. V. sub.

summa, -ae f. : substantif tiré du féminin de summus : 1° proprement « la chose la plus haute, la surface ». Usité presque uniquement au sens figuré soit « somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble » de summa (linea), par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut (d'où xeφáλauov); v. Max C. P. Schmidt, Kulturhist. Beitr. z. Kennt. d. gr. u. röm. Altert., I. H. : Z. Entstehung u. Terminol. d. element. Math., Leipzig, 1906, p. 107 sqc.; en particulier, « somme d'argent », s. pecùnia (d'où summula « petite somme »); 2° partie la plus importante, point capital ou essentiel, e. g. Cic., Inu. 1, 20, 28, cuius rei satis erit summam dixisse. Locutions adverbiales : ad, in summam « à la fin, bref, en somme »

Dérivés et composés : summārium (neutre d'un adjectif inusité) ; oratio, quae nunc uulgo breuiarium dicitur, olim, cum Latine loqueremur, summarium uoa batur, Sén., Ep. 39, 1 ; summātim « sommairementis summālis, -liter (Tert.).

summatis, -uer (1000-7) consummo, -ās : faire le total de ; d'où • mener a sa fin, achever • (= συντελέω). Se rapproche ainai de consūmo, avec lequel il tend à se confondre à époque, notamment dans la langue de l'Église, e Ital. Num. 32, 13, consummata est natio, là où la Vulgate a consumeretur (= ἐξαναλώθη); cf. M 2178. Dérivés : consummatē, -tio, -tor; -tor;

Summānus, -I: épithète de Jupiter, qu'on explique soit par sub + mān-us (v. mānis) « (dieu) de la lumière matinale », cf. Cic., N. D. 1, 10, 16, et la note de Pease soit plutôt comme un dérivé de summus, cf. les cadi summania templa de Lucr. 5, 521, et Frazer, Fasti Oc., 5, 731, n. Toutefois peut être d'origine étrusque déjà indiquée par Pline, HN, 2, 138; cf. Boemer, Com ment. des Fastes, 1. 6, 731, comme pour Săturnus, Me curius, Carmentis, etc., et les étymologies latinisante seraient secondaires.

Dérivé : summānālia : liba farinacea in modum rolas ficta, P. F. 275, 7, gâteaux ronds offerts à Summānu en tant que dieu solaire.

sümö, -is, sümpsī, sümptum, -ere (Festus signale des formes de parfait suremit : sumpsit, surempsit : sustulerif P. F. 383. 15, qui se concilient difficilement avec summe si ce dernier est issu de \*su(b)s(e)mo; cf. A. Götze, IF 46. 127. § 107, Anm. 1; aussi vaut-il mieux partir aven M. Niedermann, Philol. Woch., 1922, col. 296 \*sus-(e)mō avec sus- tiré du synonyme suscipio, comme Amiternus, avec am- au lieu de amb-, a été fait sur amiractus, amtermini ; pour la syncope, cf. pono de \*po sino ; prendre (sur soi), se charger de ; la composition du verbe explique que le sens soit voisin de suscinis d'où « se charger de, entreprendre, assumer » : « prendre par choix ou par adoption »; s. mūtuum « emprunter Sens particulier « dépenser ». Ancien, classique, usuel Rares représentants dans les langues romanes. M. 8448.

Ombr. sumtu « sūmitö ». Emprunté?

Dérivés et composés : sumptus, -ūs (-ī) : charge d'où « dépense, coût » et « prise (d'un médicament) technique sumpta (pars) : pincée ; sumptuārius, sump tuōsus et, dans Sidoine, sumptuōsiās ; sumptijaŭ (Plt.) ; sumptiō : prise (rare ; sens propre dans Cat et Varr. ; sert à Cio. pour traduire  $\lambda \overline{\mu}\mu\alpha$  « mineur de syllogisme ») ; sumptūō, -ās (Pline) ; sumptuō, da « fournir d'argent (pour le voyage) ».

Sūmō senti comme un verbe simple a fourni à son tour des composés : absūmō : consumer, épuiser, de truire. Se dit souvent du temps, a. diem; absūmėd -inis f., formation plaisante de Plaute en jeu de molu avec sūmen : quanta sumini absumedo, Cap. 904; ab sumptiō (Dig.); adsūmō (ass-) : prendre en ajoutant, s'adjoindre, ajouter; cf. Cic., de Or. 2, 39, 163, anné quod sumatur in oratione... aut ex sua sumi ui aquena tura aut adsumi foris; Varr., L. L. 8, 69, extinscui adsumi; à basse époque, joint à un infinitif, « accepter de, assumer ». Fréquent dans la langue de l'Église, di assūmō traduit ἀναλαμβάνω; cf. Hil., in psalm. 68, 9, dum alienum a natura sua corpus assumit. Dérivés : assumptio : 1° fait de s'adjoindre, emprunt ; 2° en dialectique, « mineure d'un raisonneprunt ; 1° traduisant πρόσληψις ; cf. Cic., Diu. 2, 108 : ment », traduisant πρόσληψις ; cf. Cic., Diu. 2, 108 : demus tibi istas duas sumptiones, ea, quae λήμματα demus tibi istas duas sumptiones, ea, quae λήμματα demus tibi istas duas non 'dabitur ; 13° assomption hybi idem uocant, non 'dabitur ; 13° assomption hybi idem uocant ; adsumptitus, terme de rhêtolangue de l'Église) ; adsumptitus, terme de rhêtolangue se dit d'une démonstration empruntée à des eléments extérieurs à la cause ; assumptor, -trīx (bas fatin) : qui s'attribue ; assumptus, -ūs (Boèce).

consūmo (ancien, classique, usuel) : prendre ou employer entièrement, cf. Fest. 296, 22, prodiguae hospioyos antur, ut ait Veranius, quae consumuntur; de la consumer, dévorer » (= combūrere); consumptio. Ansumptor, rares; inconsomptus (Ov., d'après aluroc?); desūmo (époque impériale) : prendre pour soi. choisir; insumo : employer, dépenser (classique ; innumere sumptum, Cic.) ; prendre ; à basse époque, synonyme de consūmo « épuiser » ; însumptio (bas latin) ; praesūmo (surtout d'époque impériale; non dans Cic.) : prendre d'avance (propre et figuré), par suite orélever, anticiper, présumer »; praesumptio : anticipation (= πρόληψις, cf. Quint. 9, 2, 16), présomption (dans tous les sens qu'a le mot français). d'où les dérivés tardifs praesumptor, -torius, -tiosus (-tuonus). -tiue; resūmo : reprendre (déjà dans Enn., repris à l'époque impériale ; non dans Cic.), recouvrer ; resumptio, -tiuus, -torius (Cael. Aur.).

guő, -is, -I, sütum, suere : coudre ; de là sūta n. pl. dans aēnea, ferrea sūta. Ancien (Tér.), classique, mais assez rae.

Dérivés et composés : sūtor : couseur, spécialisé dans le sens de « celui qui coud les chaussures, cordonnier, M. L. 8493, et, avec suffixe -āri, germanique : v, isl. sütari « Schuster », etc., sans suffixe dans v. angl. sutere; fém. sūtrīx; sūtiō, -ōnis 1. (S\* Jér.); sūtorius et sūtōricius; sūtrīnus; sūtrīna 1. : échoppe de savetier; sūtrīnum; sūtēla 1. : mot de Plaute employé au figuré : -lae dolosae astutiae a similitudine suentium dictae, P. F. 407, 11; sūtīlis (époque impériale); sūtūra 1. (id.); sūtriballus : savetier (Schol. luven. 3, 150); cf. aussi sūbūla. Varron a aussi pellesuīna : boutique de pelletier, L. L. 8, 55, qui a passé dans les gloses.

Composés : adsuō, d'où assūmentum; circumsūtus; consuō, qui a tendu à remplacer le simple suō et qui est panroman, M. L. 2174; B. W. sous coudre; \*consūtūra, M. L. 2179, et \*accōnsūtūrāre « accoutrer »; \*consūtor, M. L. 2178 a; dēsuō (archaīque); īnsuō; īnsubulum « ensouple », M. L. 4474; obsūtus; persuō; praesuō : coudre par devant, recouvrir en cousant; resuō, M. L. 7253; mbsūtus; trānssuō.

Pour « coudre », l'indo-européen avait une racine "yu", avec doublet \*sū- (la forme à vocalisme plein ne semble pas attestée) : skr. syūtáh « cousu » (avec un présent sioyati « il coul » qu'on n'essaiera pas d'examiner ici); v. sl. šije, šiti et got. siujan « coudre », lit. fiuva, sitit; et, d'autre part, skr. sūtram « fil ». Dans le lat, suō, il n'y a pas trace de -y-; et l'on ne peut déterminer si la forme est du type de v. sl. šije ou de lit. siuoà, l'un et l'autre remplaçant un ancien présent .

- 667 -

athématique. Il suffit de rappeler, de plus, gr. καττύω. — Pour la forme, cf. le cas de lat. spuō.

Sūbula (v. ce mot) est à rapprocher de v. sl. šilo (tch. šidlo) « alène »; v. h. a. siula a le même sens; le latin et le germanique ont le genre féminin en partie parce qu'il s'agit d'un objet qui est un agent, qui est mobile, en partie parce qu'il comporte essentiellement un trou à passer le fil.

suouetaurilia, -ium n. pl.: sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet solitaurilia de même sens, que le glossateur explique quod omnes eae solidi integrique sint corporis, rattachant le premier élément du composé à sollus, « quia sollum Osce totum et solidum significat ». Mais on attendrait en ce cas \*sollitaurilia et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau entier », ce qui n'a pas de sens. Solitaurilia semble fait sur suouetaurilia et, si le mot a réellement existé, a dù signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I. 5, 67, les textes ne connaissent que suouetaurilia (lire \*suoui-?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux.

**supellex** (*supp-*), -lectilis f. : mobilier, ustensiles de ménage. Terme de sens général, que la langue classique emploie seulement au singulier au sens propre ou figuré « instrument, matériel, appareil ». Ancien, classique et usuel.

Dérivé : sup(p)ellecticārius : chargé du soin du mobilier (Ulp.).

La flexion provient sans doute de la contamination de \*sup(p)ellex, \*sup(p)ellectis, avec un adjectif \*supellectilis. A basse époque apparaît une flexion normalisée supellectilis, -lis.

Pas d'étymologie claire; on pense à super et à la racine de lectus.

super : adverbe, préverbe et préposition, « sur, audessus, par-dessus »; s'emploie avec sens local ou temporel (cf. de). Comme préposition, est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif, sans qu'une distinction de sens apparaisse, mais l'ablatif est surtout poétique : super terrae tumulum noluit quid statui nisi columellam, Cic., Leg. 2, 26, 66; fronde super uiridi, Vg., B. 1, 81. Du sens de « par-dessus », super a pris le sens de « au delà, par delà, outre ; plus de » : satis superque ; super LX milia, super solitos honores, super omnia; avec ablatif : et paulum siluae super his, Hor., S. 2, 6, 3. A l'époque républicaine, la langue familière l'emploie pour de avec le sens de « au sujet de » (et l'ablatif) ; cet emploi, évité par les puristes (Cicéron n'en a d'exemples que dans sa correspondance), s'est étendu dans la langue impériale, de tendant à se spécialiser dans le sens de « de »; cf. F. 394, 11 : per se « super » significat quidem « supra », ut cum dicimus « super illum cedit ». Verum ponitur etiam pro « de », Graeca consuetudine, ut illi dicunt ὑπέρ. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8456, super et supra; 200, adsupra.

Dérivés et composés : desuper adv. « d'en haut,

d'au-dessus ». M. L. 2607 a ; insuper adv. « au-dessus. en outre », et préposition, formes renforcées de super. cf. abante, inante, etc. Il y a aussi trace de asuper et exsuper.

superus : qui est au-dessus, opposé à inferus : de là [dī] Superī « les dieux d'en haut », par opposition à [dī] Inferī; supera n. pl. « les régions célestes ». L'ablatif féminin suprā, superā (et archaïque suprād, SC Ba., comme extrād; cf. extrā, infrā, etc.) a formé un adverbe et une préposition, construite avec l'accusatif, de même sens que super ; il s'emploie, notamment, en parlant du temps, pour renvoyer à quelque chose qui a été dit ou fait « plus haut »; cf. Cat., Agr. 157, 2, quae supra scripta est. Comparatif de superus : superior, superlatif : suprēmus (sur supprēmus, v. Havet, Man., § 943); d'où suprêma (scil. diës) f. « la dernière heure du jour »; suprēma n. pl. (sc. officia) « les derniers devoirs ».

Dénominatif de superus : supero, -ās, absolu et transitif. « être au-dessus, surpasser, être de reste ou en surplus, survivre », M. L. 8458; superātio (rare, époque impériale); superator, -trix (Ov., époque impériale); superantia (Cael. Aurel.); superāmentum (Dig.); superābilis adj. (époque impériale) et însuperābilis (cf. avuπέρβλητος); exsupero, renforcement de supero, fait sans doute d'après excello, emineo, ancien et usuel, qui a les mêmes dérivés que supero, dont exsuperatio, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit ὑπερδολή, et un composé inexsuperābilis.

supernus : qui se trouve par-dessus (cf. infernus); avec un adverbe superně, toujours avec ě final, ainsi que inferně, notamment dans Lucrèce 6, 544 et 597 ; Hor., Od. 2, 20, 11; cf. poně), M. L. 8461; supernus, attesté plus tard que superně, a été bâti sur ce dernier (cf. sēdulus d'après sēdulo) et a servi de modèle d'abord à infernus, puis à ex- et internus, v. Leo, ALLG 10, 437; supernās, -ātis adj.; cf. infernās.

superbus : qui se trouve au-dessus ; « altier, hautain » ; presque uniquement employé au sens moral, d'où « orgueilleux » : Tarquinius Superbus, et aussi « magnifique. superbe » (poétique et époque impériale) ; de là superbe, superbiter; superbia, M. L. 8458 a, britt. sybero « superbus »; superbio. -is (cf. ferocio, -is); superbi-ficus, -loquentia (rares et poétiques). Pour la formation de superbus, cf. probus. Substantif : superba, -ae f. : camomille (Ps.-Ap. 23, 11).

Super a servi, en outre, de premier terme à de nombreux composés, la plupart récents et issus d'anciens juxtaposés : supergredior ; superiacio ; supersedeo ; superlātio; superlātīuus, calques du grec uπέρθεσις, -θετικός; irl. superlait; superstes, -itis (v. sto); supercilium (v. cilium). A basse époque, il est joint à des adjectifs ou à des verbes, avec la valeur d'un superlatif : superadmīrō (Facund.); superadultus (Vulg.); supereminēns, -gloriosus, -glorifici ; supersubstantialis (traduit à contresens de ἐπιούσιος, Jér., Ambr. ; v. Blaise), etc.

Dans la langue de l'Église, s'ajoute souvent à des verbes composés dont le préverbe a perdu sa valeur : superabundo, superexubero, etc.; superexcello, etc.

Les langues romanes attestent aussi \*superānus, M. L. 8457, et \*superculus, 8460.

V. sub.

## superstes, -stitiō : v. stō.

supinus, -a, -um : renversé en arrière, couché sur la dos (joint et opposé à pronus, obliquus par Cic., Diu dos (joint et oppose a present, joint et oppose a present et oppose pre 53, 120). S empioie aussi de siemploie souvent de que qu'un de couché, il est arrivé à signifier « mollement du un de couche, n cou en g. Vg., G. 2, 276, sin (metale », e. g. Vg., G. 2, 276, sin (metale ») etendu ou incline, cour , or or or, or or, or (meta bere) tumulis accline solum collisque supinos; il a pris bère) tumuits actute come dans la prose impériale aussi, d'aport en posto, pete an persite impende le sens de « paresseux, indolent » (notamment en par grammairiens du Bas-Empire, le n. supinum a désigné les formes de substantif verbal en -um, -ū. L'origine de cette désignation est obscure ; l'image contenue dans supinum est sans doute analogue à celle qui est dans declino; v. H. D. Naylor, The derivation of the gramm term « supine », Class. Rev., 25, p. 206, et Benvenister Rev. Phil., 1932, p. 136. Ancien (Plt.), classique, usual M. L. 8462.

Dérivés et composés : supînitās (Quint.); supini -ās : renverser en arrière ; dans la langue rustique « retourner de la terre » ; supīnātiō « rejet des aliments régurgitation » (Cael. Aur.) ; Supinalis, épithète de Jupiter d'après St Aug., resupinus. V. sub.

\*supō, -ās : jeter. Attesté seulement dans la glose de Festus, P. F. 407, 9 : supat, iacit; unde dissipat disicit. et obsipat, obicit, et insipat, h. e. inicit; cl. 252 10 : supare significat iacere ; et 93, 17, où la forme that matique en -ere attendue est attestée à côté de la forma en -ā- : insipere far in olam, iacere pultis. Vnde dissipare obsipare, ut cum rustici dicunt : obsipa pullis escam Insipere est extrêmement rare, de même obsipare (Plt Cist. 579). Le seul composé est dissupō (dissipō), -ās. -āre : jeter de côté et d'autre, disperser, dissiper (classique). De là dissipatio (Cic.), -tor, -trix (tardifs), M. L. 2689 a (formes savantes).

La vovelle comprise entre s et p est mal établie. Si c'est u, on peut rapprocher lit. supù, sùpti e bercer et v. sl. supp (v. Trautmann, Balt.-sl. Wört., p. 293). si c'est i, on rapprochera skr. ksipáti « il jette ». Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne s'agirait d'un mot indo européen bien établi.

suppa, -ae f. : soupe (Orib., Syn. 9, 16). Emprunt au germanique occidental. V. B. W. s. u.

supparus (supparum), -I m. : 1º voile qui n'avait qu'une écoute, cf. Fest. 458, 14 et Rich, s. u.; 2º bannière étendue sur une traverse fixée à un montant vertical; 3º sorte de vêtement de femme : uestimentum puellare lineum, quod et subucula, i. e. camisia, dicitur, P. F. 407, 6. On trouve aussi dans P. F. 459, 4 la forme siparium « genus ueli minimum » et « paravent » (cl. Rich. s. u.), et des graphies comme sipharum (-rus), siparus. Le grec a de même σίφαρος, σίπαρος avec le sens de « voile », mais seulement dans Arrien, ce qui rend peu probable un emprunt du latin au grec. Supparus, avec le sens de « vêtement de femme », est déjà dans Plaute. Varron, L. L. 5, 131, le rapporte à supra, mais il ajoute « nisi id quod item dicunt Osce ». En effet, le vocalisme intérieur a de supparus s'explique mieur par la phonétique osque; en latin, la forme attendué

perait \*supperus. Mot technique ou populaire, susceptible d'altérations.

appedito, -ās, -āre : transitif et absolu « fournir en renfort, ou « arriver en renfort ». De sub + pedito, renfort peato, i. eques/equito et, pour le sens. denomination de la de la appartenu d'abord à la inceurs, suppeto. Le verbe a appartenu d'abord à la incurro, arie et a dù se dire de l'infanterie qui arangue minuterie qui arpied (pedes) qui accompagnait le cavalier pour lui vea pieu unit (subministro). Dans la langue commune. nu en gue commune, suppedito s'est employé à la place de sufficio, e. g. Plt., As, 423, clamore ac stomacho non queo labori suppedi-AS. 120, 1. 30, 25, 7, (nauis) defendebatur egregie quoad kla suppeditarunt.

Dérivé : suppeditatio (Cic.).

suppeto : v. peto.

supplio, -as, -are : v. pilo, s. pila.

supplex, -icis (ablatif supplici, -ce dans la poésie dactylique, génitif pluriel supplicium) adj. : qui se plie sur les genoux (se dit de l'attitude du suppliant) ; puis « qui e prosterne, suppliant ». Ancien, usuel, classique. M. 1, 8467; B. W. souple.

Dérivés : suppliciter ; supplico (-cor. tardif). -ās ; s'agenouiller devant (suivi du datif, s. alicui, joint à ummisse par Cic., Planc. 5, 12); par suite « supnlier , M. L. 8468; de là supplicatio (classique), -tor (tardif) ; supplicanter ; supplicue (Apul.), de \*supplicuus?

supplicium : supplication adressée aux dieux soit pour en obtenir quelque chose, soit en action de graces ou comme marque de soumission ; cf. Sall., Ju. 55, 2 et 46, 2; acte par leguel on apaise la divinité : par suite « sacrifice », cf. P. F. 405, 4, supplicia ueteres quaedam sacrificia a supplicando uocabant. Lo sens de « supplication » ayant été réservé à supplicatio (ainsi dans Cicéron et César), supplicium a tendu à se spécialiser dans le sens de « sacrifice offert pour apaiser les dieux à la suite d'une faute commise », et, dans la langue commune, il a, sans doute d'abord par euphémisme, désigné le « châtiment (capital) infligé », puis le « supplice », ainsi Vg., Ae. 6, 749-750 : ergo exercentur poenis ueterumque malorum | supplicia expendunt. C'est à ce sens que se rattachent suppliciālis (Iul. Val., Aug.); suppliciāmentum (Ital.) = xόλασις. Mais les deux sens « supplication » et « supplice » ont continué à coexister pour supplicium jusque dans la latinité impériale. Pour le développement de sens, v. R. Heinze, ALLG 15, 89 sqq.

On explique souvent supplex par \*sub-plak-s, en le rattachant à plāco (cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.5, p. 25), mais l'é de l'adjectif fait, en ce cas, difficulté et, du reste, la formation elle-même s'expliquerait mal. Il est plus vraisemblable de supposer que l'adjectif est formé comme duplex (cf. s. u. plecto) et qu'il a désigné d'abord l'attitude physique du suppliant (cf. Cic., Phil. 2, 34, 86, supplex te ad pedes abiciebas ; Vg., Ac. 10, 523, et genua amplectens effatur talia supplex). Mais, à mesure que le sens moral a prévalu, on a tendu à rapprocher de plāco l'adjectif supplex et ses dérivés ; cf., par exemple, Acc., Trag. 298, suppliciis placans. C'est sans doute à ce rapprochement secondaire qu'est due la forme avec tmèse

- 669 -

sub uos placo (avec ā?) que cite Festus, 206, 18 et 402, 30 : sub uos placo in precibus fere cum dicitur, significat id (1. idem?) guod supplico.

suppus, -a, -um : suppum antiqui dicebant quem nunc supinum dicimus... Eius uocabuli meminit Luci(li)us (1297) : « si uero das quod rogat. et si suggeris suppus ». F. 370, 20; cf. aussi Isid., Or. 18, 65: (iactum) unionem canem. trinionem suppum, quaternionem planum uocabant. Un exemple dans Lucr. 1, 1061, Dénominatif : suppō, -ās (Acc., R<sup>3</sup> 375). Forme à géminée expressive. du type lippus; cf. v. isl. upp « auf, aufwärts », avec -p- géminé en germanique; l'ombrien a sopam « suppam ».

V. sub-.

suprā, suprēmus : v. super.

sura, -ae f. : 1º mollet ; 2º petit focile. Iun des os de la jambe. Surnom romain, et Sulla? Attesté depuis Plaute et usuel; non roman. Dérivé tardif : sūrosus : εύχνημος. Cf. peut-être surus.

Sans correspondant sûr

surculus. - I m. : v. surus.

surdus, -a, -um (ŭ) : sourd, c'est-à-dire « qui n'entend pas » ou « qu'on n'entend pas »; cf. le double sens de gr. xwqóç, et Varr., L. L. 9, 58 : ergo dicitur ut surdus uir, surda mulier, sic surdum theatrum, quod omnes tres ad auditum sunt comparatae; « indistinct » (se dit non seulement de l'ouïe, mais de l'odeur, de la couleur, etc., surtout dans Pline : s. colos, 37, 67; s. materia, 13, 98, etc.). S'emploie aussi par image au sens de « qui ne veut pas entendre, inattentif; inexorable », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8474.

Dérivés et composés : surdāster ; surditās ; surdēsco, -is; surdīgō, surditia, ces trois derniers tardifs et rares; obsurdēscō, M. L. 6024 (ab-); surdō, -ās (Calpurn.), d'où surdans « surdus » (Gl.) ; obsurdatus, obsurdēfacio (tardifs); absurdus : v. ce mot; exsŭrdus, exsŭrdāre. M. L. 3078-3079.

Pas d'explication sûre. La racine indiquée sous susurrus rend compte de la forme, mais mal du sens,

surem(ps)it : v. sūmō.

surena (?) : coquillage inconnu, cité par Varr., L. L. 5, 77, qui donne le nom comme indigène : (uocabula piscium) uernacula ad similitudinem ut surenae, pectunculi, ungues. Sans rapport avec le nom du grand ministre chez les Parthes, qui est un mot étranger (Tac., Amm.) Peut-être corruption de perna; cf. R. G. Kent, Varro, de L. L., ad loc.

surgo : v. rego.

surio, -Is, -Ire : être en chaleur. Se dit des mâles, par opposition à subō. Très rare (Apul., Arn.). De surus?

suriscula, -ae f. : sorte de petit vase, synonyme de gellunculus (v. gillo). Un exemple dans Pelag., Vit. patr. 5, 4, 67. Origine inconnue.

sürsum (sūrsus et, avec assimilation de l'r, sūsum, attesté depuis Caton) adv. : vers le haut, en montant. De \*subs + uorsum (cf. uorto, uerto); mais le second élément, n'apparaissant plus, a souvent été renforcé de uorsum, uersus par un pléonasme dont il y a de nom-

## - 670 -

breux exemples ; cf. all. heutzutage (heut de v. h. a. hiu tagu), fr. popul. au jour d'aujourd'hui, ital. con meco, etc. : sūsum uorsum, e. g. Cat., Agr. 33, 1. Forme avec deorsum un couple antithétique, employé proverbialement, e. g. Sén., Ep. 44, 4, omnia ista sursum deorsum fortuna uersauit. Ancien, usuel, classique. M. L. 8478. Dérivé : su(r)salis (Orib.). Composé : desursum =  $\alpha v\omega$ -Bev (Conc., Rust.).

surus, -I (ū?, le texte d'Ennius est peu sûr) m. : pieu, piquet, Conservé seulement par P. F. 383, 11 : surum dicebant, ex quo per deminutionem fit surculus. Ennius (A. 525) : « unus surus surum ferret, tamen defendere possent »; cf. id. 51, 21 : crebrisuro apud Ennium (inc. 35) significat uallum crebris suris, i. e. palis, munitum. Remplacé par le diminutif :

surculus, -I m. (-lum n., Ven. Fort.) : rejeton, pousse, scion ; arbrisseau. Terme fréquent en agriculture et conservé en italien, M. L. 8473. Nombreux dérivés : surc(u)lo, -as : émonder, ébrancher ; et aussi « embrocher » (Apic.); surcula : sorte de vigne (Plin. 14, 34); surculāris ; qui produit des rejetons ; surculārius : planté d'arbrisseaux, s. ager, ou « qui vit sur les arbrisseaux ». s. cicada; surculosus, surculaceus : ligneux; cf. aussi surcellus (Apic., Plin. Val.), M. L. 8472; surculāmen (Gild. Chron.).

On rapproche véd. sváruh « long pieu planté en terre (pour le sacrifice) » et v. angl. sweor « poteau », v. h. a. swir « pieu ». Le radical aurait en latin le vocalisme zéro. V. surio?

süs. suis m. et f. (nom. suis dans Prudence ; dat.-abl. pl. subus et suibus. Il y a peut-être eu aussi un génitif sueris, cf. bouerum dans Varron) : 1º sanglier, laie ; et porc, truie ; 2º sorte de poisson dit aussi suillus d'après Isid., Or. 12, 6, 12 et 12, 2, 37, qui cite Dracontius. Laud. 1. 515 (cf. porcus marīnus). Terme générique. Ancien et classique, mais s'est trouvé en concurrence, d'une part, avec aper, d'autre part avec porcus, mots plus pleins et de déclinaison plus régulière, qui s'v sont substitués. M. L. 8479.

Dérivés et composés : sueris (genre?), cité par Varr., L. L. 5, 110, parmi les parties du porc : sueris u nomine eius ; offula ab offa, minima suere ; cf. aussi Plt. ap. Fest. 444, 32 (v. spectile), v. Heraeus, ALLG 14, 124 ; suile, -is : porcherie, conservé en logoudorien, M. L. 8438 b; suīnus (-a carō) (peut-être bret. souin, mais qui peut provenir de l'ags. svin); suillus (de \*sui-no-lo-s), M. L. 8439, 8440, s. fungus et suillinus (Cassiod., Greg. Tur.); sūculus, d'après porculus; sūcula : jeune truie, M. L. 8416, 8418 b ; \* suculāre, M. L. 8418; fr. souiller.

sucerda, -ae f. « stercus suillum ». P. F. 391, 4 (cf. muscerda); suc(c)īdia, -ae f. « quartier de porc salé »; cf. Varr., L. L. 5, 110 : succidia ab suibus caedendis ; nam id pecus primum occidere coeperunt domini et, ut seruarent, sallere. Sans doute de \*su-caedia; la graphie succidia est due à l'influence de succido; subulcus : porcher (cf. bubulcus) ; suouetaurilia ; M. L. 8492, \*sŭtěgis.

Mot indo-européen désignant le porc sauvage (sanglier) ou domestique (porc ; cf. porcus) ; gr. ὑς, ὑός, (avec doublet σῦς), v. h. a. sũ (truie), alb. θι, av. hũ (génitif

singulier ; lire huvo), pers. xūk et skr. sū-karah « pore même que dans lat. sŭ-bulcus et gr. v-φορ6ός « porcher l'ū du type sūs alternait donc avec ŭ, comme il arriv dans plusieurs mots surtout de caractère populaire, serait arbitraire de tirer tous les  $\check{u}$  des formes telles que sure /os. Le lette a le dérivé suvens « porcelet ... C'est sur une forme pareille à lat. suinus, v. sl. svinn « de porc », que reposent got. swein (neutre) « χοίρος et le synonyme v. sl. svonija. - A l'accusatif singulier le latin a fait suem d'après son usage de suivre pour ca cas l'analogie des formes autres que celle du nomination (patrem, d'après patris, etc.); ce n'est pas ancien, car l'ombrien a acc. sg. sim « \*sūm » (d'où acc. pl. sif « \*sūs » de \*sū-ns), de même que le grec a uv.

sus : v. sub.

suscēnseo : v. cēnseo.

suscipio : v. capio.

suscito : v. cito sous cieo.

sūsinārius, -ī m. : prunier (Orib.). Sans doute mot étranger, dérivé de \*sūsina représenté par it. susina M. L. 8483.

suspició (suspeicio dans le palimpseste du pro Font. 5 Cic.). -onis f. : soupçon, suspicion ; supposition (terma de rhétorique).

Dérivé : suspiciosus : le rapport avec suspicor est mis en valeur dans ce vers de Plt., Ps. 562 (sén jamb.), suspicio est mi nunc uos suspicarier; mais l'i de suspīcio fait difficulté. Peut-être y a-t-il un allon. gement comparable à celui qu'on a dans indago, ambages vis-à-vis de ago, adagium (?) vis-à-vis de aio. contagio vis-à-vis de tango. Ancien, classique, usuel, Le fr. « soupçon » peut représenter suspicio ou suspectio. M. L. 8488; B. W. s. u.

suspirium : v. spiro.

susque dēque : v. sub.

sustento : v. sustineo, sous teneo.

susurrus, -ī m. : bourdonnement, murmure, chuchotement. Attesté depuis Plaute, classique; à l'époque impériale, presque uniquement réservé à la langue poétique.

Dérivés et composés : susurrō, -ās, M. L. 8490 a, et insusurro; susurrus, -a. -um (très tardif. Sid., Vulg.); susurro (-rio), -onis m. (id.), susurramen, susurratio (= ψιθυρισμός), -tor, -trīx, -tim, susurrium, tous rares et tardifs.

Mot expressif comme murmurillus que rapproche Plt., Ru. 1404. Le redoublement et la gémination de r sont deux traits caractéristiques. Le mot se rattache, du reste, à un groupe indo-européen : skr. soárati « il émet un son », lat. absurdus. -- Cf. la remarque faite sur sonō.

suus, -a, -um : v. suī.

sybina, -ae f. (l. sibyna?) : -am appellant Illyri telum uenabuli simile. Ennius (A. 504) : « Illyrii restant sicis sybinisque fodantes », P. F. 453, 10. Mot illyrien. Le grec a σιθύνη (var. συδίνη), σιδύνης et σιγύνης, σιγύννης (cy-

priote selon Hérodote; macédonien, thrace ou scypriote selon d'autres). M. L. 8362 b. La graphie avec y est hellénisante.

sycophanta, -ae m. (su-) : sycophante. Emprunt fait syour des comiques au gr. συχοφάντης; de là par la langue des comiques au gr. συχοφάντης; de là 

syllaba, -ae f. : syllabe. Emprunt, attesté dès Plaute. by month De là : syllabātim (Cic.) ; syllabicē (Prisc.) ; a gr. autor (Rufin.); *unisyllabus*. Celtique : irl. sillab, hritt. sillaf.

symbola (sum-), -ae f. : écot, pique-nique. Emprunt de la langue des comiques à gr. συμδολή.

symbolus (-lum n.), -I m. : signe de reconnaissance. Emprunt au gr. σύμδολος attesté dès Plaute et Caton. Celtique : irl. symmul, mot d'Église. Dérivé : symbolice (Gell.).

symphonia (simfonia, Ps.-Ap.), -ae f. : concert. symnhonie; symphöniacus, -a, -um (-a herba « hannebane ». sorte de jusquiame, Ps.-Ap. 4, Pall., Vég.). Emprunts ου στ. συμφωνία, συμφωνιαχός attestés depuis Cicéron. Sur le sens de symphonia, -nium (Ital.) « instrument de musique », v. Isid. 3, 22, 14 et Sofer, p. 91 sqq. M. L. 8495 symphonia et \*sumponia, 8496.

svnagöga, -ae f. : synagogue (Tert.). Emprunt au gr.

- 671 -

συναγωγή, répandu par la langue de l'Église. M. L. 8497 a (formes rares); irl. sinagoig.

syngrapha, -ae f.; syngraphus, -I m. : contrat écrit, traité. Emprunt au gr. συγγραφή, σύγγραφος (Plt., Cic.).

synodus. -i f. : confrérie, synode. Emprunt tardif au gr. σύνοδος répandu par la langue de l'Église. M. L. 8500; v. fr. sane?; irl. senod, britt. senedd. Dérivés : synodālis, -liter.

Syria, -ae f. : Syrie = gr.  $\Sigma upla$ , nom d'une contrée d'Asie Mineure dont le nom et les adjectifs dérivés Suriacus. Syricus ont servi à désigner certains produits originaires et importés de ce pays, e.g. syrica mala (Colum., Plin.); syriaca (syrica) faba (Isid. 17, 7, 9; Sofer, p. 55); syriacī bouēs, cf. M. L. 8501-8503; de Surus provient got. Saur. 1

syringa (-gia, -gio), -ae f. (-gium n., Orib., Dynam.) : 1º seringue : 2º fistule. Emprunt tardif fait sur l'accusatif de gr. σύριγξ. M. L. 8504. Panroman, sauf roumain, v. B. W. s. u.

Dérivés latinisés : syringiātus, -giōsus.

syrma, -ae f. : robe tragique. Adaptation populaire (Afran.) du gr. σύρμα, -ατος; it. sirima. M. L. 8505.